



جامعة الأخوة منتوري قسنطينة

UNIVERSITÉ FRÈRES
MENTOURI CONSTANTINE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ FRÈRES MENTOURI CONSTANTINE -1-
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE
ÉCOLE DOCTORALE ALGÉRO-FRANÇAISE

Nº d'ordre :82/DS/2022

Série :11/Fr/2022

THÈSE

Présentée pour l'obtention du diplôme de
Doctorat ès Sciences en Littérature

Option : Sciences des textes littéraires

*Lectures croisées des contes
populaires dans le bassin
méditerranéen :
Cas des relations familiales*

Présentée par : LAROUS Atika Dalia

Membres du jury :

Rapporteur: Pr BOUSSAHA Hassen, université des Frères Mentouri, Constantine.

Présidente : Dre, BOUGHACHICHE Meriem, université des frères Mentouri, Constantine.

Examinatrice: Dre, MERAD Soumeya, ENS, Constantine.

Examineur: Dr ZEGHNOUF Chafik, université des frères Mentouri, Constantine.

Examineur : Dr LAALAOUI Adel, université Larbi ben M'hidi, Oum el Bouagui.

Année 2021/2022

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de thèse Pr Hassen BOUSSAHA pour m'avoir encadrée et soutenue jusqu'à la fin de ce travail, en plus de ses conseils et ses orientations son calme rassurant et ses encouragements m'ont beaucoup aidée dans les moments difficiles.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Mes chaleureux remerciements au Pr Bochra et Thierry CHARNAY pour leur accompagnement lors de mon stage à Lille, un couple exceptionnel qui m'a beaucoup appris, sans que je n'oublie Elias.

Je n'oublierai jamais l'ensemble de mes amies et amis du département et d'ailleurs qui m'ont tous soutenue avec une sincérité exceptionnelle dont je ne peux qu'être fière.

Je remercie tous les membres de ma famille qui m'ont soutenue.

Je remercie également ma copine Radia et mon ami Amine.

Je remercie surtout le Moi qui est en moi.

Dédicaces

**À mon père Allah yerhmou
Sans toi, le monde est rien**

**À me mère qui s'est battue
Pour ce que je suis**

À mon frère El hadi et Imen

**Aux deux princesses Maria et Hind
Que j'adore**

Sommaire

Introduction	5
Le Conte Comme Corpus Scientifique :	11
Quelques Eléments Méthodologiques	11
Partie I : la famille, espace pour les contes.....	20
Chapitre 1 : Les modèles de familles.....	21
Chapitre 2 : La famille racontée	35
Partie II : Les caractéristiques de la famille.....	88
Chapitre 1 : La famille patriarcale dans le conte.....	93
Chapitre 2 : Le pouvoir masculin dans les contes	121
Partie III : Les relations familiales	143
Chapitre 1 : Ascendants & descendants.....	144
Chapitre 2 : le réseau familial dans le conte	158
Conclusion	209
Bibliographie	215
Annexes	227

Introduction

.....et il est toujours, un monde magique dans lequel le conte à travers une narration installe en un temps et un lieu des personnages auxquels il arrive toujours quelque chose, il se pose à priori comme une forme close sur elle-même, dont le début et la fin soulignent qu'ils nous font entrer dans la fiction ou nous en congédient¹, cette forme close laisse libre espace à des personnages de circuler et de raconter à l'intérieur du conte même des histoires qui dévoilent des indices propres à son environnement.

Même s'il n'a jamais été possible d'identifier l'origine du conte, du moins géographiquement parlant, il se trouve que des théories ont tenté de justifier la naissance des contes à travers des contextes sociaux. Paul SAINT YVES avec la théorie ritualiste renvoie les contes à des souvenirs de cérémonies dans divers rites populaires plus ou moins effacés. Propp, quand à lui, critique cette vision en lui reprochant la négligence des régimes sociaux qui en constituent l'infrastructure, le développement historique et leurs transformations. Il justifie son opinion par le fait que le conte est né dans un contexte culturel où les rites et les croyances qui sont le point de départ de contes ne sont plus compris car c'est déjà ancien.

La littérature orale comme les autres genres littéraires témoignent de l'ancienneté et de la pérennité de l'identité culturelle, c'est l'incarnation des générations passées, elle transmet de bouches à oreilles des données et des modes de vies qui peuvent être exploités dans les études anthropologiques, sociologiques ou ethnographiques. Autrement dit, L'artiste populaire est « le dépositaire des

¹ Christophe CARLIER, *La clef des contes*, Paris, Ellipses poche, 2016, p7.

traditions esthétiques de sa communauté, il en traduit les besoins et les aspirations »¹

A partir des différents types de la littérature orale (contes, proverbes, ...) nous pouvons appréhender une société dans l'ensemble des aspects qui lui confèrent particularité et spécificité culturelle. Cette représentation sociétale réalisée via l'art populaire permet de créer un cordon reliant le produit à son origine. La morphologie du conte telle que l'explique PROPP fait que tous les contes se plient à la même structure, sauf que les reprises de ces contes dits, *contes types* permettent aux conteurs de modifier et réadapter le conte aux besoins du public, cela dépend également du savoir de chaque conteur. Les rapprochements et les divergences qu'on observe dans un ensemble de contes offrent un champ d'études comparatives intéressant puisque, ces assemblages permettent la compréhension de l'effet de la société sur les versions.

Puisque le conte fait partie du genre populaire où la parole a une valeur d'intégration sociale, autrement dit, elle est l'expression de la réalité sociale, Il retrace le passé et l'histoire d'une communauté. Les indices qu'on retrouve dans la trame du récit permettent de déterminer les populations qui sont entrées en contact avec un groupe linguistique donné d'où toute la vie de la société fait corpus avec les textes oraux.

A ce sujet Nicole BELMONT définit la gloire de PROPP dans le fait d'avoir établi que « *le contenu des contes est permutable, mais il ne faudrait pas en conclure qu'il est arbitraire. La moindre variante est signifiante, même si nous ne sommes pas toujours capables d'en établir la raison.* »²

En cheminant l'idée de PROPP, le conte est un moyen de socialisation, au même titre que des médias de la télévision, qui influenceraient les représentations

¹ Ahmed BOUKOUS, « *Société, langue et culture au Maroc, enjeux symboliques* », faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, 1995, p77 .

² Nicole BELMONT, *Poétique du conte, Essai sur le conte de tradition orale*, France, 1999. Ed Gallimard, le langage des contes, p19.

sociales du féminin et du masculin. Le conte serait une superstructure qui influencerait sur les comportements individuels et la manière dont chacun va se définir.

Dans un travail de recherche élaboré par ARLAND Laurence nous retrouvons que :

« Le conte merveilleux serait à considérer comme une superstructure et Propp se propose de retrouver dans le passé les régimes sociaux correspondants, qui ont rendu sa création possible. Le conte garderait donc le souvenir de sociétés primitives mais serait né après leur disparition, transformant le sens des rites qui sont décrits. L'intérêt de cette théorie repose pour nous dans le fait que le conte y est vue comme une partie de la superstructure, à savoir de toutes les idées, les normes, les institutions, les croyances qui font fonctionner l'ordre social. »¹

Dans cette perspective, nous allons tenter à travers cette recherche de comprendre l'évolution des contes à travers leurs versions par rapport aux écarts qui les séparent de leurs sources ; rites et croyances et puis l'impact que peut avoir la diversité de ces rites et de ces croyances appartenant à de différentes sociétés sur les versions possibles des contes. Pour que la comparaison soit possible et précise nous avons ciblé le thème des relations familles, ce qui nous conduira à repérer et trouver des explications aux écarts possibles qui touchent les familles dans les différents contes méditerranéens, manière de vérifier si réellement ces contes inspirés du social exposent des structures familiales en correspondances avec le milieu où ils sont racontés. Notre investigation s'intéressera principalement à l'impact que peut avoir les différences sociétales sur les versions des contes types. Tous les contes sont habités par des familles

¹ Laurence ARLAND, « Il était une fois Des femmes, Des hommes, Des contes, permanence et évolutions des représentations des sexes et de leurs relations », Mémoire de fin d'Etudes dirigé par Isabelle Garcin –Marrou et Isabelle –Harre , institut d'Etudes Politiques de Lyon, année universitaire 2004-2005.

<http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2005/arlaud 1/html/index.html> consulté le 20/02/2019 .

(avec tous les modèles possibles), nous nous posons la question : Est-ce que le milieu, la région à un effet déterminant sur le type de famille racontée ainsi que les relations que ses membres entretiennent.

Dans une première partie nous allons mettre en avant les ressemblances qui ont réuni les deux notions, conte et famille, sur lesquelles repose le sujet de la recherche. Nous nous appuyerons sur les travaux de LEVI STRAUSS et de Maurice GAUDELIER pour approcher la notion de la famille et ceux de Nicole Belmont et Vladimir Propp pour définir le conte, manière de souligner leur universalité ainsi que l'ancienneté des deux phénomènes et puis leur aptitude aux changements. Nous allons consacrer un chapitre pour mettre en avant le modèle familial algérien pour que l'Algérie soit le point de repère central pour notre démarche comparative et pour cela on fera appel aux travaux de Lahouari ADDI et Germaine TILLON.

La deuxième partie contiendra une analyse approfondie des caractéristiques relevées dans les contes méditerranéens. Appartenant au même cercle maritime et pratiquant différentes religions et coutumes, les pays de la méditerranée s'entendent sur certaines pratiques qui caractérisent la famille et qui n'échappent pas aux conteurs qui à leur tour mettent ces pratiques en œuvre pour présenter les caractéristiques des familles racontées. Cette analyse nous conduira au traitement du sujet du patriarcat tel un critère important qu'on retrouve dans les contes et qui offre d'autres éléments à l'analyse, entre autre le statut de la femme, la misogynie puis le thème de l'honneur qui est assez raconté depuis les milles et une nuit. En plus des travaux cités, cette partie convoquera les études de Bourdieu, de Camille LACOSTE –DUJARDIN et Marie-louise VON FRANZ.

La troisième partie qui est aussi profonde en analyse que les deux précédentes et qui ne peut être qu'une suite logique à notre démarche sera consacrée aux relations familiales. Ces relations correspondent à un réseau de liens familiaux qui se tissent entre ascendants/descendants, ce sont ces rapports

que peuvent avoir parents et enfants dans le conte ; comme la pérennité de la famille dépend principalement des alliances qui garantissent la préservation de la lignée, le thème du mariage sera abordé sous tous les angles possibles puisque c'est un motif existentiel dans la majorité des contes ... *Se marièrent et eurent beaucoup d'enfant* est la phrase magique pour le dénouement d'un conte.

Une conclusion servira à résumer les points communs (les invariants) caractérisant les relations familiales dans les contes et puis aussi les écarts que nous allons tenter de justifier à travers l'analyse des contes.

Le Conte Comme Corpus Scientifique :
Quelques Éléments Méthodologiques

1 Description du corpus

Notre intérêt pour la littérature orale populaire et essentiellement pour les contes nous a guidé vers une approche comparative des différentes versions du conte. L'objectif premier était bel et bien une comparaison des contes algériens ; des histoires diffusées à travers les villes, de l'est vers l'ouest et du nord vers le sud.

Pour commencer, il était important de fixer deux points essentiels, le premier est le champ spatial de la recherche, il est vrai que l'origine des contes demeure sans réponse, mais avec la transcription des contes oraux, il est devenu possible d'attribuer une version à une région. Le second est celui de l'axe de recherche ; il fallait impérativement fixer: Qu'allons-nous comparer dans les contes ?

Pour ce qui est du champ de recherche, la première idée, comme nous avons citée, était portée sur les contes du terroir algérien. L'Algérie de par sa superficie regroupant plusieurs tribus, vivants différemment et adoptant de différentes coutumes, pratiquant des dialectes distincts, elle possède un riche patrimoine oral d'où les contes que nous retenons pour notre recherche.

En revanche, avec la lecture et les premières investigations, notre ambition a augmenté, il se trouve que notre champ de recherche s'est étalé au pays mitoyens, le Maroc et la Tunisie, tous les deux sont aussi riches l'un que l'autre en contes. Et là, c'est le Maghreb qui devient intéressant pour notre investigation. Ces trois pays parlent la même langue, pratiquent la même religion presque et partagent certaines coutumes, et ils proposent une bonne partie du corpus. Nous avons constaté que les contes s'y sentent bien et voyagent aisément à travers les pays du Maghreb.

Une fois que nous avons commencé à colliger les contes du Maghreb, les ressemblances avec d'autres contes d'outre-mer étaient frappantes, il était facile de repérer des séquences déjà lues dans les contes de Charles PERRAULT où bien dans d'autres recueils étrangers. Avec la considération des rapports historiques entre les pays des deux rives, ces ressemblances deviennent justifiables, les colonisations, les protectorats, les déplacements des habitants d'un pays à un autre, permettent aux contes de voyager et surtout de se modifier. Le constat de ces ressemblances rassemblant des contes des deux rives a automatiquement élargie l'espace, ce ne sont plus les contes du Maghreb mais les contes du bassin méditerranéen. Qu'est ce qui les unit et qu'est ce qui les sépare ?

Cette mer méditerranéenne nourricière, généreuse, qui assure les liens entre les deux rives est aussi le pont des transmissions culturelles entre les pays qui constitueront notre terrain pour cette étude comparative ; si le troc des marchandises garde le produit intact, celui, des cultures et des littératures orales ne maîtrise pas cette aptitude de la conservation. Les histoires de par leur moyen de transmission qu'est l'oralité sont très vulnérables et leur modification est peu évitable.

Si la première collecte du corpus avait comme intérêt de détecter les variantes et leur causes, les lectures qui ont suivi nous ont amenés à cerner notre axe de recherche, puisque il était clair, que la comparaison nécessite une précision concernant le thème de la comparaison, il n'est pas impossible de comparer des contes dans leur structure globale.

Le deuxième problème et qui est à vrai dire, une correction de démarche, réside dans le fait, que notre recherche s'inscrit dans une approche comparative à traits génériques ; une comparaison des contes sans délimitation d'un axe précis. La question qui s'est imposée, comparer quoi dans un bon nombre de contes ? La première pensée s'est dirigée vers les manifestations de la ruse

féminine, sauf que les lectures effectuées ont montré que le sujet de la ruse a été largement traité dans le conte, puis nous avons observé que le sujet des relations familiales est d'actualité dans un croisement assez prononcé dans les sciences humaines, vu les métamorphoses qui ont atteint la famille à cause des avancées dans le monde des sciences sociales et ainsi dans celui de la biologie. Corrélativement à ce dernier constat, nous avons jugé que les relations familiales dans les différents contes serait un thème intéressant à aborder pour deux raisons, l'une est bel et bien l'intérêt que les sciences humaines apportent de nos jours à la famille, essentiellement, par rapport à l'évolution actuelle des rapports familiaux et la deuxième revient au fait que le conte raconte des histoires de familles à des familles. Le moment du conte est généralement un moment de réunion familiale durant laquelle se fait la transmission de ce patrimoine oral.

Qui dit le bassin méditerranéen, dira que se sont 23 pays, 13 sur la rive européenne (Royaume-Uni Gibraltar, Espagne, France, Monaco, Italie, Malte, Slovénie, Croatie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Albanie, Grèce, Turquie) et 8 encore sur la rive asiatique (en comptant les possessions britanniques à Chypre, la Turquie, Chypre, Syrie, Liban, Israël, Palestine, Egypte) sur la rive africaine 6 pays (l'Egypte encore, la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne Mallila).

Travailler sur un corpus oral, n'est pas une tâche facile, pour collecter des contes par soi-même à travers 23 pays en une durée de recherche limitée, nous a paru trop ambitieux et à réserver pour une recherche ultérieure. Cet obstacle nous a résigné à travailler sur des contes transcrits, que des collecteurs de différents pays ont rassemblés dans des recueils de contes, des histoires transcrites de la manière la plus fidèle aux versions orales.

Une fois que la problématique fut bien cernée, nous avons procédé au tri des contes choisis dans différents recueils où les personnages des contes composaient une famille, autrement dit, la sélection des contes dépendait de ce qu'ils contenaient en éléments à développer, c'est ainsi que la sélection fut faite.

A ce stade, nous avons réalisé que la vastitude du terrain de recherche rendait la collecte quasi impossible sur certains terrains. La plus grande difficulté était le fait que certains pays n'ont pas eu la chance que leurs contes soient répertoriés et d'autres n'ont pas été traduits ou même si c'est le cas, il nous a pas été possible de les avoir. Ces problèmes ont fait que nous n'avons pas pris tous les pays de la méditerranée, la sélection était faite selon la disponibilité des textes transcrits et traduits, nous nous sommes fixés l'objectif que nous ayant un équilibre pour le nombre des pays sur les deux rives et pour qu'il y ait les variantes ciblés (religion, coutume, langue, code civil).

Préalablement prévu, les contes algériens, sont les plus présents, ceci revient non seulement à la richesse du patrimoine, diffusé sur un vaste terrain géographiquement parlant, mais aussi la diversité culturelle dont bénéficie l'Algérie, des contes kabyles, des contes de l'est, et de l'ouest et des contes tergui ont tous suscité intérêt et donc ils ont été répertorié et probablement à cause de l'accès facile

En plus, que le conte algérien soit l'élément de départ revient certainement à ce principe de « chez moi » là où on est plus à l'aise avec les références culturelles, historiques et religieuses, c'est ce que nous lisons dans *L'identité de la France* de Fernand BRAUDEL :

Certes il y aura toujours des historiens prêts à défendre la thèse irréductible qu'on ne peut comparer que ce qui est comparable. De même que parmi les ethnologues, davantage initiés en principe au comparatisme, on trouvera sans peine les références à un « chez moi », pour affirmer la spécificité d'un témoin jointif ou d'une culture à l'originalité sans partage¹

Les contes de l'ouest que Zineb MAMMERIA présente dans un recueil *Contes du terroir algérien* édité chez Dalimen en deux tomes assez volumineux, sont les plus dominants dans notre corpus de recherche; dans son introduction

¹ Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1980, p 43.

l'auteur nous annonce que ces contes lui venaient de son entourage et qu'elle les a récupérés d'un « un petit coin de ma mémoire » elle qui est native de Souk Ahras dans l'est algérien.

Des contes algériens, nous en sommes aussi servi de ceux de RabeH BELAMRI, qu'il a réuni dans son recueil *Les contes de l'est algérien, Les graines de la douleur*, édité chez Publisud. Les contes que Nora ACEVAL a enregistrés et numérisés en PDF sur le site conte-moi ¹ puis d'autres contes Kabyles.

Après les contes algériens, les contes tunisiens ont beaucoup servi notre recherche, ce pays avec lequel l'Algérie partage beaucoup de traditions. Les contes tunisiens qu'on a pris sont ceux que Bochra BEN HASSEN et Thierry CHARNAY ont collectés dans *Contes merveilleux de Tunisie*², contrairement à nos attentes, nous n'avons travaillé que sur un seul recueil de contes marocains³, les contes qui nous ont été le plus utiles ont été retrouvés dans des œuvres qui rassemblent les contes du Maghreb⁴ ou ceux de la méditerranée. Ces trois pays ont composé pour notre étude la partie maghrébine avec ce qu'elle apporte de spécificités religieuses et traditionnelles.

Sur l'autre rive, le sud européen la collecte était plus difficile, nous n'avons pas pu nous procurer des contes espagnols ou portugais traduits ni grecs. Nous avons des contes français, italiens et turcs. Evidemment, les contes français sont fort présents, vu les rapports qu'entretiennent l'Algérie et la France, une grande partie des contes français sont connus en Algérie; qui ne connaît *Le petit chaperon rouge* ou *Cendrillon*? Les contes de Charles PERRAULT, Madame d'AULNOY et Madame Leprince DE BEAUMONT, ont beaucoup servi notre recherche puisque beaucoup d'entre eux relatent des histoires de

¹ <https://www.conte-moi.net/conteurs/nora-aceval>

² Bochra BEN HASSEN, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie*, France, Maison-Larose, 2003.

³ Tony BARTON, *7 contes du Maroc, contes, légendes, et récits*, France, Flammarion, castor poche, 1998.

⁴ Jean MUZI, *30 conte du maghreb, contes, légendes, et récits*, France, Flammarion, castor poche, 2005.

familles où on pouvait commenter des relations tantôt standards tantôt compliquées.

Nous avons travaillé aussi sur des contes italiens que Italo Calvino a transcrit dans un recueil intitulé *Fiabe Italiane*, *Contes italiens*, ces contes ont été traduits par l'italien Nino FRANK.

Un autre pays intéressant par rapport à sa situation géographique, sa religion et son histoire et surtout sa richesse en art populaire; la Turquie est un pays appartenant géographiquement à l'Europe sans qu'il fasse partie de l'union européenne donnant sur la méditerranée, parlant turc et pratiquant l'islam comme religion, occupant l'Algérie de 1515 à 1830, une durée qui a certainement laissé d'importantes traces chez les algériens. Entre autre, contes et légendes.

Les contes pris sont ceux qui se construisent autour d'une famille et pour chaque analyse il fallait choisir des contes dans le corpus qui correspondaient à l'élément analyse, certains contes sont pris pour plus d'une analyse du fait de leur utilité pour appuyer l'analyse.

Pour finir cette description consacrée au corpus, nous signalons que la richesse du patrimoine oral dans tous les pays cités est impressionnante et semble illimitée puisque le réservoir des contes est intarissable.

2 Grille explicative des aspects comparatifs et des variables

AXES DE RECHERCHE	VARIABLES RETENUES	CORPUS					
		Familiale étendue	Famille Composée	Famille nucléaire	Famille polygamie	Sans famille	Famille monoparentale
Espace : le bassin méditerranéen	Versions des contes						
	La religion						
	Les coutumes						
	Les cultures						
	Le sexe						

La comparaison qui est l'approche principale dans notre recherche nous incite à souligner les éléments sur lesquelles cette comparaison s'est effectuée.

Comparer les relations familiales dans les contes du bassin méditerranéen relève principalement des séparations géographiques avec ce qu'elles engendrent comme écart par rapports aux versions possibles. Il se trouve que les mêmes contes sont racontés tout autour du bassin méditerranéen avec des variantes. Nous reconnaissons les contes du même type grâce à la conservation de la structure initiale du conte- type. Les modifications s'effectuent en convenance avec les éléments que nous avons classés dans le tableau ci-dessus.

Dans une première étape il fallut repérer les contes qui racontaient la famille pour la constitution du corpus.

Une fois cela fut fait, il était question de trier les types de famille selon les différentes définitions anthropologiques.

Dans une deuxième étape il était question de souligner les variables qui poussaient le conteur à modifier une séquence pour qu'elle soit compatible au contexte et au public.

Nous avons noté que la religion, les coutumes, les cultures et le sexe des personnages contribuaient à la modification. Les écarts observés sont en étroite relation avec ces variables géo-contextuels.

*Partie I : la famille,
espace pour les
contes*

Chapitre 1 : Les modèles de familles

Pour la compréhension d'un aspect quelconque de la vie, sociale d'une population africaine - aspect économique politique ou religieux – il est essentiel de posséder une connaissance approfondie de son organisation familiale et matrimoniale.

A. R .RADCLIFFE-BROWN

Inlassablement, La famille subit de multiples mutations à travers les époques et les terres, c'est sa manière d'évoluer et c'est surtout un moyen de résistance. Cette aptitude est un point qu'elle partage avec le conte, tous les deux sont très sensibles aux influences externes.

Comme la famille, le conte se ravive essentiellement des changements qui atteignent les sociétés dans lesquelles il se pratique. Le croisement du conte et de la famille, entraîne la réflexion sur le rapport entre les types des familles qui animent le conte et les sociétés dans lesquelles il est raconté. Ce rapprochement se dessine dans le fait qu'ils soient, anciens, universels et mouvants, aptes aux mutations.

En s'appuyant sur des définitions collectées de part et d'autres, de chez les sociologues, les ethnologues et les spécialistes du conte nous allons tenter un premier exercice de comparaison pour voir les caractéristiques qui unissent le conte et la famille.

Dans une définition de la famille, serge VALLON explique que l'existence de celle-ci n'est pas une création contemporaine et elle est encore moins réservée à une région donnée.

« La famille est « un phénomène universel », répandu chez les humains depuis des millénaires, bien avant sa consécration moderne et religieuse en Occident par le christianisme. Il n'a jamais existé un « âge – diabolique ou paradisiaque – de la promiscuité »¹

De son côté, Claude LEVI- STRAUSS quelques années avant Serge Vallon, dans une étude comparative consacrée à la famille, conclue que les ethnologues

¹Serge VALLON, *Qu'est ce que la famille ? Fonction et représentations familiales*, dans VST - Vie sociale et traitements 2006/1 (no 89), pages 154 à 161, consulté le 02 mai 2019, URL <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2006-1-page-154.htm>

contemporains contrairement à leurs aînés confirment l'universalité du phénomène de la famille par opposition à l'idée que celle-ci est une invention moderne, limitées au groupes développés.

« Ainsi, après avoir affirmé pendant près d'un siècle que la famille telle qu'on l'observe dans les sociétés modernes est un phénomène d'apparition relativement récente, le produit d'une lente et longue évolution, les ethnologues penchent aujourd'hui vers l'opinion opposée : la famille, fondée sur l'union plus ou moins durable ,mais socialement approuvée, de deux individus des sexes différents qui fondent un ménage, procréent et élèvent des enfants, apparaît comme un phénomène pratiquement universel , présent dans tous les types de sociétés. »¹

Suivant les remarques apportées à la notion de famille ; pour le conte, les définitions vont vers la même optique, cette production orale dont on a beaucoup discuté son origine est elle aussi qualifiée d'universelle. Le conte existe dans tous les coins du monde, il fait partie de la vie, quand Nicole Belmont parle de l'origine du conte, elle reprend les propos d'Emile SOUVESTRE, tiré de son œuvre *Le foyer breton* (1947)

« Car c'est là, surtout le caractère du conte populaire, il est à son insu ce qu'il est. Né de tous, il ne connaît point de père. C'est un bruit pareil à celui qui s'élève des harpes éoliennes : le vent du siècle souffle à travers une génération, et il en sort des chants; seulement, comme il a pour cordes des hommes, les chants disent ce que les hommes sentent et ce qu'ils sont »²

Ces définitions tellement compatibles, au point qu'on peut calquer l'une sur l'autre en substituant le conte à la famille.

¹ Claude LEVI- STRAUSS, *Le regard éloigné*, édition Plon, 1983, p 67.

² Emile SOUVESTRE , *Le foyer breton*,1947, Paris, vigneau ;dans , poétique du conte

Du fait, que la loi de la nature et celle de la société exigent le progrès, la famille bouge, elle évolue et accompagne le modernisme, elle s'adapte aux conditions ambiantes puisque les familles des années 40 ou 60 ne sont pas celles d'aujourd'hui, ni d'après; de nouveaux codes encadrent et actualisent l'aspect relationnel chez ces groupes. Au cours de ces mutations, la famille n'est pas une unité passive, elle subit et agit en même temps ; les mutations qu'elle enregistre marquent toutes ses productions matérielles et intellectuelles et le conte en fait partie aussi, comparable au phénomène de domino, agissant et réagissant dans les deux sens.

Cependant, les modifications qui atteignent la famille touchent le conte puisque on raconte ce qui convient au public, il y a toujours ce souci de transmission en adéquation avec les attentes du récepteur, néanmoins, ce dernier change en s'imprégnant de ce que les contes des autres lui enseignent, autrement dit, il se modifie suite aux échanges que les peuples effectuent en racontant des histoires. C'est ce qui inspire les populations à produire d'autres contes.

Corrélativement à ces mutations, les lois appliquées au sein des sociétés sont revues et révisées puis actualisées en conformance aux nouvelles exigences. Une autre fois le conte lui aussi suit la famille et ses mutations, il est mouvant, ouvert aux changements, il se plie aux exigences de son public récepteur pour se maintenir en vie.

Nicole BELMONT explique que ces versions naissent d'une manière spontanée et implicite lors de la transmission, le conteur improvise des détails pour rapprocher l'image significative de l'imaginaire du récepteur tout en respectant la structure initiale qui préserve la première identité du conte et qui permet sa catégorisation selon le classement d'AARNE et THOMPSON

La forme simple, le conte en l'occurrence, s'élabore, se modèle et se remodèle en même temps qu'il se transmet, sans que les transmetteurs aient conscience de créer. Et cette élaboration se fait dans le respect implicite des règles non dites du genre ¹

La dyade famille /conte se caractérise par des points en commun qui rendent le parallélisme intéressant dans le sens où la famille avec les transitions et les phases de crises par lesquelles est passée, elle continue d'exister depuis des millénaires, elle accepte le changement mais ne disparaît pas, persiste et manifeste une forte résistance aux épreuves qu'elle traverse, tout en prenant de nouvelles formes elle garde toujours son statut d'unité de base. Ce qui est de même pour le conte aussi; populaire, voyageur, modifié, exposé aux défaillances des mémoires et aux opinions régionales, il peine surtout à trouver place parmi les genres littéraires écrits, mais il est toujours présent à travers les temps, résistant aux invasions modernes tenant face contre ce que la technologie propose en variété d'appâts qui attachent le public aussi bien jeune qu'adulte.

L'étude des relations familiales dans le conte populaire autour du bassin méditerranéen appelle à définir en premier lieu la notion de « famille » dans le monde réel, d'identifier ses membres, ses catégories et les liens de parenté qu'elle engendre. Les précisions recherchées, serviront l'analyse comparative, qui s'intéressera aux différents modèles de familles dans le conte, ce qui permet de comprendre et d'expliquer les similitudes et les écarts observés entre les familles du monde réel et celles qui sont racontées, inventées de toutes pièces pour confectionner le monde imaginaire; ceci, sans négliger ce que les mutations du modèle familial peuvent avoir sur la production des contes.

¹ Nicole BELMONT, *La poétique du conte*, Essai sur le conte de tradition orale, le langage des contes, France, Gallimard, 1999, p10.

❖ Qu'est ce qui peut faire une famille ?

De prime abord, la notion de famille semble simple et familière, rien de mystérieux en apparence, C'est même une évidence, une réalité existante depuis le couple d'Adam et Eve. Nous connaissons tous, ce qu'est une famille, pour la simple raison que nous vivons ou du moins nous avons vécu dedans, il y a même celle dont on rêve, on croit tellement la maîtriser qu'on pense qu'on est capable de la dessiner et la construire à notre goût. Cette évidence est truquée, elle n'est pas vraie, cela s'explique par le fait que l'étude de la famille fait partie du domaine des sciences humaines où l'évidence du sens commun n'a pas lieu d'être.

De par la variété des modèles et des cas qu'elle affiche, la famille est considérée comme un phénomène complexe. Cette complication a fait que plusieurs disciplines se sont intéressées au sujet de la famille et aux relations de parenté qu'elle engendre. Serge Vallon, psychanalyste et psychologue (2009) s'est posé la question à propos des spécialités qui peuvent correspondre au champ de recherche de la famille

« Existe-t-il une science qui nous donnerait une définition des fonctions et des représentations de la famille ? Est-ce le droit ou l'histoire qui étudient les traditions et les règles, les droits et les devoirs ? Est-ce la sociologie (qui étudie la société d'aujourd'hui) ou l'ethnologie (qui compare les sociétés entre elles, les plus archaïques avec les plus modernes) ? Est-ce la psychologie ou la psychanalyse qui insistent tellement sur les conditions de développement des enfants? »¹

1 Serge, VALLON, *Qu'est-ce qu'une famille?* Fonctions et représentations familiales, ERES | vie sociale et traitements, 2006/1 no 89 | pages 155 à 161, p 155, ISSN 0396-8669

La réponse serait, que toutes ces disciplines sont mêlées, chacune d'entre elles a sa part de contribution pour la mise en œuvre des processus explicatifs, des lois qui expliquent le fonctionnement de / dans la famille. Pour la définir, Serge VALLON (2006) ¹ dans son article *Qu'est-ce que la famille ?* Propose trois éléments ; dans un premier lieu, c'est ce groupe social, composé de parents et d'enfants, une famille nucléaire, dans laquelle les couples unis par le mariage donne naissance à un enfant ou plus, cette progéniture fera d'eux des parents.

Une famille c'est l'ensemble uni que forment les parents et leur enfant (...). On est simultanément parent et enfant. Le parent produit l'enfant, l'enfant produit le parent, pas l'un sans l'autre ! On « est » famille parce qu'on « naît » ensemble. La famille est chargée de mystère parce que c'est « là qu'on naît », avant d'y grandir. ²

Un deuxième élément définissant la famille, selon VALLON, serait les relations comportementales et les assistances échangées entre les membres de la famille. Les membres d'une famille s'entraident, ne pas être là pour son enfant, pour ses parents, ou ses frères et sœurs est une trahison inadmissible, puisque le lien familial engendre la solidarité spontanée, une aide interne qui permet l'entretien des liens qui unissent les membres de la famille, tous pour un dans le cas du besoin, les uns veillent sur les autres:

« La famille est un groupe solidaire d'appartenance, composé de ceux qui vont devoir m'aider sans réfléchir ni calculer. On s'y serre les coudes dans une chaîne d'unions réciproques. Parfois l'ennemi sera tout ce qui est à l'extérieur, (...) Cette réalité de solidarité se manifeste

1 Serge VALLON, *Qu'est-ce qu'une famille? Fonctions et représentations familiales*, ERES | vie sociale et traitements, 2006/1 no 89 | pages 155 à 161, p 155,ISSN 0396-8669

2 Idem, - *Qu'est ce qu'une famille? Fonctions et représentations familiales*, ERES | vie sociale et traitements, 2006/1 no 89 | pages 155 à 161, p 155,ISSN 0396-8669

parfois bien utilement face au chômage ou aux catastrophes, et encore plus dans les sociétés sans sécurité sociale ou économique comme les sociétés sans État et sans droit. Elle montre que ce n'est pas en vain que nous appartenons à une famille, même s'il faudra en payer un prix en retour. »¹

On est famille parce qu'on « naît » ensemble, cette définition désigne la famille comme une matrice, un utérus collectif, d'où sortirait chacun de ses membres. Cet «utérisme » familial pose problème, même s'il est toujours un peu vrai. Il y a aussi, ce que Vallon nomme architecture juridique, c'est cette organisation administrative qui permet l'identification des individus par rapport à leur lignage. Le livret de famille est un des documents qui contribue à l'organisation administrative de la famille nucléaire, dans lequel on retrouve les noms du couple et les enfants issus de cette union, ce document a été créé en France en 1877 à la suite de la destruction totale de l'état civil parisien en 1871. Ceci dit que toutes les personnes dont les noms sont mentionnés sur un même livret font une famille. Un espace qui représente le domicile familial, puisque dans le sens commun, les personnes vivant sous le même toit font une famille.

La famille, c'est ce qui est écrit sur les faire-part ; faire-part de naissance, de mariage ou de deuil ! Vous avez remarqué tous ces noms qui s'alignent, qui se succèdent dans un ordre calculé. Il faut lire ces annonces d'état civil, elles donnent des photos exactes des familles même si elles sont parfois mensongères. Ainsi, vous ne verrez pas écrit qu'ils sont contents d'être ensemble sur le même faire-part, alors que le testament les oppose ou que la naissance les mécontente. Vous ne verrez pas certains noms, oubliés, comme la dernière concubine du défunt ou les enfants d'un premier mariage. Peut-être faudra-t-il lire une deuxième

1 Serge VALLON, *Qu'est-ce qu'une famille? Fonctions et représentations familiales*, ERES | vie sociale et traitements, 2006/1 no 89 | pages 155 à 161, p 155,ISSN 0396-8669

annonce, publiée à part, ou lire entre les lignes ? Vous y verrez suggérés des absents, défunts soudain remémorés. La famille, c'est aussi cela, cette architecture juridique de vivants et de morts, de ceux qui sont reconnus – légitimes – et de ceux qui n'existent pas, officiellement du moins.^[1] Génération, solidarité, légitimité sont chacune des facettes de la famille. Dans les familles perturbées, ces facettes seront altérées. Constatons qu'elles s'appliquent dans la famille à trois sortes d'acteurs différents : les ascendants et descendants liés par la génération ; les alliés liés par le mariage ou le contrat ; les germains, frères ou sœurs liés par l'appartenance au groupe familial et à un ancêtre légitime commun. Là aussi, la confusion des places aura des effets perturbants.¹

Selon ce descriptif, la famille standard repose sur trois éléments :

Des générations qui se succèdent et se reproduisent, les enfants grandissent et font d'autres enfants pour perpétuer la lignée, puis, une solidarité qui maintient la famille et assure son existence et en fin la légitimité qui officialise l'union du petit groupe mentionné sur des documents officiels. L'absence de l'un de ces éléments n'affecte pas le statut de famille en tant que telle, elle devient juste différente de la famille modèle, nous étudierons ses écarts dans les parties qui suivent.

Cependant, la famille du monde imaginaire sans adresse, avec peu ou encore absence totale d'indices pour la localiser, elle reste moyennement proche du modèle existant dans le monde réel. Elle aussi, est composée de parents et d'enfants rassemblés dans un endroit perdu, sans nom bien sûr, tel que l'exige le caractère du conte, mais il y a toujours cette allusion à la cohabitation qui sous-entend que les personnages vivent sous le même toit et qu'ils forment une famille, on les retrouve regroupés dans une situation initiale qui correspond à un

¹Serge VALLON, *Qu'est-ce qu'une famille? Fonctions et représentations familiales*, ERES | vie sociale et traitements, 2006/1 n° 89 | pages 155 à 161, p 155, ISSN 0396-8669

espace narratif dans lequel se fait la présentation des personnages. Autrement dit, la situation initiale correspondrait au foyer qui abrite les personnages du conte. Ceci dit, que le fictif lié au conte n'est pas si loin du réel puisque la famille dans le conte correspond à ce qui existe dans le monde réel avec quelques différences que nous allons tenter d'éclairer dans cette partie de notre travail.

Comme notre recherche est axée essentiellement sur le conte algérien, pour le développement de ce chapitre, il faut d'abord voir les caractéristiques de la famille algérienne pour pouvoir établir le lien avec les familles rencontrées dans le conte du terroir algérien puis ceux du bassin méditerranéen.

❖ **La famille algérienne/méditerranéenne et ses catégories**

Les pays de la méditerranée profitent de cette ouverture maritime pour échanger tout ce qui est transportable et transmissible. Le transit des marchandises, des savoirs et des histoires est assuré grâce à cette mer nourrice. Les commerces, les voyages touristiques, initiatiques et même les colonisations, tous ces mouvements contribuent aux mutations des sociétés.

De ce fait, les contes eux aussi profitent de cette issue pour se renouveler et retrouver d'autres vies, sur d'autres terres. Le contact des peuples fraye un chemin pour que les contes voyagent c'est ainsi qu'ils sont remaniés grâce aux mutations auxquelles ils sont exposés.

En effet, La famille est un des éléments touchés par les échanges que les pays méditerranéens entretiennent. La comparaison des familles des contes algériens à celles des contes des autres pays de la méditerranée convoque d'abord une approche de la famille algérienne. L'Algérie de par son histoire marquée d'évènements majeurs ; colonisation, indépendance, crises sociales, politiques et sécuritaires, elle est composée de familles ayant subi de multiples mutations. étonnement, nous retrouvons peu d'études sociologiques et anthropologiques consacrées au parcours qu'a connu la famille algérienne,

puisque les analyses retrouvées la concernant ciblent principalement la période coloniale et post-indépendance et encore plus les années 90 qui correspondent à la décennie noire, cette dernière a suscité de l'intérêt à cause de l'importance des changements sociaux riches et accélérés qu'elle a engendrés.

Robert DESCLOITRES et Laid DEBZI, dans un article intitulé, « Système de parenté et structures familiales en Algérie »¹ expliquent que ces cases vides dans l'histoire de l'évolution de la famille algérienne sont les conséquences du fait que les sociologues ont porté plus d'intérêt aux cultures Kabyles Mozabites et Aurassi séparément, en négligeant l'Algérie dans sa globalité. Depuis les Numides, les peuples des terres algériennes vivaient en groupes et occupaient des terres vastes ; ces rassemblements se font autour d'un ancêtre commun qui exerce le pouvoir d'autorité sur ses ascendants, formant un lignage patrilinéaire.

Lahouari ADDI² dans son ouvrage les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine, explique encore que le modèle traditionnel de la famille algérienne d'avant la colonisation opère à deux niveaux la tribu et la Ayla. La tribu qui servait de lien à la communauté globale repose essentiellement sur la solidarité intrafamiliale. Tous ces membres profitent du patrimoine commun. Elle se maintient par la propriété indivise que le père a hérité de ses ascendants et qu'il transmettra dans l'indivision à ses descendants mâles.

Maurice GODELIER définit la tribu comme :

Un groupe local qui se forme quand un certain nombre de groupes de parenté s'unissent pour défendre et se partager les ressources d'un territoire qu'il exploitent séparément

¹ DESCLOITRES, Robert; DEBZI, Laid, *Système de parenté et structures familiales en Algérie*, Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre national de la recherche scientifique; Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne (CRAM) (éds.), Paris, Editions du CNRS, 1965, pp. 23-59, Contient bibl., index., sigles.

² Professeur de sociologie à l'institut d'études politiques de Lyon, université –lumière –Lyon 2. Ancien enseignant –chercheur à l'université d'Oran, il a été plusieurs fois invité dans diverses universités américaines. Il est notamment l'auteur de *L'Algérie et la démocratie* (la Découverte, 1994).

et /ou en commun. Ce territoire ils l'ont soit hérité de leurs ancêtres, soit conquis eux-mêmes les armes à la main. ¹

Les mutations qui ont touché la société ont fait que de manière progressive, les tribus commençaient à se décomposer et elles ont cédé leur place à des Aylas ; Pour définir la Ayla, ADDI écrit qu'elle est

Le groupe social de base dans lequel la vengeance du sang ne s'exerce pas. C'est la ' ayla –la famille patriarcale - , dont les membres d'une même génération sont soit des frères soit des cousins germains, vivants sous l'autorité d'un grand père ou d'un oncle patriarche, et dans lequel la filiation, composée des agnats, est patrilinéaire. ²

Les temps ont fait que la Ayla, n'a-t-elle, aussi, pas tenu face à un modernisme dé compositeur de cette cellule composée de frères et cousins.

Le clan patriarcal réunissait trois générations, voire quatre, n'a pas survécu à l'éparpillement des tribus au XIXe siècle ; mais ce qu'il a libéré comme noyau nucléaires s'est reconstitué en familles élargies, dont l'unité était minée par la forme désormais individuelle des revenus des frères cohabitant sous le même toit.³

Néanmoins, l'éclatement des tribus, n'a pas éliminé certains traits qu'on retrouve chez la famille nucléaire et qui rappellent l'attachement à la tribu mère , autrement dit , la Ayla est une reproduction réduite de la tribu dans laquelle les codes du clan patriarcale sont maintenus.

¹ Maurice GODELIER, *Méthemorphose de la parenté*, Espagne, Champs , Essais, 2010, p57.

²Lahouari ADDI, *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris, éd la découverte, série sociologie, 1999, p 42.

³Ibid, p 37 .

Tantôt élargie, tantôt réduite à sa dimension nucléaire, la famille algérienne, diversifiée dans ces formes, tente de se reproduire tout en respectant les valeurs qui fondent l'ordre patriarcal¹

Le passage du regroupement en tribu à celui de Ayla puis à une famille nucléaire ne s'est pas fait en un jour, il a suivi l'évolution de l'Histoire algérienne, l'indépendance, les études des enfants puis les déplacements professionnels des parents et encore l'exode rurale, tous ces facteurs ont contribué à l'apparition d'une nouvelle famille et une société différente de celle d'avant. Ceci s'explique par le fait que la société et la famille, évoluent principalement sous l'emprise de l'actualité historique et politique.

La famille élargie, étendue, la grande famille ; ce sont des appellations qui additionnent à la famille nucléaire les grands parents, les oncles et les tantes avec leurs enfants, ce qui donne un groupe de personnes de différentes générations qui portent le même nom ou peut-être pas, ceci dépend des règles de filiation adoptées à travers les terres et les ères.

Le mot « la famille » en la langue arabe académique est traduit stricto sensu par le mot Ayla ou el Oussra sans qu'il y est une précision de quel Ayla : Parlons-nous de la grande ou la petite ?

Lahouari ADDI nous parle de Ayla dans une Algérie précoloniale, il utilise ce terme pour désigner l'origine de la famille élargie, qui n'est autre que la continuité d'une tribu dont les membres se sont séparés suites aux mutations qui ont affecté la société, les déplacements des uns et des autres pour des objectifs variés, exode rurale et immigrations. Ces bouleversements ont fait que la tribu, réunissant le clan patriarcal, se déconstruit progressivement pour céder place à la famille étendue.

Lahouari ADDI, explique que :

¹Lahouari ADDI, *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris, éd la découverte, série sociologie, ,1999, p 48.

La Ayla de la société précoloniale –famille patriarcale -, dont les membres d'une même génération sont soit des frères soit des cousins germains, vivant sous l'autorité d'un grand père ou d'un oncle patriarche, et dans laquelle la filiation, composée des agnats, est patrilinéaire. ¹

P. BOURDIEU affirme que :

Cette famille est l'alpha et l'oméga de tout le système : groupe primaire et modèle structural de tout groupement possible, atome social indissociable qui assigne et assure à chacun de ses membres sa place, sa fonction, sa raison d'être et, en une certaine façon, son être.^{[1][2]}_{SEP}

D'une rive à l'autre les appellations changent, sur la rive nord de la méditerranée, où, des études ont été menées par Le Play puis par Emmanuel Todd dans les années 80 en France ; Le Play parle de la famille souche, cette dernière représente une famille fondée sur la cohabitation de plusieurs générations de la même famille, chaque génération est représentée par un couple qui fait de son aîné l'unique bénéficiaire de l'héritage du patrimoine familial, ce qui crée une hiérarchie. Des études démontrent que ces privilèges attribués à l'aîné mènent à l'éclatement des familles puisque les autres membres de la fratries se sentent lésés et privés de leur héritage quittent précocement le nid familial.

Corrélativement à cela, la famille étendue n'est autre que le rassemblement de deux à plusieurs générations sous le même toit quand l'espace et les moyens le permettent.

¹Lahouari ADDI, *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris, éd La Découverte, 1999, p 42.

² Pierre BOURDIEU, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, 1985, P.U .F, p 54.

Chapitre 2 : La famille racontée

Le conte vit dans des sociétés composées de familles, cette promiscuité crée un lien entre les habitants de la société et les personnages des contes. On n'a jamais su laquelle inspirait l'autre, mais il est clair qu'elles se ressemblent ; mis à part les personnages surnaturels et fabuleux qu'on retrouve dans les contes, la ressemblance est indéniable.

Dans cette partie, nous allons voir de près la présence des types de familles reconnues par les anthropologues, dans les contes, ce –ci pointera le lien entre les habitants des contes et ceux de la société dans laquelle ils se pratiquent.

Ce travail nous conduira à observer l'impact que peut avoir l'errance du conte à travers les pays de la méditerranée sur les modèles de familles racontées.

La famille nucléaire est la plus répandue dans les différents contes mais il nous a semblé plus cohérent de commencer par la famille étendue celle qui s'est disloquée pour devenir la petite famille.

❖ La famille étendue

La famille étendue est composée de grands parents, d'oncles et tantes, cousins et cousines, elle est très peu citée dans les contes. Cette absence du grand groupe familial dans les histoires semble absurde, une absence qui serait juste incompatible avec l'ancienneté du genre et sa popularité dans des sociétés où la promiscuité est très accentuée, primordiale même. Puisque le conte permet de réunir les membres de la grande famille pendant de longues veillées, il est surprenant d'observer que le récit, contrairement au monde réel, se montre restreint au sujet des personnages et il se limite à la petite famille. L'absence des grand- parents et celle des oncles et des tantes dans le conte, fait de lui un espace réservé à la dite petite famille, ce que les anthropologues appellent la famille nucléaire, composée de couple et d'enfants mariés ou pas, cette dernière se présente sous plusieurs catégories ; nombreuse ou réduite, avec une personne qui manque ou qui disparaît au cours du récit, ce sont des situations que nous découvrirons progressivement au cours de cette première partie réservée à la famille.

Etrangement, comme nous l'avons déjà noté, les grands-parents sont quasi absents du récit, à l'exception de la grand-mère du *Petit chaperon rouge*, ou encore le grand-père dans le conte *Le chêne de l'ogre*. Ces deux contes, se partagent la séquence dans laquelle la petite fille apporte de la nourriture à son grand père ou à sa grand-mère alitée.

Ce constat, laisse croire que les grands parents n'ont pas de rôles dans ce monde fictif, ils seraient des actants externes, ils sont plutôt, les cinéastes qui attribuent les rôles sans qu'ils en gardent pour eux.

Dans le monde réel, la réduction progressive des membres du groupe familial, passant de la grande famille à la petite est une épreuve effrayante. Cette décomposition est souvent mal vécue, considérée comme une malédiction qui mène à l'extinction de la famille et surtout celle de la lignée. La famille

considérée comme une entité basée sur l'union et la solidarité fait que, la perte d'un membre affaiblit l'union et expose le groupe à l'éclatement.

Cependant, l'éclatement et probablement la disparition du groupe sont reçus avec la même appréhension dans le monde imaginaire, malgré le caractère fictionnel du genre, l'affection familiale reste identique. Nous observons dans les contes du bassin méditerranéen la même hantise envers la dislocation du groupe familial, la peur est commune, elle est racontée avec la même crainte.

Dans le tableau suivant, nous avons pris quelques contes pour montrer cet accord méditerranéen qui explique la similitude dans l'expression quand il s'agit de la perte d'un membre de la famille puisque la disparition d'un membre provoque systématiquement l'éclatement familial dans le récit.

A partir de ces contes, nous déduisons que les sociétés méditerranéennes avec toutes les différences culturelles qu'elles affichent, la famille nombreuse reste quand même un modèle à proposer puisque on continue à raconter que la présence des enfants et des bruns sous le même toit est importante puisqu'elle offre de la sérénité et de l'assurance et pourtant ceci, n'est pas valable pour toutes les sociétés du bassin méditerranéen, l'union familiale est différemment perçue, elle dépend de la culture ainsi que de la religion.

Sur la rive nord de la méditerranée, l'autonomie des enfants est plus précoce que celle qu'on observe dans les sociétés maghrébines, ils quittent le foyer parental plus tôt que les enfants maghrébins, cela est lié aux conditions socio-économiques et puis culturelles, alors que, dans les contes l'importance de l'union et sa durée est au même degré, similaire sur les deux rives; que le conte soit raconté en langue arabe, française ou turque ... l'union familiale a la même valeur.

Pays	Conte	Extrait
Algérie	<i>Sbart, sbart, ma sbart ghir ana !</i>	<p>« Il était une fois un père et une mère qui avaient une fille, sept fils et sept brus. Ils possédaient aussi de nombreux troupeaux de vaches de chèvres et de moutons. Tout semblait concourir au bonheur de cette nombreuse famille jusqu'au jour où une étrange créature apparût à la fillette et lui dit d'un ton méchant et d'une horrible voix :tremble enfant, bientôt mourront ta mère, ton père et tes frères et tu seras seule au monde quand tes sept belles-sœurs retourneront chez leurs parents La petite fille, affolée et toute tremblante courut voir sa mère pour lui faire part de cette étrange apparition ; quand elle eut tout raconté à sa mère, cette dernière la rassura :</p> <p>n'écoute pas ce qui vient de te prédire cet affreux</p>

		<p>monstre ! C'est probablement un jaloux qui nous envie ! Si jamais il revenait t'effrayer, dis – lui que nous sommes nombreux que même si on devait nous égorger, le couteau qu'on utiliserait s'userait »¹</p>
Tunisie	Arbeine ouled men fard bouwou fard om	<p>« Il était un roi qui avait quarante garçons et qui s'était juré de les marier à quarante sœurs nées elles aussi d'un même père et d'une même mère. Il appela un jour son plus jeune fils, M'hammed, lui demanda d'aller voir un certain sultan car il avait les quarante filles rêvées et de les demander en mariage. »²</p>
Turc	Les onze fils du patriarche	<p>« Il était une fois une femme d'un padichah qui avait eu onze garçons. Quand elle attendit à nouveau un enfant pour la</p>

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Sbart,sbart , ma sbartghir ana !,tome1 , Dalimen,2014, p93

²Bohra BEN HASSEN, Thierry Charnay , *Contes merveilleux de Tunisie*, Arbéin eouled men fard bouwou fard om, Paris , Maisonneuve&larose,2002, p113.

		douzième fois, elle dit car elle aimait beaucoup les filles ... » ¹
Français	Le petit poucet	« Il était une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avaient sept enfants, tous garçons. L'aîné n'avait que dix ans, et le plus jeune n'en avait que sept. On s'étonnera que le bûcheron ait eu tant d'enfants en si peu de temps ; mais c'est que sa femme allait vite en besogne, et n'en faisait pas moins que deux à la fois. » 2

Le conte algérien (au tableau) véhicule l'idée de l'importance du nombre dans une fratrie mais aussi la crainte que peut provoquer toute disparition menaçante. Nous citons également l'exemple du conte La chatte et la fève³ qui relate l'histoire d'une famille composée de sept fils et une fille.

Malgré la tolérance de l'imaginaire, l'exagération a un effet de surprise, pareillement au ressenti dans une situation vraie ; quand le conte propose une famille de quarante fils du même père et mère, la pensée manifeste l'étonnement

¹Pertev.Naili .BOROTAV, *Contes de Turquie ,Les onze fils du padichah*, traduit du turc et présentés par A. FLAMAIN et M. NICOLAS, Paris , Maisonneuve&larose,2002, p113

² Charles PERRAULT, *Contes et autres contes de Madame d'Aulnoy , Hamilton et madame Leprince de beaumont*, Italie, edi De La FONTAINE au ROY, p45.

³Rabeh BELAMRI, *Contes de l'est algérien, Les graines de la douleur, La chatte et la fève*, Paris, publisud, 1982, p 65.

et marque la surprise en oubliant le pouvoir du monde imaginaire qui surpasse le réel.

Le conte tunisien *Arbeine ouled men Fard Bouwou Fard Om* nous enfonce encore plus dans de la fiction, il propose une famille composée de 40 fils et que le père espère les marier à 40 sœurs du même père, ce qui semble invraisemblable. Pour que l'union soit encore plus intense, le conte même souligne que la possibilité de trouver quarante autres filles sœurs serait du songe.

En outre, de l'autre côté de la rive sud nous retrouvons également des contes qui proposent des familles nombreuses composées par exemple d'une fratrie de onze à douze, un nombre pas très habituel.

Pour le conte, *Les onze fils du padichah*, le nombre des multiples accouchements est justifié par le désir d'une mère à avoir une fille après plusieurs naissances masculines, comme si cela nécessitait un alibi, la femme qui désire tellement la naissance d'une fille se montre prête à échanger les douze garçons contre une fille.

Avec un autre conte très connu, *Le petit poucet*, nous découvrons encore que le nombre d'enfants ne laisse pas les conteurs indifférents, ils commentent et partagent leurs avis avec leur public, ceci explique que le nombre d'enfants au sein des sociétés suscite des commentaires que les conteurs reprennent et partagent.

D'après l'extrait tiré du conte *Le petit poucet*, nous remarquons à quel point la famille composée de sept enfants pouvait surprendre.

Corrélativement à cela, nous observons que les diverses compositions familiales qu'on retrouve dans les contes offrent un éventail de modèles où la famille est composée d'un couple et d'enfants au nombre qui varie entre 1 et 40 ce qui ne correspond pas vraiment aux modèles repérés dans les pays du bassin

méditerranéen. Il se trouve que dans les contes on rajoute des enfants mais on écarte les grands parents, les oncles et les tantes qui partagent tous le même toit.

Tout de même, avec ces grandes fratries que les contes proposent, nous constatons que les multiples adaptations aux ères et terres lors de ses périples, le conte ne s'est pas imprégné de l'évolution de la biologie et des inventions de contraceptifs pour la maîtrise du nombre d'enfants dans une famille, elle a gardé sa liberté loin de toutes les formes de restrictions modernes. Nous ne retrouvons aucune allusion concernant les méthodes de contraception pour réduire la famille nombreuse et aller vers le type de famille nucléaire, mais à travers la fréquence des familles nucléaires nous pouvons dire que le conte a suivi implicitement le monde réel. Théoriquement parlant, il n'est pas possible de prouver cet accompagnement du fait qu'il est impossible de donner l'âge d'un conte.

❖ La famille nucléaire

Contrairement à la Ayla ; la dite famille étendue dont a remarqué l'absence dans les contes, la famille nucléaire, elle, est l'assise sur laquelle se construit le récit, c'est avec ses personnages que l'histoire se tisse, elle est présentée au début du conte dans une situation initiale exposée aux perturbations pour déclencher une intrigue. La famille nucléaire est définie par les ethnologues et les spécialistes de la sociologie par celle qui se compose d'un couple marié ou pas, avec ou sans enfants.

Dans le conte comme dans le vie sociétale, la famille s'affiche sous des écotypes affichant des variantes par rapport à la famille modèle –famille type- qui se compose d'un couple et des enfants vivants harmonieusement. Ces variantes se manifestent à travers l'absence d'un membre, soit à cause d'un décès ou d'une départ et en plus, par l'effet du fictionnel puisque le conte propose des

familles où on retrouve des personnages peu communs ; des nains, des échangélin ou des animaux comptés comme des enfants.

Notre corpus sélectionné principalement pour servir le sujet des relations familiales offre une kyrielle de situations différentes les unes des autres ; le traitement de ces variantes ne peut être réalisable que si on établit un modèle de référence pour la comparaison, l'archétype serait le modèle du couple vivant avec leurs enfants dans une ambiance paisible.

Nous allons voir de près les familles classiques présentes dans le conte, d'abord dans des contes algériens et puis les comparer à ceux des autres pays pour repérer des écarts s'ils s'en trouvent.

Le conte qui s'ouvre sur des présentations d'une famille composée d'un couple et deux enfants et presque une tradition, en Algérie beaucoup de conte commencent ainsi, pourtant, ce n'est pas l'image la plus répandue au sein de la société puisque jusqu'à nos jours il existe des familles étendues où les oncles et les tantes cohabitent encore par soucis économiques ou autres, il est tout de même possible que cela soit juste un choix et un mode de solidarité, puisqu'on trouve de vastes domaines familiaux sont construits pour loger les enfants mariés.

Nous observons qu'avec toutes les versions possibles d'un même conte, la famille reste intacte, l'exemple du conte :

❖ **Bagrettelittama (conte algérien)**

Le conte de La vache des orphelins

L'un des plus racontés en plusieurs versions; dans notre corpus nous retrouvons trois versions parmi légion. D'ailleurs, il est surnommé le conte des mille et une versions, Youcef Alliouï¹ propose 13 versions kabyles (en kabyle :Tafunast (n)

1 Youcef ALLIOUI est sociolinguiste et psychologue. Il nous livre, dans ce dix-huitième ouvrage, également consacré à la littérature orale berbère de Kabylie, un seul conte - très connu des Kabyles -, récit qu'il avait maintes fois entendu de sa mère, de sa grand-mère et des autres femmes de sa famille, autour

igujilen) , toutes se lancent dans le récit en présentant une famille composée d'un couple et deux enfants, ce qui correspond au modèle standard de la famille nucléaire.

Pour notre corpus, nous avons pris les versions de Rabah Belamri dans *Les contes de l'est algérien, graines de la douleur*, Zoubeida Mammeria, *Contes du terroir Algérien*, ainsi chez Nadine DECOURT; ces trois versions restent fidèles à la famille type.

Versions de :	Extraits des différentes versions de <i>La vache des orphelins</i>
Rabeh BELAMRI	« Dans un village lointain vivait une petite famille composée du père, de la mère et de deux enfants, un garçon et une fille .Une profonde affection attachait parents et enfants, et leur existence était pleine de charme. » ¹
Zoubeida Mammeria	« Il était une fois un homme qui vivait petitement mais tranquillement avec sa femme et ses deux enfants » ²
Nadine Decourt	« Il n'y a rien d'autre que ce qu'il y a, un homme et une femme qui avaient des enfants, un garçon nommé Ali et une fille nommée Aicha. Ils vivaient ainsi jusqu'à ce qu'un jour leur mère tomba malade. La femme avait une vache qui lui appartenait à elle et non pas au mari» ³

du foyer (Ikanoun). Il s'est efforcé de rapporter, en transcrivant avec le plus de rigueur et de constance possible - avec cette sensibilité et cette passion qu'on lui connaît pour la langue et la culture kabyles -, ce qui lui avait été transmis dès l'enfance.

¹ Rabah BELAMRI , « *La vache des orphelins* » in Contes de l'Est Algérien, les graines de la douleur, France, éd Publisud,1982.p 15.

²Zoubeida MAMERIA, « *La vache des orphelins*, Bagrette Lithama »in Contes du terroir algérien, Dalimen, Alger,2013,p 203.

³ Nadine DECOURT, *La vache des orphelins*, contes et immigration, presses universitaires de Lyon, 1992,p 98.

Ces trois versions du terroir algérien montrent que la famille composée d'un couple et de deux enfants pouvait se considérée heureuse, savourer la vie en toute tranquillité.

Quand on parle de contes algériens on convoque impérativement les contes kabyles qui contribuent avec force dans la diversité du patrimoine algérien. La Kabylie par sa nature montagnarde, ses paysages et la promiscuité de ses constructions est un univers très propice pour cultiver les histoires, elle offre une grande richesse en culture orale, chants et contes. Que le conte soit raconté en arabe ou en berbère, la dominance de la famille nucléaire est la même.

❖ **M'kidech le nain rusé (conte algérien kabyle)**

Que les personnages vivent à la campagne, dans un village ou ailleurs, le bonheur familial est similaire, l'existence de la famille dépend de celle d'un couple et des enfants.

« A la montagne, vivait jadis une famille de paysans. Dieu les a comblés en leur donnant six garçons tous fort et vigoureux. Le tableau est idyllique. »¹

Cet idéal représentant la famille nucléaire ne se limite pas à la société algérienne, puisque sur l'autre rive, chez les turcs par exemple avec lesquels l'Algérie partage un pan de son histoire, nous retrouvons le même conte dans une version intitulée les deux orphelins. La Turquie qui est moitié européenne moitié asiatique, musulmane propose le même modèle de la famille nucléaire.

¹ Ahmed MEHDI, « M'kidech le nain rusé » in Recueil de contes Kabyles, , Tizi-Ouzou, édit Mehdi , 2011, p355.

❖ Les deux orphelins (conte turc)

« Il y avait une fois une famille qui vivait à la campagne, dans le bonheur. Elle se composait du père, un fellah dur au travail et doux envers les siens, de sa femme qu'il aimait tendrement et qui se dévouait à leurs deux enfants : L'aînée Meriem, très belle fillette, et son frère, de deux ans plus jeune qu'elle. ...Le temps s'écoulait dans la paix et la joie, rythmé par les fêtes de la nature et celle du foyer. Lorsque survint la catastrophe familiale : la mère tomba malade et mourut.»¹

L'ambiance harmonieuse dans laquelle peut vivre une famille de ce type est un trait commun sur lequel les conteurs insistent, sa récurrence prouve que l'union des membres de la famille, couple et enfants, offre et garantit la paix et la tranquillité morale que les conteurs transmettent à leur public. Cette similitude dans les contes algériens est justifiable par le fait qu'ils se trouvent pratiqués sur le même territoire chez le même peuple en plus avec les contes turcs, la religion pratiquée chez les deux sociétés est aussi une bonne raison pour cette concordance ; alors que, quand il s'agit d'une autre culture, autre rive et une religion différente c'est l'universalité du conte et celle de la famille qui sont convoquées.

Le bonheur des familles nucléaires cités dans les contes est lié au fait que les membres soient présents et en bonne santé, cette image découle de la norme préétablie, elle ne suscite aucune expression de gratitude, il est normal que la famille soit composée ainsi. Dans un conte italien, nous découvrons un indice religieux qui renvoie à la foi et le remerciement envers le créateur pour ce don qu'est la famille.

¹ Jeanne SCelles-MILLIE, « *Les deux orphelins* » in *Contes mystérieux d'Afrique du nord*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p.107.

❖ Un navire chargé de ...(conte italien)

« Un mari et une femme avaient un enfant, et ils vouaient une dévotion absolue à saint Michel Archange, ils fêtaient tous les ans son jour. »¹ L'évocation du Saint Michel Archange, qui est le chef des anges, indique que cette union familiale est une bénédiction qui suscite des remerciements.

Algérien, algérien kabyle, turc, italien, peu importe la religion et la région, la famille dans le conte s'épanouit avec un couple et des enfants, c'est avec ces personnages qu'on crée des histoires pour les habitants de la terre.

Cependant, la famille nucléaire, telle que les sciences humaines la décrivent n'est qu'une situation introductive qui bascule vers une autre dès qu'une personne manque à l'appel. L'absence d'un membre est un moment important dans la trame du récit, c'est l'évènement qui assure le déclenchement et la continuité de l'intrigue. Il est important de signaler que dans ces contes l'union familiale est considérée comme un don divin. C'est dieu qui comble ces familles en leur offrant des enfants et c'est aux anges des cieux de les protéger.

1 L'absence des parents

V. PROPP classe l'éloignement d'un membre de la famille de la maison pour une quelconque raison à la tête de la liste des fonctions qu'il propose pour cerner les rôles des personnages dans le conte. Le départ d'un membre lance le récit sur de nouvelles pistes là où beaucoup d'événements peuvent être mis en place ; la guerre, le pèlerinage, la mission, la quête d'un trésor. De telles missions vers l'incertain sont des motifs composants de la structure du conte.

Les départs et les absences causent un déséquilibre dans le conte d'où la quête de cet équilibre perdu devient le fil conducteur du récit, il est toujours question

¹ Italo CALVINO, *Un navire chargé de ...*, Contes italiens, traduit de l'italien par Nino Frank, France , Folio, 1995. p139,

d'une vacance à combler, c'est la morphologie du conte même qui exige que le méfait ou le manque d'un élément **A** finit toujours par retrouver l'élément **W** en phase de dénouement que cela soit résout par un mariage ou une fonction de récompense.¹

En outre, l'absence d'un membre crée un vide à combler, il suffit qu'un membre manque pour que la famille du conte devienne non conforme à l'archétype; quand la reine décède, le roi ne peut rester seul ainsi est fait le conte.

Tout comme dans la vie réelle, la mort reste la forme la plus renforcée de l'éloignement, très présente dans le conte, c'est l'un des éléments majeur qui assure l'intrigue et le rebondissement du récit sur d'autres évènements dans d'autres séquences, le décès est un triste événement qui attache le récepteur et maintient son attention pour la découverte des séquences qui suivent à ce tragique incident. Les décès et les départs des parents sont des faits réels, s'il se trouve qu'il y ait des écarts dans les contes par rapport au vécu, ça concernerait les raisons, les manières et les conséquences de ces absences.

Les variantes possibles toucheront principalement le sujet qui disparaît, les raisons et les circonstances de la disparition, autrement dit : Qui manque? Et pourquoi il n'est plus là ?

Il est à noter que la réception et les effets de ces disparitions ne sont pas les mêmes, elle dépendent elles aussi des cultures et des peuples qui réceptionnent le conte puisque elles le remodèlent selon leur perception collective.

-La disparition de la mère

Dans le conte comme dans la vie réel c'est un événement qui renverse l'équilibre familial, cette absence crée une case vide dans la famille, mais c'est surtout celle qu'on garde rarement vacante, la structure du conte exige l'invitation du personnage substituant, qui n'est autre dans ce cas que la marâtre.

¹ Vladimir PROPP, *Morphologie du conte*, Seuil, « Poétique »1965 et 1970, p112.

Nous constatons que contrairement à l'époux, qui part de chez lui soit pour mourir ou pour une autre raison, la femme, elle, n'a le droit qu'à la mort, sa disparition n'est jamais une fugue pour vagabondage.

De notre corpus, nous retenons que la disparition de la mère du clan familial est principalement marquée par la mort, elle est supprimée de la trame du récit par la méchante maladie, alors que dans le cas où c'est le père qui tombe malade les enfants courent à la recherche du remède magique. C'est une fonction bien définie par Propp : la huitième, qui explique le manque de quelque chose à l'un des membres de la famille, étonnant que ces membres ne sont jamais sollicités pour sauver la mère, c'est un service réservé aux pères et aux rois et même aux enfants, la mère ne bénéficie pas de cette attention, peut-être, cela s'explique du fait qu'elle soit remplaçable et le détachement est plus simple. Raconter la mort de la mère est similaire dans tous les pays malgré les différentes cultures et religions.

De notre corpus, toutes les situations initiales examinées rappellent que le quotidien familial n'est plus le même après la disparition de la mère.

Le remplacement des personnages est une technique pour l'élaboration de variantes, en gardant la même structure le personnage est remplacé par un autre pour repeindre le conte et produire un autre ; le roi est remplacé par un homme quelconque, cela n'entraîne aucun changement sensible dans le récit puisque ce ne sont que des valeurs symboliques qui ont été changés, mais à la base le roi n'est qu'un homme.

Par contre, le remplacement des mères est un tournant majeur dans l'histoire.

Camille Lacoste Dujardin l'explique ainsi

Le veuvage masculin se rencontre assez fréquemment dans les contes. Il a pour conséquence immédiate le remariage du père et lorsque, ce qui est le cas le plus général, il y a des enfants au foyer, la nouvelle épouse bientôt mère à son tour, devient marâtre des enfants du

premier lit. Cet état de fait constitue une situation initiale des plus chargées d'émotivité, très profondément ressentie dans le public enfantin et mise en scène non sans quelque complaisance par la conteuse et les parentes féminines¹

Le conte *Bgrettelitama, la vache des orphelins*², déjà cité, relate les malheurs de deux enfants suite à la mort de leur mère. Dans la version proposée par Z. Mameria le conte s'ouvre sur une introduction inspirée du saint Coran pour rappeler le statut de l'orphelin et le devoir de protection que nous lui devons. Dans ce conte, c'est la disparition de la mère qui alimente le récit, cette mère reste comme actant marquant tout au long du récit, même enterrée elle veille sur ses petits, elle les nourrit, les protège jusqu'à ce qu'ils atteignent bon port.

Pour le développement de cette partie, on avait prévu traiter l'absence de la mère et l'apparition d'une marâtre séparément, sauf que, en avançant dans le tri des contes de notre corpus, on constate que ce sont deux éléments joints, inséparables ce qui oblige l'insertion de la marâtre dans cette même partie.

Dans le conte, comme dans la vie courante la perte de l'épouse, est suivie par la quête de la prochaine, c'est une absence à combler, un personnage à mettre en place pour poursuivre le conte. Le remariage de l'époux est une tradition, à laquelle la structure du conte ne peut pas échapper.

Pour marquer la fréquence de cette disparition suivie de secondes noces, on a pris quatre contes du même patrimoine, celui de la Tunisie :

❖ **El krida, La petite Guenon,**

Dans lequel la mère meurt et le père se trouva une seconde épouse ;

¹ Camille LACOSTE –DUJARDIN, *Le conte Kabyle, étude ethnologique*, Paris, éd François Maspero, col Domaine maghrébin, 1970, p 402.

²Zoubeida MAMERIA, « *La vache des orphelins, BagretteLithama* » Contes du terroir algérien, Alger, éd Dalimen, 2013,p 203.

« Un homme avait une fille d'une grande beauté, sa femme mourut, il se remaria. La belle-mère détestait la jeune fille et en était jalouse »¹

❖ **Hafsa kol kelma B bassa, Hafsa, à chaque mot un pet**

« Il y avait un homme dont la femme mourut lui laissant une fille nommée Mahbouba et un garçon nommé .Il se remaria, sa nouvelle femme lui donna une fille ... »²

❖ **Ettwaïr Lakhdar, l'Oiselet vert**

« Il était un homme qui avait une fille et un garçon. Sa femme mourut, il se remaria. »³

On rajoute à cette liste de contes tunisiens un autre qui s'intitule

❖ **Ya korsya tir bya, oh machaise porte moi dans les airs**

« Un veuf avait sept filles.il prit une nouvelle femme qui ne les aima pas et voulut s'en débarrasser.»⁴

Selon le recueil, ce conte est connu sous un autre titre, celui de La chatte des cendres dont sa traduction littérale correspond au conte français de Cendrillon.

Pour ne pas rester sur des contes maghrébins et dire que le remariage est systématique chez certaines cultures; dans un conte italien nous retrouvons les mêmes comportements.

¹Bohra BEN HASSEN, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie*, El Krida, Petit Guenon, France, édi Maisonneuve& Larose, 2002, page 73.

² Ibid. p81.

³ Ibid. p 109.

⁴ Bohra BEN HASSEN, Thierry CHARNAY, « *El Krida, Petit Guenon* » Contes merveilleux de Tunisie, France, édi Maisonneuve& Larose, 2002, p 133.

* Ce conte est connu sous les deux titres, *La chatte de la cendre* est la traduction littérale et correspond au conte français de *Cendrillon*. Basile le donne déjà dans son *Pentameron* sous le titre de *La chatte des Cendres*. Ce titre est également une expression figée usitée dans la vie courante tunisienne pour dénigrer une femme qui n'est pas assortie à son mari (par exemple laide, trop âgée ou inculte). Mais elle peut aussi exprimer un sentiment de pitié pour une femme maltraitée. (Contes merveilleux de Tunisie, page 133)

❖ **Le prince canari (conte italien)**

« Il était un roi, et il avait une fille. La mère était morte, la marâtre n'était que jalousie à l'égard de la fille et ne cessait pas de dire au roi le plus grand mal de cette fille. »¹

Dans un autre conte algérien nous retrouvons la présentation d'une famille composée d'un père et sa fille sans qu'il y est le moindre détail au sujet des circonstances de l'absence de la mère, on ne parle pas de décès, d'ailleurs, on ne prend même pas la peine de qualifier le sultan de veuf.

❖ **El fella**

« Il était une fois un sultan qui n'eut comme enfant qu'une fille. Il se mit à aimer cette fille d'un amour possessif qui lui dictait des actes hors du commun. Dès sa naissance, la petite princesse fut confiée à une nourrice. »²

Malgré les ressemblances que peuvent afficher les contes, les écotypes ne sont pas à exclure, parmi les contes de notre corpus, nous retrouvons le cas où la première épouse sur son lit de mort, planifie le mariage de son époux après son départ, elle lui choisit la femme et pourtant, la vie réelle a toujours montrer la possessivité féminine et qu'aucune femme n'accepte une rivale même après sa mort, dans le conte de Peau d'Âne l'épouse mourante implorait son époux de ne prendre que celle qui la dépasserait en beauté tout en s'estimant la plus belle de toutes, jusqu'à à ce que le sort fit que sa fille le soit.

❖ **EL GOSSA (histoire du Talisman)**

L'histoire de Meriem, l'épouse d'un homme très attentionné et amoureux, souffrante et approchant la mort, confie une mèche de ses cheveux, el Gossa à Batoul la domestique et lui demande de ne jamais quitter la maison et prendre soin de son mari.

« Un jour sentant sa mort prochaine, Meriem demanda à Batoul de lui apporter son coffret. Batoul s'exécuta et

¹ Italo Calvino, Contes italiens, traduit de l'italien par Nino Frank, France, edi Gallimard, 1995, p95.

²Zoubeida Mameria, Contes du terroir algérien, El fella , Alger , edi Dalimen ,2013,p 163.

Meriem ouvrit délicatement la boîte pour en retirer, au grand étonnement de la servante, des ciseaux avec lesquels elle coupa une mèche de sa frange.

Tiens, dit –elle à Batoul, en lui tendant la mèche, garde -là près de ton corps. Promets- moi de ne jamais quitter cette maison. »¹

Même s'il n'est pas possible de -à défaut d'enquêtes- de se prononcer avec des chiffres, et dire combien d'épouses organisent le mariage de leur époux, ceci n'est pas rare, mais il se fait dans la discrétion absolue.

Cependant, nous concluons que dans les contes comme dans la vie courante les familles normales, disons standards, sont faites d'un couple et d'enfants, quand la mère s'en va, il faut en trouver une autre pour la remplacer, l'homme ne peut s'en passer de cette présence féminine qu'il soit roi ou bûcheron.

Malgré le nombre conséquent des contes qui relatent la séquence de la mère qui disparaît et le remariage du père, on ne retrouve pas d'écart à signaler entre les contes des divers pays de la méditerranée.

Un conte algérien a mis en avant un point pas commun dans les contes, c'est celui d'un départ volontaire, dans notre recherche cela semble un cas distinct, puisque la femme ne quitte jamais son foyer en abandonnant sa famille. Dans le conte qui suit, c'est la cause de la disparition qui marque la différence, la femme part, laisse son époux, pour sauver un honneur de famille, cette histoire d'honneur à laquelle nous consacrerons une analyse à part.

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, El gossa , Alger, édi Dalimen ,2013,p 143 .

❖ **Ya li rekda fi hoferteknodikassimchaktek¹**

- (Toi qui dors dans ton trou, lève-toi et vis ta destinée)

C'est l'histoire d'une femme qui fait un rêve prémonitoire dans lequel, un vieil homme lui prédit une errance durant laquelle elle vivra sept ans mendiante, sept autres, elle servira de masseuse dans les bains et les sept dernières années elle se retrouvera dans une maison close ; un sort insupportable pour une femme de son rang ce qu'il la pousse à fuguer et épargner à sa famille la honte. Elle décide de mettre fin à sa vie.

« Dès le lendemain, elle entreprit de mettre au point son plan pour disparaître en douceur, sans déranger personne, comme si c'était une mort naturelle »²

Delà, nous notons que dans le conte, la disparition de la mère n'est pas traitée de la même manière que celle des pères, la femme meurt et ne part pas de bon gré. Que le conte soit raconté en occident ou au Maghreb, le remplacement de l'épouse est systématique, contrairement à d'autres littératures qui racontent la fidélité conjugale éternelle, dans laquelle le veuf garde en mémoire la défunte et espère la rejoindre.

Il a été décevant de lire que les hommes ne pleuraient pas l'épouse perdue, heureusement qu'un conte de Madame de D'Aulnoy à fait la différence puisque il relate la réaction de l'époux après la perte de sa conjointe, la douleur merveilleusement racontée

« C'était une fois un roi fort riche en terres et en argent ; sa femme mourut, il en fut inconsolable. Il s'enferma huit jours entiers dans un petit cabinet, où il se cassait la tête contre les murs tant il était affligé. On craignit qu'il ne se tuât, on mit des matelas entre la tapisserie et la muraille, de

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, yaelirakda fi hofertek nodi kassi mchaktek, Alger, édi Dalimen, 2013, p77.

²Ibid,p80.

sorte qu'il avait beau se frapper, il ne se faisait point de mal »¹

Un extrait qu'on ne retrouve pas dans d'autres conte, où le décès de l'épouse est un événement simple dans le récit, qui ne suscite qu'une seule réaction qui est le remariage. Cet exemple de conte affiche un comportement pas très connu dans les contes et encore moins dans des sociétés maghrébines où la douleur masculine n'est pas à afficher.

- La disparition du père

Tout comme le monde référentiel, le père disparaît du groupe familial pour multiples raisons, contrairement à la mère qui ne quitte ses enfants que pour mourir, le père quant à lui, part pour de grands voyages, si ce n'est pas la mort, c'est le départ pour la grande aventure qui fera de lui le héros qui s'est sacrifié pour subvenir aux besoins de sa famille. L'absence du père ou de l'homme en général n'a pas les mêmes conséquences que celles qui découlent de la disparition de la mère, c'est ce que nous allons découvrir à travers des contes méditerranéens.

Pareillement aux contes qui relatent l'absence de la mère, certains contes démarrent la narration en établissant le portrait d'une famille sans père. Cette absence si elle n'est pas introduite par la maladie qui entraîne la mort elle est exprimée via la notion de la veuve. Cette remarque va à plusieurs contes de pays différents, ce qui laisse penser que l'existence de la mère célibataire est impossible dans toutes les sociétés du moins dans les contes. C'est un point que nous développerons dans une partie consacrée au mariage.

¹ Marie Catherine COMTESSE D'AULNOY, *L'oiseau bleu*, dans Charles Perrault, Contes et autres contes de Madame d'Aulnoy, Hamilton et madame Leprince de Beaumont, Italie, édi De La FONTAINE au ROY, p106.

Contrairement aux contes qui présentent l'homme qui vit seul avec un enfant ou des enfants, mais qu'on ne qualifie pas régulièrement de veuf, la femme, quant à elle, elle est soit veuve soit vieille puisque nous retrouvons cette expression « une vieille femme qui vivait avec ses filles, ses enfants ,.... »

❖ **Merzkan, bet ou sbah maken!**

Merzkan a passé la nuit et au matin, n'a rien trouvé, c'est le titre d'un conte algérien qui relate l'aventure d'un gendre opportuniste, qui profitait de l'absence du père. « On raconte qu'autrefois dans une ville lointaine, une riche veuve appelée Zeyneb, vivait avec sa fille unique répondant à un joli prénom de Doha. Possédant une immense fortune, elle vivait dans l'opulence en sa riche demeure aux immenses et luxueux jardins. »¹ Les circonstances de l'absence du père sont résumées dans le mot de veuve, aucun détail n'est émis, sauf que le père qui est mort a assuré ses responsabilités jusqu'au bout en laissant sa petite famille loin du besoin.

Cette omission qui concerne les circonstances de l'absence paternelle est fréquente, on la retrouve aussi dans des contes kabyles, malgré les différences que la communauté kabyle affiche par rapport à d'autres régions algériennes aussi différentes les unes des autres sur certains détails sociétaux, c'est ce que nous lisons dans un des contes

❖ **La mare ou éteindre ces flammes, O aicha ma fille**

« L'on raconte qu'aux temps anciens, il existait une veuve entourée de sept enfants qui se suivaient de près. Elle était pauvre et sa tâche était rude. Le jour, elle travaillait pour autrui ; la nuit, elle travaillait pour elle. »²

Les veuves sont là dans le bassin méditerranéen, comme en Algérie, elle assurent la protection de la famille pour que la disparition de l'époux soit moins pénible

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Merzkan, bet ou sbahmaken , Alger, édi Dalimen , 2013,p111.

² Ahmed MEHDI, *Recueil de contes kabyles*, Tizi Ouzou , Algérie, édi Mehdi , 2011, p92 .

pour les enfants, sur l'autre rive, en Italie, le conte relate aussi une mort d'un père sans détail, c'est ce que nous lisons dans le conte suivant :

❖ **Le nez d'argent**

« Il était une blanchisseuse demeurée veuve avec trois filles. Les quatre femmes cherchaient le plus de linge à laver qu'elles pouvaient, mais elles enduraient la faim quand même. »¹

Puis on note encore un autre conte français qui raconte le veuvage d'une femme qui se voit condamnée à ce statut aucune seconde vie conjugale n'est prévisible ou même espérée

❖ **Le nain jaune**

« Il était une fois une reine, à laquelle il ne resta, de plusieurs enfants qu'elle avait eus, qu'une fille qui en valait plus de mille : mais sa mère se voyant veuve, et n'ayant rien au monde de si cher que cette jeune princesse, elle avait une si terrible appréhension de la perdre, qu'elle ne la corrigeait point de ses défauts »²

Avec la disparition d'un membre de la famille, l'équilibre familial est atteint et delà naît l'ambition de le restaurer, ceci devient une quête permanente dans toutes les versions, d'où les personnages des contes sont prêts à franchir des tas d'épreuves pour construire et reconstruire la famille ou la maintenir.

-Le remplacement du parent disparu

L'apparition de la marâtre dans le conte qui semble normale et devient systématique ne trouve pas son parallèle dans un conte où c'est le père qui décède. Autrement dit, les contes ne rapportent presque jamais le remariage de l'épouse, nous n'avons trouvé qu'un seul conte marocain, où la femme s'est

¹ Italo CALVINO, *Contes italiens*, traduit de l'italien par Nino Frank, France, edi Gallimard, 1995, p 77.

² Marie Catherine COMTESSE D'AULNOY, *Le nain jaune*, Contes de fées, la bibliothèque électronique du Québec, collection À tous vents, volume 60, version 5.0 <https://beq.ebooksgratuits.com/vents/Daulnoy-contes.pdf> (consulté le 20/02/ 2020)

remariée, c'est toujours le veuf qui ramène la remplaçante de la défunte. Il n'y a pas de rôle dans la trame du récit pour un nouveau mari qui prend la place du père.

Cela, serait-ce une manière pour souligner la fidélité féminine ou reconnaître son dévouement à la prise en charge la famille seule, ou bien, juste pour dire que l'homme est irremplaçable. Les contes sont minés de messages que chaque public à le droit de les interpréter selon ses convenances.

Comme le conte ne manque pas d'imagination, cet espace de liberté a permis aux conteurs de contourner les interdits pour qu'une femme remplace son mari par une statue. À travers un conte algérien, on retrouve la femme qui ne supporte pas la solitude et l'éloignement de l'époux, elle se confectionne un compagnon sans penser à en avoir un autre.

❖ **Oum Taïna, la femme de la tour**¹

Il s'agit d'un couple fraîchement marié contraint de se séparer puisque l'époux est mobilisé pour une sortie en guerre. Comme la loi de la nature refuse le vide, le conte aussi ne supporte pas l'absence, l'épouse réfléchit sur un moyen pour se donner courage à tenir jusqu'au retour du mari, elle trouve dans une confection d'une statue en poterie, une création qui comblera ce vide, cette forme féminine à qui, le conteur attribuera un discours, animera le conte et accompagnera l'épouse pendant sa grossesse et puis son accouchement. Le rajout de ce personnage non humain en forme de femme statue dans le récit montre que l'absence d'un membre de la famille dans le conte est une situation instable qui exige la substitution, comme il n'est pas possible de ramener un autre homme à la maison, l'épouse se contente d'un personnage qu'elle-même a modelé.

La première remarque qui vient à l'esprit serait concernant le choix du sexe, qu'elle remplace son époux par une forme féminine n'est pas une erreur. C'est un

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Oum Taina, la femme de la tour, tome 1, Alger, Dalimen, 2013, p 25.

choix qui se justifie par la nature patriarcale de la société algérienne qui dicte la discipline à suivre, ceci dit, qu'une femme ne peut recevoir ni avoir un ami en absence de son mari.

Il était une fois, un officier du roi qui venait de prendre pour épouse une belle femme répondant au joli nom de Maroua

« Et si je modelais moi aussi, quelques chose de mes mains avec la terre, tout comme les fourmis ! Une femme par exemple. Oh ! Où avais-je la tête ? Oui une statue de femme qui sera ma compagne de tous les instant » « je la ferai vieille, pleine de sagesse, calme et réservée elle me tiendra compagnie et recevra toutes les paroles qui souffrent dans ma poitrine » ¹

Le conte est très strict sur le caractère et les traits de la femme, elle est vieille, sage, calme et réservée. Ce n'est pas n'importe qu'elle femme qui peut tenir compagnie à une femme seule. Le récit insiste sur les qualités morales de ce personnage non humain.

Ces comportements sont étroitement liés aux types sociétaux, dans des sociétés matriarcales où les femmes font leurs lois, tel que chez les Mosotranscrit autrefois mossos, l'une des dernières sociétés matriarcales perchée dans les montagnes de l'Himalaya où les dernières matriarches Moso tentent de faire perdurer la tradition, ces femmes pratiquent une forme de mariage libre, dans lequel elles choisissent leur partenaire et le changent à leur guise. De ce fait un conte comme celui de Oum TAINA n'aurait plus de sens, il serait en inadéquation avec le vécu de la société. Alors que dans le bassin méditerranéen, les sociétés sont majoritairement patriarcales même si ce n'est pas depuis toujours, ce conte de Oum Taina, serait conforme aux mœurs de la région qui ne tolère pas le remplacement de l'époux absent.

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, OumaTaina. Maroua la femme de la Tour, Alger, Dalimen, 2013,p 27 .

Dans de telles sociétés patriarcales telle qu'on retrouve au Maghreb et au bord du bassin méditerranéen, le père est irremplaçable, le vide causé par son absence aucun autre homme ne peut et n'a le droit de le combler, même si juridiquement parlant dans toutes les sociétés la loi et les pratiques le permettent et d'ailleurs certaines sociétés obligent le frère du défunt d'épouser la veuve, cette union nommée le lévirat¹.

La remarque qu'on peut faire, c'est que le substitut, non humain, confectionné de terre est de genre féminin ,le message est là pour interdire l'intrusion de tout mâle en absence de l'époux , cette statue est là pour maintenir l'équilibre du schéma de la famille nucléaire conforme aux traditions et coutumes, un signe de coordination entre le monde imaginaire et la vraie vie, le conteur ne se lance pas sur des pistes caillouteuses , qui pourraient renvoyer l'imaginaire du récepteur vers des idées non conformes aux traditions et aux mœurs.

Non seulement la femme ne prenait pas un second mari, mais elle subissait les regards intrusifs des uns et des autres, le veuvage pour la femme est un statut différent de celui de la mariée, presque opposé, être marié c'est être chaste, par contre ne pas être liée à un homme, la femme devient exposée au péché, elle est toisée comme celle qui peut se permettre certains dépassements.

« On raconte que dans les temps lointains, une veuve vivait seule avec ses sept filles dans une misérable chaumière en dehors de la ville. En ces temps-là il était difficile pour une mère d'élever dans la dignité, ses propres filles. La société surveillait et jugeait le moindre des gestes pour crier scandale. On ne lui pardonnait rien.²»

¹ Lévirat :histoire religieuse ,obligation de la loi de Moïse imposait au frère d'un défunt d'épouser la veuve sans enfant (chez les hébreux et en Inde autrefois et maintenant en Afrique) ;

Le sororat :qui oblige l'homme à épouser la sœur cadette de son épouse décédée ou vivante.

²Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, La veuve et ses filles, Alger, éd Dalimen, tome 1, 2013, p305.

-Le couple sans enfants

Le couple sans enfants dans le conte comme dans la vie réel est une situation dramatique, c'est l'absence de celui qu'on ne connaît pas encore, mais il manque à la composition familiale. C'est encore question d'un équilibre recherché, la stérilité dans un couple est aussi mal vécue dans le conte que dans la société, c'est ce qui donne de bonnes raisons pour la raconter.

Le besoin d'enfanter est un sentiment naturel et instinctif, sa manifestation dans le conte offre au récit une touche de vérité, c'est toujours un souhait intense accompagné d'une promesse d'offrande, de joie exprimée de manière exagérée au point que les parents protègent ces enfants miracles à l'étouffement. Et encore, il est possible que les parents soient tellement affectés qu'ils se mettent à espérer des enfants même peu communs, des serpents, des moitiés d'hommes, juste pour mettre terme au sentiment de privation.

Chez les croyants, enfanter est une question d'obéissance au divin, un des devoirs humains dicté par la religion. On retrouve dans les livres saints des versets qui incitent l'homme à se multiplier pour habiter la terre et la fructifier ;

« Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand-Connaisseur. »¹

« Dieu les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre. »²

Cela a été bien sûr contesté de la part de certains théologiens gnostiques qui jugeaient le maintien de cette procréation un éloignement du divin, ceux-là, sont les adeptes de l'évangile apocryphe dans lequel nous retrouvons la réponse à la

¹ Le saint Coran, Verset 13 de la sourat 49

² De la bible , la gènèse 28

question « quand la mort –aura-t-elle disparu ? » et Jésus qui répond « quand vous, les femmes, aurez cessé d’engendrer. »

Loin des religions et du monde des croyants, c’est l’instinct humain qui revendique le statut de paternité. L’enfant comme objet de demande véhicule des significations du désir de la procréation. Freud aborde le sujet du désir d’enfanter par le fait que la reproduction satisfait non seulement les vœux éventuels du sujet mais aussi les finalités de l’espèce ce qui va de soi pour la science pour laquelle, une des caractéristiques du vivant est la finalité de se maintenir au-delà du temps de vie de chacun de ses représentants. Cet aspect de prolongement de l’espèce et de la lignée familiale est très accentué dans les contes où le roi espère un successeur. Une naissance arrange aussi le conteur puisqu’elle garantit le prolongement de l’histoire. Sur ce point Marc Strauss explique qu’ « *Il semble donc que la paternité vienne en complément et en garantie de la virilité. C’est ainsi qu’une stérilité chez l’homme est facilement identifiée à une réduction de son pouvoir, à une impuissance donc.* »¹

En Algérie comme dans les pays du Maghreb et puis les pays de l’autre rive, la stérilité est le pire malheur qui peut atteindre un couple. Ceci dit, avec toutes les différences qui peuvent séparer les sociétés, sur ce point il y a un accord à l’unanimité.

Selon la théorie du mythe via laquelle Lévi-Strauss explique que les contes sont là pour résoudre les contradictions qui opposent les valeurs morales des sociétés et leurs situations écologique, démographiques et sociologiques, nous allons tenter de retrouver ce qui caractérise l’absence d’enfant dans le monde des contes.

Contrairement à la réalité, la magie du conte fait que, l’enfant espéré finit par arriver selon un quelconque pouvoir. Le triste couple se retrouve parent soit par

¹ Marc STRAUSS, « *Le désir d’enfant* » in *Champ Lacannien*, 2006/1 N° 3 | pages 81 à 88, <https://www.cairn.info/revue-champ-lacannien-2006-1-page-81.htm> (consulté le 22/10/2019)

un miracle, une trouvaille ou une offrande, les miracles sont là pour résoudre le problème. Que le conte soit algérien, maghrébin, français la frustration est vécue par les personnages avec la même amertume et puis racontée et reçue avec la même compassion.

❖ **Khlalet fedha (conte algérien)**

« Dans une contrée lointaine, il y a fort longtemps, vivait un couple sans enfant. La femme se désolait de sa stérilité et implorait constamment Dieu pour connaître le bonheur d'être mère.»¹

Dans un des contes les plus célèbres de Charles Perrault, nous retrouvons le même motif, raconté avec la même amertume

❖ **La belle au bois dormant (conte français)**

Il y avait une fois un roi et une reine qui étaient si fâchés de n'avoir pas d'enfants, si fâchés, qu'on ne saurait dire. Ils allèrent à toutes les eaux du monde : vœux, pèlerinages, tout fut mis en œuvre, et rien n'y faisait. Enfin, pourtant, la reine devint grosse, et accoucha d'une fille.²

Sur toutes les terres le désir de devenir parent est le même, un sentiment humain ressenti et géré de la même manière, avec tous les écarts qui peuvent exister entre les peuples différents par leur histoires, cultures et religions ; face à cette privation l'homme est le même que ce soit au Maghreb, en Turquie, en France ou en Grèce. Malgré les progrès observés en biologie et puis l'ouverture des esprits faces à des sujets dits tabous au sein de la société, l'idée rudimentaire que la stérilité est une affaire de femme persiste encore, puis un tas d'oppositions prennent place dans la trame du récit; la femme fertile face à la stérile, celle qui donne des garçons face à celle que sa couche ne donne que des filles. Devant toutes ces insatisfactions la solution serait le remplacement de cette pièce défaillante, cette machine productive qui fait défaut, il suffit juste de trouver une

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien, khlela fedha*, Alger, éd Dalimen, tome 1, 2013, p123.

² Charles PERRAULT, *Contes et autres contes de Madame d'Aulnoy, Hamilton et Madame Leprince de Beaumont*, Italie, édi De La FONTAINE au ROY, p 23.

autre, une remplaçante, une seconde épouse et le problème sera résolu. Il est rare que cette dite maladie (l'infertilité) soit assumée par le mâle. Cela affecterait son image d'homme viril.

Dans le conte le couple sans enfant est présenté sous deux cas :

- Un couple qui espère l'événement joyeux, sans que la stérilité soit la responsabilité d'un des conjoints.
- Le deuxième cas où c'est la femme qui est considérée stérile sans le moindre diagnostic, ce que Houda El Aadouni appelle une féminisation de la stérilité¹, même si Houda el Aadouni a consacré son analyse à la société marocaine, cela ne nous empêche pas de le prendre à titre d'exemple puisque le phénomène est commun dans la culture Maghrébine. La stérilité est une tare que l'épouse assume seule, elle est responsable de cette privation ce qui donne le droit à l'époux de la répudier et trouver une autre femme fertile et généreuse, qui augmente avec sa progéniture la richesse du père. Et c'est mieux encore si cette descendance est masculine.

Une question qu'on peut poser serait, qu'est ce qui satisfait l'Homme dans et par la production ?

Comme nous l'avons observé, le désir d'enfanter paraît plus fort chez la femme que ce que l'homme puisse ressentir ou du moins exprimer, pour elle, enfanter est une forme d'existence d'une femme à part entière, elle ne devient pas la fille, grâce cet accouchement elle est promue au statut de mère, qui équivaut la vraie femme, elle s'accomplit.

Pour l'homme, devenir père est une identification, c'est un accomplissement et une garantie de la virilité, le fait de pouvoir tenter la reproduction avec une autre

¹Houda EL AADOUNI ,article : *Stérilité au féminin :enjeux du corps ,enjeux de la mémoire*, Face à face [En ligne], 2003,mis en ligne le 01 mars 2003, consulté le 05 août 2019.URL : <http://journals.openedition.org/faceaface/418>

*Houda EL AADDOUNI Chercheur en anthropo-sociologie de la santé, Laboratoire Inter- Disciplinaire d'Etude sur la Santé et la Population (LIDESP), Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar el Mahrez, Fes, Maroc.

femme le rassure. L'élément majeur chez le nouveau père, c'est cette satisfaction qui accompagne la transmission du nom, les valeurs et les biens, cette transmission est une pérennité valorisante dans le groupe, elle-même est une richesse comptée parmi les biens.

Le répertoire des contes algériens est assez fourni de cas dans ce sens, la stérilité est un sujet très discuté en société, on se marie justement pour enfanter, le dicton « il a mangé ses enfants dans son ventre » pour dire qu'il ne s'est pas marié, cela relève du crime, un infanticide, ne pas avoir d'enfant c'est avoir le droit de mourir sans soucis, aucun engagement humain, pas d'enfant à protéger ni éduquer. Vivre sans enfant équivaut le statut du célibataire, tous deux n'en bénéficient pas de considération.

Dans le conte que nous pouvons lire dans le recueil de Rabah BELAMRI :

❖ **La fille du forgeron¹**

Ce conte du recueil de Rabah Belamri, la fille du forgeron², le roi privé d'enfant, est certain que ce sont les épouses qui en sont responsables, la stérilité est purement féminine, la possibilité que l'époux soit responsable de cette défaillance est inconcevable, même quand il est marié à plusieurs, il est plus aisé de croire que toutes les épouses le sont que de penser que c'est lui .

« Il y avait un sultan qui avait deux femmes .Toutes deux étaient stériles, et le sultan bien triste à l'idée de ne point laisser d'héritier après lui pour perpétuer son nom et gouverner son royaume »³

Ce refus d'admettre que l'homme aussi peut être malade et incapable d'enfanter est un motif qu'on retrouve dans plusieurs contes, cela ne choque guère puisque c'est une conviction bien répandue dans plusieurs cultures, en Algérie à titre

¹Rabah BELAMRI, *La fille du forgeron, Contes de l'est algérien*, Graine de la douleur, Paris, éd Publisud, 1982, p52.

²Ibid ,p 52.

³Ibid, p 52.

d'exemple, nombreuses sont les femmes répudiées après à peine une année de mariage, sous prétexte qu'elles sont stériles.

Il était une fois, un sultan qui avait sept femmes aussi belles les unes que les autres en son riche palais et sept magnifiques juments dans ses écuries. Mais ce sultan était poursuivi par la malchance car ses épouses comme ses juments ne procréaient pas.¹

La malchance de l'époux est liée à la stérilité de ses épouses, ce qui renvoie à l'impossibilité de penser que c'est peut-être elles qui sont malchanceuses, mieux encore, quand on raconte que rester avec une femme stérile est un sacrifice étrange à la pensée sociétale, puisque dans un conte tiré du répertoire palestinien, l'époux qui garde sa femme en absence d'enfant est un cas singulier

❖ **Graine de grenade (conte palestinien)**

« Il était une fois ou il n'était pas, nobles auditeurs qui m'écoutez, une femme qui n'avait pas d'enfants. Pourtant vivait depuis de longues années avec son mari, un homme vigoureux et travailleur. »²

Beaucoup de contes retracent l'intensité du désir d'avoir un enfant en utilisant des vœux peu communs, des parents qui souhaitent un enfant même en animal ou moitié d'homme.

Dans un conte tunisien nous retrouvons le conte

❖ **WEZZA Le cygne**

Une mère espère un enfant même s'il faut qu'il soit non humain, une wazza,(cygne)

« Il y avait une femme stérile qui pria Dieu :

- O Dieu ! donne –moi même un petit cygne !

- Elle tomba enceinte, accoucha d'un cygne, pleura longtemps puis se consola :

¹Zoubeida MAMMERIA, *Contes du terroir algérien*, Ncif ,klil ou zeki, Alger, éd Dalimen, tome 1, 2013, p463.

²Praline GAY- PARA, *Contes populaires de Palestine*, France, Acte sud , « babel », 2003, 116.

- C'est ce que dieu m'a donné, je dois accepter. »¹

Dans le même répertoire tunisien nous retrouvons avec le même motif, le conte :

❖ **ChtaïrFliless**

« Un homme avait sept femmes. Un jour, il acheta sept pommes, en donna six aux premières épouses et partagea la dernière avec sa septième femme. Un peu plus tard, elles tombèrent toutes enceintes. Les six premières femmes eurent six beaux garçons en bonne santé et la septième n'eut qu'une moitié d'être humain avec la moitié d'une tête, un seul œil, une seule oreille, une moitié de nez, une moitié de bouche, un seul bras, une seule jambe. Que dieu nous protège ! Elle pleura longtemps sa malchance puis eut pitié de cette petite créature, l'enveloppa dans ses bras et dit : « c'est ce que dieu m'a donné, je dois l'accepter et en prendre soin. »²

Après l'animal dans le conte « wezza » et puis le mi- humain dans le conte Chtaïr, un autre cas de conte avec le même motif de stérilité mais qui se dénoue autrement, la prière de la femme fut exaucée au point que même l'époux tombe enceinte et se retrouve avec le mollet enflé puis donne naissance en cachette à une fille qu'il abandonna sur le bord du bassin pour qu'elle se retrouve adoptée par un paon qui trouvait refuge dans un nid en haut d'un palmier, c'est le conte :

❖ **Bent Ettaouss, La fille du paon**

« Il y avait une femme stérile qui désirait plus que tout au monde avoir un enfant, fille ou garçon. Un jour parmi les jours, alors qu'elle était assise dans la cours, elle entendit un homme crier : Voilà des pommes de grossesses! (...)

¹Bohra CHARNAY, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie, Wezza*, éd Maisonneuve&larose, 2002, Paris , p 140.

²Bohra CHARNAY, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie, Wezza*, Paris, éd Maisonneuve & Larose, 2002, p.145.

- c'est garanti, t'en manges maintenant t'es enceinte l'instant d'après !(...) son mari mangea la deuxième pomme, le soir à son retour .La femme fut enceinte et l'homme eut la jambe qui enflait de jour en jour »¹

Dans un autre conte, toujours tiré du répertoire tunisien

❖ **El Karaoud, Karaoud, le Djinn**

le conte souligne que le couple a tenté de se soigner de ce mal qui est la stérilité , c'est déjà rare qu'on mentionne dans le conte que la stérilité masculine soit envisageable et que l'époux pense à se soigner, c'est après désespoir qu'il se mettent entre les mains d'un guérisseur , à la recherche de ce qu'ils appellent un remède arabe et là, le vœux n'est pas lié à la physionomie de nourrisson mais plutôt au sort du père, un père dans la limite du désespoir désire cet enfant quitte à mourir juste après, c'est ce qui fut fait puisque le guérisseur lui annonce une naissance qui sera suivie de sa mort sept jours après .

« Il y avait un homme très riche –que chaque aimé possède autant que lui- des maisons, des champs !... mais il n'avait pas d'enfants. Il était allé plusieurs fois se faire soigner avec sa femme, mais aucun remède ne les rendit fertiles. »²

Dans un conte palestinien, le vœu prononcé pour exprimer le désir extrême d'enfanter est allé même à espérer une crotte, manière de marquer à quelle point le désespoir devient insupportable

❖ **Crotte de bique**

« Une fois il était, ..., voici l'histoire d'une femme qui n'a pas d'enfant. Son mari est laboureur. Tous les jours elle doit lui envoyer son repas aux champs...

Un jour, pendant qu'elle balaie les excréments de ses chèvres, elle adresse à Dieu :

¹ Bochra CHARNAY, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie*, Wezza, Paris, éd Maisonneuve & Larose, 2002, p.152.

² Bochra CHARNAY, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie*, El karoud , le djinn, Paris, éd Maisonneuve & Larose, 2002, p.145.

- Je t'implore et je te supplie, je voudrais un petit, même si c'est une crotte de bique.»¹

Delà, nous observons encore une fois, que toutes les prières émanent d'une âme féminine désespérée, le souhait de devenir père est moins décrit dans le récit. Ceci rappelle que l'idée que la stérilité est une pathologie féminine.

Si le souhait de la paternité n'est pas aussi exprimé que celui de la maternité, c'est qu'il est pensé que le rôle de ces dernières dans le processus de la procréation est réduit à celui d'un réceptacle, la médecine tout comme la philosophie classiques s'inscrivent dans le même courant puisque pour Aristote, l'homme est le générateur de l'enfant, tandis que la femme sert de réceptacle et toute conception vraiment réussie aboutit à la naissance mâle².

La misogynie va à son extrémité quand on s'aperçoit que dans les mythes considérés comme source de contes, la fertilité est masculine puisque Ève, Athéna, nées de la côte d'Adam, de la tête de Zeus et des mains du sculpteur Pygmalion et contre cela les contes continuent à tisser des histoires de femmes stériles que leurs époux cherchent à les remplacer.

La religion chrétienne aussi va dans ce sens puisque elle considère que l'homme -fut-il fils de Dieu – peut nourrir les fidèles de sa chair et de son sang, s'approprie un pouvoir qui n'appartient qu'à la mère³

La stérilité et les jugements phalocrates sont à additionner à la liste des points communs qui regroupent les contes de la méditerranéen et qui montrent que ces derniers sont habités par des pensées collectives communes au bassin méditerranéen.

¹ Praline GAY-PARA , *Contes populaires de Palestine*, France , édit Actes sud, « Babel » ,2003, p81.

² Lori SAINT- MARTIN, *Mères, Le Nom de La Mère Filles et écritures dans la littérature québécoise au féminin*, Québec, édition Nota Bene, coll Essais critiques, 1999,p28.

³Luce IRIGARAY, *Le corps à corps avec la mère*, Montréal, Pleine lune , 1981, page 33 , Dans Lori Saint- Martin, *Mères, Le Nom de La Mère Filles et écritures dans la littérature québécoise au féminin*, Québec, édition Nota Bene, coll Essais critiques, 1999,p28.

❖ La famille recomposée

La famille recomposée, c'est la cellule familiale qui regroupe directement, et très généralement dans un même logement, un enfant avec son père ou sa mère et son nouveau conjoint. Lato sensu, la famille recomposée, du point de vue de l'enfant, peut aussi comprendre le foyer de son autre parent (si la recombinaison n'est pas liée à un décès) avec ses autres enfants éventuels, mais aussi des grands-parents nombreux.¹

Dans le conte, la famille recomposée correspond à celle qui se compose lors d'un second mariage. Comme nous l'avons développée pour la partie consacrée au remplacement de la mère dans une famille, la mise en place d'une marâtre dans une famille est un motif efficace pour le rebondissement de la trame de l'histoire avec de nouveaux événements. L'apparition de la marâtre est un élément majeur pour la trame du récit, elle est là pour introduire les quasis frères et sœurs que nous retrouvons dans plusieurs contes.

Ce type de famille est identique dans tous les contes, il résulte d'un remariage, c'est l'histoire du veuf qui comble le vide laissé par la défunte et pas l'inverse.

Le statut matrimonial de la nouvelle épouse ne compte pas, qu'elle soit veuve ou pas, ce détail est sans valeur, le seul écart qui peut paraître important est le fait qu'elle soit déjà mère, et dans le cas où elle ne l'est pas elle le sera pendant sa seconde noce, pour que le schéma soit respecté.

Dans le conte algérien *La vache des orphelins*, que ce soit la version de Rabah Belamri ou celle de Mameria ; l'épouse arrive avec une petite fille dans un foyer où il y a déjà deux enfants, ce qui est de même pour le conte français de « Cendrillon » où la marâtre arrive avec deux filles chez un veuf et sa fille.

Pas loin de là l'Algérie, la Tunisie propose aussi beaucoup de contes qui contiennent ce modèle de famille ; le conte *Hafsa Kol Kelmè Bbassa*, (Hafsa, à

¹ Julien DAMON , « *les familles recomposées, approche sociologique* », dans *Études* 2013/5 (Tome 418), pages 619 à 630 . <https://www.cairn.info/revue-etudes-2013-5-page-619.htm> (Consulté le 12/05/2020)

chaque mot un pet) raconte l'introduction d'une marâtre qui enfante dans son nouveau foyer.

« Il y avait un homme dont la femme mourut lui laissant une fille nommée Mahbouba et un garçon nommé Mohammed. Il se remaria, sa nouvelle femme lui donna une fille qu'elle appela Hafsa et un garçon Ali. »¹

A priori, l'existence des quasi sœurs et frères est un moyen pour donner plus de vivacité à l'histoire. Les oppositions qui apparaissent entre les enfants des différentes noces donnent naissance à des séquences qui rendent le conte plus passionnant.

Dans les contes des familles composées, il s'agit surtout de la marâtre, on ne parle pratiquement jamais de relation entre les enfants et leur beau-père, même si la femme arrive avec des enfants il est rarement raconté que des conflits existent entre l'homme et ces enfants, nous avons retrouvé un cas, celui du conte « Aouah »

❖ **Aouah ! (Conte marocain)**

« Un homme avait épousé une veuve qu'il aimait beaucoup. Elle avait un fils d'un premier mariage. Il vivait avec eux mais il n'était pas heureux, car son beau-père le détestait. »²

La présence des quasi sœurs et frères est compréhensible dans le sens où elle correspond au monde réel, effectivement le ménage n'est jamais simple dans une famille complexe, composée, la tentative d'élimination d'un membre est toujours présente. Les contes du bassin relatent les comportements dans une famille composée en mettant en avant la haine de la marâtre et les jalousies qui naissent entre les quasi frères et sœurs. Cette fixité dans la représentation des familles composées dans le conte n'est pas imitée dans la vie réelle. Cependant,

¹Bohra CHARNAY , Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie*, Paris , éd Maisonneuve & Larose, 2002, p.81.

² Jean MUZI, *30 Contes du Maghreb, contes, légendes et récits*, France, Castor Poche , Flammarion 2003, P 81.

les familles de nos jours affichent un modernisme qui ne correspond pas aux stéréotypes des contes dans lesquels toutes les marâtres sont présentées selon le profile le plus horrible, il s'agit plutôt d'une famille qui se présente telle une vraie famille épanouie, vivant en une parfaite harmonie.

Cette délimitation du cercle familiale n'est pas aussi rigide qu'elle le paraît. À l'opposé de l'absence de parents proches dans le récit, il y a la présence de certains membres qu'on ne pensait pas compter alors qu'ils occupent des rôles importants en intégrant le cercle familial féerique. La trame du récit écarte les grand- parents, les oncles et les cousins, mais admet l'intrusion de personnages étrangers, il s'agit souvent de figures non humaines ou mi- humaines.

- Les membres humains & non-humains

Les figures non- humaines et mi- humaines rajoutées au clan familial accentuent le caractère fictionnel du conte, ces personnages offrent une résolution à un ensemble de contradictions auxquelles l'homme est confronté au quotidien, d'ailleurs, c'est ainsi que Greimas envisage le conte merveilleux comme « modèle transformationnel », grâce à la liberté de l'imaginaire les manques sont comblés et les déceptions sont guéries.

Né humain en ayant un trait particulier ou métamorphosé en une autre espèce, le personnage du conte peu individualisé, il reste quand même incarné dans l'image du vivant pour accomplir sa fonction.

Dans une préface rédigée par Marthe Robert pour les contes des frères Grimm, elle explique que :

« Le conte féerique [...] reste pétri de chair et de sang, jamais il n'ignore le corps de ses héros, il le décrit en proie au besoin, à la faim, au froid , aux dures fatigues de la route »¹

Loin du monde réel, combien d'enfants serpents, d'humains métamorphosés en animaux, de djinns, d'ogres et ogresses de fées et de lutins, c'est tout un peuple

¹ Marthe ROBERT , *préface des contes de Grimm* , 1976, p 23)

imaginaire, créé pour combler les cases vides dans un groupe familial et surtout pour donner plus d'intrigue à l'histoire.

Ces personnages varient d'un conte à un autre, malgré la différence de culture et de religion que la géographie trace. Les personnages mi humains sont des figures qu'on retrouve sur les deux rives, notons que les djinns sont des figures spécifiques aux pays arabophones. Les anomalies qui atteignent les personnages sans progressistes, allons d'un détail distinctif vers une métamorphose complète puis à une créature surnaturelle.

- Le cas des personnages aux marques particulières :

Beaucoup de contes comptent la présence de personnages non ordinaires qui portent une marque qui les distingue des autres. Dans des contes algériens comme dans d'autres de différentes sociétés, nous retrouvons la naissance d'enfants avec un trait distinct, l'histoire de

❖ **Goutaya fedaha oua goutaya dheb**

C'est un conte dans lequel une jeune fille défie ses sœurs, alors qu'elle sont toutes les trois en concurrence pour épouser le roi, elle promet qu'elle lui donnera deux enfants l'un avec une mèche d'or l'autre avec une mèche en argent, c'est ce qui fut fait, la victoire de la jeune fille allume la rage des sœurs

«Deux beau jumeaux vinrent au monde et comme prévu, ils avaient une chevelure en or et en argent, une chevelure qui brillait de la lumière du soleil et de celle de la lune mêlée.»¹

Dans un conte italien, nous retrouvons le conte *Le Nez d'argent* dans lequel on raconte qu'un homme qui cherchait servante sème le doute chez la mère de trois filles à cause de son habillement noir et son nez d'argent, elle refusa sa demande mais comme l'une des filles désespérée de la dure labeur, puisque les quatre femmes étaient laveuses,

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, édi Dalimen, tome1, 2013, p61.

La mère l'aurait laissée partir tout de suite, mais il y avait ce nez d'argent qui ne lui plaisait guère. Elle attire sa fille aînée à l'écart et lui dit : « fais attention, il n'est point d'hommes avec un nez d'argent dans ce monde : si tu pars avec lui, tu pourrais bien t'en repentir »¹

Ce conte continue avec cette séquence de la chambre interdite, mais là, la chambre est habitée par des âmes en flammes, damnées qui brûlent
« Dès lors, la fille comprend que Nez-d'Argent est bien le diable en personne et que voilà l'Enfer. »²

Une famille d'humains n'est pas le seul type exposé dans le conte, celui de L'ogresse aveugle, présente une ogresse aveugle qui reçoit sa sœur. Ce personnage fantastique, qui se nourrit de chair, le conte l'insère dans une famille, tout comme dans le monde des humains et entre ces deux mondes les liens de parenté ne sont pas interdits, la fille captive de l'ogresse proposa de devenir fille docile envers cette cruelle créature que d'être dévorée.

« -Non ! Non ! Garde-moi avec toi ; comme tu es aveugle, je pourrais m'occuper de toi et faire ton ménage. Je serai comme ta fille ! »³

- Le personnage hybride

Moitié de chez les humains l'autre d'un monde mystérieux est une des particularités de ceux qui peuplent les contes. Nous retrouvons des hommes qui sont aussi des Djennias ou ogresse et dans d'autres contes nous retrouvons des animaux mystérieux

Le conte de *Sbaa Sbaya Gasbaya* présente une famille dans une situation initiale, dans laquelle nous comptons un chien parmi les membres de la famille, ce qui n'est pas étrange dans la famille du monde réel, où l'animal de compagnie

¹ Italo CALVINO, *Le nez d'argent* dans ,Contes italiens, Fiabeitaliane, traduit par Nino Franc, France, éd folio bilingue, 1995, (première édition 1981) , p 77.

² Italo CALVINO, *Le nez d'argent* dans ,Contes italiens, Fiabeitaliane, traduit par Nino Franc, France, éd folio bilingue, 1995, (première édition 1981) , p 81.

³Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien, L'ogresse aveugle*, Alger , éd Dalimen , 2014, p 363.

devient membre de la famille. Ce qui nous intéresse dans ce conte c'est la nature de ce chien, le fait qu'on raconte qu'il est mi humain mi djinn.

Il était un veuf père de sept filles qui avait un gros chien mi- humain mi djinn. Lorsqu'il voulut partir en pèlerinage à la Mecque, il leur prépara plein de provision et leur fit les recommandations suivantes :

-vous n'avais ni oncle, ni tante, ni voisine, n'ouvrez à personne, votre porte doit rester close et votre chien vous gardera .Prenez soin de lui jusqu'à ce que je rentre. ¹

Dans une autre catégorie de non humains, nous retrouvons des liaisons mixtes reliant deux mondes différents celui des hommes vivant en contact avec ceux dont ignore la vraie nature, des non –humains sans qu'on sache de quelle chair sont-ils faits. Nous retrouvons cela dans le conte dit par Nora Aceval en langue française et par Mustapha Chaib ;

❖ *L'homme qui épouse une ogresse* (conte algérien)

Jadis, malgré la mise en garde des siens, un homme épousa une très belle femme rencontrée dans la forêt. Il ne pouvait se douter que c'était une ogresse. Le jour, elle pétrissait le pain, roulait le couscous et vaquait aux occupations ménagères telle les autres femmes. Mais la nuit, elle se faufilait dans l'enclos où les bergers enfermaient leurs troupeaux et dévorait une brebis. Les hommes de la tribu, très inquiets, se réunirent pour trouver une solution à ces disparitions.²

Les membres d'une famille varient dans le conte il y a ceux qui se trouvent victimes d'une métamorphose après un mauvais sort jeté et ceux qui naissent

¹Bohra CHARNAY, Thierry CHARNAY , *Contes merveilleux de Tunisie*, SABAA SBAYA FI Gasbèya, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p91.

²Nora ACEVAL, *L'homme qui épouse une ogresse*, https://www.conte-moi.net/sites/default/files/pdf/conte/alg_03-lhomme_qui_epousa_une_ogresse-conte_0.pdf (en version audio et pdf) consulté le 10/ 01/ 2019.

différents, suite un vœux intense en un moment de prière désespérée la mère prie pour qu'elle ait un enfant sous n'importe qu'elle forme. C'est ce que nous retrouvons dans le conte :

❖ *L'enfant serpent* (conte algérien)

Comme j'aimerais connaître le bonheur d'être mère !
Comme j'aimerais avoir un enfant à l'image de toutes les femmes, un seul enfant dut- il être un serpent !

La demande fut écoutée. Sous l'effet d'un pouvoir surnaturel, le vœu devient réalité. Neuf mois plus tard, la femme mit au monde un petit garçon qui devint un beau jeune homme. Mais la volonté de la femme fut exaucée dans sa totalité car à l'intérieur de la maison, le jeune homme se métamorphosait en serpent. ¹

On retrouve ce même conte chez Nora Aceval dans une autre version, là où elle raconte que c'est en observant un serpent que la jeune épouse espère un enfant.

Il était une fois, une femme qui se désolait de n'avoir pas d'enfant. Un jour, alors qu'elle cuisinait, elle aperçut un tout petit serpent au fond de la cheminée. Elle le trouva si mignon qu'elle dit tout haut:^[1]^[sEP] Ô mon Dieu ! Si seulement j'avais un enfant même si c'était un serpent. ²

De ces deux derniers contes, nous soulevons l'idée que le choix du serpent n'est pas aussi anodin dans le conte ,il est symbolique du fait que cet animal représente l'énergie vitale de la sexualité d'ailleurs primitivement les dieux cosmiques ont toujours été représentés par des serpents .

¹ Zoubida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, l'enfant serpent, Alger , vol1 , 2013, Dalimen , p293 .

² Nora ACEVAL, *l'enfant serpent*, <https://www.conte-moi.net/contes/enfant-serpent>,(consulté le 09/décembre /2019) Pays de collecte : Algérie.^[1]^[sEP]Un conte dit en français par Nora Aceval et en arabe algérien par Mustapha Chaïb

Le désir d'avoir un enfant même serpent, paraît comme une concession poussée par le désespoir, sauf que, son interprétation dans le conte nous renvoie à un signe religieux celui du bâton de Moïse, serait-il ce serpent qui deviendra l'enfant et la canne sur laquelle les parents s'appuieront à la fin de leurs jours.

Le personnage étrange a le droit d'appartenir à la famille grâce à la liberté de l'imaginaire du conteur qui a opté pour qu'un personnage ne soit pas humain.

❖ *L'ogresse yemma nouga* (conte kabyle)

« On racontait qu'autre fois vivait une ogresse avec sa fille. Celle-ci était d'une beauté éclatante. Elles vivaient entre les sept montagnes. »¹

La composition dans les familles des contes unie les humains aux surnaturels, une union entre le monde réel et celui des au-delà, il semble que ces contes seraient les traits d'unions entre les familles du monde réel à celui de l'imaginaire.

En plus de ces personnages surnaturels, la famille peut s'agrandir avec l'ajout d'individus que la famille intègre soit en invité ou une servante, et des fois c'est un animal qu'on adopte pour en faire un membre de la famille.

❖ **La famille mono parentale**

La monoparentalité est une figure parmi d'autres de la parentalité ce qui engendre un autre type de famille, elle émane de l'éclatement de l'unité parentale. Cette figure participe fortuitement à la diversification et la complexification des relations familiales et parentales. L'utilisation de cette notion « monoparentalité » en littérature sociologique est devenue de plus en plus fréquente suite aux changements qui modifient progressivement les liens biologiques et les liens sociaux.

L'idée de monoparentalité – et la proposition de l'expression “famille monoparentale” – a été introduite par les sociologues féministes des années 1970.

¹ Ahmed MEHDI, *Recueil de contes kabyles*, Tizi Ouzou, edi Mehdi, 2011, p330.

Cette notion est utilisée pour parler des familles dans lesquelles un des parents s'occupe seul des enfants. Généralement l'absence d'un parent est due à un divorce ou une séparation à cause d'un engagement professionnel, un veuvage précoce ou encore le cas des mères célibataires quand le père géniteur se désengage de toute responsabilité envers ses enfants. Autrement dit, la monoparentalité désigne des foyers composés d'un seul parent (parent isolé) et de son (ses) enfant(s).

Ce néologisme a pour but aussi de refouler des termes stigmatisants, celui de "fille-mère" ou de "mère célibataire" – déniaient au foyer monoparental son statut de famille "à part entière" (Le faucheur, 1985 ; Martin-Papineau, 2001)

Même si cette catégorie de famille dite monoparentale semble être définie de la même manière dans les travaux de recherches, au regard des sociétés elle est vue différemment. Quand il s'agit d'un veuvage précoce, qui insinue, que le partenaire restant est jeune, le remariage est systématique, que le partenaire vivant prend seul la responsabilité de la famille est rare, d'ailleurs c'est ce que nous avons constaté à travers les contes dans la partie consacrée au remplacement des parents.

La famille devient monoparentale à cause d'un divorce est une situation qui a évolué avec le temps, les chiffres ont suivi une courbe crescendo puisque le divorce n'était pas aussi accepté comme il l'est de nos jours, d'ailleurs en France il n'a été instauré qu'en 1792 par la loi de Floréal, mais il reste toujours l'acte l'égal le moins apprécié. D'ailleurs, il est de même du côté religieux, aucune religion n'encourage le divorce vu les répercussions qu'il a sur la stabilité familiale et l'éducation des enfants.

Sur le catalogue des types familles qu'on compte dans les contes de notre corpus, la famille mono -parentale existe éventuellement. C'est un type parmi d'autres, tout comme la famille nucléaire ou la composée sauf que les familles mono parentales dans les contes ne sont pas aussi variées que celles qu'on retrouve dans les sociétés du bassin méditerranéen. Le premier modèle apparaît dans les contes qui s'ouvrent sur une histoire d'une famille nucléaire qui bascule vers une

monoparentale, ceci arrive suite à un décès d'un des parents qui cède toute la responsabilité au deuxième. C'est une des situations que nous avons discutée dans la partie consacrée au remplacement du partenaire, là eu on a distingué deux traits, le veuf qui souvent prend une deuxième femme pour garder la famille en équilibre et puis la veuve qui assume seule l'élevation de ses enfants, c'est ce que nous retrouvons à titre d'exemple dans un conte marocain

❖ *La femme, l'âne et le chacal* (conte marocain)

« Une femme était enceinte et vivait heureuse auprès de son mari. Mais celui-ci mourut quelques semaines avant l'accouchement. La mère mit au monde une fille qu'elle élèvera seule. »¹

Le deuxième modèle est un peu obscure, c'est quand le conte commence directement en présentant une famille monoparentale, l'abstraction totale du partenaire insère la famille dans la classe de monoparentale, c'est une absence qui ressemble à l'omniscient, ou une ignorance voulu sans la moindre explication.

❖ *El brraya, la princesse au pain* (conte algérien)

« Il était une fois, dans un continent lointain, un roi qui régnait sur un vaste royaume. Il avait une fille que tous les sujets adoraient. Elle était aussi belle et sage que son père lui demandait conseil devant des problèmes ardues qui se posaient à lui »²

C'est un conte dans lequel le père vit avec sa fille, sans que la mère ne soit citée, carrément ignorée, le conteur ne parle ni de décès ni de divorce, son absence reste inexplicée.

❖ *La soupe aux lentilles* (conte turc)

¹ Jean MUZI, *30 contes du Maghreb*, France, éd Flammarion, « castor poche », 2005, p145.

² Zoubida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, el Brraya, la princesse au pain, Alger, édi Dalimen, vol 1, 2013, p103.

Il était une fois ...Quand le crible était dans la paille ...il était une fois une vieille petite femme et une toute petite fille très pauvre. La pauvre vieille travaillait tout le jour jusqu'au coucher du soleil ...¹

C'est un conte où l'absence du père est implicite et encore mieux rien ne dit que la fille et la vieille sont liées par une filiation.

Quant au divorce, il semble qu'il n'a pas lieu d'exister dans un monde aussi parfait que celui des contes, où le merveilleux prime, et pourtant, on retrouve un conte algérien dans lequel on raconte la répudiation, c'est le conte de Bent Rabiyn youm , où on assiste une scène empruntée à la réalité sociale qui admet qu'un homme répudie des femmes et se remarie juste parce qu'elles ne correspondent pas à ces attentes.

❖ *Bent rabiyn youm*

« On raconte qu'un sultan riche et puissant était connu pour son caractère stricte et sévère. Il se maria plusieurs fois tant il était difficile à satisfaire. Sa jalousie était citée en exemple. Il répudia toutes les femmes qu'il épousa car il en épousa plusieurs »²

Avec ce conte, nous remarquons que le sort des enfants nés de ces mariages n'est pas abordé et de ce fait, on ne peut pas parler d'une mono parentalité suite à cette séparation racontée ainsi.

Le cas le plus épineux est celui de la mère célibataire, cette catégorie de femmes privées de statut. Selon le code la famille algérienne « la famille est la cellule de base de la société, elle se compose de personnes unies par les liens du mariage et les liens de parenté »³ .

¹ Pertev NAILI BORATAV, *Contes de Turquie*, France, Maisonneuve & Larose, 2002.p86.

² Zoubida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Bent rabiyn youm, Alger, 2013, Dalimen ,vol 1, p103.

³ République algérienne démocratique et populaire, assemblée populaire générale, code de la famille , Article 2, Alger, dispositions générales 09/06/1984.

Ceci dit, que toute relation extra conjugale ne peut être considérée comme une famille, delà la mère célibataire est ignorée si par chance elle n'est pas éliminée puisque dans certaines localités, la mère célibataire n'a même pas le droit d'exister, elle est condamnée à mort, lapidée par sa famille avant qu'elle puissent fonder ce qu'on appelle une famille monoparentale.

Etrangement certaines séparations de parents sont inexistantes dans le conte tel que le divorce, la séparation et encore la conception de l'enfant en dehors d'une relation conjugale, toutes ces situations sont écartées du discours. Ce qui ne veut certainement pas dire que ces phénomènes sociaux n'existent pas dans la vie quotidienne sauf que la structure du conte n'en a pas eu recours probablement, pour garder des images positives d'une famille sans désaccords.

❖ La famille polygame

Quand Maurice Godelier aborde la polygamie dans son ouvrage *Les métamorphoses de la parenté*, il parle de polygamie et de polyandrie à la fois, ces deux principes possibles qui contribuent à la structuration des familles

La polygynie et la polyandrie (la possibilité pour un homme d'avoir plusieurs épouses- dans l'islam, quatre plus les concubines – ou pour une d'avoir plusieurs maris) .La polygamie est répandue en Afrique, en Asie musulmane, en Mélanésie. Elle recule avec la christianisation de ces populations, qui impose la monogamie et limite (orthodoxie) ou interdit (catholicisme) le divorce.¹

Du fait que la polygamie pratiquée dans certains pays de la méditerranée et bannie chez d'autres, les contes dans les différents pays s'imprègnent des lois

¹ Maurice GODELIER, *les métamorphoses de la parenté*, Barcelone, Flammarion, « Champs Essais », 2010, p217

existantes. L'Algérie comme le Maroc ont soumis l'autorisation de la polygamie à l'accord de la première épouse qui doit être consultée sur le deuxième mariage, alors qu'en France par exemple la bigamie est prohibée depuis la loi du 17 mars 1803, promulguée le 27 mars 1803 et codifiée à l'article 147 du Code civil. Elle constitue un délit pénal au titre de l'article 433-20 du Code pénal. Une personne reconnue coupable de bigamie encourt 1 an de prison et 45 000 € d'amende

De ce fait, dans les contes racontés dans des espaces arabo musulmans, la polygamie est relatée sous différents angles contrairement aux contes occidentaux où la deuxième épouse n'est introduite qu'en cas de veuvage.

La polygamie dans les contes de la rive sud est racontée comme un fait naturel et courant, sous aucun prétexte l'homme peut prendre plusieurs femmes.

❖ *Bent Rabiyn Youm*

« On raconte qu'un sultan riche et puissant était connu pour son caractère strict et sévère. Il se maria plusieurs fois tant il était difficile à satisfaire »¹

De ce conte ,nous constatons que la polygamie dépend aussi de l'aisance financière qui permet aux hommes de s'offrir ce luxe , puisque , On connaît dans des sociétés, surtout en Afrique, où il faut être riche pour avoir beaucoup de femmes (en raison du mariage par achat), mais où, en même temps, une pluralité d'épouses permet à l'homme de s'enrichir encore d'avantage : il dispose ainsi d'un surplus de main-d'œuvre, constituée par les femmes elles- mêmes et leurs enfants. Toutefois, il est clair que la polygamie érigée en système trouverait automatiquement sa limite dans les modifications de structure qu'elle imposerait à la société.²

Avec le nombre des contes qui racontent qu'il n'y a que les rois qui se permettent la polygynie nous citons à titre d'exemple un conte algérien :

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Tome 1, Alger, Dalimen, 2013, p301.

² Claude LEVI-STRAUSS, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, p72.

❖ *L'enfant de la tour*

Il était une fois, un roi qui avait plusieurs épouses qui lui donnèrent beaucoup d'enfants mâles.¹

Cette mention du sexe de la progéniture rappelle qu'avec plusieurs femmes il y a plus de chance d'avoir des mâles qui augmentent la richesse du père en mains d'œuvre.

Il semble que les contes se plient aux règles qui régissent les sociétés, il se trouvent que sur une liste de 14 contes de madame d'Aulnoy aucun ne rapporte l'histoire d'un père de famille polygame, ceci, peut être justifier par la lois qui interdit cette pratique.

Alors que dans les pays arabes et musulmans, la polygamie est racontée sans que cela heurte le public, après les contes algériens, la Tunisie voisine et proche de culture nous raconte également ces unions.

❖ *El bagra essouda*

« On raconte qu'un homme avait deux femmes, chacune d'elles avait un garçon et une fille »²

Raconté ainsi , la polygamie est un fait normal qui n'a pas besoin de prétexte , les deux femmes ont des enfants, le conte ne donne pas d'importance à l'ordre, ça laisse entendre que le mariage des deux c'est fait en seul coup.

En abordant le sujet de la polygamie dans les contes, on constate que dans les sociétés où la polygamie n'est pas jugée, les contes relatent aussi les préférences que peut avoir un homme envers une des épouses au détriment des autres

Il arrive que la « première » épouse, jouit seule de toutes les prérogatives de l'état matrimonial, alors que les épouse « secondaires » ne sont guère plus que des concubines officielles. Il est possible également que la distinction soit due au

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, édi Dalimen, tome 1, 2013, p533.

² Bochra BEN HASSEN, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p39.

physique mais surtout à celle qui procréé, delà naissent des concurrences où la ruse féminine se met à l'œuvre et offre des séquences de récit passionnantes.

Dans un conte algérien où il est question de coépouses sœurs ce qui est interdit par la religion musulmane, il est raconté que l'époux cherchait celle qui pourra le surprendre, mais il se retrouve face à un choix difficile où les trois sœurs proposent des offres intéressantes. La plus intéressante qui devient la jalouée des sœurs est celle qui met au monde des garçons.

❖ *Goutaya Fadha Oua Gouthaya Dheb*

«Je crois dit le roi, que je vais les prendre comme coépouses car leur proposition sont aussi curieuses l'une que l'autre. Les deux premières sont astucieuses et la troisième miraculeuse. Je veux les connaître et connaître leurs prouesses ! »¹

La richesse des thèmes dans les contes, nous propose une discrimination envers une des épouses quand cette dernière est différente, il s'agit d'une des formes de racisme que le conte intitulé *Le prince noir* relate. L'histoire d'un roi qui a déjà trois épouses et qui ramène la quatrième puisqu'elle lui a sauvé la vie, en attirant son attention vers un serpent qui le menaçait

❖ *Le prince noir* (conte algérien, du côté de Tiaret)

Un roi avait trois femmes qui chacune lui donnèrent un fils. (...) Ce cri mit le Roi en garde et réveilla sa suite. Le serpent fut tué et le Roi sauvé. Le souverain regarda alors avec des yeux pleins de gratitude la curieuse créature à qui il devait d'avoir échappé à la mort. Elle était très belle, mais de couleur sombre. Le roi lui proposa de l'épouser. Elle y consentit.

Ses trois femmes blanches n'aimaient guère leur nouvelle compagne. Elles l'appelaient la « Houria el khoumrya »(

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, édi Dalimen, tome 1, 2013, p58.

l'ange brun). La mulâtresse donna aussi au souverain un fils. Hélas ! Il était noir comme l'ébène, si noir qu'après l'avoir vu, les trois épouses le décrivent comme « akhal ma fihi mara » (noir tel qu'il n'y a pas en lui un fil blanc, une cicatrice blanche). Et le roi l'appela : Khal (le noir).¹

Ceci dit que « si la monogamie constitue la forme la plus fréquente c'est simplement, parce que, dans une situation normale et en l'absence d'une disparité volontairement ou involontairement introduite, tout groupe humain comprend environ une femme pour un homme. Dans les sociétés modernes, des raisons morales, religieuses et économiques confèrent au mariage monogamique un statut officiel (non sans ménager toutes sortes de moyens pour tourner la règle : liberté pré-nuptiale, prostitution, adultère...). Dans une société où n'existe aucun préjugé contre la polygamie, ou qui même la mettent en honneur, le manque de différenciation sociale ou économique peut aboutir au même résultat : chaque homme n'a ni les moyens, ni le pouvoir de s'offrir plus d'une femme ; il doit donc faire nécessité vertu. »²

❖ Le sans famille

Après la série de types de familles et lors de notre recherche, nous avons constaté que malgré l'importance de la structure familiale dans la trame des contes, il y a des contes construits autour d'un personnage sans famille, c'est généralement un personnage présenté comme célibataire vivant seul. Ce statut pas vraiment apprécié au sein de toutes les sociétés puisque le célibat comme la stérilité sont mal vus

Ce qui est vrai du célibataire, l'est aussi, à moindre degré, du couple sans enfant. Sans doute les époux pourraient-ils mener une vie normale et subvenir à leurs besoins, mais beaucoup de sociétés leur refusent une place entière, non

¹ Jeanne Scelles –Millie, Contes mystérieux d'Afrique du nord, Le roi noir, Paris, édit Maisonneuve & Larose, 2002, p13.

² Claude LEVI-STRAUSS, Le regard éloigné, Paris, Plon, 1983, p73.

seulement au sein du groupe , mais au- delà du groupe , dans cette société des ancêtres aussi importante , sinon plus, que celle des vivants ; car nul ne peut espérer accéder au rang d'ancêtre à défaut d'un culte à soi rendu par des descendants ¹ .

Le célibataire sans famille, c'est celui qui n'est ni enfant de quelqu'un, ni parent d'un autre peut être sujet d'un conte et projet de famille, il est là cherchant une épouse ou un enfant à adopter.

Dans un conte palestinien, nous retrouvons un homme vivant seul, il avance dans le récit sans qu'il eut une famille, le conte se concentre sur une aventure individuelle.

❖ *Abou L'-Adas, Le Mangeur De Lentilles*

« Il y avait un homme qui s'appelait Abou l'adas, le mangeur de lentilles. Il était si pauvre qu'il ne pouvait se permettre de manger que des lentilles à tous les repas »

Cette première partie avait comme principal objectif la définition de la famille et ces catégories dans le conte. Cela s'est fait par une première étape où on a mis en exergue les premiers points communs qui unissent le conte et la famille. Notre approche montre que le conte et la famille se partagent l'universalité et les mutations puis la résistance. Tous les deux sont universels, toutes les études qui leur ont été accordée ont démontré que le conte comme la famille existe partout, aucune société ne s'en est privée.

Pour la mutation et l'évolution dans le temps, le conte et la famille ont suivi les airs, aucun d'eux n'est resté figé, le conte se modifie pour plaire aux nouveaux récepteurs, là où il va, il se refait une beauté en convenance au goût de la région,

¹ Claude LEVI-STRAUSS, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, p74.

la famille aussi, elle évolue, elle s'adapte et se modernise selon les besoins des époques et des cultures.

La résistance est un autre point commun qui unit le conte et la famille, les deux sont là et continuent d'exister malgré les mutations, les changements qui ont touché le monde et ont fait disparaître des tas de choses, la famille et le conte persiste en s'adaptant, le conte refuse l'oubli, il fait partie de la mémoire collective et la famille se disloque et se reconstruit elle est l'unité de base qui maintient la société.

La définition de famille et la consultation des travaux intéressés par la famille et son évolution nous ont conduit à distinguer les différents types de familles existants dans le monde réel et les repérer dans le monde fictionnel à travers les contes sélectionnés pour notre recherche.

Ce travail nous a permis de voir que le conte est habité par des familles inspirées du monde réel, et que cette dernière est l'unité de base sur laquelle se construit le récit tout comme elle l'est pour la société.

Avec le grand intérêt que la famille a suscité chez les anthropologues, nous nous sommes retrouvées avec une variété d'appellations et de catégorisation pour les types de famille, pour que notre travail ne perd pas son aspect littéraire et ne soit pas purement de l'anthropologie, nous avons fait de notre mieux pour nous limiter aux travaux de Lévi-Strauss et Maurice Godelier, ce qui à donner les cinq types traités (étendue, nucléaire, composée, mono-parentale, polygame), bien sûr qu'il existe d'autres, mais s'il n'ont pas été cités c'est par rapport à leur absence dans le conte. Entre autre, Les familles homosexuelles ne font pas partie des modèles utilisés dans le conte et pourtant certaines sociétés le reconnaissent et l'intègrent dans leur constitution.

Cette classification des types prépare notre deuxième partie qui discutera les caractères distinctifs des familles par rapport à l'origine du conte, même si cette origine reste incertaine.

***Partie II : Les
caractéristiques de la
famille***

Après la définition de la notion de la famille puis la catégorisation des différents types retrouvés dans les contes ; cette partie aura pour but la caractérisation de ces familles méditerranéennes, ce qui permettra la lecture des différents comportements familiaux dans les contes du bassin méditerranéen.

Aborder les caractéristiques communes aux familles du cercle méditerranéen nous a guidé vers les travaux de Germaine Tillion¹ qui s'est intéressée dans un travail de recherche aux familles dans les pays méditerranéens qu'elle compte ainsi

Les catholiques, les orthodoxes et les musulmans d'aujourd'hui, c'est à dire des italiens, des yougoslaves, des grecs, des turcs, des libanais, des israéliens des palestiniens, des jordaniens, des syriens, des égyptiens, des maghrébins, des espagnols, des français de Provence et de Corse ... sans oublier, bien sûr, leur ancêtres ; les citoyens d'Athènes et de Rome, les sujets du Pharaon...²

Cette énumération faite ainsi, rappelle les frontières qui séparent ces pays limitrophes, ces séparations font que d'autres facteurs sont responsables des diversités possibles observées. Ces sociétés ne parlent pas toutes la même langue, n'ont pas eu la même histoire, ne partagent pas les mêmes croyances et ne pratiquent pas les mêmes religions, ils partagent juste ce bassin méditerranéen nourricier. Germaine Tillion compare les correspondances observées dans les pays riverains avec la disparité de nationalités à une tache qui s'étale vers les terres voisines, dépassant les frontières.

¹ Germaine TILLION est une résistante, femme de lettres et ethnologue française. Née en 1907 et morte en 2008, elle a été membre actif de la Résistance pendant la Seconde guerre mondiale, avant d'être capturée et déportée au camp de Ravensbrück en octobre 1943. Grande spécialiste de l'Algérie, plusieurs fois décorée pour ses actes héroïques, Germaine Tillion est entrée au Panthéon le 27 mai 2015

² Germaine TILLION, « La famille méditerranéenne », in Esprit, Comprendre le monde qui vient, Mai 1981.

Ces concordances se retrouvent d'ailleurs au-delà des rives méditerranéennes, mais toujours étalées de proche en proche, le tout forme un ensemble géographiquement jointif –comme une grosse tache d'encre sur une feuille buvard, bien épaisse là où l'encre est tombée, puis de plus en plus claire jusqu'au plages intactes du buvard .¹

Cette diffusion qui se fait à travers les frontières capable de dépasser les bords de la méditerranée perd de sa densité au fur et à mesure à travers les terres. Ce que regrette Germaine Tillon c'est bel et bien, le manque d'informations concernant les points communs qui unissent les peuples, elle justifie cette faille par le fait que les observateurs mêlés à la question sont soit arabes soit européens, c'est à dire, ces observateurs sont impliqués dans le système. Cette appartenance fait que, ces derniers se mettent à examiner l'autre en s'ignorant et en négligeant le rapport qu'il peuvent avoir avec le sujet observé, autrement dit, c'est le manque d'une auto observation, c'est l'absence d'une « socialanalyse »². C'est ce qui voile les similitudes.

Toutefois, les différences affichées ne masquent pas des concordances sous-jacentes dans les cultures. Les rapports entre les membres de la famille ainsi que la hiérarchie à laquelle ces membres se plient sont similaires autour du bassin méditerranéen. L'un de ces points commun qu'on observe dans ces pays méditerranéens, c'est la présence d'un mode de descendance patrilinéaire qui fait que les fils et les filles d'un homme appartiennent à sa descendance, mais seuls ses fils la transmettent.³

Ce privilège dont les fils bénéficient les places au-dessus du groupe féminin ce qui crée un sentiment de supériorité, delà, née la société patriarcale.

¹ Germaine TILLION, « *La famille méditerranéenne* », in *Esprit*, Comprendre le monde qui vient, Mai 1981

² Idem,, « *La famille méditerranéenne* »,

³ Maurice GODELIER, *Métamorphose de la parenté*, Paris, 2010, Flammarion, Champs essais, p131.

Le statut dont bénéficie le père est une de ces similitudes qui réunissent les pays du bassin méditerranéen. Cette considération, fait que l'organisation des relations entre les groupes repose essentiellement sur la place qu'occupe le père dans le groupe familial et en grande partie les rapports qu'il entretient avec la femme partenaire et toutes les autres femmes du groupe.

La place du père est extraordinairement idéalisée dans de nombreux champs et, avec le déclin du christianisme qui l'avait élevé au nom de Dieu, et plus précisément depuis la Révolution française, l'occident s'inquiète souvent d'une « fin du monde » et de ses civilisations du fait de ces changements sans doute plus anthropologiques que psychologiques finalement. ¹

Des mutations qui font peur, le déclassement du père au sein de la hiérarchie préparerait la fin du monde ; cette pensée n'est pas tout à fait absente chez les pays musulmans, qui eux aussi idéalisent le père de la famille ; c'est lui le grand décideur, à lui revient toute décision et toute atteinte aux valeurs familiales le touche directement. Ce mode patriarcal occupe une place importante autour du bassin méditerranéen puisque cette autorité masculine où, pouvoir et autorité sont exercés (quasi) exclusivement par les hommes est bien marquée dans les reproductions de la société dans le monde imaginaire des contes.

La notion de « tache » que Germaine Tillon utilise pour parler des similitudes qui s'étalent autour de la méditerranée correspond également à la diffusion du conte à travers les frontières terrestres et marines ; il naît quelque part et se reproduit ailleurs. Cette réapparition des histoires suscite l'intérêt puisque elle engendre des lectures concernant les sociétés que le conte a traversé, sa renaissance conserve les similitudes et plus précisément celles qui se rapportent aux relations familiales.

¹ Laurence CROIX, « *Le patriarcat la filiation charnelle et les père* », in De Boeck Supérieur, Cahier de la psychologie clinique, 2011/2 n° 37 /pages 103 à 122. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2011-2-page-103.htm>

Les titres qui vont suivre auront l'objectif de vérifier la domination masculine dans les contes à travers un népotisme très présent au service du personnage masculin.

Chapitre 1 : La famille patriarcale dans le conte

Les contes par leur caractère didactique sont le lieu de la transmission des normes qui régissent les familles, ces normes sont conformes aux pensées collectives et puisque le conteur s'inspire du vécu de son public, cette concordance assure la réception du conte. Des contes animés par des sultans et des rois puissants deviennent un moyen d'appui pour le maintien du système patriarcal ce qui correspond à une misogynie bien prononcée. Ces contes sont l'espace qui semble véhiculer des histoires imaginaires, ces dernières sont bien minées d'enseignement chargé de transmettre les codes qui régissent le rapport entre les femmes et les hommes et qui reposent essentiellement sur la domination masculine.

La concordance entre les familles dans les contes et celles des pays méditerranéens est omniprésente. Le conte repris depuis des millénaires, relate un patriarcat assumé par le public puisque cette autorité semble normale et ne choque personne. Que le conte s'inspire du réel ou serait-ce plutôt le contraire, ceci est une question liée aux origines des contes qui restent un autre sujet à débattre.

A partir des contes sélectionnés pour le traitement de cette partie, nous notons des éléments importants que le modèle patriarcal engendre.

Le premier élément serait la question de l'autorité masculine qui délimite les rapports que peut avoir un chef de famille avec les membres du groupe. De cette autorité, découle un comportement discriminatoire envers la gent féminine et ainsi que les descendants à des degrés différents selon leur sexe et leur position dans le groupe familial. Cet esprit protecteur, dégage un second élément qui est l'honneur de la famille, c'est cette image parfaite à laquelle aspire la famille pour gagner l'estime des autres. Puis en troisième position la notion d'héritage ; ces legs sont régis par des lois et des coutumes spécifiques à chaque société, cette répartition des biens n'a pas échappé aux lois patriarcales.

Nous retrouvons ces trois éléments (la domination, l'honneur et l'héritage) dans les contes, racontés différemment selon les régions, les cultures et les codes de chaque pays.

Pierre Bourdieu qui s'est beaucoup intéressé à la fois à la société Kabyle et celle des habitants de Béarn au nord et des Pyrénées, explique que le patriarcat est loin d'être anhistorique ; il suit l'évolution d'un inconscient commun :

.... qu'il y a eu un long travail historique de **reproduction** de la différenciation des sexes, par le biais de la famille, de l'Ecole et de l'Eglise, travail qui aurait ainsi établi le caractère naturel et évident de l'origine de la domination masculine. ¹

Toutes les institutions sont impliquées pour la perpétuité du patriarcat, ce n'est nullement l'affaire de la famille, l'enseignement social avec le religieux, tous collaborent pour que le père de la famille garde son trône. Cet inconscient commun est partagé dans les pays de la méditerranée, cela est dû aux échanges qui se font à travers cette mer qui ouvre ses bords pour de multiples formes d'échanges. Pour définir le patriarcat, étant un modèle sociétal ; un ordre familial qui repose essentiellement sur l'autorité masculine imposée aux femmes et aux enfants de la famille, le sociologue houari Addi l'explique ainsi :

La famille patriarcale se situe dans une lignée généalogique qui se veut nombreuse pour perpétuer le souvenir des ancêtres. Le chef de famille patriarcale est le grand-père s'il est encore vigoureux ou le fils aîné s'il a disparu. Son rôle est de répartir les tâches des travaux agricoles entre les différentes cellules du groupe

¹ Pierre BOURDIEU, *La domination masculine* , <https://www.les-philosophes.fr/feminisme/domination-masculine-bourdieu.html> (consulté le 07/04/ 2020)

domestique qui est l'unité de production et de consommation, et il s'assure de la bonne entente entre ses membres, dirige la prière et représente le groupe à l'extérieur. Il est craint parce qu'il a la faculté de maudire celui qui lui désobéirait, malédiction sanctionnée par un châtement divin (cf. Bourdieu 1974) ¹

Ce pouvoir est exercé soit par le père ou le garçon aîné mais rarement par une femme, la femme quand elle se mêle des affaires de famille, c'est une exception qui peut devenir un conte à partager. Ces définitions se rejoignent pour pointer la valeur du statut du père dans une famille. Que la famille fréquente l'église ou la mosquée, elle manifeste toute l'allégeance envers le père.

La famille telle qu'elle apparaît dans le conte a pour chef le père, les contes qui relatent des aventures familiales commencent par la présentation de ce dernier :

« Il était une fois un homme ... » « Il était une fois un roi ... » « Il était une fois un riche veuf ... » même s'il n'est pas le héros, il y a toujours moyen pour le glorifier. Freud, qui soutient des hypothèses à partir des premiers travaux des anthropologues, dans *Totem et tabou* (1914) reconnaîtra effectivement une place particulière au « père », en dehors de toute morale, même dans les systèmes matrilineaires où cette place reste exclusivement attribuée en fait aux hommes (l'oncle maternel, le chef, le grand-père, un victorieux guerrier, etc.).²

Cette valeur attribuée au père est indépendante de toute qualité personnelle et physique, il est important juste parce qu'il est le père du groupe. Pas loin du réel, il est dit et répété que « le père et le pilier de la famille ». L'homme se réserve le pouvoir de fonder une famille, c'est lui qui décide comment et avec qui va –il s'unir ? Autour de cette figure masculine se construit la famille. Dans l'agnatique

¹ Lahouari ADDI, « *femme famille et lien social en Algérie* », in *Famille et mutations sociocritiques*, Édition de la maison des sciences de l'homme, 2005, <https://books.openedition.org/editionsmsh/7279?lang=fr#ftn7>

² Laurence CROIX, « *Le patriarcat la filiation charnelle et les père* », in De Boeck Supérieur, *Cahier de la psychologie clinique*, 2011/2 n° 37 /pages 103 à 122. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2011-2-page-103.htm>

et la virilocale la famille se construit, ses membres appartiennent à ce père ce sont les fils ou les filles de tel.

Ce statut, se manifeste clairement dans les contes qui portent en titre le nom du père de la famille. Dans les contes algériens maghrébins, nous retrouvons des titres composés des noms où du métier du père, La fille du forgeron, (Bent el Feham)¹, Sadkat bint el malik Randjes², Aicha bent el ghoul,³, Ouras babek el haoues⁴ (une partie du conte Sebaâ sbaya fi gasbaya),Li Aicha bent el hattab ken sabret (pour Aicha, la fille du bûcheron, si elle veut bien patienter)⁵

Compte tenu de l'impression qu'affiche la modernisation et qui laisse croire que l'autorité paternelle s'est affaiblie, le père dans la société algérienne occupe le rang du seigneur, d'où les restants de la famille lui témoignent servitude et obéissance ; c'est ce que Lahouari ADDI résume dans son livre consacré aux mutations de la famille algérienne

Dans les attitudes des individus, dans les nouveaux rôles qu'ils ont investis et les statuts qu'ils se sont arrogés, malgré les mutations sociologiques de l'après – indépendance, la culture patriarcale est encore là, plus symbolique que jamais dans ses références aux lignages, à l'honneur (nif) à la pudeur (horma) et dans sa valorisation de l'espace domestique idéal de socialité. Et en même temps, cette culture patriarcale instrumentalisée n'est plus la même et n'est plus une fin en soi.⁶

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2013

² Ibid, p38.

³ Ibid, p155.

⁴ Ibid, p159.

⁵ Ibid, p 173.

⁶ Lahouari ADDI, *Les mutations de la société algérienne ,famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*,1999,Paris, La découverte,p12

Cependant, le père est élevé au rang de seigneur envers qui les membres du groupe doivent témoigner obéissance, respect et amour, cette autorité clairement repérée chez les familles étendues. Dans cette grande famille qui s'étire selon un lignage agnatique, le père qui exerce l'autorité est un descendant d'une même souche masculine, puis à des groupes de plus en plus larges qui se disposaient en cercles concentriques, jusqu'à la tribu.

Nous avons avancé, que le patriarcat est un élément commun aux populations du bassin méditerranéen, en prenant en considération les travaux de Pierre Bourdieu qui considère la Kabylie comme « image grossie » où se lisent plus aisément les structures fondamentales de la vision du monde masculine¹, dans son article il explique que cette société montagnarde est un véritable conservatoire culturel², est ce qui nous intéresse le plus c'est que ces pratiques sont maintenues à travers les rituelles, qui se transmettent par l'oralité, entre autre le conte. Il explique que la domination masculine est « *un système de principes de vision et de division qui est commun à tout le monde méditerranéen et qui survit encore aujourd'hui, dans nos structures mentales et, partiellement, dans nos structures sociales.* »³

Quant à l'effet que peut avoir la domination masculine sur les comportements des individus dans les sociétés marquées par des esprits misogynes, Pierre Bourdieu l'explique par la reproduction des schèmes de représentations ce qui mène au maintien de cet esprit patriarcal qui devient une nature.

Bourdieu écrit :

la présence universellement reconnue aux hommes s'affirme dans l'objectivité des structures sociales et des activités productives et reproductives, fondées sur une division sexuelle du travail de production et de

¹Pierre BOURDIEU, « *La domination masculine* ». In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 84, septembre 1990. Masculin/féminin-2. pp. 2-31. [https://doc/arss.0335-5322.1990.num.84.1.2947](https://doc.arss.0335-5322.1990.num.84.1.2947)

² Pierre BOURDIEU, *ibid.*

³ *ibid.*

reproduction biologique et sociale qui confère à l'homme la meilleure part , et aussi dans les schèmes à tous les habitus .Façonnés par des conditions semblables, donc objectivement accordés, ils fonctionnent comme matrices de perceptions, des pensées et des actions de tous les membres de la société, transcendants historiques qui , étant universellement partagés, s'imposent à chaque agent comme transcendant. ¹

Une fois adoptée par la société, cette reproduction est corroborée par des pratiques populaires tels les contes les chants et les proverbes, tout est mis en œuvre pour rappeler que c'est au père de la famille de tenir les commandes.

En conséquent, la représentation androcentrique de la reproduction biologique et de la reproduction sociale se trouve ainsi investie de l'objectivité d'un sens commun, entendu comme consensus pratique doxique, sur le sens des pratiques. Et les femmes elles-mêmes appliquent à toute réalité et , en particulier , aux relations de pouvoir dans lesquelles elles sont prises, des schèmes de pensées qui sont le produit de l'incorporation de ces relations de pouvoir et qui s'expriment dans les oppositions fondatrices de l'ordre symbolique ²

A travers les contes, les conteurs montrent jusqu'où vont les pères dans leur ingérence dans la vie des membres de la famille. Face à cette intrusion, le moindre refus ou opposition, le membre est pénalisé et banni du clan, il sera radié du groupe et perdra ses avantages liés à son appartenance, essentiellement la privation de l'héritage qui est la plus pesante des sanctions . De notre corpus nous citerons le conte de L'ogre et la femme infidèle³, dans lequel nous assistons à la manière avec laquelle le sultan exerce son autorité, ce dernier, qui voulut

¹ Pierre BOURDIEU , *La domination masculine*, Paris, seuil, 1998, p53-54.

² Ibid, p53-54.

³ Rabah BELAMRI, *Contes de l'est algérien, les graines de la douleur, « l'ogre et la femme infidèle »*, Paris, Publisud , 1982,p80.

mettre à l'épreuve l'obéissance de ses sept enfants, il leur demanda de dégarnir les crânes de leur épouses, tous, baissèrent la tête sauf le dernier qui est marié à sa cousine; manifeste le refus qui lui coûtera l'exile.

Cette autorité paternelle ne dépend ni de religion, ni de culture. D'ailleurs, elle n'est pas restreinte au pays de la rive gauche, l'autre rive est atteinte du même phénomène social. Le conte français du Petit Poucet, propose une représentation d'une autorité absolue que le père exerce sans gêne, même dans la pire des décisions, à cause d'une pauvreté dévorante il décide seul d'abandonner ses enfants dans les bois, malgré les tentatives de la mère pour le dissuader, le père de famille va jusqu'au bout de son plan, c'est à lui seul que revient le dernier mot.

Un soir que ces enfants étaient couchés, et que le bûcheron était auprès du feu avec sa femme, il lui dit, le cœur serré de douleur :

" Tu vois bien que nous ne pouvons plus nourrir nos enfants; je ne saurais les voir mourir de faim devant mes yeux, et je suis résolu de les mener perdre demain au bois, ce qui sera bien aisé, car, tandis qu'ils s'amuseront à fagoter, nous n'avons qu'à nous enfuir sans qu'ils nous voient.

Ah ! s'écria la bûcheronne, pourrais-tu toi-même mener perdre tes enfants ? "

Son mari avait beau lui représenter leur grande pauvreté, elle ne pouvait y consentir; elle était pauvre, mais elle était leur mère. Cependant, ayant considéré quelle douleur ce lui serait de les voir mourir de faim, elle y consentit, et alla se coucher en pleurant ¹

¹ Charles PERRAULT, *Le petit poucet*, <http://www.alalettre.com/perrault-oeuvres-petit-poucet.php> (consulté le 12 /01/2020).

À aucun moment du récit, cette autorité n'est critiquée, elle est acceptée telle un postulat non négociable, un endoctrinement culturel fait que ces comportements abusifs de la part du père soient acceptés naturellement et on ose même les raconter à un jeune public.

L'autorité masculine est en lien direct avec le rapport homme/femme, un sujet profondément étudié par Marie louis VON FRANZ dans son ouvrage Les femmes dans les contes de fées. Via une approche psychanalytique elle explique les différentes images attribuées aux femmes dans le monde féerique.

En concordance avec cette autorité masculine, le conte met avant le profil de femmes soumises, occupants des rôles dévalorisants rarement attribués aux hommes. Les femmes dans les contes sont juste belles et superficielles, jalouses de leurs propres filles, voleuses d'enfants, sans esprit, bavardes, sans savoir faire et sans métier, la meilleure d'entre- elle est réduite à une beauté éphémère pour plaire à un homme. Leur seule réussite serait un mariage qui honorera sa famille, entre autre son père et ses frères. L'autorité masculine se nourrit de la faiblesse des femmes, les contes l'ont illustrée sous plusieurs formes. Des femmes confinées pour servir la famille comme d'autres endormies en attendant le baiser réanimateur du prince charmant.

Pour un développement plus profond de la question de la domination masculine l'étude relationnelle des couples s'impose. Delà, nous devons aborder le rôle de la femme dans cette reproduction sociale soumise ou rebelle, dans les deux cas elle est un élément influenceur.

Selon Tillion dans l'article « la famille méditerranéenne », quand elle pose la question, que sont les relation humaines essentielles ? Elle répond:

*On peut dire que c'est le rapport à la femme car plus encore que les hiérarchies, il constitue le ciment le plus primitif et le plus durable de toutes les sociétés masculines*¹

¹ Germaine TILLION, « la famille méditerranéenne » in ESPRIT, Comprendre le monde qui vient, Mai 1981, <https://esprit.presse.fr/article/tillion-germaine/la-famille-mediterraneenne-24942> Germaine Tillion est une résistante, femme de lettres et ethnologue française. Née en 1907 et morte en 2008, elle a été

❖ La soumission de la femme

« Mais comment compter sur des femmes pour se conduire avec bon sens ou pour agir avec éclat ...confinées que nous sommes avec dans maquillages, dans nos robes jaunes safran, dans nos soins de beauté, nos kimonos, nos escarpins ? »

Aristophane, Lysistrata

Pierre BOURDIEU explique la domination masculine à partir d'un ressenti que l'homme se construit puisque ce dernier se considère comme le représentant officiel de l'être universel.

L'homme (vir) est un être particulier qui se vit comme être universel (homo), qui a le monopole, en fait et en droit, de l'humain, c'est-à-dire de l'universel, qui est socialement autorisé à se sentir porteur de la forme entière de l'humaine condition . Il suffit pour le vérifier d'examiner ce qu'est, en Kabylie (et ailleurs), la forme accomplie de l'humanité. L'homme d'honneur est par définition un homme, au sens de vire, et toutes les vertus qui le caractérisent, et qui sont, indissociablement, des pouvoirs, des facultés, des capacités et des devoirs ou des qualités, sont des attributs proprement masculins (la virtus est la quiddité du vire). C'est le cas du nif, le point d'honneur, qui a des liens évidents avec la

membre active de la Résistance pendant la Seconde guerre mondiale, avant d'être capturée et déportée au camp de Ravensbrück en octobre 1943. Grande spécialiste de l'Algérie, plusieurs fois décorée pour ses actes héroïques, Germaine TILLION est entrée au Panthéon le 27 mai 2015.

violence héroïque, le courage belliqueux et aussi, très directement, avec la puissance sexuelle.¹

Ce ressenti masculin se répercute directement sur le comportement de la femme et du comment devra telle gérer la supériorité de l'autre sexe, un sentiment de prédominance transmet d'une génération à une autre, même si les conditions changent, si cet homme n'est pas fort, pas roi ni guerrier, la biologie a fait de lui un être valorisé. Bourdieu explique la possibilité d'appliquer une analyse anthropologique aux structures de la mythologie collective qu'on retrouve dans une tradition à la fois étrangère et familière qui est celle de la Kabylie, ces montagnards berbères « qui, par-delà les conquêtes et les conversions, et sans doute en réaction contre elles, ont fait de leur culture le conservatoire d'un vieux fonds de croyances méditerranéennes organisées autour du culte de la virilité. »² La masculinité accentuée dans de telles sociétés ne peut qu'être d'un effet dévalorisant envers l'autre sexe. C'est un système balançant, quand l'homme est survalorisé c'est au détriment de l'autre, c'est la femme qui doit se soumettre pour donner plus d'élan à cet homme.

« Cet univers de discours et d'actes rituels tout entiers orientés vers la reproduction d'un ordre social et cosmique fondé sur l'affirmation ultra-conséquente du primat de la masculinité offre à l'interprète une image grossière et systématique de la cosmologie "phallonnarcissique" qui hante aussi nos inconscients. C'est en effet à travers les corps socialisés, c'est-à-dire les habitus, et les pratiques rituelles, partiellement arrachées au temps par la stéréotypisation et la répétition indéfinie, que le passé se perpétue dans la longue durée de la mythologie collective,

¹ Pierre BOURDIEU. « La domination masculine. » In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 84, septembre 1990. Masculin/féminin-2. pp. 2-31. https://www.persee.fr/doc/arss_03355322_1990_num_84_1_2947 (consulté le 12/08/2020.)

² Pierre Bourdieu, « *La domination masculine.* » In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 84, septembre 1990. Masculin/féminin-2. pp. 2-31. https://www.persee.fr/doc/arss_03355322_1990_num_84_1_2947 (consulté le 12/08/2020.)

relativement affranchie des intermittences de la mémoire individuelle »¹

Les contes n'ont pas manqué ces manifestations phalocrates où les femmes sont rangées en seconde classe. Les femmes des contes sont belles, sans carrière, elles vivent dans l'attente d'un bon mariage pour pouvoir exister, si elles ne jouissent pas de ce privilège physique, elles sont sorcières ou méchantes marâtres, ou encore des femmes simples d'esprit. Elles vivent toutes sous une tutelle masculine envers laquelle elles doivent manifester révérence.

Le sexisme exercé au sein des sociétés retrouve des séquences appropriées dans les contes, ces derniers deviennent un moyen de rappel à l'ordre, une éducation implicite qui banalise l'enferment de la femme et sa réduction à un personnage au service d'un homme beau, d'un brave roi ou un honnête bûcheron.

La docilité et la servitude envers l'époux est une éducation que les femmes se transmettent de mères en filles pareillement au conte qui lui aussi se transmet d'une génération à une autre. Un fonctionnement de poupées russes, on transmet des comportements via des contes transmis à leur tour. Cette diffusion garantit la sauvegarde des représentations collectives. Camille Lacoste –Dujardin explique que « les textes de littérature orale, qui sont des représentations souvent répétées et, de ce fait, bien fixées dans la mémoire des membres du groupe, sont, parmi les faits culturels, de ceux qui se dégradent le plus lentement. »²

En une introduction classique qui éloigne le conte de sa nature orale populaire, Zoubeida MAMERIA dans un conte algérien Oum Taina, présente l'héroïne du conte en ces termes :

« Maroua était très jeune et surtout très gentille. On lui avait appris depuis sa naissance, qu'elle était venue au monde pour se marier un jour servir docilement son époux.

¹Idem.,pp. 2-31.

² Camille LACOSTE- DUJARDIN, Le conte Kabyle, Paris, 1970, François Maspéro, col domaine maghrébin,p13.

Elle avait vu faire sa mère avec son père et sa grand-mère lui conta sa propre vie d'épouse et de mère irréprochable. Elle était donc bien préparée à une vie de soumission et de servitude pour le restant de ses jours. »¹

Il s'agit d'une femme tellement docile, qu'elle pensait qu'elle n'avait même pas le droit à discuter des projets dans son couple ; au sein de la famille elle n'est pas plus qu'une figurine sans avis, elle est effacée avec consentement d'ailleurs l'époux part en voyage sans être obligé de fournir des explications ;

« Il décida donc, de la laisser seule, dans sa grande maison. Il ne l'informa de rien, bien sûr. Elle ne chercha pas à comprendre ce qui relevait de la toute puissance de l'homme. »²

Cette obéissance donne encore plus d'autorité à l'époux qui n'hésite pas à montrer ses capacités en tant que gardien protecteur.

La soumission dans le conte prend plusieurs formes, si la femme n'est pas celle qui opprimée sans voix, c'est celle qui sert l'autre sexe sans avoir le choix. Dans un conte italien *Le nez d'argent*, nous assistons à l'exploitation de la femme pour les corvées les plus dures.

Il était une blanchisseuse demeurée veuve avec trois filles. Les quatre femmes cherchaient le plus de linge à laver qu'elles pouvaient, mais elles enduraient la faim quand même... Quelques jours s'écoulaient, et elles voient arriver un monsieur tout vêtu de noir, des plus polis, avec un nez d'argent. « Je sais que vous avez trois filles, dit-il à la mère. Vous voulez bien que l'une d'elles vienne servir chez moi ?

Servir le mâle, voilà à quoi est destinée la femme, son bien être dépend de son effacement, elle est élevée dans cet esprit.

¹ Zoubeida MAMERIA, Contes du terroir algérien, Alger, Dalimen, 2013, p 25.

² Ibid ,p26 .

Dans son étude Marie Louise Von Franz explique que le caractère de la femme se construit en adéquation et selon les besoins de l'homme qu'elle a envie de séduire, tout étant petite fille très proche de son père, elle développe des comportements pour séduire son partenaire « ... *C'est ainsi que la fillette commence à exploiter l'anima de l'homme en y adaptant son comportement* »¹ Cette notion d'anima que Carl Gustav JUNG utilise pour appeler le pôle féminin chez l'homme, c'est ce qui correspond à la représentation féminine au sein de l'imaginaire de l'homme, cet archétype est une formation de l'inconscient collectif. L'homme se construit une image d'une épouse telle qu'il a connue déjà, cette représentation lui vient de sa mère ou d'une autre femme avec laquelle il était proche.

Des représentations de femmes dociles est une empreinte, selon le langage de Germaine TILLION, cette soumission est une tache bien étalée sur les côtes du bassin méditerranéen, disons que les frontières tracées ne sont pas étanches pour freiner la transmission d'un imaginaire collectif qui dicte que la femme est un personnage qui a besoin d'un tuteur, d'un employeur, elle est dans l'incapacité s'assumer.

Cette docilité qui semble naturelle et innée chez les femmes les condamne dans des régimes rigides où la femme ne cherche même pas le changement, aucune manifestation d'un quelconque refus n'est manifestée à l'écoute des contes.

Un court extrait du conte algérien, montre comment l'épouse peut se retrouver sous l'emprise d'un homme auquel elle doit obéir de manière naturelle sans la moindre opposition.

« Que pouvait faire la jeune femme contre la volonté de son époux que le roi avait choisi pour une honorable mission ? Maroua devait obéir et subir sans se plaindre.

¹ Marie Louise VON FRANZ, *La Femme dans les Contes de Fées*, Albin michel, Coll espace libre, 1993, p37.

C'était ainsi ! Elle se retrouva donc, seule, cloîtrée dans une forteresse sans contact avec le monde extérieur. »¹

Effectivement la femme ne peut avoir le choix face à des situations où la carrière de l'époux est en jeu, elle est dans l'obligation de fournir un sacrifice imposé.

Nous retrouvons le motif de l'enfermement, comme pratique d'une autorité conjugale que la femme subit dans le conte français de Barbe-Bleu, moins brutal que l'époux du conte précédent; enfermée durant le déplacement de l'époux sanguinaire avec un discours plus doux. La version de Charles PERRAULT exprime que l'épouse a été priée de ne pas sortir de la vaste propriété mais aussi ne pas ouvrir la chambre interdite, en rappelant que la transgression allait provoquer la grande colère, sauf que la désobéissance avait réveillé l'orgueil de Barbe-bleue

Au bout d'un mois, la Barbe-bleue dit à sa femme qu'il était obligé de faire un voyage en province, de six semaines au moins, pour une affaire de conséquence ; qu'il la priait de se bien divertir pendant son absence, qu'elle fit venir ses bonnes amies ; qu'elle les menât à la compagne, si elle le voulait ; que partout elle fit bonne chère. « Voilà, lui dit-il, les clefs des deux grands garde-meubles ; voilà celle de la vaisselle d'or et d'argent, qui ne sert pas tous les jours ; voilà celles de mes coffres- forts où est mon or et mon argent, celles de mes cassettes où sont mes pierreries ; et voilà le passe-partout de tous les appartements. Pour cette clef-ci, c'est la clef du cabinet au bout de la grande galerie de l'appartement bas: ouvrez tout, allez partout ; mais, pour ce petit cabinet, je vous défends d'y entrer, et je vous le défends de telle sorte que, s'il vous arrive de l'ouvrir, il n'y a rien que vous ne deviez attendre de ma colère. » Elle promit d'observer exactement tout ce qui lui venait d'être

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2013, p26.

ordonné ; et lui, après l'avoir embrassée, monte dans son carrosse, et part pour son voyage. ¹

Avec ces deux contes anciens, algérien et français, nous remarquons deux comportements différents lors du départ de l'époux, le moment du départ est raconté différemment, ceci revient principalement à leur ancrage sociétal. Dans la version algérienne le départ n'est pas discuté, l'épouse le reçoit telle une consigne à gérer selon un pacte implicite, qui l'empêche de demander des explications, sans le lui rappeler, elle sait qu'elle ne doit pas recevoir. Alors que pour le conte français, le récit met en avant une situation de communication dans laquelle l'époux se donne la peine de tout expliquer, que l'épouse a le droit de recevoir, de se promener là où bon lui semble. Il l'a pria puis l'embrassa avant son départ deux actes qu'on ne retrouve pas dans le conte algérien, ceci s'explique par le fait que le conte doit être conforme à l'esprit des récepteurs du conte. Dans un pays voisin les comportements ne diffèrent pas, le même esprit considère la femme comme un enfant à prendre en charge sauf que ce grand enfant a des devoirs à accomplir. Ce qui est constaté c'est que la soumission féminine est présentée tel un comportement naturel chez la femme, encore, pour ne pas léser l'image de l'homme viril, certains contes présentent cette soumission comme un choix.

Dans un conte algérien *Nahferlek Kabrek Bi Fes Men Dheb* (je creuserai ta tombe avec une pioche en or) qui s'ouvre par la présentation d'un couple « Brahim et Zina sont cousin et cousine. On les maria selon le bon vouloir de la doyenne de la famille qui décréta un jour... »²

Ce conte que nous développerons plus tard aussi pour la partie consacrée au mariage endogame relate l'emprise que peut avoir l'époux sur son épouse naïve élevée dans une société phallocrate. Cet époux encourageait son épouse à travailler comme une esclave en lui promettant de creuser sa tombe avec une

¹ Charles PERRAULT, *Contes et au Autres contes de Madame d'Aulnoy, Hamilton et Madame Le Prience De Beaumont*, Genève, édition de La Fontaine au Roy, p19.

² Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2013, p133.

pioche en or ; qui aurait cru en ses balivernes mensongères si ce n'est l'effacement devant ce masculin penseur.

-Travaille, O Zina, fille de mon oncle ! Le jour de ta mort, je creuserai ta tombe avec une pioche en or.

-Je te remercie, O Brahim, fils de mon oncle.

Tu promets donc tu le feras ! Il sera fait ainsi

Zina se mit à l'ouvrage dès le lendemain et depuis travailla sans relâche. Les ouvrages qu'elle tissait, étaient inégalables en beauté et en finesse (...) Zina travaillait et Brahim amassait de l'argent. ¹

Il est souvent rappelé que, même si la femme est faible, soumise elle a des qualités et facultés salvatrices, tout en étant femme elle fait preuve de courage et d'intelligence, des adjectifs réservés aux hommes « Maroua était jeune certes, soumise aussi mais très courageuse et surtout très intelligente » ²

Pour rendre l'enfermement moins pénible, le conte compare le personnage Maroua à la reine des fourmis qui est bien gardée, ceci dit il est inculqué que la protection est une forme d'estime réservée aux reines .

Fort heureusement, d'autres personnages féminins prennent la revanche pour sauver l'image de la femme. Dans le même conte précédent, l'intervention d'une vieille femme rééquilibre le compte entre les deux sexes et venge la jeune exploitée.

« La voisine qui avait tout compris, eut pitié de la pauvre et décida de changer le cours de sa vie. Restée seule avec Zina, la vieille femme lui prit les mains en lui disant : je veux t'aider. Nous allons, toi et moi mettre à l'épreuve la promesse de ton cousin et mari. » ³

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2013, p133.

² Ibid.p 26.

³ Ibid, p137

C'est avec ces profils de femmes éveillées et expérimentées que le conte relate les aventures d'une autre catégorie féminine, pouvant maîtriser à la fois des situations et des hommes.

Dans le monde actuel, tout a évolué et le statut de la femme avec, nous observons beaucoup de changements qui se manifestent clairement dans le nouveau rôle de la mère, même si cela n'est pas toujours dévoilé elle prend le dessus dans des décisions où elle n'avait nullement le droit de se prononcer tels les mariages des enfants, les achats et un tas de décisions au quotidien, cette intronisation s'est faite progressivement avec l'évolution de la femme dans et avec la société. Ces changements ont affecté le mode de vie des familles sans éliminer cette culture patriarcale qui perdure, même si le rôle du père a décliné face au nouveau statut de l'épouse fonctionnaire indépendante financièrement.

❖ **La femme puissante**

Dans des sociétés patriarcales où les décisions semblent appartenir aux hommes, le conte méditerranéen est là pour mettre en avant les immiscions féminines dans l'organisation familiale. Serait-ce une manière pour rappeler que les coulisses familiales sont manipulées par des femmes? Que cette autorité dite masculine n'a pas de place dans les conciliabules privés.

Contrairement aux stéréotypes, il existe des contes qui relatent des histoires de femmes qui font preuve de puissance et d'autorité dépassant même celle de leurs hommes, ces contes qui relatent des histoires de familles à des familles ne désemplissent pas de scènes de ménages dans lesquelles la parole et les prises de positions de la femme surpassent celle de l'époux. Cette image n'est pas très tolérée dans la société réelle, disons qu'elle contredit les codes du patriarcat dans des sociétés purement phalocrates. La diminution du pouvoir absolu du mari, l'immixtion de ses parents dans les affaires du couple, la réduction de la

fécondité et de la taille des familles offrent plus de liberté à la femme, renforce son statut, et par conséquent celui de ses filles.¹

Cette force dont on parle, se manifeste par une autorité féminine différente de celle dont on observe de la part l'homme. Contrairement à ce dernier, la femme n'a pas bénéficié du statut du dominant, tel un mérite naturel, à chaque fois qu'elle en profite, il est rappelé qu'elle l'a mérité.

Dans les contes, quand une femme détient la gestion du foyer c'est qu'elle a des compétences pas assez fréquentes, qui surpassent l'ordinaire, autrement dit, c'est qu'elle fait exception, d'ailleurs c'est ce qui devient un motif à raconter. Ces compétences innées ou développées de manières naturelles se manifestent par la beauté, la ruse ou la grande sagesse qui surprend les autres et généralement il s'agit de l'époux, puisque c'est par rapport à ce dernier que les capacités de la femme se mesurent.

Deux autres cas à proposer, c'est quand la femme est à la tête d'une famille monoparentale, situation dans laquelle elle n'a pas vraiment le choix, elle se retrouve dans l'obligation de prendre des décisions à elle seule, ce qui forge son caractère et lui donne de la force. Un autre cas difficile à considérer inné ou acquis, c'est celui de la femme méchante qui domine uniquement par sa méchanceté sans qu'on mentionne si elle est belle ou intelligente, sa cruauté seule suffit pour qu'elle ait le pouvoir de la gestion du ménage familial. Cela est une des représentations les plus misogynes, celle de la femme cruelle.

Nous allons proposer des exemples de ces situations en proposons des contes de différents pays, pour inspecter les écarts possibles qui vont avec les différentes pensées collectives de chaque pays :

La femme méchante qui exerce le pouvoir dans les contes, est un rôle attribué s'il n'est pas exclusivement réservé à la marâtre, c'est un pouvoir nuisible qui infecte le quotidien familial, puisque la marâtre déverse son venin sur les membres de la première noce qui sont orphelins de mère. Cette force

¹ Radja BENALI, «*Rôle et statuts dans la famille algérienne contemporaine*, Changement et répercussions », Arabpsynet E.Journal :N°21-22 –Winter&Spring, 2009.

négative qu'exerce la marâtre est résumée dans la 8^{ème} fonction que Propp cite sous le titre de l'agresseur nuit à l'un des membres de la famille ou lui porte préjudice et plus exactement sous les formes (6 et 7) quand l'agresseur fait subir des dommages corporels ou bien il provoque une disparition¹

Contrairement à la fréquence de cette autorité féminine toxique qu'on retrouve dans les contes, les valeurs humaines chez les peuples du bassin méditerranéen condamnent la maltraitance des orphelins. Les textes sacres des religions pratiquées sur les deux rives incitent à la protection des orphelins

Que ce soit l'islam ou le christianisme, et toutes les autres religions appellent à l'affection envers les orphelins

Dans le Coran nous lisons :

*« Et ils t'interrogent au sujet des orphelins, dis leur faire du bien est la meilleure action »*²

Dans les Psaumes 146.9 :

« L'éternel protège les étrangers, il soutient l'orphelin et la veuve, mais il fait dévier la voie des méchants »

Si les religions se rejoignent pour interdire toute méchanceté contre les enfants, les contes eux, en font un motif, cette nuisance Propp la considère comme la plus importante puisque s'est-elle qui donne au conte son mouvement. Les exemples qui exposent ce pouvoir empoisonné sont légion, les plus célèbres sur les deux rives seraient celui de Cendrillon et celui de la vache des orphelins. Dans les deux cas, nous observons une marâtre qui met en œuvre son pouvoir issu d'une méchanceté gratuite pour torturer les enfants des premières noces de leurs époux.

Le conte algérien Bagrette littama, raconté sur le territoire algérien où la femme n'a pas de pouvoir contre les décisions masculines, ce conte, montre une autorité féminine qui découle d'une méchanceté gratuite en opposition à une passivité

¹ Vladimir PROPP, *Morphologie du conte*, Paris, 1965, Poétique /seuil, p 42-43.

² Sourat el Bakara , verset 220.

incomprise d'un époux obéissant. Hantée de haine envers les enfants de son époux elle décide de s'en débarrasser en les privant de leur seul héritage nourricier. Elle revoie son époux plusieurs fois au marché pour qu'il brade la vache des orphelins, même s'il tente de refouler les acheteurs avec des formules de vente repoussantes, sa passivité devant les ordres et les désirs de son épouse restent injustifiables, ce qui prouve l'influence exercée par la femme.

On retrouve encore, cette représentation du pouvoir féminin dans le conte de Cendrillon, où, la marâtre gère le domicile à sa guise. Elle se permet d'infliger toutes sortes de tortures à la petite Cendrillon sans la moindre considération envers le père absent. À aucun moment de l'histoire, il est raconté que la marâtre manifeste une hésitation lors de la maltraitance de Cendrillon, l'époux et son ressenti sont négligés dès qu'il franchit le seuil du domicile pour sa mission. Dans le conte de Cendrillon, il n'y a aucune allusion à ce qu'elle puisse être la réaction de l'époux s'il ait écho de ce que sa fille subissait. La puissance et la méchanceté de la marâtre sont mises en avant.

À travers ces deux contes nous observons une dévalorisation de la force féminine, pour dire qu'il ne serait pas sage de lui attribuer le pouvoir pour la gestion du foyer. Il est vrai que cette image de la méchante gouvernante, qui ne peut que détruire le foyer est attribuée généralement à la marâtre, mais il existe des séquences qui exposent une méchanceté féminine autre que celle de la marâtre, telles que les sœurs de Cendrillon ou dans d'autres contes il s'agit de belles-sœurs. Ce sont des éléments que nous exploiterons dans une partie ultérieure qui sera réservée aux relations familiales.

Pour que la méchanceté de la marâtre devienne force il faut qu'il y ait un facteur qui autorise cette autorité, c'est bel et bien, la passivité de l'époux, et pour ne pas rabaisser l'homme patriarcal, il serait simple de justifier son inertie par la beauté de la femme qui le paralyse. Tel que nous l'avons cité, la beauté physique est une

force, elle devient même aveuglante et se lie à la méchanceté. Cette beauté permet à la femme d'user de son charme pour prendre le dessus dans toutes les décisions qui concernent le couple.

Dans un conte algérien Kabyle, « La jalousie d'une marâtre » nous lisons :

Resté seul avec ses sept filles, le pauvre père ne sait plus à quel saint se vouer. Encouragé par ses amis, il décide de se remarier. Il prend pour une nouvelle femme, une beauté beaucoup plus jeune que lui. Les premiers mois se passent sans incidents, mais peu à peu, voyant qu'elle avait beaucoup d'ascendant sur son mari, elle exige de lui de se débarrasser de toutes ses filles. S'il veut des enfants, elle va lui en donner, il est donc inutile de s'encombrer de bouche à nourrir. Le pauvre père a beau essayé de la raisonner. Elle est réfractrice à tout compromis. Le sachant incapable de lui résister, elle menace de le quitter, si dans la journée même il ne se débarrasse pas de ses filles.¹

La beauté féminine est une arme dont la femme use pour mettre à l'œuvre son autorité, elle use de cet atout pour mettre l'autre à son service. La jeune fille, peau d'âne a fait marcher son père le puissant roi, grâce à sa beauté, il a exécuté tous ses caprices, allant même à sacrifier son âne. Et encore combien de contes ont raconté les épreuves dans lesquels les hommes se sont lancés pour conquérir le cœur de belles princesses.

Le pouvoir de la femme n'est pas toujours lié à son physique, elle peut prendre part aux décisions quand elle montre qu'elle a de l'esprit. Cet éveil se manifeste soit par le don de la ruse ou la présence de la sagesse. La ruse féminine n'est pas considérée comme une vraie qualité puisqu'elle en use pour des fins pas toujours légales, elle résout les situations critiques pour son profit. La ruse reste un motif très marquant, qui a fait le sujet de beaucoup d'études dans le domaine

¹ A.MEHDI, *Recueil de contes Kabyles*, Tizi -Ouzou, édi Mehdi, 2011, p80.

des contes. Cette capacité de trouver des solutions détournées à des situations difficiles est souvent attribuée aux femmes.

Un deuxième profil assez fréquent est celui de la femme rusée, manipulatrice, elle est finement révoltée, elle gère toutes les situations sous la couverture de l'époux.

Pour ce qui est des femmes sages, ce sont ces femmes savantes, qui mettent leur savoir au service des autres, elles sont capables de soutenir leurs époux et deviennent des conseillères.

La sagesse féminine est un autre moyen dont la femme use pour exercer son autorité. Difficile de reconnaître que la femme dépasse l'homme dans sa réflexion, mais il arrive qu'on raconte des situations à titre d'exception pour impressionner le public. Il y a aussi des contes qui se dressent autour d'une famille monoparentale ou la veuve est à la tête de la famille ; ceux-là, mettent en avant la force de cette femme solitaire. Cette image de force féminine, est posée sur deux profils, un premier où la femme se retrouvant seule dans l'obligation de gérer des situations difficiles, tel que la prise en charge d'une famille en absence du partenaire, ou encore, c'elles qui deviennent fortes par instinct, un défi qu'elles se lancent pour surpasser l'autorité exercée par le mâle de la famille, soit le père ou le frère ou l'époux. Le récit dans ces situations véhicule un message rappelant la résistance de la femme, ceci a comme objectif de casser le stéréotype et de la libérer de cette case dans laquelle elle est condamnée à subir l'autorité masculine.

Malgré le travail qui se fait à travers les contes et le nombre de séquences qui présentent des femmes en images positives, nous retrouvons des travaux qui trouvent moyen pour encore dévaloriser la femme en attribuant sa force à une source masculine, dans une étude consacrée aux femmes dans les contes, Marie Louis Von Franz, s'appuie sur une approche jungienne pour expliquer le statut des femmes dans les contes de fées. Carl Gustave Jung, utilise les deux notions d'anima et animus pour expliquer que la production intellectuelle féminine, et

delà, toutes les décisions qui émanent d'une femme sont le résultat d'une intervention masculine antérieure, Marie L. VON FRANZ l'explique ainsi :

Dans notre civilisation judéo-chrétienne, c'est-à-dire dans une tradition strictement patriarcale, l'image archétypique de la femme ne figure pas ; suivant la boutade de Jung, elle n'a pas de représentant au « Parlement d'En Haut ». Il en résulte que, d'une part, l'anima de l'homme est négligée, et que, d'autre part, la femme est incertaine quant à sa propre essence ; elle ne sait ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle pourrait être. Il ne lui reste que deux solutions : régresser jusqu'à un modèle de comportement instinctif primitif et s'y cramponner pour résister aux pressions exercées sur elle par la civilisation, ou tomber dans une attitude d'animus et s'identifier totalement à lui, tentant de construire une image masculine d'elle-même pour compenser l'incertitude qu'elle ressent à l'intérieur quant à sa nature. C'est ainsi que l'on rencontre « l'épouse dévouée », « la parfaite maîtresse de maison » et « la mère qui a tout sacrifié pour ses enfants », ce qui est plein de mérite, si toutefois la femme n'y a pas perdu toute personnalité et ne fait pas payer à son entourage les frustrations subies pour réaliser de tels exploits. Ou, à l'inverse, elles essayeront de ressembler à des hommes, mettant tout d'elles-mêmes dans leur carrière, l'ambition, etc., y sacrifiant toute leur vie sentimentale et individuelle ¹

Cette vision, fait que le conte aussi est un espace régi par une mentalité patriarcale phallocrate, dans laquelle tous les honneurs reviennent aux mâles, c'est le masculin qui inspire et stimule la force chez la femme. Alors, quand la force et le courage de la femme sont racontés c'est pour exprimer l'exception, un écart à signaler. La femme sage, intelligente et puis encore puissante est une image surprenante dans une société gérée par des préjugés la présentant tant qu'un sujet fragile.

¹ Marie Louis VON FRANZ, *La Femme dans les Contes de Fées*, Paris, 1999, Albin Michel, Espace Libre, P 23.

❖ Le cas où la femme exerce son pouvoir, détrône l'homme

"Les femmes (si j'en crois mon expérience naissante) ne sont naturellement ni obéissantes, ni chastes, ni parfumées, ni revêtues d'atours délicieux. Elles n'atteignent à ces grâces, qui sont pour elles l'unique moyen de goûter aux joies de l'existence, que par la plus fastidieuse discipline. Il faut, songea-t-elle, se coiffer et cette opération, à elle seule, me prendra une heure chaque matin ; il faut se mirer dans la glace, une autre heure ; il faut se corseter et se lasser ; se laver et se poudrer ; quitter la soie pour la dentelle et la dentelle pour le brocart ; il faut demeurer chaste du premier de l'an à la Saint-Sylvestre...".

Visiblement le conte destiné aux enfants, il est empli d'enseignements implicites sur des problèmes sociaux universels, le statut de la femme en est un, à travers les contes, la société inculque aux récepteurs des représentations particulières de ce qu'est l'homme, la femme et les rapports qu'ils entretiennent et surtout l'image d'un idéal conforme aux coutumes et traditions de la région où ce dernier est raconté. Considéré comme un agent de socialisation, le conte influence les représentations sociales du féminin et du masculin.

Après avoir vu les femmes dites puissantes qui prennent seules à leur charge la gestion du foyer et celles qui usent de leurs atouts pour exercer leur pouvoir. Nous abordons des contes qui relatent les situations dans lesquelles la force de la femme est mesurée à celle de son partenaire, plus précisément quand elle devient sa conseillère, son mentor, elle pense et calcule pour lui, c'est une situation que l'homme ne divulgue pas au public.

Dans la partie consacrée à la femme puissante on a abordé la force féminine d'une manière générale et dans diverses situations, sa résistance, son courage au sein du groupe familial ; dans cette partie, nous allons la voir dans un cadre de

dualité (homme /femme) dans un couple. La place de la femme dans la famille du conte dépend de son pouvoir exercé sur son partenaire.

Dans le monde des contes, on ne parle pas de femmes à carrière professionnelle. Cette dernière n'a nullement besoin de prouver qu'elle détient un savoir, d'ailleurs on n'en a pas encore lu des contes où la femme occupe autre poste que celui de la femme au foyer cantonnée aux tâches ménagères. En revanche, la réussite féminine se résume à sa maîtrise de son partenaire, le pouvoir de séduction pour devenir une bonne épouse et puis une bonne mère. C'est le cadre réservé aux femmes qu'on juge intelligentes et fortes, autrement dit ce sont celles qui ont réussi leur ménage.

Camille Lacoste Dujardin explique comment le désir que la femme peut allumer puis nourrir chez son partenaire lui devient un élément de force, une arme avec laquelle elle tire profit.

Pour une femme, attiser le désir de son mari est le seul moyen de s'assurer en fin une place quelque peu considérée au sein de la maison, grâce à de nombreux fils.

Tout l'incite donc à penser que le désir représente une force qu'elle ne se fait pas faute de manipuler à son profit, dans une société aussi rigoureusement patrilinéaire, il est avec la magie, le seul moyen de pression dont elle dispose pour tenter d'échapper à la domination masculine.¹

Le conte participe à la formation du genre selon une attente sociale stéréotypée ; c'est un enseignement qui prépare la fille à devenir une femme avec des qualités préétablies telle la docilité et la douceur alors que pour le garçon il est guidé vers le courage et les voies du pouvoir.

¹ Camille LACOSTE – DUJARDIN, *Le conte Kabyle, étude ethnologique*, Paris, 1970, François Maspero, col domaine maghrébin, p389.

Entre la validation de la pensée collective et l'expression du refus de certains stéréotypes, le conte tente de réguler une situation dans laquelle la femme est souvent considérée comme un sujet second réduit à ses qualités physiques.

Le conte se compte parmi les espaces ou les représentations de la gent féminine se permettent de renverser les stéréotypes courants dans des sociétés patriarcales méditerranéennes, il s'engage à améliorer l'image négative de la femme en proposant des représentations différentes à celle de l'accoutume.

Dans un conte tunisien *L'épouse du sultan*¹ pour la présentation de l'épouse du sultan, le conteur avance un défaut pas commun

Un sultan avait épousé une femme belle et intelligente. Mais elle avait un défaut : elle donnait sans cesse des conseils à tout le monde. Ses remarques, souvent pertinentes, avaient à plusieurs reprises contraint le roi à revenir sur certaines de ses décisions, lui faisant ainsi perdre la face. La dernière fois qu'un tel incident s'était produit, il avait réagi fermement.²

Camille LACOSTE –DUJARDIN, dans l'extrait qui suit, introduit l'autre face de la pièce qui montre un second profil de femmes à têtes pleines.

Dans les contes, la fille ou femme de sultan est donc parée d'une beauté digne d'une houri du paradis. Mais ses qualités ne se limitent pas à cette apparence : elle sait aussi, au besoin, se montrer femme de tête et prouver une intelligence qui dépasse le simple cadre domestique en sachant reconnaître la valeur des hommes qui prétendent au pouvoir. Dans ces conditions nouvelles ainsi envisagées, la femme trouverait un certain épanouissement, mais cette situation enviable est réservée à un petit nombre d'entre

¹ Jean MUZI, *30 contes du Maghreb, Contes, légendes, et récits*, France, Castor Poche Flammarion, 2003, p45.

² Ibid, p46.

elles. Cependant, à travers cette conception ne rejoint – on pas le mythe présenté par Frobenius selon lequel les femmes, à l’origine plus intelligentes que les hommes, auraient à cause de leur mauvaise conduite, été condamnées à rester désormais à la maison ?quoi qu’il en soit et sans rejoindre l’hypothèse peu solide d’un ancien matriarcat, ne peut – on tout au moins constater la prise de conscience d’un certain malaise quant à la position de la femme dans la société traditionnelle ?¹

Ce sont ces femmes de têtes qui font l’exception dans un monde sexiste, ces femmes qualifiées d’intelligence sont entre autres celles qui reconnaissent la valeur des hommes. Toutes les considérations envers la femme sont relatives à ce qu’elle est pour l’homme. Frobenius avec sa pensée misandre va encore plus loin, puisqu’il avance que la femme est réellement plus intelligente mais condamnée à des tâches domestiques suite à ses maladresses, Delà nous confirmons que l’élévation de l’esprit féminin est condamnable.

Tout compte fait, il est question d’une rivalité voilée, dans laquelle l’époux n’admet pas les dépassements, c’est un mauvais perdant qui se défend assez bien. Nous constatons que le pouvoir féminin ne s’exerce pas de manière physique, elles n’utilisent pratiquement jamais les moyens directs pour faire preuve de force, elles sont plus à l’aise quand elles utilisent les moyens détournés. Comme nous l’avons développé précédemment, Marie Louise Von Franz en s’appuyant sur la psychanalyse de Jung, explique que dans les contes les femmes se construisent dans le but de plaire quand ce n’est pas le cas c’est une exception à raconter avec étonnement. Camille Lacoste Dujardin rejoint Marie Louise et va dans le même sens, elle explique que la femme a compris que sa puissance se révèle dans la satisfaction du désir de son partenaire.

¹ Camille LACOSTE –DUJARDIN, *Le conte Kabyle, étude ethnologique*, Paris, François Maspero, col Domaine maghrébin, p 331.

Le conte *Bent El Feham* relate l'histoire de cette fille pleine d'esprit parmi six autres sœurs exigeantes, superficielles et sans pitié envers leur pauvre père. Mariée à un prince. Cette jeune épouse qui sort du lot est différente au point de surpasser son époux, ce qui ne convient guère à son égocentrisme « *Si un jour par malheur, ton esprit venait à battre le mien, je te répudierais. L'homme doit demeurer le plus fort. Souviens- toi de cela !* »¹

Cette séquence démontre le refus sociétal que manifeste la société phallocrate à travers les contes, avec leur effet initiatique. C'est dépassements féminins sont condamnables chez ces sociétés, puisqu'elles heurtent la virilité de l'homme. Une telle description, rappelle directement le public des codes appliqués pour l'éducation des petites filles et dans le cas où le conte est raconté aux enfants, il devient un conte initiatique via lequel on inculque une éducation qui protège le statut de l'homme autoritaire envers lequel la docilité est impérative, elle est même signe de la dite bonne éducation. Une misogynie clairement prononcée.

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2013, p283.

Chapitre 2 : Le pouvoir masculin dans les contes

À toute société des codes sur lesquels reposent les mœurs et les coutumes, celui de l'honneur est un de ces codes communs des pays du bassin méditerranéen. Frank Henderson Stewart en posant une théorie concernant l'honneur, le définit étant un droit qui existe sous une forme ou une autre, dans toutes les sociétés, mais ce n'est que dans certaines qu'il existe un mot particulier ; en Europe « l'honneur » et ses équivalents (en allemand *eher* , en russe *Tchast* ...) dans le nord musulman (*ird* , *charaf* , *hurma*, et d'autres comme *ghyra*, *izza* , *nif* , *karama*) .¹

❖ Le code de l'honneur

L'honneur recouvre deux notions fierté / honte l'une recherchée l'autre à fuir. Différents de par leur culture, leur religion, les familles méditerranéennes vivent toutes avec le souci de la protection de l'image sociale via laquelle ils se vantent les uns auprès des autres puisque commettre l'interdit est une erreur impardonnable, son acteur risque la vie. Cet honneur est étroitement lié aux dépassements relationnels et aux fréquentations que peut avoir un membre de la famille, même si l'acte est individuel, une fois fait, le groupe familial est impliqué, cela devient l'affaire de tous, chaque membre a le pouvoir d'honorer et le malheur de déshonorer la famille. Dans un groupe composé de femmes et d'hommes, les stéréotypes font que c'est toujours les femmes qu'on craint, il est pensé qu'elles sont plus vulnérables, pas assez fortes pour préserver cet honneur tant sacré. La transgression est de genre féminin, c'est la femme qui commet l'interdit injustifiable.

¹ Frank HENDERSON STEWART, *De l'honneur*, in *L'Homme*, 1998, tome 38n° 147. Alliance, rites et mythes. pp. 237-246. https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1998_num_38_147_370518 (fichier pdf généré le 15/05/2019) (consulté le 10/01/2021)

Etrangement les actes commis par la gent masculines sont moins graves que ce que peut commettre la femme, l'homme peut être un brigand, un délinquant, chez les peuples patriarcales, il existe toujours moyen pour banaliser ou justifier l'acte. L'honneur est collé aux jupons des femmes, le prestige du clan familial dépend fondamentalement du comportement de ces dernières.

L. ADDI qui s'est exprimé sur ce sujet explique la discrimination observée dans la société algérienne ce qui n'est pas différent des comportements appliqués dans les pays du bassin méditerranéen. Cette autorité masculine exercée sur la femme dépasse la maîtrise et peut atteindre l'élimination puisque il est tolérable et même honorable pour un homme de mettre fin à la vie d'une femme si elle a commis un quelconque acte, dit déshonorant.

Ce sentiment de fierté, au cœur de l'idéologie patriarcale, est discriminatoire vis-à-vis de la femme car elle aurait tout pour le détruire. Le Maghrébin considère que son « honneur réside dans la chasteté de sa femme, de ses sœurs et de ses filles » (Mernissi 1983), et le meurtre est justifié si cet honneur est souillé car le prestige de l'homme dépend du comportement des femmes dont il a la charge. Le clan familial se fait un honneur de donner à d'autres clans des femmes qui assureront la pureté de leurs nouvelles lignées généalogiques ; et, évidemment, en retour, il attend que les clans avec qui il entre en alliance lui fournissent des femmes qui assureront la descendance dans les conditions sociales de l'honneur¹

Quand Michael Herzfeld s'est intéressé aux valeurs morales dans la société rurale grecque, il s'est appuyé sur des notions d'aires culturelles, telle que «la Méditerranée», comme elles ont été produites autour de l'honneur et de la honte popularisées par des anthropologues comme Julian Pitt-Rivers et J. G. Peristiany

¹ Lhouari ADDI « *Femme, Famille et lien social en Algérie* »
<https://books.openedition.org/editionsmslh/7279?lang=fr#ftn7>

dans les années 1960. À l'étude des « systèmes de valeurs », il préfère l'analyse de la « taxinomie morale », c'est-à-dire la classification qui organise et situe les éléments les uns relativement aux autres. Il explique que les notions morales ne sont pas absolues mais plutôt relatives et servent à l'évolution des comportements des individus en adéquation à un horizon d'attente commun au groupe. La valeur attribuée à un comportement dépend de la manière dont ce comportement préserve ou menace la cohésion sociale.

Certains des informateurs du sud de l'Italie avec qui s'est entretenu Brögger « soutenaient que l'honneur (onore) concernait uniquement la conduite sexuelle des membres féminins du foyer en tant qu'elle resurgissait sur ses membres masculins, et ils utilisaient le mot “respect” (rispetto) dans les autres cas ». Cette proposition ne fait sens que si l'on comprend que les « traductions » des mots italiens sont inévitablement inexacts. Dans le sud de l'Italie, le terme onore opère en effet d'une manière tout à fait différente du sens anglais et victorien d'« honneur », compris comme le comportement idéal d'un homme envers des femmes qui ne lui sont pas apparentées.¹

Pour que cet honneur soit protégé, il est important de prendre toutes les mesures possibles pour parrainer si ce n'est pour maîtriser les femmes, ceci dans le souci de préserver non la femme en tant que personne mais plutôt tout le groupe puisqu'elle est considérée tel un *bien d'échange* appartenant au groupe. Selon Lévi Strauss, les relations sociétales reposent sur cet esprit d'échange de femmes entre les groupes, c'est un capital de troc entre les clans ; marier une femme de bonne réputation est un honneur que les membres du groupe se

¹ Michael HERZFELD, « *L'honneur et la honte* », présentation et traduction de Chowra Makremi, in. La question morale. (2013) p 280- 297, presse universitaire de France « Hors collection » <https://www.cairn.info/question-morale--9782130589396-page-280.htm>

partagent. Ils se sentent responsables de cette réussite. C'est à eux que revienne l'honneur.

Cette protection débute dès le jeune âge avec un enseignement de règles à suivre, les contes pour enfants prennent en charge cette initiation aux savoirs comportementaux. Le conte du petit chaperon rouge est une leçon qui dicte la conduite à suivre, et a qui installe déjà l'interdiction aux fillettes d'adresser la parole aux étrangers.

« *Et promets-moi de ne pas t'arrêter et de ne parler à personne, d'aller tout droit chez ta grand-mère, sans te distraire, d'accord ?* »¹

La promesse si elle n'est pas tenue, elle devient une trahison, la petite fille qui deviendra jeune fille et puis une dame n'a nullement le droit de trahir son groupe protecteur. L'éducation de la fille au sein de la famille dépasse les consignes, les contes relatent des séquences où la mise en garde entraîne l'enfermement.

Dans le conte algérien, El fella, « *La princesse ne pouvait être vu de l'extérieur et ne pouvait rien percevoir de ce qui se faisait au delà des limites de sa tour* »²

Quand la fille fut atteinte de la maladie d'amour, le roi n'en a pas cru le diagnostic prononcé par les médecins que lui-même à ramener.

« Comment se peut-il, s'interrogeait alors le roi ? Ma fille ne connaît rien du monde extérieur : elle a été élevée dans une tour de verre, loin de tout contact humain. Jugeant le diagnostic erroné, le sultan décapita tous les médecins dépêchés auprès de la princesse et déclara que c'était le sort de tout charlatan qui oserait soutenir la même idée. »³

¹ Charles PERRAULT, *Le petit chaperon rouge*, Italie, édi Withe Star Kids, illustré Agnese Baruzzi, 2016, p 02.

² Zoubeida MAMERIA, *Les contes du terroir algérien*, El fella, Alger, Dalimen, 2014, p 163.

³ Ibid, p 166.

Toute cette garde est montée pour pouvoir offrir au futur gendre une épouse chaste qui comblera son égo et celui du père.

D'où l'obsession de la virginité de la jeune femme à marier, seule garante de la patrilinéarité dans une société où a eu cours la fiction de l'enfant endormi⁴ La finalité du mariage, comme dans d'autres sociétés traditionnelles, est la procréation d'une progéniture dont il ne fera aucun doute qu'elle provient du mari. La virginité de la jeune fille et la fidélité de la femme renvoient au culte des ancêtres qui impose que la lignée soit continuée dans la pureté. L'individu n'existe que par le groupe auquel il appartient et l'obsession de la virginité est un effet de l'idéologie patriarcale qui subordonne la relation sexuelle à la procréation conçue non comme un acte engageant l'individu, mais comme un acte engageant la lignée-communauté (morts et vivants), d'où les règles strictes de l'honneur (*nif*) et du respect de l'intimité privée (*horma*), dépassant la stricte individualité de celui qui les transgresse¹

Jeune fille, la femme est sous la tutelle de son père et ses frères, une fois mariée elle devient à la charge de son époux, comme un objet quand confie. Le devoir de docilité est doublé, l'épouse pensera au qu'en dira-t-on? Des deux familles ; la famille d'origine et puis la famille d'accueil.

La fille méditerranéenne est élevée dans cette idéologie; depuis l'enfance, on lui inculque la liste des interdits qui risquent de souiller l'image de la famille. Elle est responsabilisée dès son jeune âge à la protection de l'honneur familial qui dépend de son comportement. On commence par les bonnes manières et comment se tenir devant les étrangers, mais ils est surtout question du comment se comporter devant les hommes, c'est devant cet autre qu'elle doit garder une

¹ Lahouari ADDI, « *Femme, famille et lien social en Algérie* » dans *Famille et mutations sociopolitiques, l'approche culturaliste à l'épreuve*, p 71-87 ; de Azadah Kian – Thiébaud, Marie Ladier Fouladi <https://books.openedition.org/editionsmsmh/7279?lang=fr#ftn7>

bonne distance. Les jugements qui peuvent atteindre la femme ou la jeune fille affectent directement l'honneur familial.

Une femme détient donc dans son corps la possibilité de « porter » le rang et le statut de sa famille, de lui faire honneur ou de lui apporter le déshonneur. Sa virginité en est le moyen et l'enjeu. Et en plus d'être vierge elle soit aussi témoigner de la richesse, du prestige et du statut de sa famille, elle le fait en arrivant dotée, parée de bijoux et accompagnée de biens qu'on donne aux femmes à leur mariage et qui sont leur part d'héritage.¹

Toutes les méthodes d'enseignements sont mises en œuvre pour cette grande tâche qu'est la protection de l'honneur, les histoires racontées aux petits sont conçues pour un enseignement implicite. Dans le cas où l'interdit est commis, la sanction est appliquée pour purifier cet honneur, le sang remet l'honneur à neuf, une ablution familial qui sauve l'image du groupe au sein de la société.

Ce sort dans les contes est réservé au monde féminin, ce sont les femmes qui commettent des délits condamnables. Les hommes sont bannis ou déshérités mais pas tués.

Dans un conte algérien *Hab Hab Romane*² qui relate la réaction des frères envers leur unique sœur, victime d'un complot préparé par les sept brus jalouses de l'amour que la jeune fille recevait de ses frères. Ces sept belles-sœurs se procurèrent par l'intermédiaire d'une settoute, une demi-douzaine d'œufs de serpent qu'elles servirent à la belle-sœur en lui faisant croire que c'est des œufs de colombe et quand son ventre se mit à gonfler à croire qu'elle va accoucher. Les brus faisant croire à leurs époux que leur sœur a commis le pêcher majeur et

¹ Maurice GODELIER, *Métamorphose de la parenté*, Paris, éd Fayard, 2004, p. 155.

² Rabah BELAMRI, *Les contes de l'EST Algérien*, « les graines de la douleur », Paris, 1982, Edition Publisud, p 46.

qu'elle est enceinte, donc elle a sali l'honneur de la fratrie composée de sept hommes. Les frères n'ont crurent pas leurs yeux, ils décidèrent de l'enterrer vivante.

Dans une introduction au conte *Sadket Bent El Malik Randjess, Koul Kalma Aliha Dinar*¹(chaque parole vaut un dinar), Zeineb Mameria rappelle à quel point cette histoire d'honneur est collée aux comportements des femmes

On a depuis la nuit des temps, associé l'honneur de l'homme à la vertu de la femme. La fragilité de cette vertu au regard des tabous, fait qu'on imagine des situations extraordinaires où le surnaturel prend le pas sur le naturel

Comment agir pour sauvegarder l'honneur ? Comme dit la sagesse populaire « rihet el keten tekber oua tben » (l'odeur du tissu brûlé s'amplifie et finit par être identifiée)²

Dans ce conte, on signale que la femme est exposée à des accidents dont elle n'est pas responsable mais qu'elle doit assumer les conséquences. Il est question d'une femme qui passe au près d'un puits et se retrouve à côté d'un brin de jasmin, ce brin dans le monde magique des contes prend la parole et lui propose un choix terrible : «*Selma lui dit le jasmin, si tu me prends je t'engrosse si tu me m'abandonne je t'affole*»³

Entre la peste et le Choléra elle devait choisir le plus gérable ; avoir un enfant et pouvoir le cacher est moins compliqué que la perte de la raison. Selma cache sa fille dans une chambre en laissant une bougie à son chevet.

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2014, p 41.

² ibid p 41.

³ Idem, p51.

Je deviendrai folle, je déraisonnerai ; je prononcerai des paroles ignominieuses, j'errerais sur les routes, personne ne me supporterait; je serai la honte pour mon frère. Je ne lui infligerai jamais ce mal, se dit-elle. ¹

C'est encore à l'honneur d'un frère qu'elle pense, elle se sent responsable de sa protection, coincée entre le viol et la démence elle se soucie de ce qu'on va penser de son frère. Un effacement total de soi.

Elle envisagea alors, l'autre proposition du brin de jasmin « je me laisse engrosser, j'aurai un gros ventre. Que ferai –je de l'enfant? Où le cacher ? ...C'est impossible : je ne puis m'infliger cette terrible honte à mon jeune frère.²

Subir l'effet du brin de jasmin, se laisser violer et se retrouver enceinte est devenu envisageable comparé à la honte qui pourrait atteindre le frère, c'est l'épouvantable que ne pourra jamais gérer.

« Selma opta pour la dernière décision en se disant : « je garderai la maison, je saurai comment dissimuler ma grossesse et même ma maternité » ³

Un sacrifice qui rappelle l'image de la bougie qui fond pour illuminer autrui, c'est ce rapprochement que nous retrouvons dans le conte

Je me suis consumée comme s'est consumée l'histoire de Selma la pure et de sa fille Massira ...Ma cire refroidira et tombera dans l'oubli mais on gardera en mémoire le courage d'une femme qui a su protéger son honneur et son enfant ⁴

¹Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2014, p51.

² Ibid, p51.

³ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2014, p51 .

⁴ Ibid, p53.

Tellement répétée et glorifiée cette histoire d'honneur dépendant des jupons de femmes, ces dernières sont prêtes à tous les sacrifices par devoir pour ne pas trahir leur clan. Beaucoup de contes ont mis en avant ces actes de bravoure féminine.

Dans toutes les sociétés l'adultère est un acte qui déshonore, dans sa définition il est commis par un couple, femme et homme, mais lors du jugement c'est à la femme qu'on en veut le plus. Pour cette raison, la garde est fortement montée pour qu'il n'y est pas le moindre dérapage, il suffit de suspecter un tel acte, pour que la sentence de mort soit prononcée.

❖ **La suspicion dans le couple**

Comment peut-on raconter aux enfants des choses qui ne concernent que les adultes, oui comment peut-on raconter des histoires de tromperie. Le conte est atemporel, asocial et encore, il est raconté dans les rues et les réunions familiales, cela fait, qu'il ait un public assez hétérogène, il ignore les âges de ses destinataires, il s'adresse aux petits comme aux grands, instaurer les règles de la société est indispensable pour les petits et encore important à rappeler aux grands. Il faut tout de même souligner que la fréquence de ces sujets est assez restreinte par rapport à ceux qui racontent l'amour et la joie de vivre, les histoires de couples sont rarement évoquées et quand c'est le cas c'est avec beaucoup de précautions.

Dans notre corpus la tromperie conjugale à l'image de Shéhérazade est quasi absente, c'est plutôt la suspicion, que le personnage masculin dissimule sous une protection souvent exagérée.

La femme est présentée comme naïve, sottise, simple d'esprit et bavarde, ce sont des profils très courants dans les histoires. Que de tels vis soient collés au personnages féminins ne dérange guère l'époux. Il ne se sent vraiment pas responsable de ces comportements qui, avec le temps et l'ampleur de pensée misogyne sont devenus quasi normaux. Il semble normal qu'on puisse dire que la

femme est loin de ce qu'est l'homme sur une échelle de mérite. Cette indifférence s'efface quand il s'agit de tromperie et surtout conjugale et pourtant ça se fait à deux mais c'est l'homme qui est trahi par une femme dans une situation d'adultère.

Le personnage masculin est touché par ce déshonneur. De ce fait, les contes ignorent ou bien couvrent ces dépassements pour qu'ils ne soient pas diffusés comme si, la société de laquelle ces contes sont tirés est si parfaite pour qu'aucune femme ou homme ne commettent l'adultère.

Quelques contes de notre corpus ont abordé, la suspicion et les comportements qu'elle engendre pour combattre la tromperie.

Le meilleur des exemples à proposer pour ce cas serait le conte de *Grisélidis* de Perrault, le roi qui n'a confiance en aucune femme, il fait subir les pires tortures et épreuves à Grisélidis pour vérifier à quel point est-elle fidèle et amoureuse et surtout patiente. Cette femme qui fut gardée pour ne pas connaître les vices de la cour.

Les distances qui séparent les terres ne peuvent rien contre les pensées que les peuples partagent; sur l'autre rive de la méditerranée, un peuple parlant une autre langue, pratiquant une autre religion et adaptant des coutumes autres que celles de l'occident, la société maghrébine n'a pas omis de rappeler l'autorité masculine et ses abus, cette autorité exercée sous prétexte de protection de l'honneur qui n'est autre qu'une manifestation d'un égo masculin égoïste.

Dans le conte algérien *Bent Quarante Jours*, nous assistons une représentation de la suspicion accablante que manifeste l'homme envers sa partenaire.

Ce conte relate l'histoire d'un mariage d'une fille au berceau ; comportement ignoble, raconté et justifié par le fait que la prise d'une enfant comme épouse garantie sa chasteté, le conjoint aura le privilège d'avoir une épouse empaquetée, sans histoires.

On raconte qu'un sultan riche et puissant était connu pour son caractère strict et sévère. Il se maria plusieurs fois tant il était difficile à satisfaire. Sa jalousie était citée en exemple. Il répudia toutes les femmes qu'il épousa car il en épousa plusieurs. Chacune avait à ses yeux, un défaut insupportable : l'une était constamment attirée par le spectacle de la rue, l'autre aimait plaire, l'autre était curieuse sans raison, l'autre se fardait à outrance,... Toutes étaient soupçonnées d'infidélité.¹

Élever une fille selon les codes traditionnels est un devoir honorable, épouser une femme chaste l'est aussi, le conte *Bent Rabiyn Youm* (la fille de quarante jours) souligne que épouser une femme jamais touchée ou vue est un privilège que beaucoup d'hommes en rêvent.

Le sultan à la recherche de la femme parfaite, eu l'idée de la prendre au berceau et de l'élever lui-même selon ses propres principes. Il ne tarda pas à trouver ce qu'il lui fallait. A l'appel du crieur, un couple lui offrit leur fille de quarante jours contre beaucoup de richesse et l'espoir de voir leur petite fille transformée en sultane.²

Cet extrait montre quel prix les prétendants sont prêts à déboursier pour avoir cette femme parfaite sans histoires. Cette méfiance et toutes ces gardes imposées, le conte les bannit en mettant en exergue leurs défaillances, puisque il est toujours possible pour la femme de les transgresser. Face à l'autorité abusée, l'épouse commet l'acte impardonnable qui est la trahison.

Le conte de *Bent Quarante Jours* raconte la naissance de la tentation chez les jeunes filles, les poussant à aller découvrir l'extérieur puis développer les plaisirs de l'aventure. La jeune adolescente de quinze ans, presque prête pour être

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2013, p301.

² Ibid, p 301

mariée au sultan qu'il l'a tant protégée des regards, elle reçoit un oiseau messager qui l'incite à franchir les interdits

-Réveille-toi, O fille captive, dehors, il y a la vie, il y a la beauté, il y a les des animaux et des gens aussi, il y a l'amour, il y a le bonheur et toutes sortes de festivités! Sors et vis ta vie de femme aimée et aimante: ton jeune âge et ta grande beauté te le permettent.¹

La jeune fille élevée dans un enfermement totale privé de goûter aux plaisirs et joies externes tout cela pour qu'elle garde toute sa naïveté, finit par développer l'envie de voir ailleurs, elle exécute les directives de son oiseau visiteur, endorme son époux sultan et se retrouve dans le monde des Jnouns où elle devient l'épouse de leur sultan.

Sur le nombre de contes que nous avons analysé , nous n'avons compté aucun cas de trahison masculine envers l'épouse, alors qu'on retrouve encore un autre conte colligé à l'est algérien , où R. Belamri raconte dans son recueil *Les contes de l'Est algérien* l'histoire d'une jeune épouse qui trahit son époux , dans le conte *L'ogre et la femme infidèle*, un jeune se retrouve renvoyé de la maison paternelle suite à une désobéissance par amour à son épouse et trouve refuge dans un palais appartenant à un ogre avec qui il s'engage dans un combat, tout en croyant l'avoir tuer il le mit dans une des chambres et installe son épouse en lui interdisant la chambre (le motif de la chambre interdite)

Curieuse de ce qu'il se trouvait dans la chambre elle découvre l'ogre blessé, il lui demande de le soigner et promet qu'il ne touchera pas un cheveux d'elle

Elle fit l'interdit et finit par demander à l'ogre de tuer son mari qui est son cousin, l'ogre reconnaît la force de son

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2013, p302.

adversaire refuse, elle trouve moyen pour ligoter son mari et invite l'ogre à achever la tâche.

«- Les rats, sortez de vos trous !

Et à l'instant même l'ogre se montra, un terrible coutelas à la main et l'air triomphal .Alors, réalisant avec effarement et douleur que sa femme, sa propre cousine, venait de le trahir, il la supplia en ses termes :

-puisque je sais que mon ennemi, assoiffé de vengeance, va me dépecer, accorde moi la grâce, une fois mort de rassembler mes restes dans un sac. Charge-le sur le dos de mon cheval et dis-lui seulement : « va où tu as l'habitude de te régaler d'orge grillé ».

Puisque cela ne me coûte rien, je ferai selon tes désirs, répondit la femme avant de laisser l'ogre accomplir sa funeste besogne ¹

Comme nous l'avons constaté les précautions mises en œuvre contre la tromperie dans le couple sont réservés à la gent masculine, c'est l'homme qui se sont le plus menacé et qui manifeste plus de peur, ce qui le pousse à des comportements sévères à l'égard de son épouse, et envers toutes les femmes de la famille, ceci est étroitement lié à cette grande histoire de l'honneur, que les populations méditerranéennes phallocrates sacralisent.

L'équilibre du récit exige une réaction face à toute acte abusif. Autrement dit, à travers ces contes il y aussi un autre message qui se glisse pour rappeler que les abus génèrent des réactions indésirables. Des femmes enfermées deviennent révoltées aussi. Eduquée dans la retenue, la femme adopte cette image et devient elle-même le bourreau de sa personne. Tellement traumatisée par l'idée du déshonneur, le personnage de Selma dans un conte algérien, *Ya Li*

¹ Rabah BELAMRI, *Contes de l'est algérien, les graines de la douleur*, édition Publisud, Paris ,1982 ,p84.

Rakda Fi Houfertek Noudhi Kasii Mchaktek, montre à quel point la femme craint le jugement des autres.

C'est une histoire qui relate la peur ressentie par une femme qui a vu dans le rêve qu'elle allait vivre « *Sept ans comme une tayba de hammam, sept ans tu pratiqueras la prostitution et sept ans, tu seras mendiante.* »¹

Un rêve a suffi pour chambouler la vie de la femme, elle préfère mourir que de vivre ce malheur.

Abir ne put se rendormir après cette terrible vision. Un effroyable sentiment l'envahit. Elle, la femme d'un riche négociant, la fille d'une noble famille, la digne descendante du chikh el kébir, allait connaître les pires déchéances. Elle pensa longuement à la décision à prendre face à une telle situation.

Je ne puis faire le métier de masseuse de hammam, comme je ne puis être une prostituée ni une mendiante. C'est l'honneur de ma famille et celui de mon mari, qui sont en jeu ...Je dois agir et vite...Il y a une solution ... La plus radicale... Je dois mourir ... Je dois me donner la mort. ²

Un extrait qui montre à quel point la femme a peur de décevoir sa famille, de tous les malheurs qu'elle risquait, le plus dur à supporter, est bel et bien, le qu'en dira-t-on ? des gens et de son père, ce riche négociant, descendant d'une lignée connue et respectée, c'est l'honneur de la famille et celui de l'époux qui sont exposés : elle préfère se donner la mort que de vivre cette humiliation et la faire subir à ses proches.

Le conte est aussi là pour rappeler qu'il existe des normes d'ordre naturel qui ne faut pas transgresser, la femme a le droit de grandir et aimer, il est inutile de tenter l'étouffement de la nature. Le conte qu'on retrouve dans le recueil de Contes du terroir algérien, *Kissa* relate l'histoire d'un homme issu de cette

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2014, p 76.

² Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2014, p 80.

société patriarcale où l'épouse vierge et chaste est un trésor, il s'agit de Jaber présenté dans le conte comme penseur qui s'est mis à réfléchir à un fléau qui se répandait dans une société réservée et c'est celui de la tromperie féminine au sein des couples.

L'éminent penseur s'intéressa au phénomène et entreprit de l'étudier de très près. Il décida alors, comme démarche de recherche, d'un stratagème qu'il jugea infaillible.

Il construit son propre palais au fond d'une forêt impénétrable, peuplée d'animaux sauvages et cernée de rivières infranchissables.¹

Pour aller au maximum des précautions possibles qui peuvent garantir l'acquisition d'une épouse parfaite, il se réserve une fille fraîchement née, qu'il va élever et préparer au mariage selon ses attentes personnelles.

Il prit ensuite, une fille dès sa naissance et l'éleva dans la solitude la plus totale. Il lui enseigna les rudiments de la vie et elle apprit de lui, tout sur les choses humaines.²

Tout en pensant qu'il a tout fait pour protéger son couple, un jour il découvre que certaines choses sont d'ordre naturel et que son épouse a pu aimer quelqu'un d'autre, qu'elle a choisi.

Un jour au café, Jaber vit passer un vendeur à la criée avec un objet exceptionnel. C'était un peigne en ivoire d'une beauté rare, garni de motifs en argent finement ciselé. Aussitôt, djaber demanda au vendeur :

-Combien en veux-tu ?

-Alf rial (mille rials), répondit le crieur après avoir consulté le propriétaire.

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2014, p 297.

² Ibid, p 298

Jaber reconnu l'objet : C'était un peigne de Kissa. Il paya et se mit à suivre l'homme qui l'avait mis à vendre. Au bout d'un moment il l'aborda pour lui demander :

- Où avez- vous trouvé une telle merveille ?

C'est une femme qui me l'a donné en gage d'un amour partagé durant une seule nuit.

Où avez- vous rencontré cette créature de rêve ? Là-haut, sur la montagne, au fond de la forêt. Je m'étais perdu et elle me sauva la vie. Elle vivait seule, entourée d'animaux dangereux.¹

Malgré l'écart existant entre les représentations des femmes et des hommes ainsi que les rapports qu'ils les unissent ne sont pas tous conformes à ce que la société actuelle vit, on continue à raconter aux enfants les mêmes récits avec des représentations révolues. Il est clair que la gestion des jalousies malades ne se gère plus de la sorte en ces temps modernes, dans lesquels les femmes sont autonomes.

Même si de nos jours, on constate des changements spectaculaires, essentiellement quand on s'aperçoit qu'il y a une forme d'intronisation de la mère qui est devenue plus autonome et contribue dans la prise des décisions concernant la gestion du quotidien familial, les mariages, achats, divers projets de famille, le modèle patriarcal persiste, il évolue en s'adaptant aux différentes situations et se modifie dans les interactions conflictuelles de la vie quotidienne. Avec toutes les singularités culturelles qu'on retrouve autour du bassin méditerranéen, les contes proposent des représentations à l'unanimité, allons à penser que la jalousie masculine est innée chez l'homme indépendamment de son appartenance sociale et surtout sociétale qui concerne les mœurs et les codes.

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, 2014, p 298.

❖ L'héritage

Dans une famille, on hérite les uns des autres, si ce n'est des traits physiques ou des caractères qui rappellent nos aïeux, c'est une éducation ou un métier qui nous ont été transmis, mais dans le monde du matériel on parle de biens que certains laissent aux autres. L'héritage est un don que le patriarche lègue à ses descendants, pour assurer leur survie une fois qu'il ne sera plus là pour les assister. C'est un bonheur partagé entre le donateur et le récepteur, le premier amasse fortune pour la léguer à son héritier principalement masculin, le récepteur, lui, est heureux de profiter de ce que ses aïeux ont laissé.

La terre et le troupeau, hérités de père en fils, constituent la base matérielle permettant à la ayla – ou ne lui permettant pas – d'entrer en compétition avec d'autres groupes familiaux pour les honneurs et les démonstrations symboliques.¹

Dans cette partie nous allons nous intéresser au deuxième élément qui est le partage des biens dans le monde des contes ou ils les comptes sont différents du monde réel et également les conséquences qui en résultent.

La répartition des biens a toujours suscité la polémique, un acte rarement équitable, il est très fréquent qu'un des bénéficiaires se sentent lésé et pourtant c'est une opération préétablie dans les textes sacrés qui peut être géré selon des opérations mathématiques au centime près, au pied et au grain près. Dans le coran comme dans l'ancien testament, des textes définissent les parts de chaque membre de la famille selon le degré de parenté qui le lie au défunt.

La plupart des références à l'héritage dans la première moitié de l'ancien testament parlent du don de la terre promise aux israélites.

¹ Lahouari ADDI, « *femme ,famille et lien social en Algérie* », in *Famille et mutations sociocritiques*, Edition de la maison des sciences de l'homme, 2005 , <https://books.openedition.org/editionsmsmh/7279?lang=fr#fn7>

La bible explique de manière détaillée la répartition des biens et délimite les privilégiés.¹

La religion musulmane également détermine les parts des héritiers selon le sexe du bénéficiaire et le degré de parenté qui le relie au défunt.²

L'abord de l'héritage dans les contes se fait à travers deux motifs importants, le premier est lié au désir d'une progéniture masculine pour qu'elle garantisse la succession, le deuxième concernera les désaccords et les sentiments d'injustices qui naissent chez les héritiers suite à un partage pas toujours équitable.

La transmission des biens dans les contes est racontée comme une des raisons qui justifie l'intensité du désir d'enfanter, avoir un enfant préserve la lignée et les biens, essentiellement quand il s'agit de royaumes à gouverner. Un héritier dans le monde des rois et des reines est une bénédiction pareille à celle du monde réel, la culture des sociétés phalocrates privilégie l'héritier, porteur et

¹ Les héritiers sont, en premier lieu, les fils. Tous les fils d'un « même père » ont droit à l'héritage, quelle qu'ait été la condition de leur mère : « Sara fait chasser Agar pour qu'Ismaël n'hérite pas avec Isaac (Genèse 21.10) ; Abraham éloigne les enfants de ses autres femmes pour donner tous ses biens au fils de Sara (Genèse 25.5 et suivant) ; les frères de Jephthé agissent de même envers lui (Juges 11.2). Mais l'aîné a un privilège : il devient le chef de la famille et reçoit une double part (Deutéronome 21.17). La règle est formulée d'une manière absolue ; les dérogations paraissent cependant avoir été nombreuses, mais l'auteur qui les mentionne justifie toujours leur caractère exceptionnel en les présentant comme l'effet soit d'un châtement (Genèse 49.3 et suivant et 1 Chroniques 5.1 et suivant : Ruben), soit de l'élection divine (Genèse 21.12 : Isaac ; Malachie 1.2 et suivant et Romains 9.13 : Jacob ; 1 Chroniques 22.9 et suivant : Salomon) ; voir Aïnesse. Après les fils, Nombres 27.8 et suivant établit ainsi l'ordre de succession : les filles, les frères du défunt, ses oncles et, à défaut, les plus proches parents. Les filles héritent lorsqu'elles n'ont pas de frère ; encore est-ce là une nouveauté, si on en juge par le contexte (Nombres 27.1 ; Nombres 27.4). Ce texte est d'ailleurs récent, comme tous ceux qui rapportent le même usage (Esdras 2.61 ; Néhémie 7.63 ; Tobit 6.12). L'héritage des filles de Job (Job 42.15) est cité comme un cas exceptionnel, montrant la fabuleuse richesse du héros (d'après Bible du Centenaire). L'ancien droit sémitique excluait complètement les femmes de l'héritage : la veuve en était une part plutôt qu'une héritière ; suivant la coutume du lévirat (voir Mariage, paragraphe I), lorsqu'un homme mourait sans avoir de fils, son frère ou, à défaut, son plus proche parent devait épouser la veuve afin de donner un héritier au défunt (Deutéronome 25.5).

² « Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles. » (Coran : 4/11).

transmetteur du nom familial. Ce désir du garçon héritier, nous allons le développer dans une partie consacrée aux naissances.

Contrairement aux lois sociétales, l'héritage dans les contes ne se plie à aucune règle, il est raconté principalement pour mettre le doigt sur les conséquences d'une répartition inégale et surtout faite de manière non justifiée, le père donne à ses enfants comme bon lui semble de son vivant ; les contes ne connaissent pas de textes religieux ni civils, le partage se fait justement de manière injuste pour fournir un enseignement et crée surtout une intrigue.

Entre absence d'héritiers ou des partages inéquitables, des histoires enrichissent le répertoire des contes du fait que, ces motifs ouvrent le conte sur de divers conflits au sein des familles.

En parlant d'héritage nous allons tenter de cerner les différents qui apparaissent dans les contes issus de différents pays concernant les codes qui régissent cet procédure.

Sur les deux rives nous retrouvons des contes qui relatent le sort des biens qui sont soit dilapidés soit intelligemment investis.

Dans un conte Italien, intitulé Beau-front, le don s'est fait du vivant du père à son unique fils, ceci dans le but de le lancer dans le monde des affaires

Il était une fois un garçon à qui, ses études achevées, son père dit : « Maintenant que tu as quitté ton école, mon fils, tu as l'âge qu'il faut pour partir en voyage. Je m'en vais te donner un bateau pour que tu commences à charger et décharger, vendre et acheter. Et ouvre bien l'œil, car j'entends que tu apprennes vite à gagner ! »¹

Dans ce conte Italien, le récit attire l'attention sur la qualité des héritages y a ceux qui disparaissent et ceux qui nous servent à vie, ce sont les métiers appris pour des jours pas trop faciles.

¹ Italo CALVINO, *Contes italiens*, France, Gallimard, folio, 1995, p49.

Effectivement le jeune beau-front a perdu deux fois les dons de son père, une première en payant les dettes d'un inconnu que ses compatriotes ont refusé son ensevelissement, la deuxième perte était lors de l'achat de la fille du sultan turc qui fut captivée par des pirates. Renvoyé de son pays à cause de sa mauvaise gestion, beau-front se retrouve sans le sou et sans savoir faire pour survivre.

Contrairement à Beau-front, la fille du sultan savait manier ses mains et faisait de beaux tableaux qu'elle donnait à son époux pour les vendre sous la condition de ne jamais dire que c'est elle qui les peignait. Cette vente de tableau indiqua au sultan l'endroit de la fille puisque ses dessins ont révélé le nom de leur propriétaire. Le conte relate les qualités des héritages qui servent à vie, contrairement à des fortunes faciles à écouler.

Combien de contes tressent leurs trames sur une histoire de biens légués par un père, souvent pas très juste envers sa progéniture. Ce partage allume un sentiment d'injustice chez un des bénéficiaires. Ce partage inéquitable abîme souvent les relations familiales. Cela crée des jalousies et de la rancune envers le parent, ces relations affectées nous les garderons pour une la partie qui suit dans laquelle nous aborderons la paternité et ses dérivées.

Dans un autre conte tiré du répertoire français, Le chat botté, dans lequel nous découvrons comment le sort d'un héritier déçu par la mince part offerte par son père qui n'est autre qu'un chat, le sort tourne imprévisiblement pour que ce pauvre héritier devient un riche rentier marié à une femme belle et riche, tout cela grâce à son chat.

Le conte tel qu'il est raconté par C .Perrault rapporte la manière avec laquelle les biens étaient distribués entre les trois frères , pour dire que le partage s'est fait sans rancune , le pauvre père n'avait ni le choix ni les moyens pour procéder autrement.

Un meunier ne laissait pour tous biens, à trois enfants qu'il avait, que son moulin, son âne et son chat. Les partages

furent bientôt faits ; ni le notaire ni le procureur n'y furent point appelés. Ils auraient eu bientôt mangé tout le pauvre patrimoine. L'ainé eut le moulin, le second eut l'âne, et le plus jeune n'eut que le chat ¹

Pour rappeler que la fortune ne nous vient pas toujours de chez nos parents, les contes relatent des histoires où les protagonistes d'un rien se construisent et changent leur monde, cette infortune devient un trait motivant.

Dans un conte algérien *Ougab, Namla Oua Assad* (faucon, fourmi et lion) nous lisons

Il était une fois, un homme qui n'avait qu'un fils. Il était si pauvre que lorsqu'il mourut, il ne lui laissa qu'une épée, un petit sac de farine et quelques bûches de bois. Comme rien ne le retenait à la maison, le garçon décida d'aller chercher fortune ailleurs. Il alluma un feu avec le bois qu'il avait, pour cuire le pain qu'il se fabriqua avec le peu de farine dont il hérita. Il mit la miche dans sa besace et l'épée à son ceinturon et quitta la pauvre chaumière où il vit le jour. ²

Il est plus facile de quitter et de se reconstruire quand on a plus rien, après le décès du père, rien ne retient le jeune homme, il devient ouvert à l'aventure et les risque en aspirant un avenir meilleur.

Nous observons un élément commun à ces contes qui nous viennent des deux rives , c'est que le parcours des héritiers débute toujours par le petit rien hérité, dans le premier conte c'est l'argent, le deuxième , le chat et le troisième le bois , la farine et l'épée.

Une autre remarque est à noter, c'est que les femmes dans les contes ne sont pas concernées par l'héritage, du moins dans l'ensemble de notre corpus, la femme

¹ Charles PERRAULT, *Contes de Charles Perrault et autres contes*, édition de la fontaine au Roy, Genève.(s .d) isbn 2-907057-03-0 .

² Zoubeida MAMERIA, *Conte du terroir algérien*, Alger, édi Dalimen , 2014,p365.

n'hérite pas des biens de ses aïeux, selon un proverbe peul qui correspond à ce fait « La terre est une mère qui ne reconnait pas ses filles » et pourtant en Afrique l'agriculture est exercée par des femmes.

Une sociologue burkinabé a écrit « Généralement considérée comme « étrangère en sursis » par sa propre famille et « étrangère » véritable dans le lignage qui la reçoit, la femme ne peut prétendre posséder et contrôler un bien aussi inestimable que la terre. »

Nous concluons, que l'héritage dans les contes est une initiation aux valeurs pour transmettre l'importance de l'autonomie et le pouvoir de se construire sans héritage.

A la fin de cette partie consacrée à certaines caractéristiques communes à la famille méditerranéenne, nous observons que le conte à conserver les traits d'une famille ancienne commune aux différents pays du bassin méditerranéen, ce tour du bassin a réuni des familles qui ont adopté le patriarcat d'où l'homme est le père et le seigneur du clan. Que ce dernier bénéficie de ce piédestal, cela se répercute sur le statut de la femme.

***Partie III : Les
relations familiales***

Chapitre 1 : Ascendants & descendants

Progressivement nous arrivons à la partie qui traite les relations familiales dans les contes. Ces rapports que les personnages entretiennent guident de manière décisive la trame du récit. De ce fait, ils suscitent beaucoup d'intérêts, allons à dire que c'est la partie la plus importante de la recherche.

Habités par des familles, les contes relatent un tas d'histoires de familles. Le monde imaginaire leur laisse encore plus de liberté pour que les amours, les haines, les entraides et les rivalités entre les membres de la famille soient racontés à travers les scénarios les plus surprenants.

Les contes sont tellement ancrés dans le quotidien des sociétés, qu'ils offrent une bonne matière de réflexion puisque ils s'y prêtent parfaitement à être glosés, les résultats de leurs interprétations qu'elles soient savantes ou populaires servent à une tentative d'extraire des informations anthropologiques sur les conceptions de la parenté et de l'alliances.

Pour cette partie, nous allons voir à travers les contes comment les codes propres à chaque société affectent les liaisons familiales : partir à la recherche de similitudes et d'écarts relatifs au contexte dans des histoires de familles imaginaires.

En effet, en maintenant l'idée de l'universalité des contes, nous entreprenons des investigations, dans le but chercher les aspects culturels et religieux qui régissent le relationnel au sein d'une famille de conte. Il est probablement possible de découvrir que les contes proposent des rapports humains communs à toutes les populations du monde, ou du moins, aux résidents des pays donnant sur la méditerranée. Les contes suivent et s'adaptent à leur contexte social, c'est à dire l'endroit où ils prennent vie. Néanmoins, nous observons que sur le plan de la distribution des rôles au sein des familles, une fidélité au modèle traditionnel est clairement installée. Malgré le chamboulement qui a touché l'ordre des rôles des membres dans la famille contemporaine, celui

des contes est maintenu. Quand on parle de changements nous visons l'évolution biologique chez l'homme qui innove dans les procédés de sa procréation ; entre les enfants de l'insémination et ceux qui sont conçus par des couples homosexuels, nous assistons des mutations qui relèvent d'un imaginaire réalisé et qui a dépassé de loin celui des contes.

En effet, les enfants dans les contes sont introduit depuis la naissance du conte selon les même procédés, désirés, enfantés, adoptés ou enlevés, les sciences modernes n'ont pas encore intégré le monde des contes populaires destinés à toutes les couches sociales. D'ailleurs, l'une des polémiques majeures qui a accompagné les recherches anthropologiques consacrées à la parenté réside dans le choix de l'approche appliquée pour la compréhension des relations familiales, entre une approche culturaliste et évolutionniste les recherches ont été séparées. Alors, que les adeptes de la perspective culturaliste écartent les fondements biologiques dans l'étude de la parenté, les évolutionnistes l'intègrent. Le sujet des relations familiales nous conduit vers celui de la parenté et ses composantes dans les contes selon les écarts possibles qui peuvent dériver des différences sociétales et communautaires dans les différents pays méditerranéens. Ceci dit, nous allons suivre la perspective culturaliste qui semble s'adapter le mieux à une comparaison faites sur un fond de variantes chez des sociétés liées par la mer méditerranéenne et séparées par la culture, la religion et les us.

❖ La parenté

« La parenté est à l'anthropologie ce que la logique est à la philosophie ou le nu à l'art : la discipline de base. »

Robin Fox

Voilà le domaine d'étude privilégié de l'anthropologie, une piste de recherche qui a beaucoup intéressé les anthropologues. La publication *Des structures élémentaires de la parenté* de Claude Lévi- Strauss, avait confirmé l'importance de la parenté dans l'avènement du destin de l'humanité.¹ Cet ouvrage que Lévi Strauss a entrepris en 1943, présenté en thèse d'état à la Sorbonne 1948 puis publié l'année d'après (1949) reste encore une référence dans le monde de l'anthropologie. Maurice Godelier va dans la même optique concernant l'importance de la parenté et de son étude, il insiste sur l'importance de sa maîtrise puisqu'elle est la clef d'accès à la compréhension des sociétés.

« Et à mesure que la parenté apparaissait comme un fondement de ces sociétés, son étude fut regardée comme la clef qu'il fallait posséder pour en comprendre le fonctionnement. D'où la multiplication des travaux sur le sujet, auxquels allaient contribuer les plus grands noms de l'anthropologie pour en faire la discipline de base de cette nouvelle science sociale »²

Godelier dans *Métamorphoses de la parenté*, explique aussi qu'après toutes les enquêtes effectuées à travers les différents continents, chez des sociétés dites tribales, d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie, et encore celles dites paysannes en Europe en Asie ou en Amérique latine, les résultats collectés ont montré l'importance des rapports de parenté dans le fonctionnement de ces différentes sociétés et même apparaître comme leur « fondement ».

¹ Maurice GODELIER, *Métamorphoses de la parenté*, Barcelone, Flammarion, Champs essais, 2010, p 29 .

² Ibid, p28.

De leur côté, Chantal Collard et Françoise Zonabend vont encore dans la même réflexion, elles expliquent que la parenté constitue avec le langage le marqueur social universel ; dans leur étude *La parenté* aux éditions Presse universitaire de France, elles disent que :

S'il n'est pas d'humanité sans langage, il n'existe pas non plus d'homme « hors parenté ». Celle-ci, de fait, est inscrite au cœur de toutes les sociétés : aucune n'a jusqu'à présent réussi à s'en dispenser...¹

Universelle oui, la parenté est ce phénomène qui régit le fonctionnement des sociétés. Gérant les relations internes dans une famille qui constitue l'unité de base dans toute société, la parenté contribue fortement à la conservation de l'esprit de la communauté. Mais il se trouve qu'elle conserve sans qu'elle s'auto-conserve puisque elle évolue au fil des temps.

La parenté est fondamentalement un univers de liens généalogiques, à la fois biologiques et sociaux, entre des individus de même sexe ou de sexe différent et appartenant à la même génération ou à des générations différentes qui se succèdent dans le temps²

Ces transmissions à travers les différentes générations qui se succèdent donne l'occasion à des métamorphoses, d'où le titre de GODELIER, *Métamorphoses de la parenté* publié chez Librairie Arthème Fayard, 2004 et chez Flammarion en 2010. *Métamorphoses* au pluriel, pour dire qu'elle est en mutations continues, entre ce qu'elle était, ce qu'elle est et ce qu'elle peut devenir, les probabilités sont légion.

¹ Chantal COLLARD, Françoise ZONABEND, *La parenté*, France, éd Presse universitaire de France, Que sais-je ?2019, p3.

² Maurice GODELIER, *Métamorphose de la parenté*, 2010, Barcelone, Champs essais, p10.

Ces changements rendent la définition de la parenté dépendante du contexte temporel mêlé à des facteurs socioculturels. En conséquence, la définition n'est pas aussi valable qu'elle le fut il y a une vingtaine d'années, puisque avec l'apparition des nouvelles formes d'union qui semblaient impensables auparavant, et surtout difficiles à acceptées par l'opinion publique ; les données ont changé et les rapports entre ascendants et descendants ne sont plus les mêmes. Ils sont codifiés par des méthodes de procréation inventés, tels que l'insémination, les mères porteuses, des couples homosexuels qui réclament leur droits à la parenté, des bébés in vitro où le père peut même être inconnu, où un spermatozoïde acheté suffirait pour créer un lien de parenté.

Même si, d'un groupe social à l'autre, d'une époque à l'autre, les anthropologues observent d'importantes variations. Or, dans les sociétés occidentales, la parenté a subi, ces dernières décennies, d'intenses changements sous l'effet des avancées des sciences médicales et biologiques ou des bouleversements intervenus dans les mœurs familiales et sociales, les mouvements d'acceptation étant aussi forts que les mouvements de rejet.¹

De ces propos nous comprenons que les modifications sont là mais c'est surtout grâce à l'acception de la société. Autrement dit, même si ces nouvelles habitudes ont pris place et ont bénéficié d'un statut légitime chez certaines sociétés, chez d'autres les métamorphoses luttent encore pour se frayer un chemin. Des sociétés plus conservatrices que d'autres ; pour notre recherche nous revenons aux rapports familiaux dans les contes racontés chez les sociétés qui partagent et qui se séparent sur certains points de la parenté.

Pour M. GODELIER les changements qui contestent pour la première fois de front le principe généalogique qui était considéré comme le cœur de la parenté, ce sont ces nouvelles unions qui couvrent les couples homosexuels que la

¹ Chantal COLLARD, Françoise ZONABEND, *La parenté*, France, éd Presse universitaire de France, Que sais-je ?2019, p3.

croissance de leur nombre et leur affirmation affecte l'ensemble des rapports de parenté. Ces groupes réclament le statut de couple marié de même sexe et puis leur droit de fonder une famille en adoptant un enfant conçu en dehors du couple ou par insémination artificielle. Ces nouveautés comportementales ont ébranlé les idées conçues autour des rapports familiaux.

M.GODELIER contrairement à ses prédécesseurs renie l'idée qui fait des rapports de parenté une assise fondamentale tout comme la famille pour la fondation de la société. D'après ses enquêtes il conclue que la société repose essentiellement sur (l'argent, le pouvoir et le commerce), autrement dit ; les rapports au sein d'une société sont intimement dépendants d'un contexte économique qui dessine une hiérarchie au sein des sociétés d'où les échanges d'intérêts devancent les liens familiaux.

Dans une société les membres du groupe se partagent entre parents et non parents, avec des hiérarchies internes entre et dans les deux groupes.¹ Le groupe des parents se forme à partir de liens biologiques, juridiques, rituelles ou symboliques, les contacts entre ces membres, dits parents sont soit charnels et/ou sociaux. Pour cerner le sujet l'anthropologue américain Lewis Henry Morgan, dans son ouvrage intitulé *Systems of consanguinity and Affinity of the Human Family*, (1871) il a fondé les bases d'un programme de recherche concernant la parenté. Il a effectué ses recherches auprès des Seneca, le Central Park de nos jours, ainsi que chez d'autres sociétés autochtones d'Amérique du nord, sa recherche l'a mené à conclure qu'il existe un vocabulaire qui permet de désigner une terminologie de parenté.

Une terminologie de parenté est un vocabulaire qui permet de désigner, à partir d'un individu de référence, Égo, les individus qui sont ses parents consanguins ou par alliance. En utilisant des critères tels que le sexe, masculin ou féminin, ainsi que la génération, soit la même de celle d'Égo ou encore, les générations ascendantes ou descendantes, les terminologies classifient les individus.

¹ Chantal COLLARD, Françoise ZONABEND, *La parenté : à quoi sert -elle ?*, dans *L a parenté* (2015) page 9 à 52 <https://www.cairn.info/la-parente--9782130626312-page-9.htm> (Consulté le 23/02/2021) .

Ainsi, elles créent des catégories de parents auxquelles sont associées des rapports différentiels. Par exemple, elles indiquent les individus avec lesquels Égo peut se marier et ceux avec lesquels il ne le peut pas. La terminologie de parenté d'une société donnée reflète donc la structure d'une part importante de ses rapports sociaux.¹

Du fait que les formes de parentalité dépendent de la société, géographiquement parlant puis des lois qui s'y appliquent à travers les aires et les évolutions des peuples, il devient clair que la parenté est de l'ordre du social.

Pour le conte qui est un fragment du réel, ses personnages s'inspirent de ceux qui vivent dans la société, ils ont des parents qu'on présente dans la situation initiale et ceux qui ne le sont pas et qui peuvent le devenir ainsi, ceux qu'ils invitent au cours du récit. Ces familles sont aussi un fondement sur lequel repose le récit, le conteur tisse l'histoire telle une araignée, le fil de la parole passe d'un personnage à un autre pour définir les liens qui les unissent. On constate donc que le conte comme la parenté s'inscrit au cœur de toute société, de là, nous allons entreprendre une lecture comparative concernant la nature et les assises des rapports existants entre les individus appartenant à des groupes de la parenté, ceci se fera à travers les histoires en utilisant les enquêtes effectuées par les ethnologues comme support théorique.

L'étude de la parenté dans ce travail consistera à rechercher des représentations de parenté dans les contes, c'est à dire les informations touchant au mariage, au statut juridique de la différence des sexes, au mode de production, à l'héritage et à la stratification sociale, le droit à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que les activités respectives des hommes et des femmes qui sont évidemment codifiées par la tradition. Autrement dit, nous allons suivre les composantes de la parenté que Godelier compte dans cette citation :

¹ Émilie MARTIN, mémoire intitulé, Anthropologie de la parenté, La méconnaissance de la perspective évolutionniste et ses conséquences sur la théorisation, 2014, Département de l'anthropologie, faculté des arts et des sciences, université de Montréal.

les premières composantes fondamentales du domaine de la parenté englobe donc les modes et les groupes de descendance, la filiation, la famille, la résidence, les réalités matérielles et immatérielles héritées et transmises au long des générations qui se succèdent et se remplacent. Elles incluent également des règles de mariage et des alliances autorisées entre les individus et entre les groupes de descendance auxquels ils appartiennent. ¹

Si nous nous référons à Maurice Godelier, l'analyse du domaine de la parenté dans une société revient à explorer les liens entre les aspects suivants :

-Les modes de descendance et des groupes qu'ils engendrent, la filiation, la famille, la résidences et les réalités matérielles et immatérielles léguées le long des générations qui se succèdent et se remplacent.

-Les règles du mariage, les stratégies d'alliance, la prohibition de l'inceste (et de nouveau la résidence après le mariage, la famille, le lignage, etc.)

-Les représentations de ce qu'est un enfant, du processus de sa conception, de son développement et de ce que signifient, dans des cultures différentes, ce que dans les langues occidentales on désigne par les mots « paternité », « maternité », consanguinité affinité, etc., ainsi que l'ensemble des droits et devoirs qui lient les parents entre eux ²

Godelier avait expliqué qu'une analyse puis une interprétation dans le domaine de l'exercice de la parenté dans les sociétés contemporaines ne peut être restreinte sur un nombre de théories et d'hypothèses établies par des anthropologues, le plus sensé serait d'aller vers une enquête sur les rapports et les représentations de la parenté, ce sont ces représentations qui nous intéressent dans les contes de notre corpus.

La parenté c'est aussi

¹ Maurice GODELIER, *Métamorphoses de la parenté*, 2010, Barcelone, Champs essais, p 117

² Ibid, p119.

L'existence de groupes sociaux composés d'hommes et de femmes qui affirmaient descendre, par les hommes exclusivement, d'un ou de plusieurs ancêtres communs. Les membres de ces groupes de « descendance patrilinéaire » vivaient dispersés parmi les villages, les hommes mariés continuant en général de vivre après leur mariage auprès de leur père et de leurs frères, les femmes mariées quittant, elles, leur famille pour aller vivre auprès de leur mari. Ces groupes portaient des noms différents, qui conféraient une identité particulière à leurs membres ¹

Cette citation de Godelier encercle les membres de la famille dans un espace relationnel parental maintenu par la consanguinité et les alliances. Lors de nos recherches, nous avons retrouvé beaucoup d'analyses au sujet de ces mutations qui ont réduit la tribu ou le clan à la famille conjugale détachée, mais nous nous sommes contentés de ces définitions, ceci par souci de respect du sujet de recherche qui vise essentiellement les relations familiales dans le conte, la société, elle, ne nous sert de référence pas de sujet. Suivant les composantes de la parenté énumérées par M. Godelier, nous allons procéder à l'analyse selon les liens existants entre les aspects de la parenté, la filiation serait le premier élément lié aux modes de descendance.

¹ Maurice GODELIER, *Métamorphoses de la parenté*, 2010, Barcelone, Champs essais, p116.

❖ La filiation

La filiation est une des composantes de la parenté. Considérée par Radcliffe-Brown comme l'essence de la parenté ; Elle se caractérise par ses différents modes qui régissent la descendance. Cette descendance qui peut être unilinéaire (où un seul sexe transmet la descendance soit patrilinéaire ou matrilinéaire), elle peut aussi être duo linéaire (chaque enfant appartient au groupe de son père et sa mère) ou bilinéaire (qui est rare, où les filles suivent leur mère et les fils leur père sinon un croisement aussi est possible) et il y aussi la descendance non-linéaire (la descendance passe indifféremment). C'est cette filiation qui gère les transmissions dans le cercle parental, dans une famille on transmet des biens , métiers mais aussi une position dans la hiérarchie familiale, cette transmission est en grande majorité dans toutes les sociétés unilinéaires ,elle ne se fait que d'un seul côté parental, soit du côté du père ou celui de la mère, des études ont montré qu'elle est majoritairement patrilinéaire « *Ce mode de filiation est le plus commun et se trouve dans 248 sociétés d'un échantillon de 565, soit 44%. Dans une société patrilinéaire, un individu appartient au groupe de son père et la famille de sa mère relève d'un groupe différent.* »¹

A titre d'exemple, l'Algérie appartient à ce groupe, où la filiation est patrilinéaire, l'individu porte le nom de son père qu'il transmettra à sa progéniture. Dans l'article 40 du code de la famille chapitre de la filiation « la filiation est établie par le mariage valide, la reconnaissance de paternité, la preuve, le mariage apparent ou vicié et tout mariage annulé après consommation conformément aux articles 32,33 ET 34 de la présente loi.»²

Selon le code algérien de la famille, dans le chapitre réservé à la filiation, l'article 41 explique cela « **Art. 41.** –L'enfant est affilié à son père par le fait du

¹ Robert DELIEGE, *Anthropologie de la famille et de la parenté*, Cursus, Armand colin, 1996, Paris ,2^{ieme} édition 2005, p10.

² Code de la famille algérien

mariage légal, de la possibilité des rapports conjugaux, sauf désaveu de paternité selon les procédures légales. »¹

Contrairement à ce que vivent les familles dans le monde réel, où chaque société choisit un mode qui lui permet de maintenir le groupe, les familles dans les contes ne s'inquiètent guère de cela, le personnage appartient à celui qui le met au monde, à celui qui va lui léguer fortune. Ouvrir les yeux dans une maison d'un serpent ou d'un ogre suffit pour devenir leur enfant.

De nos jours, la définition de filiation se montre compliquée puisqu'elle évolue, ce qu'elle est aujourd'hui ne ressemblera pas à ce qu'elle devienne prochainement, d'après ce que nous avons déjà cité des travaux de Godelier, elle suit les progrès de la biologie et celui du développement que connaît le monde concernant les nouvelles techniques de reproduction. Il a été longtemps pensé que les doutes qui entourent l'appartenance d'un individu ne pouvaient concerner que le père, aujourd'hui, la maternité est plus floutée que jamais, elle est devenue un chantier collectif, dans lequel plusieurs femmes sont mêlées, depuis le transfert d'un ovule fécondé dans le corps d'une femme vers le corps d'une autre femme porteuse ; avec cette séparation des moments ; la fécondation, la gestation, puis la parturition ; après ces transferts, on finit par se poser la question ; qui serait entre ces femmes la mère ?

La définition de la filiation dépend de l'époque, c'est une des composantes de la parenté qui évolue, Ce que nous remarquons, c'est que le conte a boudé le modernisme de la biologie. Connus pour avoir raconté des histoires de couples peu standards, combien de princes et princesses ont épousé des ogres ou des serpents. Les mondes animaliers et celui des personnages surnaturels sont mêlés à la vie humaine, alors, que le conte reste à l'écart de ce qui se passe dans les laboratoires des sociétés qui l'inspire.

¹ Ibid,

Si, la parenté selon Godelier regroupe les rapports généalogiques et à la fois biologiques et sociaux, la filiation ne rattache que les enfants à leurs parents, qui va dans les deux sens (bilatérale) et qui passe par les femmes comme les hommes (cognatique).

La filiation, c'est l'ensemble des liens qui rattachent des enfants à leurs parents paternels et maternels. La filiation est bilatérale et cognatique. Elle relie l'individu aussi bien à ses agnats qu'à ses utérins. ¹

Cette filiation se manifeste dans les contes par l'appartenance à telle ou telle famille. Descendre de quelqu'un est important dans le récit ; le nom et le statut de l'ascendant ont une grande importance dans la structure du conte. La fille du roi est souvent enlevée ce qui n'arrive pas à la fille du bucheron ou du forgeron. Le fils du roi est épris d'une jeune femme en dehors de sa classe sociale, et d'autres exemples sont à voir.

❖ L'appartenance

Le fils et la fille de ... est un indice identitaire, appartenir à la Ayla au Aarche, à la tribu est important pour l'enfant c'est une protection. Une filiation est un honneur c'est aussi une insertion dans un rang social auquel on y appartient par rapport à nos ascendants. Le monde des familles est connu pour ces noms longs, dans lequel on retrouve tout l'arbre généalogique de la personne, une série de Ibn ..., fils de..., ces identifications hiérarchisent implicitement les mariages, les fréquentations, les sympathies puisque tous ces liens sont gérés par le rang auquel appartient le nom de famille.

Les titres de certains contes, introduisent le rang social du personnage principal, ce qui annonce déjà dans quelle classe sociale sommes nous, dans les contes **Li**

¹ Maurice Godelier, *Métamorphoses de la parenté*, France, éd Fayard, 2004, p131.

Aicha bent el hattab , ken sabret ¹ et celui de **Chart bent essoltan** , le récepteur est prévenu que la trame du récit concerne couche sociale précise.

Dans d'autres situations cette affiliation décide des unions des personnages, une expression très répandue et répétée dans la société algérienne « bent el soltane ma yediha el zawali » la fille du sultan ne peut être mariée au fils du pauvre

Dans le conte **Chart bent essoltan**² nous retrouvons les règles qui s'appliquent au rang des bourgeois puisque la richesse et l'appartenance à la famille du sultan impose des conditions pour que mariage soit possible.

C'est l'histoire d'une princesse que son père, un puissant sultan, refusait de voir mariée. Il l'aimait tellement qu'il voulait la garder auprès de lui. C'est ainsi qu'il pensa à un stratagème pour ne point accorder sa main aux nombreux prétendants qui se présentaient à lui.³

Dans un autre cas, cette appartenance oblige les personnages à avoir un comportement modèle, il faut respecter certaines règles juste parce que le personnage est affilié à une famille et pas une autre. Dans le conte que nous avons déjà présenté pour la fugue de la femme, **Ya eli rakda fi hoffertek, nodi kassi mechektek**, la femme voit dans un cauchemar qu'elle vivra des jours terribles, elle sera masseuse dans un bain, prostituée et mendiante, elle pense directement à son rang, à ses proches et son origine

Abir ne put s'endormir après cette terrible vision .Un effroyable sentiment l'envahit. Elle, la femme d'un riche négociant, la fille d'une noble famille, la digne descendante du cheikh el kébir, allait connaître les pires déchéances.⁴

Comme si, que ce présage l'effrayait juste parce qu'elle est cette femme issue de ce beau monde, et que si elle était une autre, elle aurait accepté le sort.

¹ Zoubeida Mameria , « li Aicha bet el hattab ken sabret » in Contes du terroir algérien, Dalimen, 2014,p173.

² Ibid p309.

³ Idem, p309.

⁴ Zoubeida MAMMERIA , *Contes du terroir algérien*, tome1, Ya li rekda fi hofertek noudhi kassi mchaktek, Dalimen, Alger, 2013,p77.

Ceci n'est pas restreint aux femmes, nous retrouvons des contes dans lequel on vante le statut de l'homme tel qu'on retrouve dans le conte **El fella** quand le fils sultan est présenté pour que le récit raconte sa rencontre avec la fille du sultan

Un jour, un évènement anima la ville de fanfares et d'applaudissements : le fils du sultan du pays voisin, Amar Gdar ben Gdar, avec son escorte, se rendait à la cour du roi auprès duquel , selon le désir de son père , il devait apprendre la sagesse et l'art de régner .Sur son passage, les gens se massaient et recevaient des présents.¹

Nous déduisons, qu'à partir du rang social décrit dans le conte que les évènements et la trame du récit se dessinent, et il est de même dans la société algérienne, le rang social auquel la personne appartient dicte un mode de vie et des règles à suivre, les dépasser serait considéré comme un dérapage.

¹ Zoubeida MAMMERIA , *Contes du terroir algérien, tome1*, El fella, Dalimen, Alger, 2013,p163.

Chapitre 2 : le réseau familial dans le conte

L'un des principes du système de parenté dit « cognatique » auquel nous appartenons, en seconde position après la famille nucléaire et monogame ; c'est bien le réseau des liens qui unissent les familles soit par consanguinité ou alliance. Ces liens de parenté se construisent par la filiation ou les alliances, ces unions conjugales, très présentes dans les contes occuperont une bonne partie de notre analyse.

Les unions concrétisées par les mariages nous renvoient également vers une observation de certains éléments qui organisent les mariages tels que, le choix du partenaire, la dote et les épreuves imposées aux prétendants.

❖ L'alliance

Alors que Radcliffe –Brown considérait que la filiation représentait le fondement de la parenté, Levi Strauss, lui, défend la thèse qui désigne l'alliance comme l'essence de la parenté. C'est à partir des unions que les foyers se fondent et les sociétés tiennent le plus longtemps possible. Pour défendre son idée, Il explique que : avec la prohibition universelle de l'inceste, aucune famille ne pourra se perpétuer si elle ne s'allie pas avec d'autres familles, l'alliance serait le seul moyen pour assurer la pérennité de la société.

Levi- Strauss dans Les structures élémentaires de la parenté publié en 1949, définit l'alliance par l'échange des femmes qui se fait entre les hommes de leur propre groupe, des femmes qui leur sont interdites.

La nature du principe de réciprocité lui permet d'agir de deux façons différentes et complémentaires : soit par la constitution de classes qui délimitent automatiquement le groupe des conjoints possibles, soit par la détermination d'une relation ,ou d'un ensemble de relations, qui

permettent de dire, dans chaque cas, si le conjoint envisagé est désirable ou exclu ¹

Les femmes qui ne peuvent pas être prises comme épouses sont échangées entre groupes pour assurer la continuité de la lignée.

Lévi Strauss considère le mariage comme un type de communication où à la place de paroles se sont des femmes qui sont échangées tel un objet transmis : « l'émergence de la pensée symbolique devait exiger que les femmes, comme les paroles, fussent des choses qui s'échangent »²

Cette vision n'a pas été approuvée par, Maurice Godelier qui critique l'idée de don de femmes; pour qui, la famille étendue fait partie des éléments qui constituent la structure profonde de la parenté

« Nous ne nions pas l'existence de la domination masculine, mais nous ne pensons pas, contrairement à Claude Lévi-Strauss et à Françoise Héritier, qu'il s'agisse du principe constitutif de la parenté. Ce qui est constitutif c'est, du fait de la prohibition de l'inceste, l'obligation à l'échange. Mais l'échange des femmes n'est pas la condition universelle de l'alliance et de la parenté. L'échange des hommes par les femmes existe également, et nous en donnerons des exemples. Quant à la troisième possibilité, nous la voyons chaque jour se réaliser au sein des sociétés cognatiques européennes et euraméricains où fils et filles quittent leur famille pour vivre avec ceux ou celles qu'ils ont choisis sans que les uns ou les autres aient « échangé » leurs frères ou leurs sœurs avec qui se soit »³

L'échange des femmes selon M.Godelier est effectivement un élément constitutif pour les alliances, il explique que même si l'autorité masculine prime,

¹ Claude LEVI STRAUSS, *les structures élémentaires de la parenté*, Mouton & Co, Paris, 1967, p139.

² La séquence Joseph COURTES, « *La séquence du mariage dans le conte populaire merveilleux français* » in *Ethnologie française*, nouvelle série, T7, No2 (1977), Presse Universitaire, pp 155-166.

³ Maurice GODELIER, *Métamorphose de la parenté*, p182.

et que c'est les hommes qui ont le pouvoir d'échanger les femmes de leur groupe contre d'autres, il existe aussi des femmes qui échangent les hommes. Et mieux encore, pour aller contre l'idée de don et d'échange de femmes, Godelier cite les décisions d'unions prises à deux sans autres facteurs intervenants, autrement dit, toute personne a le droit de choisir son partenaire sans avoir recours à un contrat d'échange.

Cette alliance se tisse à partir d'une union conjugale qui se plie à des rituels et des contrats locaux déterminés par des institutions juridiques et religieuses propre à chaque société. Les familles se forment au moment du mariage et sont structurées par les règles de l'alliance. De ce fait, Le mariage est une pratique sociale que l'on pourrait définir de manière simple comme une union conjugale rituelle et contractuelle reconnue et encadrée par une institution juridique ou religieuse. Le mariage est surtout une institution fondatrice du couple et de la famille. La famille prend son origine dans le mariage, elle ne peut exister en dehors de cette union réglementée par des lois. Selon le dictionnaire Larousse, le mariage serait cet « acte solennel par lequel un homme et une femme (ou, dans certains pays, deux personnes de même sexe) établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par le Code civil (mariage civil) ou par les lois religieuses (mariage religieux) ; union ainsi établie. »¹

Dans un cadre général et universel, cette définition correspondrait aux unions authentifiées par un acte civil garantissant les droits de toutes les parties mêlées, comme il a été bien cité, que dans certaines sociétés, le mariage serait réalisable entre deux personnes du même sexe, sous le slogan du « mariage pour tous » ce qui n'est pas admis chez d'autres.

Pour Lévi Strauss et d'après son étude sur des groupes en Amazonie, il est facile de repérer les couples à vu d'œil sans qu'il y est un document, et delà il justifie son universalité, puisque la famille existe partout ; reste qu'elle soit régie par des lois différentes d'une société à une autre.

¹ Dictionnaire ,Larousse ,<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mariage/49471>, consulté le 30 juillet 2019

Le code de la famille algérien définit le mariage ainsi « Art. 4. – Le mariage est un contrat consensuel passé entre un homme et une femme dans les formes légales, Il a, entre autres buts, de fonder une famille basée sur l'affection, la mansuétude et l'entraide, de protéger moralement les deux conjoints et de préserver les liens de famille ». ¹

Nous notons que le code algérien inspiré de la religion et la charia, explique que le but du mariage serait la construction d'une famille fondée sur des principes de base établie par la société et qui permettent l'entretien des liens affectifs entre les membres de la famille. L'article souligne clairement que l'union se fait entre une femme et un homme, ce qui écarte indéniablement toute pensée pour un mariage autre que l'hétérosexuel, l'union entre deux personnes du même sexe n'est pas envisageable que ce soit en civil et encore moins du côté religieux.

Le mariage sur la rive maghrébine se plie aux mêmes lois que nous avons cité pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc considèrent la mariage tel un pacte plus religieux que civil, sa réglementation s'inspire principalement de la religion musulmane. D'ailleurs même si les traditions et les pratiques diffèrent, l'ambiance festive est presque la même.

De l'autre côté de la rive également, à travers les siècles, l'occident chrétien a élaboré un modèle précis du mariage qui comprend notamment la monogamie, l'indissolubilité et la sacralisation de l'union. Le mariage étant une pratique sociale se plie aux règles instaurées par la société ainsi que les lois dictées par les religions pratiquées.

Contrairement au vécu, le mariage dans le monde imaginaire des contes, s'en passe des documents officiels puisque la famille se construit sans qu'elle ait recours à un document qui prouve que le bucheron est marié à la fille du sultan et que le roi est l'époux de la reine et encore moins que la jeune fille a épousé un ogre ou une serpent. Le mariage se fait en absence d'indices ou de mention d'une quelconque officialisation si ce n'est la description de la cérémonie d'un mariage grandiose ou même timide.

¹ Chapitre I, des fiançailles « el khitba » et du mariage , section II le mariage ,dans le journal officiel de la république algérienne tiré de la version actualisée du 27 février 2005.

Le conte fidèle à sa nature orale unit ses couples verbalement. La famille se constitue selon un pacte, une parole, une promesse, les personnages n'ont pas besoin d'un code civil, tout se fait dans la jovialité selon le code oral puisque la parole est un engagement digne de respect.

Si nous devons souligner un premier écart entre le mariage social et le mariage dans le conte, ce serait l'absence de l'union juridique dans ces derniers, cette officialisation qui est supposée assurer la protection des relations familiales, dans le conte elle ne fait pas partie des procédés des mariages, puisque les mariages des contes se limitent à une union festive, le récit s'intéresse plus aux préparatifs, aux obstacles et à la description de la cérémonie. C'est un accord raconté sans qu'il soit inscrit. Comme nous l'avons déjà dit, la parole est un pacte de confiance, même dans un discours de conte relatant des faits imaginaires.

L'approche du mariage tel un motif dans le conte, nous emmène à constater que les mariages sont à la fois une fin et un moyen, on raconte des péripéties et de rudes épreuves pour atteindre la fameuse fin qui se résume en « ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants ». Sans plonger dans l'exhaustivité, le mariage et les aventures qui l'accompagnent sont quasi présents dans tous les contes. D'ailleurs, il est considéré comme un dénouement classique même dans d'autres genres littéraires; « Marco Fantuzzi , par exemple décrit le motif comme un « un point mort » qui aime toutes les aventures des protagonistes du roman baroque »¹

Propp attribue au mariage la dernière fonction des trente et une « Le héros se marie et monte sur le trône »²; le mariage dans le conte est une fonction narrative qui est soit une fin soit un moyen. Lors de la quête du héros il devient le

¹ Marco FANTUZZI, dans Je cadre du colloque de la SATOR (1993). Tiré de l'appel pour Je XXf colloque de la SATOR (2007), « *Le mariage dans la littérature narrative avant 1800* », en ligne, https://www.fabula.org/actualites/le-mariage-dans-la-litterature-narrative-avant-1800_13544.php (23 février 2021)

² Vladimir PROPP , *Morphologie du conte* , Paris, ed Seuil, « Poétiques », 1973, p 78.

motif autour duquel les faits s'organisent pour aboutir à la fin qui peut être le mariage même.

Le mariage est une séquence aux virtualités multiples, jouant de différentes manières dans le conte, d'autant plus qu'elle est susceptible soit d'une réduction à un énoncé minimal, soit à une extension allant jusqu'à recouvrir la presque totalité du récit : son expansion ou sa condensation sont réglées au niveau supérieur du conte ¹

C'est ainsi que Joseph Courtés explique l'espace et le rôle qu'occupe une séquence de mariage dans un conte. Ces multiples jeux que le mariage assure dans le conte font de lui une séquence importante, allant même à devenir une unité fondamentale qui est à la fois une fin et un moyen dans un récit. Ceci n'écarte pas la possibilité que le mariage soit raconté brièvement sans avoir grand effet dans la trame du récit.

Nous retrouvons cette réflexion dans l'étude ethnologique sur le conte kabyle réalisée par Camille Lacoste-Dujardin, elle explique aussi :

Aussi le mariage revêt-il très souvent dans les contes une grande importance. Il peut même constituer à lui seul tout le thème de l'histoire ; c'est aussi le cas des contes où le rôle principal est tenu par un héros en quête d'une ou de plusieurs femmes, comme des récits au long desquels il est initié de façon plus ou moins symbolique au monde féminin et au moyen d'assurer le concours loyal des femmes. Dans d'autres textes, le mariage, sans constituer le souci principal du récit, représente la solution finale au problème posé. Enfin dans une troisième série de contes, le mariage est réduit à l'état de motif et ne fait que

¹ Joseph COURTES, « *La séquence du mariage dans le conte populaire merveilleux français* » in *Ethnologie française*, nouvelle série, T7, No2 (1977), Presse Universitaire, pp 155-166.

sanctionner accessoirement la stabilité retrouvée par le héros au sein d'un groupe.¹

Intéressée par le conte kabyle, Camille Lacoste-Dujardin définit le mariage en prenant en considération les différents schéma que les contes proposent, elle va dans le vif du motif pour aborder le rapport existant entre les futures épouses et les prétendants, autrement dit, elle explique la naissance et les conditions dans lesquelles ces mariages se font. Camille Lacoste-Dujardin dans son étude du conte Kabyle qui traite le sujet des relations familiales, attire notre attention sur le fait qu'à l'exception des situations où la petite fille occupe le rôle de grande sœur, substitut de la mère défaillante auprès d'un frère plus ou moins jeune, elle n'a autre rapport avec les garçons dans les contes. Etant petite fille, elle n'a pas d'amis de jeu ni de voisins, ses seuls contacts se limitent au père et frères. Ce n'est qu'après l'enfance que peut naître une affection qui s'épanouira dans le mariage, comme les mariages entre cousins que nous retrouvons souvent dans les contes kabyles, elle souligne que cela reste exceptionnel du fait que souvent les garçons et les filles atteignent l'âge du mariage en s'ignorant les uns des autres².

Le mariage est l'acte par lequel se rencontrent les deux moitiés de la société, deux parties essentiellement différentes et souvent même opposées qui doivent, par ce moyen réaliser leur complémentarité, condition essentielle de la pérennité sociale.³

Ce passage des protagonistes du célibat à la vie des mariés est raconté en croisement avec d'autres motifs, les contes rapportent les préparatifs et les conditions que les unions conjugales exigent, ces séquences qui relatent les modalités suivies dans le récit dévoilent la pensée des sociétés. Levi Strauss

¹ Camille *Lacoste -Dujardin*, *Le conte Kabyle*, étude ethnographique, Paris, éd François Maspero, collection « domaine maghrébin », 1970, 347.

² *Ibid*, p 346.

³ *Ibid*, 346.

explique que c'est à chaque société de mettre et de choisir les normes qui séparent les mariages légitimes de ceux qui ne le sont pas, une codification propre à la société est observée dans les contes de ces sociétés même.

Pour Van Gennep¹ le mariage est une réalisation d'un rite de passage matrimonial permettant au protagoniste féminin (exemple Cendrillon) de passer d'une communauté de filles à une communauté de femmes mariées.

Que le mariage soit monogame ou polygame (et, dans ce dernier cas, polygynique ou polyandrique ou même les deux à la fois) ; qu'on obtienne un conjoint par choix libre, par respect d'une règle prescriptive ou préférentielle, ou encore en obéissant à la volonté des descendants : dans tous les cas, une distinction s'impose entre le mariage, lien légale, socialement approuvé, et des unions temporaires ou permanentes résultant de la violence et du consentement. Il importe peu que l'intervention du groupe soit expresse ou tacite ; ce qui compte, c'est que chaque société dispose d'un moyen pour distinguer les unions de fait et les unions légitimes. On y parvient de plusieurs façons.²

Selon LEVI – STRAUSS, la vie de couple se construit différemment d'une société à une autre, ces variétés sont observés aussi dans les contes en connivences avec les attentes des habitants des régions où ces contes sont diffusés. Puisque les mariages se plient à des codes préétablis par la société, ces codes suscitent des questions qu'on pose pour voir les écarts s'ils en existent à travers les contes du bassin méditerranéen. Ces interrogations concernent le tri des femmes qu'on peut épouser et celle qui y sont interdites, en plus des modalités appliquées et des conditions requises pour mériter la main de l'élue. Cette passation qui assure le transfert de la femme d'un groupe à un autre est une

¹ Arnold VAN GENNEP, docteur ès lettres, lauréat de l'institut Ethnologue et folkloriste français.

² Claude LEVI-STRAUSS, *Le regard éloigné*, Plon, Paris, 1983, p73.

autorité réservée au père ou au tuteur dans des sociétés phalocrates et c'est à travers des contes que nous observons le processus avec lequel ces tuteurs gèrent leur responsabilité de décideurs des sorts de leurs filles et sœurs.

Le choix de l'épouse

Choisir un partenaire est une décision importante dans la vie, même si elle est racontée tel un événement accidentel, résultant d'une rencontre imprévue, un regard furtif, les récits ne manquent pas d'inspiration pour faire des rencontres un instant magique, tous les moyens sont bons pour déclencher une relation. Mais, en dehors de ces surprises, les contes relatent aussi des projets de mariage étudiés et arrangés, que les contes soient racontés au Maghreb ou de l'autre côté de la méditerranée, les règles sociétales sont lancées dans le récit pour rappeler que les mariages sont des contrats qui se plient à des lois et des coutumes imposées par les habitants de la région et que toute transgression est racontée tel un délit qui entraîne des conséquences regrettables.

Le pays	Le conte	L'extrait
Algérie	El ked ked el foula oua elf ayel f'ayel ghoula	Un jour, alors qu'il déambulait dans le souk, il vit une jeune fille de grande beauté. Son cœur fit un bond dans sa poitrine, lui annonçant la naissance d'un sentiment nouveau. Il ne pouvait plus détacher ses yeux de la plus belle jeune fille qui lui avait ravi son cœur ¹

¹ Zoubeida Mammeria, Contes du terroir algérien , Alger, Dalimen, ,2013, p523.

L'histoire de Lila	Algérie	Le prince s'approcha de l'eau et vit un long cheveux noir qui flottait à sa surface.il le retira et le cheval but. De retour à la maison, le jeune homme dit à ses parents : » vous vouliez que je me marie, eh bien j'ai trouvé celle que j'épouserai. (...) – la propriétaire de ce cheveu, ajouta le prince en le montrant à ses parents. Je l'ai trouvé dans l'abreuvoir.» ¹
El Wezza , Le cygne	Tunisie	Un jour, Mhammed le fils du sultan, qui habitait à côté, monta sur la terrasse arroser ses plants de basilic. Il surprit le cygne qui, sortant du poulailler, enlevait ses plumes et laissait apparaître une fille d'une beauté exceptionnelle, aux cheveux d'or étincelants. Le prince en fut subjugué et resta pétrifié à l'admirer sous le soleil brûlant. ²
La bague magique	Italie	Ainsi chemine –t-il, par bois et prairies, jusqu'au moment où il se trouve en présence d'un palais magnifique : il y a là, à la fenêtre, une jeune fille de la plus grande

¹ Djamila Lounis BELHADJ, *les contes de Yemma*, Alger, ed Casbah « collection lettres »2019, p59.

² Bochra BEN HASSEN, Thierry CHARNAY, *Contes merveilleux de Tunisie*, Paris, Maisonneuve&Larrose, 2002,p142.

		beauté qui, en voyant ce joyeux garçon qui chemine, les mains dans les poches, escortés d'un chien et d'un chat, lui adresse un joli sourire. ¹
Riquet à la houppe	France	Un jour qu'elle s'était retirée dans un bois pour y plaindre son malheur, elle vit venir à elle un petit homme fort désagréable, mais vêtu magnifiquement. C'était le jeune prince Riquet à la houppe, qui étant devenu amoureux d'elle sur ses portraits qui couraient par tout le monde (...) il l'aborda avec tout le respect et toute la politesse imaginable. ²

Quand le mariage n'est pas le fruit du hasard, il est arrangé selon la volonté des parents et puis selon les codes sociétaux appliqués. Les contes rapportent deux cas d'engagements distincts : le premier quand il s'agit d'accords endogames, où à l'intérieur du groupe les parents prononcent la parole qui les engage à marier leurs enfants sinon des mariages exogames qui résultent d'une rencontre imprévue ou d'un accord établi par les deux groupes auxquels appartiennent les époux.

Le mariage entre cousins

¹ Italo CALVINO, *Contes italiens*, traduit de l'italien par Nino Frank, France, edi Gallimard, 1995, p37.

² Charles PERRAULT, *Contes et autres contes de Madame d'Aulnoy, Hamilton et madame Leprince de Beaumont*, Italie, éd De La FONTAINE au ROY, p43.

C'est aussi vieux que l'union conjugale, partout dans le monde, le mariage entre cousins est soit prescrit soit préféré, en Europe, au Maghreb, en Chine, comme au Japon ou ailleurs ; mais il y a toujours des circonstances qui à un moment ou un autre provoquent l'abandon d'une modalité pour une autre, le mariage entre cousins existe encore mais pas avec la même fréquence. Ces changements se sont effectués progressivement, mais il est certain qu'il y a eu bonne somme de raisons qui ont poussé les gens à changer les paramètres appliqués lors des choix des époux. Des motifs qui ont pu les pousser à le promouvoir ou à s'en accommoder.

Le mariage entre cousins et surtout les cousins paternels paraît destiné à renforcer des liens familiaux menacés, marié tôt ses enfants à travers une promesse prononcée par les parents le jour de la naissance permet d'augmenter les chances d'assurer rapidement une descendance à la famille et de faire en sorte qu'elle soit plus nombreuse.

Et puis « dans un régime où la femme s'intègre totalement à la famille de son mari, le mariage d'une fille avec son cousin paternel est le seul moyen de la conserver, elle et sa descendance, au sein de la même famille patriarcale. »¹

Levi Strauss dans son étude explique l'organisation dualiste quand elle paraît sous sa forme la plus simple, que le mode de filiation soit matrilinéaire ou patrilinéaire, les enfants du frère du père et ceux de la sœur de la mère sont placés dans la même moitié que le sujet, tandis que les enfants de la sœur du père et ceux du frère de la mère appartiennent toujours à l'autre moitié. Dans un système exogamique, ils sont donc les premiers collatéraux avec lesquels le mariage soit possible »²

¹ Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Le conte Kabyle, étude ethnographique*, Paris, éd François Maspero, collection « domaine maghrébin », 1970, 348.

² Claude LEVI STRAUSS, *les structures élémentaires de la parenté*, Mouton & Co, Paris, 1967, p114.

Dans notre corpus nous avons deux contes qui relatent une union endogame celui de *Nahefer Kabrek Be Fès Dheb*¹ et *Mohaned D'outre- Tombe*²

Le conte de *Nahefer Kabrek Be Fès Dheb* relate l'histoire d'un couple de cousins ; une union classique chez les sociétés du Maghreb –très répandue dans la société algérienne- même si, les comportements ont nettement évolués avec l'ouverture de la société sur d'autres, l'union des cousins est encore considérée comme la première option dans les villages dans certaines régions, par soucis de préserver les biens dans un cercle familial, les unes sont promises aux autres depuis leur naissance. D'ailleurs c'est ce que Camille Lacoste- Dujardin appelle Les mariages précoces, ces derniers procèdent alors d'un arrangement préalable convenu parfois dès la naissance par les parents. Dans (...) le mariage des enfants de deux amis liés d'amitiés fraternelle est promis par serment avant même la naissance des enfants ; et c'est aussi ce qui se passe dans la réalité.³

Les mariages endogames peuvent également se faire par empathie. C'est une manière de rendre service au groupe en épousant une femme ou un homme avec un handicap. Pour minimiser le célibat au sein du groupe, il est demandé à un membre de prendre comme époux ou épouse celui qu'il ne possède pas beaucoup d'atouts pour être pris et désiré à l'extérieur du groupe.

« Il y avait deux frères qui vivaient en famille dans le maison paternelle. À la mort des parents, l'ainée qui était marié voulait se débarrasser de son cadet qu'il trouvait idiot. Il décida, avec l'accord de sa femme, de lui faire épouser une cousine sotte également »⁴

¹ Zoubida MAMMERIA, *Contes du terroir algérien*, Alger, ed Dalimen, 2013, Vol1, p131.

² Djamila Lounis BELHADJ, *Les contes de Yemma*, Alger, ed Casbah « collection lettres », 2014, p42.

³ Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Le conte Kabyle, étude ethnographique*, Paris, éd François Maspero, collection « domaine maghrébin », 1970, 348.

⁴ Djamila Lounis BELHADJ, *Les contes de Yemma*, Alger, ed Casbah « collection lettres », 2014, p42.

Le deuxième cas qu'on observe dans les différents contes et celui des mariages exogames mais qui sont aussi arrangés que les mariages endogames et qui se construisent par rapport à des objectifs matérielles et hiérarchiques. Combien de contes sont –ils racontés dans lesquels le mariage est un investissement, une entreprise montée via laquelle les parents aspirent garantir l'avenir de leur enfant et la promotion de l'image de toute la famille. Pour cette raison, le choix de l'alliance est très important, les familles n'ont pas à se mélanger sans prendre en considération les couches sociales auxquelles elles appartiennent. Chaque monde à ses habitants et chaque union à sa couche sociale.

Dans le conte algérien *Shems ndhiet* ou *zââfrana* nous observons cette intervention parentale pour le choix de l'épouse

« Le roi du royaume voisin voulait marier son fils et voulait pour son fils unique, la plus belle princesse du monde. Il demanda au troubadour de lui décrire toutes les filles de la noblesse qu'ils avaient eu à voir lors de leur séjour dans les châteaux »¹

Un autre conte rapporte qu'une famille peut même s'opposer à un mariage s'il leur semble que l'union n'est pas de leur rang sociétal

Mon fils, lui dit le sultan, ne fais pas cela !qu'est –ce que cette fille ? Une simple villageoise. Je te réserve une autre épouse, l'épouse d'un pacha très riche et très considéré.²

Effectivement un bon mariage arrangerait tout le groupe familial, même les méchantes sœurs de Cendrillon ont regretté leurs actes une fois qu'elles ont réalisé que le mariage de leur demi-sœur allait avoir lieu

Alors ses deux sœurs la reconnurent pour la belle personne qu'elles avaient vue au bal. Elles se jetèrent à ses pieds,

¹ Zoubeida MAMERIA , *Les contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, ,2013, p197.

² Ibid, p412.

pour lui demander pardon de tous les mauvais traitements qu'elles lui avaient fait souffrir. (...) Cendrillon, qui était aussi bonne que belle, fit loger ses deux sœurs au palais et les maria, dès le jour même, à deux grands de la cour.¹

Un autre conte palestinien confirme ces arrangements qui réjouissent les concernés ainsi que leurs familles

« C'est parfait ! Répond la fille du vizir. Nous sommes quarante jeunes filles et vous quarante jeunes gens ! Moi je t'épouse, la fille du roi épouse ton frère aîné, une autre sera la femme de ton autre frère ...Ainsi, elle arrange quarante mariages à sa guise. Le jeune homme en est tout réjoui. Il sourit de plaisir. »²

Sur les deux rives les mariages sont considérés de la même manière telle une ascension. Quand l'alliance se fait avec une dite bonne famille, d'une couche sociale élevée, les honneurs touchent tout le groupe.

Cependant, il existe aussi des contes qui relatent des mariages qui se réalisent par un hasard, une coïncidence, une rencontre entre de deux êtres humains ou non- humains, un simple échange de regards les rend épris l'un de l'autre, ce qui est appelé dans un langage courant un mariage de conte de fée. Ils peuvent aussi devenir sujet de quête dans laquelle le protagoniste se lance pour retrouver son partenaire, ces quêtes se plient à des critères que le futur époux ou la prochaine épouse mettent comme des conditions qu'ils recherchent chez l'autre.

¹ Charles PERRAULT, *Contes et autres contes de Madame d'Aulnoy, Hamilton et madame Leprince de beaumont*, Italie, éd De La FONTAINE au ROY, p38.

² Pralyne GAY-PARA, *Châhîn in Contes populaires de Palestine*, France, Acte Sud, « Babel » 2003, p36.

Dans le conte Goutaya fedhah oua goutaya dheb, collecté par Zoubeida Mammaeria nous retrouvons un des critères recherchés chez une femme, qui est l'intelligence et la singularité.

Le jeune et puissant Akar, roi du pays de Doran, manifesta un jour, le désir de se marier, en ces termes :
-Je prendrai comme épouse, la femme qui saura me surprendre par son intelligence ou par un acte hors commun. ¹

Dans le même conte selon une autre version rapportée par Rabah BELAMRI, « La fille du forgeron », Un sultan ayant déjà deux femmes stériles, rencontra sur son chemin trois filles âgées d'une douzaine d'années en train de jouer et il les entend dire :

« -Moi, dit la première qui était la fille du bûcheron, si j'épousais le sultan, d'un seul grain de blé, lui ferais tout un plat de couscous.

-Moi, renchérit la seconde qui était la fille du menuisier, si j'épousais le sultan, d'une touffe de laine, je lui tisserais le plus beau et le plus fin des burnous.

-Moi, poursuivit la troisième qui était la fille du forgeron, si j'épousais le sultan, je lui donnerai trois enfants : un garçon qui aurait une tempe d'argent et l'autre d'or ; un garçon dont les dents seraient des perles et des diamants et une fille qui serait plus éblouissante que le soleil. »²

Delà, le sultan fit son choix et décida de prendre la fille du forgeron comme épouse, puisque le don promis par la petite correspondait au désir du sultan. La beauté et les traits physiques sont les critères majeurs sur lesquels le choix se construit. Mais il reste encore beaucoup d'exigences qui dépassent le réel,

¹ Zoubeida MAMERIA , *Les contes du terroir algérien*, Alger, Dalimen, ,2013, p57.

² Rabah BELAMRI, *Les graines de la douleur*, Contes populaires, Paris, Publisud, 1982, p52.

racontés pour surprendre et impressionner le public et surtout démontrer les excès de l'imaginaire. Le père de Peau d'Âne voulait une épouse qui dépassera la défunte en beauté, ce qui l'a renvoyé vers l'inceste, le roi du conte *Bent El Feham* (La fille du charbonnier) était intéressé par les talents surprenants de la jeune fille du charbonnier.

Des traits physiques ou de caractères, il y a toujours une bonne raison pour s'unir; le roi rêve de celle qui lui donnera des successeurs au trône, le prince cherche la belle princesse qui l'accompagnera lors de ses sorties et c'est ainsi que le mariage devient une association dans laquelle chacun contribue avec ce qu'il possède comme qualité.

Un point qui unifie le choix du conjoint dans les contes du bassin méditerranéen est le fait que l'exigence de la beauté va en un sens unique, les contes rapportent que c'est à la femme d'être belle, le physique de l'époux n'est pas une exigence ni même un trait repoussant, Barbe – bleue avec sa barbe colorée était laid et terrible et toutes les femmes et les filles s'enfuyaient devant lui mais il fut accepté comme époux et même plusieurs fois, ceci est parce qu'il possède une belle maison garnie de vaisselle d'or et d'argent.

Les sociétés méditerranéennes phalocrates, insistent à travers les contes pour rappeler que dans la réalisation de cette union qu'est le mariage, l'homme se donne le droit de choisir la femme qui correspond à ses désirs, ce contrat se plie à des conditions imposées soit par la femme même ou son tuteur, une dote est exigée, pour que le mariage soit conclu. Cette dote dépend du rang de l'élue et celui du prétendant.

❖ **La dot**

La logique des faits, fait que le sujet de la dot découle de celui du mariage. Tous les deux constituent des éléments révélateurs du statut de la valeur de femmes dans les différentes sociétés. On parle du prix de la fiancée et de la dote, ces deux

transactions sont mises en opposition, les protagonistes ne sont pas les mêmes. Le travail sur les structures familiales, les mariages et les prestations matrimoniales dans des sociétés très différentes reste une tâche pas facile et encore moins quand c'est par le biais des contes, dits populaires et surtout mouvants.

❖ La dot selon le dictionnaire Larousse

nom féminin

(latin dos, dotis)

1. Ensemble des biens meubles ou immeubles donnés par un tiers à l'un ou l'autre des époux dans le contrat de mariage.
2. Biens qu'une femme apporte en se mariant : [Un coureur de dot.](#)
3. Chez les premiers Grecs, chez de nombreux peuples, prix payé par le futur mari à la famille de la jeune fille.
4. Apport que fait une future religieuse au monastère où elle va entrer.

❖ Le prix de la fiancée :

Selon l'interprétation la plus couramment admise aujourd'hui, au moins parmi les africanistes [Kopytoff et Miers 1977; Lallemand et Dacher 1992], le versement du prix de la fiancée

C'est une somme versée de la part de l'époux ou sa famille à la future épouse ou à celui qui a l'autorité sur cette femme, généralement c'est le père ou le frère aîné sinon le représentant de la famille. Présentée sous forme de présent elle garantit l'acquisition d'acquérir un certain nombre de droits sur la femme tel que le rattachement de l'enfant au lignage du mari, droit sur le travail de l'épouse ; il s'agit de véritables paiements de mariage assurant le transfert de ces droits du père (ou du tuteur) vers le mari. Le fait de détenir des droits sur une personne et,

à plus forte raison, la possibilité de les transférer contre paiement sont totalement étrangers à la société occidentale moderne.¹

Cependant, il ne s'agit pas de penser que, par le prix de la fiancée, le mari « achèterait » la femme : tous les peuples qui ont recours à cette pratique contestent explicitement le fait que l'épouse puisse être assimilée à une esclave et font parfaitement la distinction entre le paiement pour une épouse et l'achat d'une concubine-esclave. Au moins pour l'Afrique, il est clair que l'épouse possède, en dehors de droits acquis par le mari lors du paiement du prix de la fiancée, un certain nombre de droits inaliénables dans le mariage (rattachement lignager, qui implique protection contre son mari). Ce point doit être gardé en tête : dans l'achat d'un esclave, c'est la personne toute entière (et la totalité des droits afférents) qui est transférée au nouveau maître ; dans le prix de la [SÉP] fiancée, ce sont seulement certains droits sur la personne de la femme. Néanmoins, entre les deux institutions, il existe une certaine analogie.

Dans la continuité de notre étude comparative des rapports familiaux dans les contes du bassin méditerranéen, nous allons approcher la notion de la dot dans les contes. Après avoir abordé les contrats d'alliances à travers les contes, il s'avère que cette transaction est liée à la dot qui est définie comme les biens dont la femme ou le mari sont dotés par leur famille, mais aussi d'un don entre eux. [SÉP] La constitution d'une nouvelle cellule est l'occasion pour les deux groupes familiaux concernés d'établir des relations qui ne se limitent pas à l'échange des femmes, mais qui, profondément, signifient et renforcent leur alliance politique ou économique. Mais il est réservé à chaque société de définir les procédés et les normes qui régularisent ces transactions.

1 Testart, Valérie LECRIVAIN, Dimitri KARADIMAS et Nicolas GOVOROFF, « Prix de la fiancée et esclavage pour dettes », *Études rurales* [En Alinéa ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 12 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/67> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.67

Dans un langage courant la dot désigne l'apport de biens par des familles, ou par la fiancée au patrimoine de l'autre, ou du nouveau ménage. Elle accompagne le mariage dans de nombreuses cultures.

Le mariage qui peut être civil et religieux ou les deux à la fois retrouve les modalités qui concernent la dot dans les textes religieux ou juridiques

Il est nécessaire d'assurer la subsistance ou l'aisance du jeune couple en lui attribuant des biens : le mariage est toujours une forme d'émancipation et de prise d'indépendance économique autant que morale à l'égard des géniteurs.

Dans l'ancienne France les recherches sur les structures familiales et les coutumes successorales, qu'elles soient menées par des sociologues, des ethnologues ou des historiens, ils abordent la question de la dot et de la transmission des biens par les femmes, mais, elle est pour eux marginale. Leur réflexion, comme en témoigne la synthèse de G. Augustins sur les systèmes de succession et d'héritage en Europe, est en effet essentiellement centrée sur le rapport entre systèmes égalitaires, systèmes inégalitaires et structures familiales. En revanche, parce qu'il paraît central dès qu'une recherche essaye de donner une dimension sexuée aux problèmes abordés et d'introduire les femmes dans l'histoire, ce thème est au cœur de trois articles publiés en 1982 : le premier sur la dot à Florence à l'époque de la Renaissance, le second sur la dot à Athènes à l'époque classique, le dernier sur la dot dans les Pyrénées audoises à l'époque¹

Aux les pays de la rive sud du bassin méditerranéen, la dot est considérée tel une condition pour que le mariage soit reconnu. Appelé le Mahr qui veut dire le don, selon les prescriptions de l'islam que l'époux doit faire à l'épouse. Ce don serait une forme d'appréciation et permettrait d'offrir certaines garanties à la femme

¹ Agnès FINE et Claudine LEDUC, « *La dot, anthropologie et histoire. Cité des Athéniens, VIe-IVe siècle/ Pays de Sault (Pyrénées audoises), fin XVIIIe siècle-1940* », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 7 | 1998, mis en ligne le 03 juin 2005, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/343> ; DOI : 10.4000/clio.343

La pensée juridique, sociale et religieuse actuelle tend à considérer le mahr comme une institution unique, autonome, nettement circonscrite et historiquement immuable. Cette vision unitaire du mahr perdure malgré la présence de fortes contradictions au sein du droit islamique de la famille. Ainsi, alors que les juristes musulmans voient dans le mahr un symbole religieux de dignité, de respect et d'amour pour toutes les femmes musulmanes, la fluctuation des sommes qui lui sont attribuées est présentée comme le reflet du statut socio-économique de cette femme musulmane particulière. Au surplus, pour les féministes, si le mahr symbolise l'augmentation (positive) du pouvoir des femmes accédant à un droit de propriété, il demeure attaché à une conception patriarcale (négative) de la commercialisation de la sexualité féminine.¹

Les contes, miroirs des sociétés où ils sont racontés, relatent les mariages et les coutumes qui accompagnent ces contrats d'alliances. La valeur de la dot dans les sociétés dépend d'un accord des deux familles et cela est souvent préétabli par le groupe sociétal, chaque société et chaque groupe opte pour des convenances qu'ils suivent. La valeur de la dot dépend des classes sociétales.

❖ Les formes des dots

Les conditions que le héros doit remplir dans les contes avant de prendre femme sont essentiellement de deux sortes. Les unes le concernent directement : ce sont celles qui doivent exprimer son aptitude au mariage. Elles pourraient être qualifiées d'épreuves initiatives. Les autres consistent en clauses stipulées par le père de la jeune fille

¹ Pascale FOURNIER, Chapitre1 / « racines du Mahr et le transplant hybride. Introduction du Mahr comme créature juridique musulmane fragmentée » dans Mariages musulman, tribunaux d'occident 2013. Pp31-68.<https://www.cairn.info/mariages-musulmans-tribunaux-d-occident--9782724613711-page-31.htm?contenu=article>

aux prétendants de sa fille ou, lorsque la jeune femme a déjà quitté le domicile paternel, par elle-même.¹

Ces contes qui relatent les unions des matrimoniales retracent les épreuves imposées aux prétendants pour avoir le mérite de devenir le nouveau tuteur de sa bien aimée.

Entre la joie de l'amoureux et la réalisation de l'union, les obstacles qui freinent le projet du mariage sont mentionnés dans les contes comme des épreuves initiatives ou conditions à exécuter. Ces obstacles naissent des écarts socio-économiques qui séparent le prétendant du rang de sa bien-aimée ; il est déjà interdit par les connivences que la fille du sultan et du nabab soit mariée au pauvre mendiant.

Cependant, quand l'union devient possible, il y a un prix à payer, ce prix selon Camille Lacoste-Dujardin, peut-être une épreuve initiatique, une tâche à accomplir, une prestation ou une somme d'argent à remettre à la mariée, comme ça peut être un contre-don et ce qui est encore plus répandu dans les contes pour accentuer l'intrigue, il est question de conditions excessives ou le batel (pour rien)², l'accomplissement des conditions excessives serait une garantie pour le beau-père au sujet de la richesse, la puissance et la valeur du gendre.

A travers la séquence du mariage, le prétendant devient le héros à qui on inflige des épreuves difficiles pour tester son mérite ; Propp dans la XXV fonction dans laquelle (on propose au héros une tâche difficile), considéré comme un des éléments favoris du conte, des tâches si variées qu'il énumère de manière approximative selon le corpus traité.

Épreuve du manger et du boire : manger une certaine quantité de taureaux de charretées de pain

Épreuve du feu : se laver dans une baignoire de fente chauffée au rouge

¹ Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Le conte Kabyle, étude ethnologique*, Paris, coll. Domaine Maghrebin ; François Maspero, 1970 p 359.

² Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Le conte Kabyle, étude ethnologique*, Paris, coll. Domaine Maghrebin ; François Maspero, 1970 p 367.

Prendre un bain dans de l'eau bouillante.

Épreuve des devinettes: poser une devinette insoluble, raconter , expliquer un rêve, dire ce que signifie les croassements des corbeaux perchés près de la fenêtre du roi, et les chasser, deviner quelle est la marque que porte la fille du roi.

Épreuve du choix : parmi douze jeunes filles (jeunes garçons) identiques, montrer celle ou celui qu'on cherche – se cacher à manière d'être introuvable- embrasser la princesse à sa fenêtre- sauter en haut d'un portail

Épreuve de force, d'adresse, de courage : la puissance , obligation de soulever les têtes coupées du dragon , de dresser un cheval, de traire un troupeau de juments sauvages , vaincre une fille preux , vaincre son rival.

Épreuve de patience, passer sept ans dans le royaume d'étain- obligation de rapporter ou de fabriquer quelque chose : rapporter un médicament, rapporter un médicament, rapporter une robe de mariée, un anneau, des chaussures. Rapporter des cheveux du roi des mers .Ramener le bateau volant. Rapporter de l'eau vivante. Mettre sur pied un régiment de soldat. Réunir soixante-dix-sept juments. Construire un palais en une nuit, un pont pour y accéder. Apporter « un autre je ne sais pas quoi pour faire la paire »

Épreuve de fabrication : coudre une chemise, faire cuire du pain.

Et autres épreuves: cueillir les fruits d'un buisson ou d'un arbre. Traverser une fosse sur un bâton.¹

Les différentes épreuves infligées ne sont pas restreintes à des contes de régions déterminées. La structure du conte en elle-même propose ces séquences de quêtes, que le conte soit de la rive nord ou sud, le mariage est associé à une dot à fournir, comme condition pour mériter la main de l'épouse.

Dans un des contes colligés par Zoubeida Mameria, l'ogre qui n'a rien d'humain exige une dot au prince pour lui accorder la main de sa fille adoptive.

¹ Valdimir PROPP, *Morphologie du conte* p75

Lorsque l'une des marieuses lui dit « Jina noukhtbou fibent el hseb oua el nseb li oueld essoultane » (nous sommes venues demander la main de ton honorable fille pour une alliance avec le fils du roi) et nous espérons avoir une réponse favorable, l'ogre se mit à rire de sa grosse voix avant de demander une dot très chère :

Je veux pour ma fille, mille têtes de chaque animal domestique.

De retour au château, les vieilles rapportèrent la demande de l'ogre. Le fils du roi accepta toutes les conditions pour épouser la belle Aicha ¹

Dans le conte de barbe – bleue, le prétendant n'a même pas donné de présent, il a suffi qu'il étale ses biens devant les yeux de la demoiselle pour qu'elle accepte de le prendre comme époux malgré sa laideur

La barbe -bleue, pour faire connaissance, les mena, avec leur mère et trois ou quatre de leurs meilleures amies et quelques jeunes gens du voisinage, à une de ses maisons de campagne, où on demeura huit jours entiers. Ce n'était que promenade, que partie de chasse et de pêche, que danses et festins, que collations : on ne dormait point et on passait toute la nuit à se faire des malices les uns aux autres ; enfin tout alla si bien, que la cadette commença à trouver que le maître du logis n'avait plus la barbe si bleue, et que c'était un fort honnête homme. Dès qu'on fut de retour à la ville, le mariage se conclut. ²

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir algérien, Sebaâ sbaya fi gasbaya*, tome1, Dalimen,2014, p157

² Charles PERRAULT, *Contes de Charles Perrault et autres contes*, éd La Fontaine au Roy, p17.

❖ La fratrie

Les histoires de fratries sont aussi anciennes que le monde. Depuis Caïn et Abel, les rapports entre les groupes sororaux ou fraternels suscitent intérêt. D'ailleurs, le conte le plus ancien que l'histoire ait rapporté est celui des deux frères, un récit retrouvé sur un papyrus datant d'il y a au moins 3000 ans, ce conte bien diffusé dans le monde existe sous plusieurs versions, on parle de plus de 770.

Malgré l'ancienneté du sujet, les sciences sociales ont peu interrogé les relations fraternelles ou sororales, cela, revient du fait qu'elles ne posent pas de vrais problèmes sociaux comparées à ceux de la filiation et des alliances.

Cependant, beaucoup d'études se sont intéressées à la paternité, la maternité et à l'adoption et encore plus aux mariages et aux divorces. Même, si de nos jours la sociologie familiale a recouvré le sujet des fratries, c'est surtout, à cause des transformations récentes qui ont atteint l'évolution de la famille ; entre la longévité des personnes et les changements sociaux, il y a de plus en plus de familles composées se rajoute à cela l'apparition des bébés éprouvettes. Les chercheurs privilégient ces terrains qui leur semblent plus intéressants à l'exploration.

Cette négligence des fratries par le domaine des sciences sociales est bel et bien rattrapée dans le monde de la littérature orale. Cette dernière s'est construite principalement autour des rapports qui se créent au sein du groupe familial et qui constituent une partie essentielle du tissu sociologique.

Les contes comme les chansons, les poèmes et les mythologies ont retracé les histoires familiales en mettant en avant les différents et les complicités que les fratries développent, qu'ils soient célibataires habitant chez leurs parents ou

indépendants à la tête de leur propre famille il y a toujours des entraides et des coup-bas à raconter.

Le conte par sa structure événementielle met les personnages face à des épreuves où nous observons des résolutions qui démontrent la qualité des rapports existants entre les membres de la fratrie. Ses rapports, qu'ils soient conflictuels ou plaisants, ils ont toujours cette fonction de socialisation qui enseigne l'art de vivre au sein d'une famille.

Les familles qu'on retrouve dans les contes correspondent à celles qui existent dans le monde réel, elles se composent d'une fratrie masculine ou féminine et d'autres proposent les deux sexes. Ces fratries regroupent des frères et sœurs germains ou des quasi-frères, cette dernière catégorie gagne du terrain à une époque où l'on vit plus longtemps, où nombreuses sont les familles recomposées, la présence des quasi-frères va avec, la présence d'une marâtre ou des deux épouses rivales. Cette combinaison peu confortable, fait qu'on retrouve des rapports de fratrie plus complexes que le modèle standard, celui de la famille nucléaire.

Lors de nos lectures au sujet des fratries en général puis dans le monde des contes, on a repéré trois éléments sur lesquels nous pouvons comparer les contes. Au commencement, les différents modèles de fratries qui composent les familles dans le conte méritent intérêt puisque le nombre d'enfants est un élément variant d'un conte à l'autre. Cette variance dans la vie réelle est justifiée par le choix des parents qui décident d'avoir un nombre d'enfants, ou reliée à la situation économique de la famille et même d'ordre biologique. Alors que dans les contes le nombre des enfants correspond à des symboliques avec des interprétations qui dépendent de l'endroit où le conte est raconté. Après ces chiffres fétiches et symboles, le trait distinctif qui surgit dans le récit est un second élément à voir, la structure du conte fait que dans une fratrie il faut qu'il y ait de la place pour celui

qui est différent des autres. En troisième phase on s'intéressera aux relations qu'engendre la distinction, c'est à dire, l'élément qui fait qu'un membre de la fratrie soit différent de ses frères.

Dans une étude consacrée aux fratries dans les contes des Frères Grimm, Sabine Compoint¹, expose selon le corpus choisi, 4 modèles de fratries (1+1) (1=1), (1+1+1) et (xn+1) , elle rajoute le modèle de l'enfant unique qui est considéré comme un cas d'absence de fratrie qui est intéressant à voir puisque cette absence de frères et sœurs modifie le rapport de l'enfant avec ses parents et puis elle a son impact sur le comportement et l'évolution de l'enfant.

Comparer les contes selon le nombre composant la fratrie, ressemblerai à un détail sans grande valeur, ceci est dû au fait que les répertoires des pays sont aussi variés qu'en contes qu'en modèles. Dans tous les pays nous retrouvons des contes contenant différentes fratries, aucun modèle n'est réservé à une région précise. Ce qui importe c'est l'interprétation de ces chiffres, c'est la symbolique qui fera la différence. Le modèle (1+1) qui présente la fratrie de deux enfants est assez fréquent, essentiellement en une fille et un garçon, d'ailleurs c'est ce qui semble être le modèle parfait, pour faire le bonheur du roi, sinon, deux sœurs ou deux frères.

¹ Sabine COMPOINT, « *Les modèles de fratries dans les contes des frères Grimm* », Le divan familial, 2001/1(N°6) p 141-155. <http://www.cairn.info/revue-le-divan-familial-2001-1-page-141.htm> (consulté le 11/03/2021)

Nous retrouvons à titre d'exemple des contes de différents pays avec le modèle (1+1)

Pays	Conte	Composition
Algérie	Loundja, Bagret litama ¹ La vache des orphelins ²	Une fille et un garçon
Tunisie	Ettwair lakhdar , l'oiselet vert ³	Une fille et un garçon
Maroc	Les deux frères et le mouton ⁴ Le fellah, sa famille et la goule ⁵	Deux garçons
Turquie	Le laurier volant ⁶	Une fille et un garçon
France	Barbe bleu Riquet à la houppe Fortunée ⁷	Deux filles Deux filles Une fille et un garçon

Selon la même catégorisation de Sabine Compoint, le modèle (1+1+1) est une représentation de fratries composées de trois enfants (deux garçons et une fille) ce même modèle peut apparaître en (1+1) +1, pour signaler la présence d'un enfant d'une autre noce, ce qui donne les quasi frères ; un motif très fréquent, nécessaire à l'intrigue pour introduire la marâtre.

Avoir trois enfants dans le conte, met en place deux éléments, soit un sexe différent (deux filles +un garçon), (deux garçons +une fille), cette combinaison

¹ Zoubeida MAMERIA, « *Loundja, bagrett litama* », Contes du terroir algérien, Alger, éd Dalimen, (tome1), 2013.p 203.

² Rabah BELAMRI, « *la vache des orphelins* »in Les graines de la douleur, Contes populaires, Paris,1982, p15.

³ Bochra BEN HASSEN, Thierry CHARNAY, « *Ettwair lakhdar , l'oiselet vert* »in Contes merveilleux de Tunisie, Paris, éd Maisonneuve&Larose, 2002,p109

⁴ Jean MUZI, « *les deux frères et le mouton* »in 30contes du Maghreb, France, éd Flammarion, Castor poche, 2003, p71.

⁵ Jean MUZI, « *le fellah, sa famille et la goule* »in 30contes du Maghreb, France, éd Flammarion, Castor poche, 2003, p 101.

⁶ Pertev NAILI BORATAV, *Contes de Turquie*, Paris, éd Maisonneuve & Larose , 2002, p77.

⁷ Fortunée, conte de madame d'Aulnoy,in Contes de Charles Perrault.

sert à montrer la place de l'autre sexe dans une fratrie. Le deuxième élément est la rivalité ou la solidarité qui se crée à partir de cette composition, c'est à partir de trois que le clan trouve place.

Exemple :

Le conte italien, *Le Nez D'argent*, raconte comment les trois filles sauvent leur sœur

Encore trois sœurs,

Le conte français *Le Mouton*¹ de madame d'Aulnoy où la cadette surpassait ses sœurs en beauté et qualités.

Pour le modèles (xn+1) qui correspond à un nombre de frères ou sœur du même sexe plus un seul dans l'autre sexe. C'est un modèle qui a ses spécificités, ces fratries dites un peu peuplées, sont fidèles à des chiffres qui reviennent et nous laissent réfléchir ; au-delà de trois c'est sept, onze et même 40.

Contrairement à la fréquence du « trois », « sept » et « onze plus un » les autres chiffres ne sont pas aussi fréquents. Mais comme le conte est un terrain dans lequel le conteur jouit de la liberté de son imaginaire, il existe aussi des contes qui relatent le parcours de fratries composées de 4 ou 5 tel qu'on retrouve dans le conte marocain, *Les quatre fils de si Chattar*².

Contrairement à ce que le conte affiche une simplicité dans son genre, au point de croire qu'il est destiné aux enfants, juste parce qu'il est raconté par de vieilles dames sans vision profonde, l'étude des contes a dévoilé certaines interprétations concernant les chiffres répétés au cours de ces histoires. Les contes sont truffés

¹ Charles PERRAULT, *Contes de Charles Perrault et autres contes*, éd La Fontaine au Roy, p154

² Jeanne SCELLES-MILLIE, *Contes mystérieux d'Afrique du nord*, Paris, Maisonneuve&Larose, 2002.

*Ce conte est une version complète d'un thème universel bien connu : celui de Grimm dans « Les quatre fils du bûcheron », celui de Sébillot dans les quatre fils du meunier » dans le conte populaires de la Haute- Bretagne. C'est un conte éducatif et initiatique. Il embrasse l'apprentissage des adolescents dans les principaux métiers avec le soin méticuleux et quasi religieux.

Jeanne Scelles-Millie, note dans ce recueil de contes (p 45) que la comparaison de ces versions montre à quel point le contexte a influencé la famille vis à vis, le départ des héros:

Les versions européennes n'ont pas pu imaginer qu'on envoie des adolescents dans la nature sinon pour cause de pauvreté familiale. La version allemande les situe dans une famille de pauvre bûcheron, la version bretonne chez un meunier indigent. La version maghrébine, au contraire, les place en milieu très bourgeois, comme une épreuve pensée et voulue par le père. D'ailleurs, c'est le père qui s'appelle Si Chattar(l'habile).

de symboles numériques liés à de très anciennes croyances dont on trouve traces dans les religions.

❖ trois

Dans les récits, le chiffre trois est celui qu'on répète pour réaliser un vœu, il faut toujours trois épreuve pour conquérir l'objet salvateur ou pour sauver la kidnappée et en plus les formules magiques sont souvent prescrites à une triple prononciation pour qu'elles agissent. C'est un chiffre mystique et sacré, il symbolise les principaux trois dieux de l'olympes qui partagent la gouvernance du monde ; Zeus maître du ciel et de la terre, Poséidon qui règne sur les ondes et Hadès qui détient l'empire du monde souterrain.

Dans la religion le trois va droit vers la Sainte Trinité. Ce que nous venons de développer reste limité à la zone de la rive nord du bassin méditerranéen, autrement dit, les pays de confession chrétienne, puisque nos investigations se sont trouvées vaines, pour trouver des interprétations au chiffre trois dans les contes de la rive sud de la Méditerranée.

La reprise du « trois » est parfois dans un même conte appliquée de manière imbriquée

❖ Sept

Le sacré sept est plus que mystérieux, toute une symbolique l'entoure, il renvoie à un tas de détails dans différents domaines, dans toutes les religions et toutes les croyances, le sept est présent, suffisamment utilisé qu'on retrouve une infinité d'interprétations sur lesquelles nous n'allons pas toutes nous attarder.

Selon l'analyse structurale du conte, Propp recense sept types de personnages lors de la répartition des fonctions

1. L'agresseur ou le méchant
2. Le donateur (pourvoyeur)
3. L'auxiliaire

4. Le personnage recherché
5. Le mandateur (celui qui envoie)
6. Le héros
7. Le faux héros

Dans la même optique, le sept dans les contes est supposé avoir des pouvoirs magiques, le septième enfant n'est jamais comme ses autres frères, il est muni d'un pouvoir. Le petit poucet est cet enfant chétif qui a sauvé ses frères en tuant les sept filles de l'ogre, on retrouve même que cet acte a mis fin à une civilisation matriarcale puisque le petit poucet a pris les couronnes des sept filles pour les poser sur les têtes de ses frères. Barbe-bleue tue sept femmes. Ceci rien que dans les contes.

En astronomie le sept correspond à la division lunaire en quatre fois sept jours.

Jeanne Scelles-Millie, propose une liste de symboles liés au chiffre sept

- Les 7 gardes des initiés de la religion de Mithra,
- Les 7 fils du dieu Hélios (Soleil) et de la nymphe Rhodos,
- Les 7 jours de la création du monde dans la bible,
- Les 7 branches du chandelier hébraïque,
- Les 7 seaux de l'apocalypse,
- Les 7 dons de Saint – esprit,
- Les 7 notes de la musique,
- Les 7 couleurs du spectre lumineux,
- Les 7 versets de Pater et de la Fatiha,
- Les 7 degrés d'initiation de Saint Thérèse (moradas).

-Les 7 cieux symbolisant en 7 chiffre de l'éternité.¹

Les modèles repérés proposent des fratries de sept enfants ou bien la fille qui vit avec ses sept frères

Pays	Conte	
Algérie	La chatte et la fève ²	Une fille qui vivait avec ses sept frères
	L'ogre et la femme infidèle ³	Un sultan qui met à l'épreuve ses sept fils
	Délivrée par ses frères ⁴	Autrefois, il y avait un vieil homme qui avait sept garçons et sept filles. Il aimait tellement la plus petite qu'il était incapable de lui refuser quoi que ce soit.
Maroc		
Tunisie	M'hammed oueld essoltane M'hammed le fils du sultan ⁵	C'était un sultan qui avait sept fils
France	Le petit poucet ⁶	Il était une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avaient sept enfants
Turquie	Les sept frères contre le ghoule ¹	Une mère de famille avait sept fils et une fille

¹ Jeanne SCELLES-MILLIE, *Contes mystérieux de la méditerranée*, Paris, Maisonneuve&Larose, 2002, p 25.

² Rabah BELAMRI, « *la chatte et la fève* » in *Les graines de la douleur*, Paris, Publisud, 1982, p 65.

³ Ibid ,p80.

⁴ Ahmed MEHDI, « *délivrée par ses frères* » Recueil de Contes Kabyles, Ed Mehdi, Tizi Ouzou, 2011, p42.

⁵ Bochra BEN HASSEN& Thierry CHARNAY , M'hammed le fils du sultan, *Contes merveilleux de Tunisie*,

⁶ Charles PERRAULT, *Contes de Charles Perrault et autres contes*, Genève, éd De la fontaine au Roy, p45.

Après le sept, le chiffre 12 revient souvent mais il est annoncé par un 11, au lieu de raconter d'emblée l'histoire d'une fratrie composée de douze enfants, le récit raconte l'arrivée du dernier.

Nous retrouvons cela dans le conte turque Les onze fils du padichah, dans lequel on raconte que

Il était une fois la femme d'un padichah qui avait eu onze garçons. Quand elle attendit à nouveau un enfant pour la douzième fois, elle dit, car elle aimait beaucoup les filles : « maintenant, je donnerai bien mes onze fils pour avoir une fille. » Et la nuit où elle mit au monde une petite fille, ses onze fils disparurent tout d'un coup ... ²

Cette analyse ne se limite pas aux modèles et aux interprétations possibles des chiffres ; un autre point important sépare les modèles de fratries. En plus du nombre d'enfants, les traits distinctifs rendent l'enfant porteur de marque spécifique un sujet à étudier. La particularité observée chez un enfant, fait de lui un cas à part, il peut être apprivoisé pour sa différence comme être rejeté par son entourage et même ses proches. L'étude des personnages dans les contes telle que V. Propp l'aborde, se fait selon leurs fonctions, leur division en catégories et l'étude des formes de leur entrée en scène. Il explique qu'ils sont divisibles pour l'étude, et que, les personnages s'étudient en tant que « les acteurs des actions » et « les actions elles-mêmes »³, il utilise le mot « attribut » pour l'ensemble des qualités externes des personnages : leur âge, sexe, situation, leur apparence extérieur, le personnage enfant fait son entrée dans l'intrigue en mettant en avant ce qui le distingue de ses autres frères, quand il en a bien sûr.

La dissemblance provoque des rapports compliqués au sein d'une famille, l'enfant bénéficiaire d'un attribut valorisant, devient privilégié, mais il suscite

¹ Jeanne SCELLES-MILLIE, *Contes mystérieux d'Afrique du Nord*, Paris, 2002, éd. Maisonneuve & Larousse, P25.

² Pertev NAILI BORATAV, *Contes de Turquie, les onze fils du padichah*, Paris, 2002, Maisonneuve et Larousse, p 67.

³ Vladimir PROPP, *Morphologie du conte*, Paris

également des jalousies fatales. Dans le cas où l'attribut est dévalorisant, l'enfant se retrouve rejeter et renier par ses siens. Autrement dit, la différence entraîne la personne dans des zones difficiles et leur inflige des épreuves à surmonter pour conquérir l'attention de leur entourage et principalement celle du couple parent. Après avoir vu des fratries variées en effectif, nous allons voir en deuxième étape les différentes catégories de traits possibles qui font qu'un membre soit différent de ses frères se qui découlera vers l'étude des rapports inter membres résultants de ses distinctions : des rapports de rivalités et de conflits, de solidarité et d'affection, d'amour et d'inceste entre frères et sœurs.

Les traits distinctifs qui atteignent un des membres de la fratrie sont soit glorieux soit dégradants. Ces descriptions sont marquées par une exagération c'est toujours trop beau, trop laid, d'une gentillesse démesurée ou d'une méchanceté empoisonnante, c'est ainsi que le personnage héros se fait remarqué, ce sont ces attributs physiques ou caractériels qui décident du sort de l'enfant.

Tenant compte de notre démarche comparative, nous allons voir à partir des fratries existantes dans notre corpus composé de contes de différents pays méditerranéens, où religion et culture sont diverses, si réellement ces facteurs externes au récit, entraînent des écarts au niveau des modèles possibles de fratries.

Les contes proposent des fratries variées en taille, c'est à dire, l'effectif est changeant, mais d'autres critères sont variables aussi dans une fratrie. Le sexe (genre) et les traits physiques sont des valeurs qui changent d'un conte à un autre, on peut trouver deux filles comme deux garçons ou des jumeaux de même sexe, le héros peut se distinguer par un trait physique comme moral.

Le genre :

Quand il s'agit de deux enfants dans le conte sont soit un garçon et une fille, deux garçons ou deux filles et il y a aussi le cas des jumeaux.

Le fait d'être de sexe différent dans une fratrie est déjà un écart, d'où il n'est pas nécessaire de rajouter un autre trait comparatif. La relation au sein de cette fratrie est plutôt faite d'attention, le frère ou la sœur constitue presque inévitablement

l'un pour l'autre un contre modèle dès le départ, aucune rivalité ne prend place, ils sont déjà différents, aucun deux ne compte se distinguer, c'est plutôt le contraire, essentiellement quand il y a un écart d'âge. Combien de contes retracent l'histoire de la petite fille qui prend le rôle de sa mère pour protéger son frère.

C'est ce que nous retrouvons dans le conte algérien Sedket bint el malik Randjers, elma la pure

« Selma et Ali étaient frère et sœur. Orphelins, ils avaient vécu l'un pour l'autre, sans l'aide personne. Selma protégea son jeune frère qui s'attacha à elle comme l'aurait fait pour sa mère disparue en le mettant au monde.»¹

Ce modèle de fratrie est très fréquent en absence de la mère, les orphelins de mère qui sont généralement un garçon et une fille est un motif qui ne désempli pas. On retrouve cette même séquence dans le conte de Bagret littama, la vache des orphelins, où les deux enfants partagent le malheur infligé par la marâtre qui finit par les abandonner seuls lors du déménagement de tout l'habitant. Livrés à eux-mêmes, la fille veille sur son frère, elle lui interdit de boire de plusieurs sources enchantées pour qu'il ne devienne pas lion, serpent, hyène, sauf que face à une grande tentation et une soif insupportable il se trouva transformé en gazelle jusqu'au jour où la belle jeune fille fut repérée par la roi et elle accepta de devenir son épouse à condition de pouvoir garder la gazelle.

Cette attention de la part de la sœur est réciproque puisque le garçon, même sous sa forme de gazelle, lui aussi a sauvé sa sœur du puits au moment de lui demander de l'aide.

« Loundja ya bent oumma, hamou mimenhom, oumadhou sifenhom, bech yedebhou khouk leghzel ! (O Loundja, fille de ma mère, ils ont chauffé les eaux et aiguisé les couteaux pour égorger ton frère leghzel.)

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir Algérien*, Selma la pure, tome1, Dalimen, 2014, p41

Les gardes surpris, entendirent une voix sortant du puits et qui répondait à cet appel :

- Que- puis- je faire pour toi O leghzel, fils de ma mère ! J'ai le fils du roi sur le genou et le terrible serpent sur l'autre.

- Ils allèrent aussitôt, rapporter les faits au roi qui se rendit se personne au puits. Son vizir lui conseilla

- Sire, il est peur être sage de consulter un moudaber»¹

C'est ainsi que les deux enfants ont été sauvés.

Cette assistance que la sœur manifeste à l'égard de son frère dans ce modèle (1+1) on la retrouve aussi dans un conte turc

« Il était une fois un padichah qui avait une fille et un garçon. Quand ils furent grands, le souverain vint à mourir, et un autre monta sur le trône ... Il n'avaient plus rien, il leur fallait travailler maintenant, mais le garçon ne savait rien faire (...) alors elle va au jardin lui montrer comment en coupe le bois à la hache, comment on l'entasse en le serrant avec une corde pour le transporter sur le dos »²

Le soutien va dans les deux sens, de la sœur envers ses frères ou le contraire

« Les sept frères se concertèrent, puis dirent à leur sœur :

-Demain nous tuerons le l'ogre qui te tourmente. Nous creuserons une fosse profonde derrière la porte et quand il viendra te questionner, dis –lui la vérité. Alors il sera furieux et poussera la porte pour ce précipiter sur toi. Mais il n'aura pas fait un pas qu'il tombera dans la fosse. »³

Dans les contes, ces caractères peu valorisants, provoquent systématiquement le renversement et font que la faiblesse devient une force et que la pauvreté se

¹ Zoubeida MAMERIA, *Contes du terroir Algérien*, Bagret litama,tome1, Dalimen,2014, p215.

² Pertev NAILI BORATAV, *Le laurier volant in Contes de Turquie*, Maisonneuve&Larose, 2002, p77.

³ Rabeh BELAMRI, *Les graines de la douleur, Contes populaires*, Paris, éd Publisud, 1982. p69.

transforme en richesse et puis la carence parentale devient une autre forme de soutien.

En effet, le cadet face aux épreuves proposées manifeste généralement plus de générosité, de confiance en l'autre et de courage que l'aîné. Ayant peu confiance en ses capacités, puisqu'on ne lui en a jamais reconnu, ne s'attribuant aucun caractère supérieur, il ne manque pas de prêter attention aux autres, ce qui lui sert dans les épreuves à franchir.¹

Le cadet est celui qui subit la négligence des parents, pour qui l'aîné est celui qui garantit la continuité familiale, qui ressemble le plus à son père et mérite toute l'attention.

La morale qui reste l'objectif majeur du conte, enseigne à travers ces contraires au sein d'une fratrie qu'avec de la volonté on peut changer notre position dans une famille, le pauvre devient riche, le moins désiré devient important Ce qui reste important à souligner c'est que ces contraires engendrent des oppositions qui détruisent les liens entre frères, l'injustice appliquée par les parents et les préjugés portés par l'entourage sur un enfant déstabilisent souvent la relation entre les frères et les sœurs. Le conte montre comment l'opposition naît des différenciations avec lesquelles démarrent les frères ou les sœurs.

Il se trouve aussi que le sexe devient un attribut pour le personnage, puisque on retrouve souvent des fratries qui ne contiennent qu'un seul garçon ou une seule fille dans une fratrie de 3 ou 7 enfants et rarement 11, c'est dans ces cas qu'on retrouve des écarts comportementaux et des privilèges accordés par les parents juste parce qu'elles ou ils sont pas comme les autres.

Dans le conte de Hab- hab –roumane², la seule fille de la famille est privilégiée, tout simplement parce qu'elle est la sœur de sept frères.

¹ Sabine COMPOINT, « *Les modèles de fratries dans les contes des frères Grimm* », *Le divan familial*, 2001/1 (N° 6) ,p 141-155.

² Rabeh BELAMRI, *Les graines de la douleur, Contes populaires*, Paris, éd Publisud, 1982. p 46.

« Benjamine et fille unique de la famille, Aicha était passionnément aimée par ses sept frères. Elle avait droit aux nourritures les plus exquis, aux tissus les chatoyants, et tous ses souhaits étaient exaucés avec promptitude.»

Il est de même dans le conte La chatte et la fève, et encore le chiffre sept qui revient dans la fratrie, nous lisons dans la situation initiale :

« Dans un lieu retiré vivait une jeune fille avec ses sept frères, qui étaient de grands chasseurs, passaient le plus clair de leur temps dans la forêt. La jeune fille demeurait à la maison où elle avait à charge le ménage. Elle n'avait personne pour lui tenir compagnie... »¹

Nous retrouvons une autre version de ce conte (la chatte et la fève) version, dans le recueil de Djamila Lounis belhadj *Les Contes De Yemma*, « *La Fille Et L'ogre* »²

De ces contes cités ci-dessus, nous remarquons que la sœur des sept frères est une protégée, ils sont tous réunis pour son bien être.

- Les traits physiques

Ne pas ressembler aux autres est un lourd fardeau au quotidien, dans toutes les sociétés celui qui ne ressemble pas au groupe est un intrus. Dans le monde merveilleux des contes, ce monde de l'imaginaire, les personnages qui ne sont pas conformes au modèle type sont très présents, un motif redondant, beaucoup de contes ont pris pour titre l'attribut qu'on colle au personnage. Le petit poucet, Riquet à la houppe, M'hamed boukricha (m'hamed à la panse) , goutaya fedha oua goutaya dheb (mèche d'argent mèche d'or), nous retrouvons un conte repris en Algérie et en Tunisie où la description d'un moitié d'homme est modifiée conformément au dialecte régional : Ncif, Klil ou Zeki (version algérienne),

¹ Rabeh BELAMRI, *Les graines de la douleur, Contes populaires*, Paris, éd Publisud, 1982. p 65.

² Djamila Lounis BELHADJ, *Les contes de Yemma*, Alger, éd Casbah, 2019, p 116.

dans une version tunisienne c'est Chtaïr filles (demi-poussin), et encore une autre version algérienne Beza à la brebis.

Le conte	La région	L'extrait
Nacif, klil ou zeki	Algérie	« au bout de l'année naquirent six beaux enfants et un septième dont la taille était moitié de la taille normale des ses frères. On l'appela Nacif, c'est à dire, la moitié. » ¹
Chtaïr Filless Demi-poussin	Tunisie	« les six première femmes eurent six beaux garçons en bonne santé et la septième n'eut qu'une moitié d'être humain avec la moitié de nez, la moitié de bouche, un seul bras, une seule jambe. » ²
Beza à la brebis	Algérie	« neuf moi après, les sept femmes mirent au monde des garçons, cependant la plus jeune enfanta la moitié d'un bébé, on l'appela Beza . » ³
Moitié d'homme	Algérie	« Contrairement à ses six frères qui étaient tous d'une complexion robuste, l'enfant né de la femme dédaignée, celle qui n'avait mangé qu'une moitié de pomme, était bien chétif. Hormis sa mère qui le chérissait tendrement et veillait sur

¹ Zoubeida Mameria, Contes du terroir Algérien, Alger, éd Dalimen, 2013, p463.

² Bochra Ben Hassen, Thierry Charnay, Contes Merveilleux de Tunisie, Paris, éd Maisonneuve&Larose 2002, p145.

³ Djemila Lounis Belhadj, Les contes de Yemma, Alger, éd Casbah, 2019, p 34.

		lui, tout le monde se moquait de sa petite taille en l'appelant moitié d'homme. » ¹
--	--	--

Tous les attributs sont à investir dans le conte pour que l'intrigue atteigne le summum du rêve. Dans un conte algérien, Le prince noir, de la région de Tiaret, nous retrouvons un attribut qui fait d'un enfant un cas particulier. Comparé à ses frères, le prince noir comme l'annonce le conte est d'un teint plus foncé que celui de ses demi frères. Naitre noir n'est pas un phénomène inhabituel, mais, l'être dans une fratrie qui ne partage pas le même teint, ça devient une exception qui provoque la moquerie et le rejet.

Dans le conte Le prince noir on raconte l'histoire d'un souverain qui se trouve sauvé d'une morsure de serpent grâce à une femme noire, belle et noire, sa beauté et son acte salvateur ont fait d'elle une quatrième épouse.

Le souverain regarda alors avec des yeux pleins de gratitude la curieuse créature à qui il devait d'avoir échappé à la mort. Elle était très belle d'une couleur sombre. Le roi lui proposa de l'épouser. Elle consentit.

Ses trois femmes blanches n'aimaient guère leur nouvelle compagne. Elles l'appelaient la « houria khourya » (l'ange brun). La mulâtresse donna aussi au souverain un fils. Hélas ! Il était noir comme l'ébène, si noir qu'après l'avoir vu, les trois épouses le décrivent « akhal ma fih mara » (noir tel qu'il n'y a pas en lui un fil blanc, une cicatrice, une tache blanche). Et le roi l'appela : kahl (le noir).²

En effet, la couleur de peau est un attribut dévalorisant, venant des marâtres il est dur, blessant mais envisageable, mais alors quand c'est le père, le pro géniteur

¹ Rabah Belamri, Les graines de la douleur, Contes populaires, Paris, éd Publisud, 1982 .p71.

² Jeanne SCHELLES-MILLIE, *Contes mystérieux d'Afrique du Nord*, Paris, 2002, éd Maisonneuve & Larous. p13.

responsable de certains gènes liés à l'hérédité qui l'éprouve, l'épreuve devient plus dure encore.

Ce monarque était assez gêné d'avoir un fils nègre. Les moqueries de ses trois femmes n'étaient d'ailleurs pas faites pour détendre la situation ¹

Particulièrement, et ce qui n'est pas très répandu dans d'autres contes, dans Le prince noir, l'enfant n'est pas rejeté par ses frères, ils l'acceptent pour partager des moments de jeux. Le conte souligne qu'on ne naît pas raciste mais on le devient, les enfants avant qu'il perdent de leur naïveté innée, ils parlent aux âmes sans accorder d'importance à l'enveloppe qu'est la peau ; « *Les quatre enfants grandissaient et jouaient ensemble dans les jardins du palais, mais la Khoumriya comprit vite qu'il convenait d'éloigner le plus possible son fils mal aimé.* » ²

Comme le veut la structure du conte, la récompense est corrélative après l'épreuve, puisque l'enfant a pris son mal sans se plaindre, il a eu la chance de recevoir un enseignement de valeur qui fut de lui un enfant pas comme les autres, cette fois-ci l'attribut est plutôt appréciable puisque sa mère

Confia son éducation à un vieil homme habitant la forêt du nom de « Hattab » qui était à la fois bûcheron, habile archer et philosophe. Le jeune Kahl reçut de lui d'excellents principes et, au temps de son adolescence, fut élevé dans le courage, l'honneur, les nobles exemples. ³

Ces fratries composées de sept enfants ne sont pas restreintes aux pays de la rive sud, en Europe, Charles Perrault également raconte dans Le petit poucet les aventures d'un enfant différent de ses autres six frères, petit de taille et muni d'un caractère de leader.

Il était une fois un bûcheron et une bucheronne qui avaient sept enfants, tous garçons ; l'aîné n'avait que dix ans, et le

1 Jeanne SCHELLES-MILLIE, Contes mystérieux d'Afrique du Nord, Paris, 2002, éd Maisonneuve& Larous p13.

² Ibid. p14.

³ Ibid., p14.

plus jeune n'en n'avait que sept. On s'étonnera que le bûcheron ait eu tant d'enfants en si peu de temps ; mais c'est que sa femme allait vite en besogne, et n'en faisait pas moins de deux à la fois.

Ils étaient fort pauvres, et leurs sept enfants les incommodaient beaucoup, parce qu'aucun d'eux ne pouvait gagner sa vie. Ce qui les chagrinaient encore, c'est que le plus jeune était fort délicat et ne disait mot; prenant pour bêtise ce qui était une marque de bonté de son esprit. Il était fort petit, et quand il vint au monde, il n'était guère plus grand que le pouce, ce qui fit qu'on l'appela le petit poucet.

Ce petit enfant était le souffre-douleur de la maison, et on lui donnait toujours tort. Cependant il était plus fin et plus avisé de tous ses frères, et il parlait peu, il écoutait beaucoup.¹

Le petit poucet, comme d'autres enfants des contes, est muni de qualité pour que l'image du personnage soit rattrapée et la description équilibrée, ces qualités lui permettrons de mettre en œuvre son savoir .

En effet, les traits de caractère ont leur importance dans la distinction d'un personnage. D'ailleurs, toutes les descriptions physiques sont suivies d'un complément caractériel.

¹ Charles PERRAULT, *Contes de Charles Perrault et autres contes*, Genève, éd De la fontaine au Roy, p45.

Traits de caractère

Le conte	Le pays	L'extrait
Riquet à la Houppe	France	pour les jumelles : « la première qui vint au monde était plus belle que le jour ; la reine en fut si aise, (...) la même fée qui avait assisté à la naissance du petit Riquet à la houppe était présente, et pour modérer la joie de la reine, elle lui déclara que cette petite princesse n'aurait pas d'esprit, et qu'elle serait aussi stupide qu'elle était belle. Cela mortifia beaucoup la reine ; mais elle eut, quelques moments après, bien plus grand chagrin car la seconde fille dont elle accoucha se trouva extrêmement laide. « Ne vous affligez pas tant, madame lui a dit la fée, votre fille sera récompensée d'ailleurs, et elle aura tant d'esprit qu'on ne s'apercevra presque pas qu'il lui manque de la beauté. » ¹
Le petit poucet	France	« Cependant, il était le plus fin et le plus avisé de tous ses frères, et s'il parlait peu, il écoutait beaucoup.» ²
Bent el faham	Algérie	(sept sœurs) « Seule la toute dernière le soutenait et prenait soin de lui (le père). Elle se montrait aussi indulgente vis-à-vis de la

¹ Charles Perrault, Contes de Charles Perrault et autres contes, Genève, éd De la fontaine au Roy, p41.

² Ibid, p45 .

		<p> paresse et de l'indifférence de ses sœurs et essayait constamment de réparer leurs erreurs et surtout de combler leurs désirs. Courageuse et généreuse, elle était toujours volontaire pour rendre agréable la vie à la maison. Elle était également, d'une grande beauté et surtout d'une remarquable sagesse. Elle excellait dans l'art de l'éloquence et de la finesse de son esprit était reconnue de tous »¹</p>
<p>Le fellah, sa famille et le ghoul</p>	<p>Maroc</p>	<p>« Un modeste fellah vivait dans une maison en torchis avec sa femme et leurs deux fils. L'aîné était intelligent et rusé. Le cadet, qui avait la teigne et se grattait sans cesse était simple d'esprit. »²</p>
<p>Les quatre fils de si Chattar</p>	<p>Maroc</p>	<p>« À 18 ans, l'aîné, Ahmed Chattar, était un garçon accompli, suffisamment lettré et fort bien élevé. Ses frères se succédaient un à un d'intervalle : Said, 17 ans, particulièrement astucieux ; Omar, 16 ans, beau et fort ; enfin, le benjamin mais non le moins sage, Abdesslam, 15ans, très fin et très doux. »³</p>

¹ Zoubeida MAMERIA, « *Bent el faham* » in Contes du terroir Algérien, tome1, Dalimen, 2014, p273.

² Jean Muzi, *30 contes du Maghreb*, éd Flammarion, col Castor poche, 2003 ,p102.

³ Jeanne SCELLES- MILLIE, *Contes mystérieux d'Afrique du Nord*, Paris, 2002, p 45/.

Nous observons que la description des traits de caractère est importante que ce soit pour valoriser ou dédaigner un enfant, sinon c'est pour introduire la comparaison des frères et la signalisation de la nature des rapports que ces derniers vont avoir.

Sabine Compoint dans son étude au sujet des fratries dans les contes de Grimm, remarque que les oppositions qui viennent des différences physiques, mentales ou des différenciations parentales sont présentes dans presque tous les contes ou on retrouve le modèle de (1)+(1)+ 1

Dans les contes, Ces différentes catégories de fratries sont appelées à coopérer, à rivaliser, à s'aimer, se détester et se jalouser.

❖ Solidarité

« Les membres d'un même groupe de descendance sont en général solidaires les uns des autres lorsqu'il s'agit de trouver des épouses pour leurs jeunes hommes et de venger le meurtre ou de graves offenses subies par l'un des leurs. Mais dans bien des cas, du fait de leurs mariages avec des femmes appartenant à différents lignages, les hommes d'un même lignage se divisent entre eux pour porter secours chacun à ses alliés, se retrouvant parfois à se battre les uns contre les autres. »¹

Les histoires racontées résument parfaitement les rapports existants dans un groupe de frères et sœurs, elles offrent des tableaux assez variés, répartis entre aide et rivalité puis regrets. Toujours avec le même soucis de fournir un enseignement au récepteur.

¹ Maurice GODELIER, *Métamorphoses de la parenté*, Espagne, Flammarion, Champs essais ,2010, p 17

Une famille fonctionne selon l'esprit de solidarité, que chaque membre est mêlé impérativement et instinctivement des soucis des autres membres. Les contes pour la socialisation de l'individu offrent des séquences via lesquelles, il est rappelé que dans toutes situation difficile il faut être là et tous pour le résoudre.

« Il était une fois un roi (il n'y a de roi que dieu) qui avait sept fils. Dans son jardin, poussait un oranger qui donnait chaque jour une orange, une seule. Un matin, il ne trouva pas le fruit ; le lendemain non plus. Le sultan compris que quelqu'un venait la nuit cueillir le fruit, aussi demanda-t-il à ses fils de monter la garde à tour de rôle. Le voleur serait certainement capturé. »¹

Les fils sont mobilisés à tour de rôle pour veiller à la récolte dont bénéficiera toute la famille.

En version turque nous lisons

« Il était une fois un padidach qui avait deux filles et un garçon. Dans son jardin il avait un pommier qui chaque année était couvert de fruits magnifiques ... Cette année-là quand vint le moment de la cueillette, il ne restait plus rien sur l'arbre, toutes les pommes avaient été mangées. Ils se demandèrent qui avait pu faire cela ? L'année suivante, quand les fruits sont mûrs, le garçon dit à son père : « je vais surveiller le pommier, ainsi je verrai bien qui vient manger les pommes. »²

Il semble que les conflits et les concurrences sont plus tumultueux que les relations harmonieuses, nous retrouvons donc, plus de contes qui retracent les querelles et les rivalités que ceux qui racontent la bonne entente.

¹ Djamila LOUNIS BELHADJ , « *les frères infâmes* » in *Les contes de Yemma*, ed Casbah, Alger, 2019.

² Pertev NAILI BORATAV, « *Les onze fils du padichah* » in *Contes de Turquie*, Paris, 2002, Maisonneuve & Larose, p70.

A partir des différents conflits observés dans les fratries, nous avons constaté que la jalousie est une affaire de sœurs alors que la rivalité naît entre les frères.

❖ Jalousie et Rivalité

Pour les cas de rivalité nous retenons les contes suivants

Le conte	Le pays	L'extrait
Goutaya fedha oua goutaya dheb –mèche d'argent et mèche d'or.	<i>L'Algérie</i>	« le pari de la dernière sœur dépassait nettement leur prouesse. Elles (les deux sœurs) craignirent d'être éliminées de la course car leur jeune sœur occupera le cœur du monarque. La naissance de deux enfants prodigieux situera la mère à un rang élevé et en fera la favorite. Il fallait donc empêcher la chose et au plus vite. » ¹

¹ Zoubeida Mameria, Contes du terroir algérien, Alger, (Vol 1), éd Dalimen, 2013, p59.

<p><i>Les frères sont des infâmes</i></p>	<p>Algérie</p>	<p>« Il (le benjamin) attacha l'aînée avec sa propre corde, donna le signal convenu à ses frères la tirèrent hors du trou. La septième femme était la plus belle, le prince lui promit de l'épouser dès qu'ils auraient quitté le puits. Quand vint son tour de quitter les lieux, elle dit au jeune homme : Monte et tu me hisseras, je ne fais pas confiance à ceux du haut, ils te laisseront ici, à ma vue et ils t'oublieront. – Pourquoi voudrais-tu qu'ils m'abandonnent ? Ils sont six et ils viennent de remonter six femmes ; ils comprendront que la plus jeune est pour moi vu que je suis le benjamin.- Les frères sont des infâmes, dès qu'ils me verront, ils couperont les cordes.- N'insiste pas, mes frères je les connais, ils ne m'abandonneront jamais, entends- tu ?jamais il ne me feraient une chose pareille.»¹</p>
<p><i>L'hydre aux sept têtes (une autre version du conte précédent)</i></p>	<p>Algérie</p>	<p>Ceci dit, la jeune femme enroula la corde autour de sa taille et se laissa hisser vers la sortie. Quand elle arriva en haut, les deux frères, jaloux des</p>

¹ Djemila Lounis BELHADJ, *Les contes de Yemma*, Alger, éd Casbah, 2019,p 51.

		exploits de leur benjamin, refusèrent de lui renvoyer la corde (...). Réalisant la trahison de ses frères, le jeune frère prince fit tourner l'anneau magique autour de son doigt. ¹
<i>Le lionceau et le petit tigre</i>	<i>Turquie</i>	Il était une fois un padidach qui avait deux filles et un garçon (...)le noir, ne pouvant plus supporter l'odeur nauséabonde qui se dégage des cadavres, la supplie de le sortir de là et de le cacher : « Ton frère ne regardera pas chaque jour dans les 41 pièces, emmène-moi, ne me laisse pas ici ! » Elle le fait sortir du puits et, comme le frère est toujours absent, ils passent de longs moments ensemble. C'est alors que le noir la persuada de tuer son frère, après quoi ils pourront vivre heureux tous les deux dans le palais. » ²
<i>M'hammed Oueld Essoltane</i>	<i>Tunisie</i>	« C'était un sultan qui avait sept fils. Il leur dit un jour : -qui veut arriver là où est arrivé son père ? -(...) qu'il parte, mais à condition : s'il arrive là où je suis arrivé, il gouvernera à ma place, sinon je l'enfermerai lui et son cheval dans

¹ Rabah BELAMRI ,*Les graines de la douleur*, Contes populaires, Paris, 1982, Publisud, p40.

² Pertev NAILI BORATAV, *Contes de Turquie*, Paris, 2002, Maisonneuve & Larose, p72.

		une écurie et je leur donnerai du foin ! » ¹
<i>Le mouton</i>	<i>France</i>	Dans l'heureux temps où vivaient, régnait un roi qui avait trois filles ; elles étaient belles et jeunes ; elles avaient du mérite; mais la cadette était la plus aimable et la mieux aimée, on la nommait Merveilleuse. Le roi son père lui donnait plus de robes et de rubans en un mois qu'aux autres en un an ; et elle avait un si bon cœur, qu'elle partageait tout avec ses sœurs, de sorte que l'union était grande entre elles. ²
<i>La chatte blanche</i>	<i>France</i>	Il était une fois un roi qui avait trois fils bien faits et courageux ; il eut peur que l'envie de régner ne leur prît avant sa mort (...) il me semble qu'un petit chien adroit, joli et fidèle, me tiendra bonne compagnie ; de sorte que, sans choisir mon fils aîné plutôt que mon cadet, je vous déclare que celui des trois qui m'apportera le plus petit chien sera aussitôt mon héritier » ³

¹ Bochra BEN HASSEN, Thierry CHARNAY, Contes Merveilleux de Tunisie, Paris, éd Maisonneuve&Larose 2002, p41.

² Madame D'AULNOY, *Contes de Perrault et autres contes*, Genève, éd De la fontaine au Roy, p154.

³ Ibid, p252.

De ces extraits, nous observons que même si la solidarité entre frères paraît tel un comportement normal, même inné dans le récit, elle est racontée à travers des épreuves auxquels les frères et les sœurs sont confrontés. La perte ou la maladie d'un parent sont des exemples de situations qui unissent les frères.

Cependant, les conflits, les jalousies et les rivalités ne sont pas innés, ils sont installés par les parents ou un seul, le favoritisme d'un enfant au détriment de ses frères en lui attribuant plus d'intérêts et d'offrandes qu'aux autres, cela, crée une animosité désastreuse pour l'unité fraternelle.

La trahison est un autre comportement qui infecte les rapports entre frères. Dans les contes, cette trahison est présentée avec des motifs très récurrents : la quête de la fortune, du trône ou la reconnaissance du père et encore l'amour fou pour un être.

Conclusion

Si Peau d'âne m'était conté ...
Si la famille m'était racontée ...

L'objet de cette thèse était de comparer les relations familiales dans les contes du bassin méditerranéen. Notre travail a montré l'existence d'une relation particulière entre le conte et la famille, il se trouve que l'une habite / abrite l'autre puisque les contes relatent des histoires de familles chez des familles; les familles animent les récits comme les contes animent les veillées familiales. Cette première observation a permis de souligner un rapprochement intéressant entre les deux notions. Les définitions de la famille et du conte et leur évolution dans différents espaces et particulièrement dans le bassin méditerranéen ont démontré qu'ils sont universaux. La famille est « un phénomène universel », répandu chez les humains depuis des millénaires, bien avant sa consécration moderne et religieuse en Occident par le christianisme. Il n'a jamais existé un « âge – diabolique ou paradisiaque – de la promiscuité »¹

Le conte aussi comme le dit Souvestre

« ... Car c'est là, surtout le caractère du conte populaire, il est à son insu ce qu'il est. Né de tous, il ne connaît point de père. C'est un bruit pareil à celui qui s'élève des harpes éoliennes : le vent du siècle souffle à travers une génération, et il a pour cordes des hommes, les chants disent ce que les hommes sentent et ce qu'ils sont. »²

¹ Serge VALLON, *Qu'est ce que la famille ? Fonction et représentations familiales*, dans VST - Vie sociale et traitements 2006/1 (no 89), pages 154 à 161, consulté le 02 mai 2019, URL <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2006-1-page-154.htm>

² Emile Souvestre, *Le foyer breton (1844)*, vigneau, Paris, 1947, p13.

Le conte et la famille sont des voyageurs, ils émigrent et s'adaptent dans de nouveaux espaces par soucis de résistance et de survie. Les déplacements des familles ou un de leur membre suffit pour entrainer des contes qui retrouvent de nouvelles vies ailleurs, ces voyages ne laissent pas le conte indemne, il subit des transformations fines et majeures grâce à la liberté dont jouissent les conteurs ; le conte participe à l'ouverture des sociétés sans qu'il dévoile son origine, il vient toujours d'un coin lointain et inconnu. Tellement ancien, que son origine reste un éternel mystère, la famille l'est également, c'est ce qu'explique Levi- Strauss

Ainsi, après avoir affirmé pendant près d'un siècle que la famille telle qu'on l'observe dans les sociétés modernes est un phénomène d'apparition relativement récente, le produit d'une lente et longue évolution, les ethnologues penchent aujourd'hui vers l'opinion opposée : la famille, fondée sur l'union plus ou moins durable, mais socialement approuvée, de deux individus des sexes différents qui fondent un ménage, procréent et élèvent des enfants, apparaît comme un phénomène pratiquement universel , présent dans tous les types de sociétés.¹

Cette imbrication unissant le conte et la famille a aiguillé la recherche vers la comparaison des familles à l'intérieur des contes dans le but de souligner l'impact que peut avoir la société sur la famille analysée dans le conte.

La première partie été consacrée à la définition de la famille en élaborant une catégorisation des familles selon les modèles existants dans le corpus. Nous avons fait appel aux travaux de Levi- Strauss et de Ces modèles de familles repérés dans les contes de différents pays ont démontré que la famille a remarquablement évolué à travers les époques, passant d'une Ayla(une grande famille) à une famille nucléaire standard, composée de couple et d'enfants et puis encore à des dites familles de couples de même sexe, alors que, dans les contes, elle a conservé le modèle original, c'est à dire que la famille des contes n'a suivi ni les inventions des sciences médicales ni les perpétuelles évolutions des

¹ Claude LEVI- STRAUSS, *Le regard éloigné*, édition Plon, 1983, p 67.

sociétés. Dans les contes, les parents recourent aux prières et aux croyances traditionnelles pour avoir un enfant aucun d'eux ne fait intervenir la chirurgie ou les méthodes d'inséminations modernes.

La deuxième partie centrée sur les caractéristiques des familles méditerranéennes telles qu'on les retrouve dans les contes met en avant, un élément stable dans tous les contes du corpus. Nous avons noté que c'est le mode patriarcale qui régit les familles. À travers les contes étudiés, nous avons observé que la famille méditerranéenne est phallocrate et qu'elle dépend d'un chef masculin ; et quand ce n'est pas le cas, cela est présenté telle une exception pas trop compatible aux convenances sociétales.

L'élément commun le plus répandu dans ces situations est le fait qu'à la disparition de l'épouse la substitution est impérative. Le roi, le bucheron, le forgeron peu importe son statut, l'homme ne peut rester veuf, ce qui n'est pas applicable pour la femme.

Dans les contes la femme ne disparaît que pour mourir, (la mère de Cendrillon, de peau d'âne, la maman dans le conte de la vache des orphelins) alors que l'époux a le droit de partir rien que pour l'aventure.

Le thème du patriarcat nous a conduit vers une observation du thème de l'honneur et puis l'héritage, tous les deux liés au statut de la femme dans les contes méditerranéens.

Nous en concluons que le conte ne fait pas la différence entre femme occidentale ou maghrébine, elles subissent le même sort, la seule exception observée concerne le cas de l'épouse de *Barbe Bleue* qui a été invitée avant le mariage pour découvrir les appartements du prétendant ce qui ne se fait pas dans les pays du Maghreb.

Tandis que pour l'honneur, la règle est la même, les contes des deux rives rappellent que ce dernier est accroché aux jupons de leurs filles et femmes. Quant à l'héritage nous avons noté une fine distinction, où dans les contes occidentaux les conteurs parlent de dot qui va dans les deux sens, l'épouse emporte avec elle une dot pour son foyer alors que chez les maghrébins on parle de Mahr, une dot que l'époux offre à son élue.

La troisième partie a permis d'analyser les relations familiales dans les contes. Entre ascendants et descendants, les relations tantôt tendues tantôt affectives sont racontées pour dévoiler les comportements des familles dans les sociétés.

La parenté est une forme des relations que peuvent entretenir les personnages dans les contes c'est ce qui fait du désir de devenir parent un motif largement raconté.

Dans tous les contes où les protagonistes sont privés d'enfants, il y a lieu à des prières vers tous les dieux peu importe la religion. Être parent est une continuité. La filiation qui est une composante de la parenté, telle qu'elle est racontée, rappelle encore une fois que c'est encore le patriarcat qui régit les hiérarchies familiales, peu importe la religion du pays ou la culture ; dans le monde des contes, le père lègue sa place au premier garçon et c'est pour cette raison que la couche masculine est plus valorisée.

Dans cette même partie, nous avons abordé le thème du mariage, qualifié comme le thème principal des contes, il peut être le seul motif sur lequel se construit un conte, d'où la célèbre formule : *il se marièrent et eurent beaucoup d'enfants ...*

Les séquences des mariages varient d'un conte à l'autre, mais notre étude nous a emmené à conclure que l'espace *conte* est un endroit où les mêmes règles sont appliquées au détriment des espaces géographiques où il est raconté. Le mariage est célébré sans la moindre mention de document civil, il est raconté telle une quête où des péripéties sont imposées mais on ne parle jamais de divorce ! Et pourtant, dans toutes les religions et toutes les lois, le divorce est légale.

A côté des histoires de couple, les conflits et les solidarités dans les fratries ont aussi leur part dans la trame, le premier élément mentionné dans cette partie renvoie aux nombres d'enfants (1, 2, 3, 7, 11 et 40), ces chiffres qui semblent être indépendants de l'origine du conte, peuvent dépendre des mythes et des croyances auxquelles ces sociétés sont reliées.

Quant aux rivalités, nous avons remarqué qu'elles touchaient les frères ou les sœurs (fratrie ou sororité), par contre, entre frère et sœur il y a toujours une complicité qui va même à parler de maternité de substitution.

Pour finir, nous concluons que l'analyse des contes de provenances diverses nous conduit à dégager la mentalité, l'originalité de chaque conte, miroir de la nation ou de la civilisation dont il est issu. Elle montre aussi des similitudes, des convergences entre ces contes, au-delà des différences. On pourrait dire que l'inconscient personnel d'une nation est mis en relief, tout comme l'inconscient collectif. Les contes sont sur le plan collectif ce que les rêves sont sur le plan individuel. Dans les rêves se dévoilent des traits personnels du rêveur, mais aussi des structures archétypiques communes à tous les êtres humains : l'inconscient personnel du rêveur se fait jour, l'inconscient collectif aussi. Ce sont ces rêves collectifs qui contribuent aux modifications qui atteignent les sociétés.

La relation dyadique entre le conte et la famille peut donner encore plusieurs pistes de recherches ; pour ce qui nous concerne, nous aspirons pouvoir colliger d'autres contes algériens pas encore connus et peut être pouvoir les cataloguer.

En fin, nous finissons par rappeler que, les contes expriment sur un mode symbolique des réponses idéologiques aux pratiques des s

Bibliographie

Références bibliographiques

Corpus

- ACHOUR C, BENALI, Z. (1989). Contes algériens. *Constantine, Algérie: Média- Plus.*
- BARTON, Tony. (1998). 7 Contes du Maroc. France, Flammarion (collection Castor Poche).
- BELAMRI, R. (1982). Contes de l'est Algérien, Les graines de la douleur. (*Publisud, Éd.*) Paris: *Publisud .*
- BEN HASSEN Bochra &Thierry CHARNAY. (2002). Contes merveilleux de Tunisie. Paris (*Maison-neuve&Larose, Éd.*) .
- BORATAV .P.N. (2002).*Contes de Turquie, (traduit par A.Flamain et M.Nicolas).* Paris (Maison-neuve&Larose, Éd.)
- Calvino Italo. (1995). *Contes italiens.* (Traduit par Nino Frank) France : Gallimard.
- Gaya- Para. (2003). *Contes populaires de Palestine.* France : *Actes sud.*
- LOUNIS BELHADJ Djamilia. (2019). *Les contes de yemma.* Alger : *Casbah édition.*
- MAMERIA, z. (2013). *Contes du terroir Algérien .* Alger : *Dalimen .*
- MEHDI, A. (2011). Recueil de contes Kabyles. Tizi-Ouzou, Algérie : éditions Mehdi.
- OURAMDANE, Nacer. (2003). *Le maitre de magie et autres contes inédits du Maghreb .*Paris, Presse de la renaissance.
- PERRAULT, Charles. (?). *Contes de Charles Perrault et autres contes.* Italie : éditions De La Fontaine au Roy.
- SCELLES-MILLIE, J. (2002).*Contes mystérieux d’Afrique du Nord,* (Maison-neuve&Larose, Éd.) Paris.

Ouvrages théoriques sur le conte

- *AARNE Antii*, the types of the folktale: a classification and bibliography, translated and enlarged by THOMPSON Stith, second version, Helsinki, Suomalainen, 1928.

-Jean -pierre Aubrit, *Le conte et la nouvelle*, Cursus, Armand Colin, Paris, 2002.

-BARCHILON Jacques,

- Perrault's Tales of Mother Goose, The Dedication Manuscript of 1695 reproduced in collotype facsimile with introduction and critical text, The Pierpont Morgan Library, New York, 1956, 2 vol. [L] [SEP]

- *Le conte merveilleux français de 1690 à 1790, Cent ans de féerie et de poésie ignorées de l'histoire littéraire*, Paris, Champion, 1975.

[L] [SEP] BETTELHEIM Bruno, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Laffont, 1976.

-BELMONT Nicole, *Poétique du conte. Essai sur le conte de tradition orale*, [L] [SEP] Paris, Gallimard, 1999. [L] [SEP]

-BREMONT Claude, *La logique du récit*, Paris, Seuil, 1973.

-CARLIER Christophe, *La clef des contes*, Paris, Ellipses, 1998.

- COURTÉS Joseph, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, Paris, PUF, 1986.

- CUISENIER Jean, *La tradition populaire*, Paris, PUF, 1995.

- DECOURT Nadine, Naima LOUALI –Raynal, *Contes maghrébins, en situation interculturelle*

- DEJEUX Jean, *Djoha'a : héros de la tradition orale arabo-berbère : hier et aujourd'hui*, Québec, Naaman, 1978.

- DELARUE Paul, TENÈZE Marie-Louise, *Le Conte populaire français*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1976.
- GAILLARD Aurélia, *Fables, mythes, contes, L'esthétique de la fable et du fabuleux (1660-1724)*, Paris, Champion, 1996.
- GÉLINAS Gérard, *Enquête sur les Contes de Perrault*, Paris, IMAGO, 2004.
- GOUGAUD Henri, DE LA SALLE Bruno, *Le murmure des contes*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002.
- JEAN Georges, *Le pouvoir des contes*, Paris, Casterman, 1981.
- JOLLES André, *Formes simples*, Paris, Seuil, 1972. Traduit de l'allemand par Antoine Marie Buguet.
- LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Le conte kabyle*, Paris, La Découverte, 2003 (3^{ème} éd., 1^{ère} éd. 1970).
- MÉLÉTINSKI Evguéni, *L'étude structurale et typologique du conte*, traduit du russe par Marguerite Derrida, Tzvetan Claude Khan, Paris, Seuil, 1970.
- PAULME Denise, *La mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1976.
- PROPP Vladimir,
 - *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970 (2^{ème} éd, 1^{ère} éd. 1965.). [L] [SÉP]
 - *Les Racines historiques du conte merveilleux*, Paris, Gallimard, 1983.
- RENOUX Jean-Claude, *Paroles de conteurs*, Aix en Provence, Edisud, 1999
- SAVIGNAC Pierre H, *Contes Berbères de kabyle*, *les presses de l'université du Québec*, 1978.
- SIMONSEN Michèle,

- Le conte populaire français, Paris, PUF, 1981.
- Le conte populaire, Paris, PUF, 1984.
- Perrault. Contes, Paris, PUF, 1992.
- TENÈZE Marie-Louise, Les contes merveilleux français : Recherche de leurs organisations narratives, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.
- THAY THAY RHOZALI Najima, L'ogre entre le réel et l'imaginaire dans le conte populaire du Maroc, Paris, L'Harmattan, 2000.
- VELAY-VALLANTIN Catherine, L'histoire des contes, Paris, Fayard, 1992.
- VALIÈRE Michel, Le conte populaire. Approche socio-anthropologique, Paris, Armand Colin, 2006.
- ZUMTHOR Paul,
 - Introduction à la poésie orale, Paris, Seuil, 1983.
 - Essai de poétique médiévale, Paris, Seuil, 1972.
 - La lettre et la voix. De la « littérature » médiévale, Paris, Seuil, 1987.

Ouvrages de sociologie et d'anthropologie

- ADDI Lahouari, *Les mutation de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*. Paris, éd La découverte, 1999.
- AREZKI Dalila; Sens et non sens de la famille Algérienne, Paris, Publisud. 2004
- ATMANI Ahmed, *La relation mère-enfant en milieu traditionnel algérien*, Tome1 ethnopsychologie, col « ethnographiques », éd L'Harmattan,2015.
- DEBORDEAUX Danièle et Pierre Strobile, la solidarité familiale en question, Entraide et transmission, Paris,2002, Droit et société, Maison des sciences de l'Homme

- BENOIT Bastard, Laura Cardia – Vonèche, Bernard EME, Gérard Neyrand, avec la collaboration éditoriale de ANNE Chapoutot, *Reconstruire les liens familiaux, nouvelles pratiques sociales*, Syros, Paris, 1996.
- BOUHDIBA Abdelwahab, *L’imaginaire maghrébin, étude de dix contes pour enfants*, éd Cérés, Tunis 1994.
- BESSON Anne et Jacquelin Eveline, *Le merveilleux entre mythe et religion, études littéraires* Artois Presse Université, 2010 .ARRAS
- COLLARD Chantal, ZONABEND Françoise. *La parenté, Que sais- je?* Paris, 2015.
- DEL COURT Nadine et LOUALI –Raynal Naima, *Contes maghrébins, en situation interculturelle*, Ed Kartala, 1995, Paris.
- GENNEP, Arnold Van, *Les rites de passage*, Paris, J. Picard, 1981.
- GODELIER Maurice, *Métamorphoses de la parenté*, France, Fayard, 2004.
- HENAFF Marcel, *Claude Lévi-Strauss et l’anthropologie structurale*, Ed Belfond, Paris, 1991.
- LACOSTE –DUJARDIN Camille, *Le conte kabyle, étude ethnologique*, La Découverte, 1970, Paris
- sous la direction de Camille et Yves Lacoste, *Maghreb, peuples et civilisations*, la Découverte 1995, col « Les dossiers de L’état du monde » Paris.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, (1^{ère} ed1949) ,2^{ème} éd mouton de Gruythere ,2002 Berlin, New York.
- COURTES Joseph, « La séquence du mariage dans le conte populaire merveilleux », in *Ethnologie française, nouvelle série*, T. 7, No. 2 (1977), pp. 155-166, publié par Presses Universitaires de France
- Gennep, Arnold Van, *Les rites de passage*,
- MARTIAL Agnès (dir.),*La valeur des liens ,Hommes ,femmes et transactions familiales* ,Presse universitaire Mirail ,université de Toulouse -Le Mirail ,2009.190 Pages.
- PAULME Denise, *La mère dévorante, essai sur la morphologie du conte africain*, Gallimard, Paris, 1986.

- Simonsen Michèle, *le conte populaire français*, Que sais-je ? Paris 3^{ème} éd 1994.

- Valière Michel, *Le conte populaire, approche socio- anthropologique*, Armand Colin, Paris, 2006.

- La parenté en question (s), sous la direction de Véronique Bedin et Martine fournier, éd Sciences humaines 2013.

- VON FRANZ Marie Louise, *La Femme dans les Contes de Fées*, Albin Michel, Coll. espace libre, 1993.

Dictionnaires

BOUSSAHA Hassen, (S/Dir). Dictionnaire terminologique bilingue, français arabe, domaine littéraire et linguistique, Laboratoire langue et traduction université Mentouri Constantine, 2014.

Livres sacrés

Le saint Coran

Le livre de la genèse en ligne.

Colloques et congrès

BAUMAN, Richard (éd.). Folklore, Cultural Performances and popular entertainments. A communication-centered handbook. New York: Oxford U.P, 1992.

BAUMGARDT, Ursula et Abdellah Bounfour. Panorama des littératures africaines, état des lieux et perspectives. Paris: L'Harmattan/Inalco, 1998.

-CALAME-GRIAULE, Geneviève. «Introduction.» Calame-Griaule, Geneviève (éd.). *Le renouveau du conte= The revival of storytelling. Actes du colloque international, 21 au 24 février 1989. Paris: Editions du centre national de la recherche scientifique, 1991. 11-15.*

- CALAME-GRIAULE, Geneviève. «Pour une étude des gestes narratifs.» *Langage et cultures africaines*. Éd. Geneviève Calame-Griaule. Paris: Maspéro, 1977. 303-358.

Nagy, Olga. «Some types of comparative tale analysis.» *Le Conte. Pourquoi? Comment? : actes des journées d'études en littérature orale*. Paris: CNRS, 1984. 231-251.

Périodiques et articles

- ANGELOPOULO, Anna, et al. «Editorial.» *"Nommer/Classer les contes populaires" Cahiers de Littérature Orale* 2005: 9-26.
- ANGELOPOULO, Anna et Josiane Bru. «Compte-rendu "Nommer/Classer les contes populaires. Journées d'étude".» *Rabaska: revue d'ethnologie de l'Amérique française* 2004, éd. Société québécoise d'ethnologie : 179-184.
- ANGELOPOULO, Anna. «Fiancée exotique, fiancée-animal?» *Nommer/Classer les contes populaires. Cahiers de littérature orale* 57-58 (2005): 117-138.
- BELMONT, Nicole (numéro coordonné par). «Les Voies de la mémoire.» *Cahiers de Littérature orale* 43 (1998).
- BELMONT, Nicole. «Conte et enfance. À propos du conte Ma mère m'a tué, mon père m'a mangé (T720).» *Cahiers de littérature orale* 33 (1993): 75-97.
- BIEBUYCK, Brunhilde. «À la recherche du conteur.» *Conteurs - Cahiers de littérature orale* 1982, éd. Langues 'O : 195-214. [SEP]
- BORATAV, P.N. « Les Noirs dans le folklore turc et le folklore des Noirs de Turquie (Notes). » *Journal de la Société des Africanistes* 28 (1958) : 7-23.
- CACHARD, Valérie. «La Parole flottante ou le festival du conte.» 11 03 2010. *L'Orient-le Jour*. 14 02 2012.
- CALAME-GRIAULE, Geneviève. «Dites-le avec des gestes. Comment étudier la gestuelle des conteurs?» *Cahiers de Littérature Orale* 2008, éd. Langues 'O.
- CALAME-GRIAULE, Geneviève. «La Recherche du sens en littérature orale.» *Terrain: revue d'ethnologie de l'Europe* 1990: 119-125. [SEP]
- GÖRÖG, Veronika. «Qui conte en France aujourd'hui? Les nouveaux conteurs.» *Cahiers de Littérature Orale* (1982): 95-116. [SEP]
- GREIMAS, A.J. «Conditions d'une sémiotique du monde naturel.»

Langages 1968: 3-35. - Guiscafrè, Jaume. «"La Fille de la rose". Une proposition de classification.» *Cahiers de littérature orale* N°57-58 2005, éd. Langues'O.

- JONES, Steven Swann. *The New Comparative Method: structural and symbolic analysis of the allomorphs of "Snow White"*. Helsinki: Academia Scientiarum fennica, 1990.
- LEVI-STRAUSS, Claude. «De la fidélité au texte.» *L'Homme* 27.101 (1987): 117-140.
- MARKALE, Jean. «Généalogie du conteur.» *Cahiers de Littérature Orale* 11 (1982): 117-122.

Bibliographie électronique

- ADDI , Lahouari, « Femme, Famille et lien social en Algérie » (p71à 87) Dans Famille et mutation sociopolitiques, <https://books.openedition.org/editionsmslh/7279?lang=fr#bodyftn2>, 2005,(consulté le 22/01/2021)
- BARRAUD, Emilie, « La filiation légitime à l'épreuve des mutations sociales au Maghreb » <https://journals.openedition.org/droitcultures/2118#tocto1n1>, 2010, (consulté le 12/ 03/ 2020)
- BETTINI, Maurizio. Mariages des cousins. De la Rome archaïque à saint Augustin, Marco Polo et James G. Frazer. In: *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n°33, 2003. Dossier : Femmes violentées, femmes violentes. pp. 1-10; https://www.persee.fr/doc/gradh_0764-8928_2003_num_33_1_1299 (consulté le 25/08/2021)
- BOUVALET Catherine, Maison Dominique, « La famille – entourage : un mode de fonction en réseau » Dans , Famille ,parenté et réseaux en occident (XVII- XX siècle) <https://books.google.dz/books?id=DwIwyvfSbmsC&pg=PA55&lpg=PA>

[55&dq=la+famille+selon++rousselle&source=bl&ots=yXLuFwBI1D&sig=ACfU3U2kPw11iNjnyxFTc7-pyH5d
gzAw&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiEILTO7OPpAhWhxoUKHQ1jAJEQ6AEwEHoECAoQAQ#v=onepage&q=la%20famille%20selon%20%20rousselle&f=false](https://www.cairn.info/la-parente-9782130626312-page-9.htm) , 2001, (consulté le 23/05 /2021)

- COLLARD Chantal, Zonabend Françoise, « La parenté : à quoi sert – elle ? » dans La parenté (pages 9 à 52) <https://www.cairn.info/la-parente-9782130626312-page-9.htm> , 2015 ,(consulté le 10/ 12/2018)
- FOURNIER Pascale Chapitre 1 / les racines du MAHR et le transplant hybride. Introduction du mahr comme créature juridique musulmane fragmentée, Dans *Mariages musulmans, tribunaux d'Occident* (2013), pages 31 à 68 <https://www.cairn.info/mariages-musulmans-tribunaux-d-occident--9782724613711.htm> (consulté le 23/01 /2021)
- Godding Philippe. Les transferts patrimoniaux en Europe occidentale, VIII' '-Xe siècle (I). Actes de la table ronde de Rome, 6, 7 et 8 mai 1999. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 79, fasc. 4, 2001. Histoire médiévale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse. moderne en hedendaagse geschiedenis. pp. 1412-1414; https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2001_num_79_4_6072_t1_1412_0000_2 Fichier pdf généré le 17/04/2018 consulté le (18 octobre 2021)
- GINGRAS-GAGNÉ, Marion. 2017. «De jeune fille à jeune femme. Étude ethnocritique du mariage comme rite de passage dans le conte Cendrillon de Perrault et des Grimm », Postures, La disparition de soi : corps, individu et société, n°26, En ligne <<http://revuepostures.com/fr/articles/gingras-gagne-26>> (Consulté le 22 / 05 / 2021).

Œuvre collective réunie et présentée par

- GÖRÖG- KARADY, Veronika, « Le mariage dans les contes africains: études et ethnologie »
https://books.google.dz/books?id=uKDYPruyMTYC&pg=PA217&lpg=PA217&dq=contes+aux+familles+nombreuses&source=bl&ots=uNoDaQkrI2&sig=ACfU3U09M_w0whi02umYlsxUjZTL91VemQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiC7sfJsXpAhU_UhUIHRazD48Q6AEwCHoECAsQAQ#v=onepage&q=contes%20aux%20familles%20nombreuses&f=false
1994, (Consulté le 22/2/2021)
- HENDERSON Stewart Frank. « De l'honneur ». In: L'Homme, 1998, tome 38 n°147. Alliance, rites et mythes. pp. 237-246; doi :
<https://doi.org/10.3406/hom.1998.370518>
https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1998_num_38_147_370518,
fichier Pdf généré 15/05/2020. Consulté (28 /12/2020)
- LARBAN VERA, Juan, « Les contes de fées et le développement psychique de l'enfant » dans Vivre avec l'autisme, une expérience relationnelle, pages 133 à 136 https://www.cairn.info/vivre-avec-l-autisme-une-experience-relationnelle--_9782749250434-page-133.htm, 2016, (consulté 12/02 /2019)
- Leduc, Claudine et Fine, Agnès, « La dot, anthropologie et histoire. Cité des Athéniens, VI^e- IV^e siècle avant J.-C. Pays de Sault (Pyénées audoises), fin XVIII^e siècle-1940 », Pallas [En ligne], 85 | 2011, mis en ligne le 01 mars 2011, url : <http://journals.openedition.org/pallas/3330> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pallas.3330> (consulté le 09 /12/ 2021)
- MEHADJI, Rahmouna, « Le conte populaire dans ses pratiques en Algérie » Dans L'année du Maghreb <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/151,2005-2006>, (consulté le 12/09/2021)
- Marc Strauss, Le désir D'enfant, dans Champ lacanien, 2006/1 N°3, pages 81 – 88. <https://www.cairn.info/revue-champ-lacanien-2006-1-page-81.htm> (consulté le 19/10/2019)

- NOËL Raphaële, CYR Francine, « Le père : entre la parole de la mère et là réalité du lien à l'enfant » dans La psychiatrie de l'enfant Vol 52, (p 535 à 591) <https://www.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2009-2-page-535.htm>, 2009, (consulté 27/03/2020)
- RODRIGUE.N « La perception de la dot est –elle une pratique chrétienne ? » <https://www.lesdokimos.org/fr/blog/2017-09-29-la-perception-de-la-dot-est-elle-une-pratique-chretienne/>, 2017, (consulté le 25/11/2020)
- TESTART Alain, LECRIVAIN Valérie, Dimitri Karadimas et Nicolas Govoroff, « Prix de la fiancée et esclavage pour dettes », Études rurales [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 03 janvier 2017, <http://journals.openedition.org/etudesrurales/67;DOI:> (consulté le 12 /12/ 2020).
- TILLON, Germaine, « La famille méditerranéenne » dans ESPRIT, <https://esprit.presse.fr/article/tillion-germaine/la-famille-mediterraneenne-24942>, 1981, (consulté le 13/04 /2019)
- VIALA, Alain, « « Si peau d'âne m'était conté ... » ou les frontières de la galanterie » Dans littératures classiques <https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2009-2-page-79.htm> 2009/2, p79 à 88, (consulté le 16/02/2020)
- Marco H. D. Van Leeuwen, Ineke Maas et Andrew Miles « *Marriage choices and class boundaries : Social endogamy in history*, » dans « International Review of social history Supplement-13 », <https://www.cairn.info/revue-annales-2007-1-page-223.htm> 2006, (Consulté le 12/04 /2021)

Annexes

Contes de Nora aceval

Dhiab le nomade

Le conte "Dhiab le nomade" a été collecté (et traduit de l'arabe) par Nora Aceval auprès de Mustapha Taleb à Mellakou (wilaya de Tiaret - Algérie) en 2004.

Mustapha Taleb, éleveur de moutons, est originaire de la tribu des Ouled-Nail dans le sud algérien où circule ce corpus qui vient de la légende des Bnou Hillal.

Dans la tribu nomade des Bnou Hillal, le jeune Dhiab, fils du chef Ghanem, était le meilleur des bergers. Rusé, grand cavalier, il maniait le sabre, parlait aux plantes et interrogeait le sable.

Un jour, avant de changer de campement, les sages de la tribu désignèrent un groupe de jeunes garçons pour repérer les terres de leur nouvelle destination. C'était une épreuve d'initiation. Fiers d'entrer ainsi dans le cercle étroit des initiés, ils enfourchèrent leurs chevaux et galopèrent à bride abattue. Quelques jours après, ils revinrent fourbus de fatigue. Pressés de se reposer, ils entravèrent leurs montures en aval de la réunion des sages qui les attendaient. Seul parmi eux, Dhiab prit la peine d'entraver sa jument en amont et fit les salutations d'usage avant de rejoindre la tente de ses parents.

Un peu plus tard, les jeunes se présentèrent dignement devant leurs aînés qui les interrogèrent.

- Alors, ce voyage ? Qu'en avez-vous retenu ?
- Rien de bien particulier ! répondirent les jeunes nomades.

Ghanem regarda son fils et insista :

- Et toi Dhiab ? As-tu quelque chose à ajouter ?

Et à Dhiab d'expliquer :

- Nous n'avons effectivement pas vu âme qui vive mais la terre que nous avons repérée, venait d'être traversée par une longue caravane. Une caravane qui comptait un dromadaire borgne, un dromadaire sans queue, un homme gaucher, une femme enceinte et une chienne qui venait d'avoir une portée.

Les anciens, qui savaient la marque de la lignée, tendirent leurs oreilles afin de n'en rien rater :

- Comment peux-tu être si précis, alors qu'il n'y avait pas âme qui vive ?

Et Dhiab, inclinant légèrement la tête vers le bas en signe de respect, continua :

- Les traces de la caravane sur le sol étaient visibles. Quant au reste, voici mes observations. Le dromadaire était borgne car sur le bord de la route, l'herbe n'était broutée que d'un seul côté. Preuve que l'animal ne voit que d'un œil. L'autre dromadaire était sans queue car il était le seul à avoir les crottes alignées. Preuve qu'il ne pouvait les disperser en agitant la queue.

- Et l'homme gaucher ? Et la femme enceinte ? insista un homme de l'assemblée.

- Le sable parle ! Comme vous le savez, les nomades ne se séparent jamais de leurs bâtons, prêts à se battre en cas de danger. L'un d'entre eux qui suivait à pieds, portait constamment le sien de la main gauche. Quant à la femme enceinte, ses pas sur le sable montraient qu'en marchant, elle appuyait beaucoup plus sur les talons. Seule une femme alourdie par sa grossesse marche ainsi.

- Et comment as-tu deviné que la chienne de cette tribu venait d'avoir des petits ?

- La chienne qui suivait, marchait par moment sur ses pattes arrières seulement, preuve qu'elle s'agrippait à une bête sur laquelle était posée sa portée. Cela chez les chiens nous l'avons tous constaté.

Les sages, qui étaient en admiration, posèrent une dernière question :

- Dis-nous pourquoi, en arrivant, contrairement aux autres garçons, tu as attaché ton cheval en amont ?

- J'ai senti la direction du vent. En aval, l'odeur du crottin de mon cheval risquait de vous incommoder, vous, l'honorable assemblée, conclut enfin Dhiab qui fit, une fois de plus, l'admiration des siens. Tous les sages tournèrent leurs regards vers Ghanem son père, qui dit avec fierté : « C'est ainsi ! Pour saisir ce qui est hors de portée, le héros hillalien possède sa main, son sabre, mais également le bord de ses cils ! »

De nos jours encore, les récits des élégantes hardiesses de Dhiab enchantent petits et grands.

<https://www.conte-moi.net/contes/dhiab-nomade>

L'astucieuse fille du paysan

Pour se trouver un vizir, un grand sultan posa une énigme à ses sujets :

- C'est un arbre qui possède douze branches ; chacune des branches comporte trente feuilles et chacune des feuilles renferme cinq graines ! Sera mon vizir celui qui, dès demain, me rapportera la réponse. Il arrivera au palais nu et habillé à la fois ; transporté et marchant à la fois.

Parmi les hommes se trouvait un paysan ambitieux. Il courut consulter sa fille qu'il savait intelligente. Sans hésiter, elle lui dévoila la solution:

- Père ! L'arbre représente l'année, les branches les douze mois, les feuilles les trente jours. Quant aux graines, elles sont les cinq prières quotidiennes qu'effectue le musulman.

- Mais comment être nu et habillé à la fois ? Comment me déplacer à pied tout en étant transporté ?

- C'est simple. Demain, très tôt tu t'habilleras du seul vêtement que je vais te confectionner à partir d'un filet de pêcheur. Tu seras donc à la fois habillé et nu. Ensuite, tu n'auras qu'à monter sur notre jeune baudet. Comme tu as de longues jambes, elles toucheront le sol. Tu seras donc à pieds et à dos d'âne.

À l'aube, le paysan triompha et le sultan qui apprécia son intelligence, en fit son vizir. Ainsi, le nouveau vizir gouverna grâce à l'aide discrète de sa fille. Mais, avec le temps, le sultan qui était un homme d'esprit eut un doute à son sujet. Un jour, il l'interrogea :

- Voilà un moment que je t'observe. Tes solutions, bien qu'efficaces ne me semblent pas être le fruit d'une intelligence masculine. Éclaire-moi par la vérité et tu seras pardonné. Si je découvre que tu m'as menti, je te ferai couper la tête.

Le vizir, confus, avoua :

- Sire ! Je vous demande pardon. C'est ma fille unique qui me conseille.

Le monarque, qui n'avait pas trouvé la femme de ses rêves, lui pardonna et lui demanda la main de sa fille. Cette dernière accepta. Mais le sultan exigea d'elle

de ne jamais intervenir dans les affaires du royaume sans y être invitée. Elle en fit serment. Le temps s'écoula dans l'harmonie et le respect des convenances, jusqu'au jour où un verdict injuste rendu par le sultan suscita le courroux de la jeune femme. Un pauvre paysan se trouva dépossédé de son ânon par un riche marchand qui prétendait que cet ânon était né de sa mule. Or, le sultan avait donné raison au marchand bien que chacun sut que les mules sont stériles.

Le paysan débouté, l'air attristé, quittait le palais, quand la sultane l'interpella, de sa fenêtre :

- Hé ! Homme de bien ! Approche, je vais t'aider à récupérer ton animal.

Intrigué, le paysan écouta attentivement le conseil qu'elle lui souffla, et le sourire aux lèvres, il s'en retourna dans la salle d'audience et demanda la parole :

- Sire, j'ai oublié de vous signaler un autre étrange phénomène dont j'ai été témoin.

- Lequel ? Parle vite !

- Un banc de poisson paissait dans le champ du marchand !

- Des poissons qui paissent ? Tu te moques de moi ?

- Ô grand sultan ! Pourquoi ne pas admettre que tout peut arriver à l'époque où les mules mettent bas ?

Le sultan admit son erreur et fit restituer son bien au paysan. Non sans exiger de lui une explication :

- Dis-moi ! Pourquoi t'es-tu ravisé ? De qui tiens-tu ces répliques astucieuses ?

- D'une aimable femme du palais à sa fenêtre, Sire.

Le sultan, furieux, se précipita auprès de son épouse :

- Tu as rompu le pacte. Tu es intervenue dans les affaires du royaume sans que je te le demande. Emporte tout ce à quoi tu tiens et quitte ce palais dès demain matin.

La jeune femme accepta sans broncher la décision souveraine. Pour leur dernier dîner, discrètement, elle versa une poudre soporifique dans le café du sultan. Dès

qu'il sombra dans un sommeil profond, elle l'enferma dans un coffre et l'emporta avec elle. Le lendemain, lorsque le sultan ouvrit les yeux, il fulmina :
- Que fais-tu encore à mes côtés ? Ne t'ai-je pas ordonné de t'en aller ? Mais, où suis-je ?

Elle répondit d'une voix tendre :
- Monseigneur ! Je suis partie. Et tu as bien précisé que je pouvais emporter avec moi tout ce à quoi je tenais, n'est-ce pas ? Et comme tu es mon bien le plus précieux, c'est toi que j'ai emporté !

Le sultan, désarmé, ne put retenir un sourire affectueux. Il dit alors avec douceur :

- Mon épouse ! Je dois admettre que tu es vraiment subtile et sage. Je te décharge désormais de ton serment car tes conseils me sont les plus précieux. Retournons chez nous à présent !

Mon histoire a suivi le cours de la rivière et moi je suis restée avec les seigneurs !

L'enfant serpent

Il était une fois, une femme qui se désolait de n'avoir pas d'enfant. Un jour, alors qu'elle cuisinait, elle aperçut un tout petit serpent au fond de la cheminée. Elle le trouva si mignon qu'elle dit tout haut:
- Ô mon Dieu ! Si seulement j'avais un enfant même si c'était un serpent.

Chose incroyable, son vœu fut exaucé et neuf mois après, elle mit au monde un petit serpent. Malgré le désagrément éprouvé par cette naissance, les parents le nommèrent Samy et lui donnèrent toute leur affection. Toutefois, ils s'accordèrent de le garder caché dans la maison. Mais Samy, bien qu'obéissant, se montra vite exigeant. Un jour, après avoir regardé par la fenêtre, il interpella sa mère :

- Maman ! Habille-moi, je veux sortir jouer avec les autres enfants !
- Tu ne peux pas, tu es un serpent ! répondit tristement la mère.
- Puisque c'est ainsi, je rampe jusqu'à mon lit, je ne me lève plus et je ne mange plus !

Sa mère, très inquiète, finit par céder et Samy se fit beaucoup d'amis. Quelques temps après, à l'approche de l'été, pour la célébration de la circoncision, toutes les mamans tissèrent à leurs garçons des burnous blancs et des chéchias rouges. Samy s'enthousiasma :

- Moi aussi je veux être circoncis !

Sa mère tenta encore une fois de le raisonner :

- Tu ne peux pas, tu es un serpent !
- Alors je rampe jusqu'à mon lit, je ne me lève plus et je ne mange plus !

Contrainte et forcée, elle lui organisa une fête et lui tissa un burnous et une chéchia. Le temps passa et un matin, Samy vit ses camarades, ardoise à la main, se diriger vers l'école. Il courut trouver sa mère :

- Je veux étudier comme mes amis !
- Tu ne peux pas, tu es un serpent !
- Alors je rampe jusqu'à mon lit, je ne me lève plus et je ne mange plus !

Ses parents se concertèrent et son père le conduisit chez le maître d'école qui fort heureusement accepta de l'inscrire. Et Samy devint un très bon élève ! Longtemps après, alors que tous les enfants avaient grandi, une grande course de chevaux s'organisa. Chaque jeune homme devait y participer. Les jeunes filles, joliment parées, attendaient sur la ligne d'arrivée. Le champion serait choisi comme époux par la plus belle de toutes. Samy se préparait d'être de la partie quand sa mère lui dit :

- Tu ne peux pas, tu es un serpent !
- Alors je rampe jusqu'à mon lit, je ne me lève plus et je ne mange plus !

Finalement, son père lui harnacha un magnifique cheval. Et Samy provoqua la surprise en arrivant le premier.

- Hourra ! Samy est notre champion ! cria la foule.

Hélas, aucune des filles ne voulut de lui comme mari. Inconsolable, Samy rampa et se glissa sous les couvertures. Il menaça de ne plus s'alimenter jusqu'au jour où on lui trouverait une fiancée. Sa mère, contrainte et forcée, munie d'un panier garni de cadeaux, se mit à la recherche d'une jeune fille à marier. Elle en trouva une et le mariage s'organisa. Le soir des noces, on introduisit la mariée vêtue de sa robe blanche dans la chambre nuptiale et on l'installa sur le lit. Samy, qui était caché sur la poutre du plafond, se laissa tomber dans son giron. La pauvre fille s'enfuit en hurlant :

- Au secours ! Un serpent.

Samy retourna se coucher et refusa de manger. Sa mère, désespérée, reprit son panier et demanda la main d'une autre jeune fille. Le soir du mariage, Samy se laissa de nouveau tomber dans le giron de la mariée. Celle-ci, contrairement à la précédente, le prit dans ses mains et dit avec tendresse :

- Si c'est cela le mari que le ciel m'envoie, il est le bienvenu.

Dès qu'elle prononça ces mots, un miracle se produisit ! Le serpent se mua en magnifique jeune homme. Il se vêtit d'un burnous blanc, se coiffa d'une chéchia rouge et se présenta devant les invités au bras de sa femme. Tout le monde était ravi et la fête dura plusieurs jours et plusieurs nuits !

Vous pouvez me croire car j'y étais !

Mon histoire a disparu et moi je suis revenue !

L'homme qui épousa une ogresse

Jadis, malgré la mise en garde des siens, un homme épousa une très belle femme rencontrée dans la forêt. Il ne pouvait se douter que c'était une ogresse. Le jour, elle pétrissait le pain, roulait le couscous et vaquait aux occupations ménagères telle les autres femmes. Mais la nuit, elle se faufilait dans l'enclos où les bergers enfermaient leurs troupeaux et dévorait une brebis. Les hommes de la tribu, très inquiets, se réunirent pour trouver une solution à ces disparitions. Le père du mari de l'ogresse se proposa :

- Pour bien surveiller le troupeau, cette nuit, je m'envelopperai dans ma djellaba noire et me dissimulerai au milieu des brebis.

L'ogresse, qui ignorait que son beau-père était dans l'enclos, se glissa comme à son habitude pour se rassasier de la brebis la plus grasse. Dans l'obscurité, elle saisit le vieux qui cria :

- Lâche-moi immonde créature ! Lâche-moi !

Elle retira sa main en bafouillant :

- Mais ce n'est que moi, ta belle-fille ! J'ai entendu un agneau bêler et je suis venue voir s'il y avait un voleur.

Le vieux fit mine de la croire tant il avait peur et dès le lever du jour, il alerta son fils :

- Malheur ! Ta femme est une ogresse ! Sauvons-nous pendant qu'il est encore temps. Quand elle aura décimé nos troupeaux, elle s'attaquera à nous.

Le fils protesta :

- C'est impossible ! Elle m'a donnée une fille, elle ne peut être une ogresse.

Comme l'homme ne voulait rien entendre, les siens le quittèrent. Ils déménagèrent en lui laissant sa part des bêtes : moutons, vaches, chevaux. Il resta seul avec sa femme et sa toute petite fille. Hélas, au fil des jours, son cheptel se rétrécissait. Aveuglé par l'amour qu'il portait à sa femme, il trouvait toujours une excuse à ces disparitions. Il se disait que les bêtes s'échappaient de l'enclos ou que le chacal les dévorait.

Un jour, il revint plus tôt des champs et, horreur, il découvrit sa femme, la tête plongée dans les entrailles d'une pouliche. Avant qu'elle ne l'aperçoive, il déposa sa fille sur ses épaules et s'enfuit à toutes jambes.

Soudain, alors qu'il reprenait son souffle, sa fillette l'attrapa par les oreilles et lui dit :

- Hum ! Oh papa ! J'ai faim et je grignoterais bien tes belles oreilles !

- Quoi ? Ma propre enfant serait une ogresse ?

Sans hésiter, il la précipita dans la rivière profonde et continua sa course. Mais l'ogresse était déjà à ses trousses. Il faillit être rattrapé ne fut-ce l'opportune présence d'un grand peuplier. Il grimpa jusqu'au sommet. L'ogresse se posta au pied de l'arbre et se mit à le menacer :

- Jamais tu ne m'échapperas car soufflera le vent d'hiver, tu tomberas et je te dévorerais ! Soufflera le vent du printemps, tu tomberas et je te dévorerais ! Soufflera le vent d'été, tu tomberas et je te dévorerais ! Soufflera le vent d'automne, tu tomberas et je te dévorerais !

Depuis, chaque jour, sauf quand elle chassait pour se nourrir, elle s'acharnait sur le tronc de l'arbre qu'elle rongait de ses dents pointues pour le couper. Terrifié, l'homme implorait :

- Ô arbre de mon père et de ma mère, grossit, grossit ! Et juste au moment de se rompre, le tronc reprenait sa forme initiale.

Le temps passa ainsi et l'homme scrutait l'horizon dans l'espoir d'apercevoir quelqu'un qui pût le secourir. Un jour, il vit un vol d'oiseaux et cria dans sa direction :

- Ô vous, qui volez si haut, allez dire à ma mère et à mon père que je suis en grand danger ! Les oiseaux migrateurs portèrent le message. Des cavaliers de sa tribu, armés, volèrent à son secours. Ils découvrirent le peuplier. Heureusement, l'ogresse était à la chasse. L'homme quitta vite son arbre après avoir accroché son burnous à une branche pour laisser croire qu'il était toujours là. Il enfourcha un cheval et fila avec ses sauveurs.

À son retour, l'ogresse, rassurée par le burnous qui flottait sur la cime de l'arbre, continua ses menaces tout en rongant le tronc de l'arbre. Ainsi, les saisons se succédèrent et vint l'automne venteux. Un matin, une tornade se leva et le burnous voleta dans l'air avant de tomber sur un rocher à proximité de l'arbre.

- Ah ! Je t'avais dit que tu tomberais ! hurla l'ogresse en furie. Elle se jeta sur le burnous et le mordit avec une telle violence que toutes ses dents se brisèrent sur le rocher. On dit qu'elle en est morte ! Quant à l'homme, il vécut en paix avec les siens !

Mon histoire a pris la route du feu ! Et moi, j'ai mangé du R'fiss délicieux

Peau de vachette

il était une fois, un sultan qui avait deux femmes qui ne lui donnèrent pas d'enfant. Sur les conseils de son astrologue, il se maria une troisième fois. Cette troisième épouse avait vu en songe qu'elle tenait dans ses bras une lune traversée par un rayon de lumière. Comme elle était enceinte, elle en fit la confidence à ses concubines :

- Selon ce bon présage, je mettrai au monde un garçon avec, sur le front, une mèche de cheveux en or.

Cette prémonition suscita la jalousie des deux femmes. Elles complotèrent et le jour de l'accouchement, elles en appelèrent à la maudite vieille Settoute en lieu et place d'une sage-femme. Comme il était prédit, la mère mit au monde un beau petit garçon avec sur le front une mèche d'or. Settoute le remplaça par un chiot et l'emporta sous son voile.

Le sultan s'impatientait de voir le bébé à la mèche d'or quand ses deux premières épouses lui tendirent le chiot en lui annonçant d'un air catastrophé :

*- Tu as épousé un monstre, voilà le fruit de ses entrailles.
- Quoi ? Une femme qui accouche d'un animal mérite de vivre avec les animaux.
Habillez-la d'une peau de vache et attachez-la avec les bêtes, hurla le sultan.*

La pauvre mère en couche n'avait pas eu le temps de voir son enfant. Accusée de monstre, elle se retrouva parmi les bêtes. Pour se débarrasser du bébé, Settoute le déposa dans une corbeille et le livra à la mer. Fort heureusement, les flots ne tardèrent pas à le rejeter sur une plage isolée à l'endroit exact où un pêcheur, très pauvre, préparait ses filets. La corbeille qui scintillait au soleil attira son attention. Il s'en approcha et découvrit le nourrisson avec de l'or sur l'oreiller. Comme il n'avait pas d'enfant, au comble du bonheur, il courut le porter à sa femme :

- Notre maison se remplit ! Le ciel nous a envoyé un fils ! Un fils avec de l'or sur la tête. Nous voilà comblés.

Le pêcheur et sa femme devinrent riches. Il leur suffisait de vendre au souk l'or recueilli chaque matin sur l'oreiller du petit garçon. Le temps passa dans le bonheur et la paix et l'enfant grandit en âge, en intelligence et en beauté. Un jour, l'un de ses camarades après une bousculade, lui lança avec mépris :

- Pour qui te prends-tu ? Tu n'es que le fils de la vague. Ces paroles plongèrent le jeune

homme dans une profonde mélancolie. Il se plaignit à ses parents. Le pêcheur et sa femme lui dirent toute la vérité :

- Dieu nous est témoin, nous t'aimons comme notre enfant, mais il est temps que tu recherches ta vraie famille. Va ! Notre bénédiction t'accompagne. Retrouve tes origines.

- Je reviendrai si le ciel me prête vie ! promit le jeune homme.

Il enfourcha son cheval et prit la route. Il voyagea longtemps, longtemps. Il traversa des villes prospères, des contrées arides, des pays inconnus. Enfin, au bout de maintes péripéties, le hasard le conduisit dans le sultanat de son père. Lorsqu'il entendit l'histoire de Peau de vachette, cette femme de sultan qui accoucha d'un chiot au lieu d'un fils à la mèche d'or, il reconnut sa mère ! Il était donc prince ! Et comme il était riche et de noble allure, il réussit à se faire inviter par le sultan. Il se présenta au palais avec une malle. Cette malle contenait de somptueux vêtements, des baumes, des savons et des parfums. Après dîner, il provoqua la surprise du sultan lorsqu'il lui formula cette demande :

- Sire, permettez à cette créature surnommée Peau de vachette de venir dormir dans ces appartements que vous mettez à ma disposition.

- Vous n'y pensez pas mon ami ! Ce n'est pas un être humain ! objecta le sultan.

- Sire, je vous le demande comme une faveur au nom de l'hospitalité que vous m'accordez.

- Soit ! Comme vous voudrez ! Mais demain, après votre départ, elle retournera avec les bêtes.

Le prince ne dit plus rien et reçut Peau de vachette qui s'endormit, pour la première fois, depuis longtemps, à l'abri. Dans la nuit, il la réveilla discrètement, ouvrit sa malle et l'invita à se servir :

- Voilà de quoi te laver, te coiffer, te parfumer et t'habiller. L'heure de la vérité a sonné.

La pauvre femme obéit sans comprendre ce qui lui arrivait. Un moment après, elle apparut vêtue de magnifiques kaftans. Elle scintillait. Ce fut alors que le jeune homme ôta son turban et lui annonça d'une voix émue :
- Regarde mon front ! Je suis ton fils et tu es ma mère ! Jamais tu n'as accouché d'un chiot.

Elle se jeta dans ses bras. Les cris de joie alertèrent le sultan qui accourut. Il fut stupéfait de voir avec son invité une belle, plus belle que le soleil. Il se crut victime de quelque Djinn venu troubler son esprit quand son hôte lui révéla la vérité en ôtant son turban pour la deuxième fois :
- Monseigneur ! Je suis votre fils et cette femme est ma mère. Regardez mes cheveux.

Ainsi, rien n'empêcha la vérité de se révéler au grand jour. Les deux concubines furent chassées, exilées à tout jamais. Puis le sultan, après les pardons, organisa un nouveau mariage avec celle qu'il avait si injustement punie. Le prince n'oublia pas ses parents adoptifs qu'il fit venir auprès de lui. Et tous vécurent heureux, ensemble, et longtemps.

Pour moi qui ai raconté, une chamelle et un bâton ! Pour vous qui avez écouté une vachette et un bâton !

Conte marocain

Auteur Mohamed Bahi : chercheur universitaire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Beni-Mellal (Univ. Sultan Moulay Slimane Maroc). Il a soutenu en 2004 sa thèse de doctorat sur T.Ben Jelloun : « Espace et temps dans l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun ». Ses recherches portent sur la littérature maghrébine, sur la littérature de jeunesse et sur l'oralité. Il a publié plusieurs articles dans des revues spécialisées au Maroc, en France, en Italie, en Espagne, en Tunisie, au Liban. Membre co-fondateur d'OCADD. Actuellement, il est président de l'association OCADD (Oralité, conte pour l'amitié, le dialogue et le développement :(www.ocadd.org) qui travaille sur le patrimoine immatériel et matériel.

Texte

Il était une fois dans un pays lointain, très lointain, un hakem (gouverneur). Il avait un garçon qui avait de longues oreilles. Comme ce dernier en avait honte, il les cachait avec une calotte. Si cette tare s'ébruait, il sera la risée de tout le monde. C'est pourquoi son père faisait appel à un coiffeur pour lui faire couper les cheveux, à domicile, loin des regards indiscrets.

Mais un jour, le coiffeur, rongé par la curiosité, voulut savoir pourquoi le garçon avait de longues oreilles. C'est ainsi qu'il commit l'irréparable ! On le laissa couper les cheveux, puis on lui coupa la tête pour qu'il ne révèle pas le secret. Les coiffeurs se succédèrent et posèrent la même question, et leurs têtes sautèrent après qu'ils coupèrent les cheveux du fils du gouverneur.

Un jour, on fit venir un coiffeur, qu'on dit discret. Il vit les grandes oreilles de l'enfant, mais ne chercha pas à savoir pourquoi. Il coupa les cheveux. Mais avant qu'il s'en aille, le père lui recommanda de garder le secret s'il ne voulait pas se faire décapiter.

Le coiffeur rentra chez lui décontenancé car le secret qu'il détenait prenait de l'ampleur et le gonflait petit à petit si bien que son corps devint trop lourd. Pour se

libérer de ce poids qui l'écrasait depuis de nombreux jours, il se rendit dans un puits et cria en se penchant vers le vide : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! » La grenouille l'entendit et se mit à crier elle aussi : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ». Le pigeon venu se désaltérer, près du puits, l'entendit et se mit à dire : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles, le fils du gouverneur a de grandes oreilles, le fils du gouverneur a de grandes oreilles ». Le corbeau l'entendit et se met à crier la même chose. Les autres oiseaux l'entendirent et se mirent à répéter : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! ». La nouvelle se répandit dans la ville et arriva aux oreilles du gouverneur. Furieux contre le coiffeur qui avait divulgué le secret, il promit de lui faire avaler sa langue. On le fit venir ; mais il jura et nia en avoir parlé à quelqu'un.

Le fils intervint et dit à son père que le coiffeur est sincère. Après tout, la nouvelle s'est propagée et tout le monde est aujourd'hui au courant. Cela ne sert à rien de tuer le coiffeur. « Je suis une créature de Dieu, je n'ai pas à rougir d'être différent des autres ». Sur ce, le coiffeur fut lâché. Le garçon, libéré de sa hantise, sortait désormais sans calotte.

Mon conte était parti avec la rivière et moi je suis restée avec les fils des généreux.

Le garçon aux grandes oreilles

Mohamed BAH

Il était une fois dans un pays lointain, très lointain, un hakem (gouverneur). Il avait un garçon qui avait de longues oreilles. Comme ce dernier en avait honte, il les cachait avec une calotte. Si cette tare s'ébruait, il sera la risée de tout le monde. C'est pourquoi son père faisait appel à un coiffeur pour lui faire couper les cheveux, à domicile, loin des regards indiscrets.

Mais un jour, le coiffeur, rongé par la curiosité, voulut savoir pourquoi le garçon avait de longues oreilles. C'est ainsi qu'il commit l'irréparable ! On le laissa couper les cheveux, puis on lui coupa la tête pour qu'il ne révèle pas le secret. Les coiffeurs se succédèrent et posèrent la même question, et leurs têtes sautèrent après qu'ils coupèrent les cheveux du fils du gouverneur.

Un jour, on fit venir un coiffeur, qu'on dit discret. Il vit les grandes oreilles de l'enfant, mais ne chercha pas à savoir pourquoi. Il coupa les cheveux. Mais avant qu'il s'en aille, le père lui recommanda de garder le secret s'il ne voulait pas se faire décapiter.

Le coiffeur rentra chez lui décontenancé car le secret qu'il détenait prenait de l'ampleur et le gonflait petit à petit si bien que son corps devint trop lourd. Pour se libérer de ce poids qui l'écrasait depuis de nombreux jours, il se rendit dans un puits et cria en se penchant vers le vide : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! » La grenouille l'entendit et se mit à crier elle aussi : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! Le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! » Le pigeon venu se désaltérer, près du puits, l'entendit et se mit à dire : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles, le fils du gouverneur a de grandes oreilles, le fils du gouverneur a de grandes oreilles ». Le corbeau l'entendit et se mit à crier la même chose. Les autres oiseaux l'entendirent et se mirent à répéter : « le fils du gouverneur a de grandes oreilles ! ». La nouvelle se répandit dans la ville et arriva aux oreilles du gouverneur. Furieux contre le coiffeur qui avait divulgué le secret, il promit

de lui faire avaler sa langue. On le fit venir ; mais il jura et nia en avoir parlé à quelqu'un.

Le fils intervint et dit à son père que le coiffeur est sincère. Après tout, la nouvelle s'est propagée et tout le monde est aujourd'hui au courant. Cela ne sert à rien de tuer le coiffeur. « Je suis une créature de Dieu, je n'ai pas à rougir d'être différent des autres ». Sur ce, le coiffeur fut lâché. Le garçon, libéré de sa hantise, sortait désormais sans calotte.

Mon conte était parti avec la rivière et moi je suis restée avec les fils des généreux.

<https://www.conte-moi.net/contes/garcon-aux-grandes-oreilles>

Table des matières

Sommaire.....	4
Introduction	5
Le Conte Comme Corpus Scientifique :	11
Quelques Eléments Méthodologiques	11
Description du corpus	12
Grille explicative	18
des aspects comparatives et des variables	18
Partie I : la famille, espace pour les contes.....	20
Chapitre 1 : Les modèles de familles.....	21
❖ <i>Qu'est ce qui peut faire une famille ?</i>	26
❖ <i>La famille algérienne/méditerranéenne et ses catégories</i>	30
Chapitre 2 : La famille racontée	35
❖ <i>La famille étendue</i>	36
❖ <i>La famille nucléaire</i>	42
❖ <i>La famille recomposée</i>	70
❖ <i>La famille mono parentale</i>	77
❖ <i>La famille polygame</i>	81
❖ <i>Le sans famille</i>	85
Partie II : Les caractéristiques de la famille.....	88
Chapitre 1 : La famille patriarcale dans le conte.....	93
❖ <i>La soumission de la femme</i>	101
❖ <i>La femme puissante</i>	109
❖ <i>Le cas où la femme exerce son pouvoir, détrône l'homme</i>	116
Chapitre 2 : Le pouvoir masculin dans les contes	121
❖ <i>Le code de l'honneur</i>	121
❖ <i>La suspicion dans le couple</i>	129
❖ <i>L'héritage</i>	137
Partie III : Les relations familiales	143
Chapitre 1 : Ascendants & descendants.....	144

❖ <i>La parenté</i>	146
❖ <i>La filiation</i>	153
❖ <i>L'appartenance</i>	155
Chapitre 2 : le réseau familial dans le conte	158
❖ <i>L'alliance</i>	158
❖ <i>La dot</i>	174
❖ <i>La fratrie</i>	182
Conclusion	209
Bibliographie	215
Annexes	227

Résumé

La comparaison des relations familiales dans les contes du bassin méditerranéen appelle impérativement une définition de la famille, ce phénomène universel n'est nullement passif, il évolue en concordance avec les influences modernes qui naissent continuellement dans le monde. Entre famille réelle et celle qui est racontée dans les contes populaires il existe un excellent champ de comparaison. Ces rapprochements permettent la compréhension de la relation entre les versions possibles des contes et le pays dans lequel ils sont racontés. Autrement dit, voir l'impact de l'espace géographique, des religions pratiquées, des cultures et coutumes sur les motifs changeants.

Il se trouve que le conte aussi simple qu'il paraît c'est un genre littéraire où tout est signe ; c'est un moyen de socialisation qui permet l'encadrement du public selon les codes préétablis. Le conte, voyageur, ignore les frontières mais veille à les définir indéniablement dans la pensée du récepteur.

Contrairement à la famille en permanente évolution, passant de la famille nucléaire à une famille d'homosexuelle chez certaines sociétés, celle qu'on raconte est encore fidèle aux anciens principes, on raconte encore les rapports familiaux d'antan. Le conte est conservateur.

Mots clés: Conte - famille – variantes – invariants – versions.

Abstract

The comparison of family relations in the tales of the Mediterranean basin imperatively calls for a definition of the family, this universal phenomenon is by no means passive, it evolves in accordance with the modern influences which are continually emerging in the world. Between the real family and the one told in popular tales there is an excellent field of comparison. These comparisons allow the understanding of the relationship between the possible versions of the tales and the country in which they are told. In other words, see the impact of geographical space, religions practiced, cultures and customs on changing patterns. It turns out that the tale, as simple as it seems, is a literary genre where everything is a sign; it is a means of socialization that allows the supervision of the public according to pre-established codes. The tale, a traveler, ignores borders but takes care to define them undeniably in the mind of the receiver. Contrary to the constantly evolving family, moving from the nuclear family to a homosexual family in certain societies, the one we are told is still faithful to the old principles, we are still recounting the family relationships of yesteryear. The tale is conservative.

Keywords: Tale - family - variants - invariants - versions.

نبذة مختصرة

تتطلب المقارنة بين العلاقات الأسرية في حكايات حوض البحر الأبيض المتوسط بالضرورة تعريفًا للأسرة ، وهذه الظاهرة العالمية ليست سلبية بأي حال من الأحوال ، بل تتطور وفقًا للتأثيرات الحديثة التي تظهر باستمرار في العالم. يوجد مجال ممتاز للمقارنة بين العائلة الحقيقية والعائلة التي تُروى في الحكايات الشعبية. تسمح هذه المقارنات بفهم العلاقة بين الإصدارات المحتملة من الحكايات والدولة التي تُروى فيها. بمعنى آخر ، انظر إلى تأثير المساحة الجغرافية والأديان التي تمارس والثقافات والعادات على الأنماط المتغيرة.

اتضح أن الحكاية ، كما تبدو بسيطة ، هي نوع أدبي حيث كل شيء هو علامة ؛ إنها وسيلة للتنشئة الاجتماعية تسمح بالإشراف على الجمهور وفقًا لقواعد محددة مسبقًا. الحكاية ، المسافر ، تتجاهل الحدود ولكنها تحرص على تحديدها بشكل لا يمكن إنكاره في ذهن المتلقي.

على عكس الأسرة المتطورة باستمرار ، والانتقال من الأسرة النواة إلى الأسرة المثلية في مجتمعات معينة ، فإن الأسرة التي قيل لنا لا تزال وفية للمبادئ القديمة ، وما زلنا نروي العلاقات الأسرية في الماضي. الحكاية متحفظة.